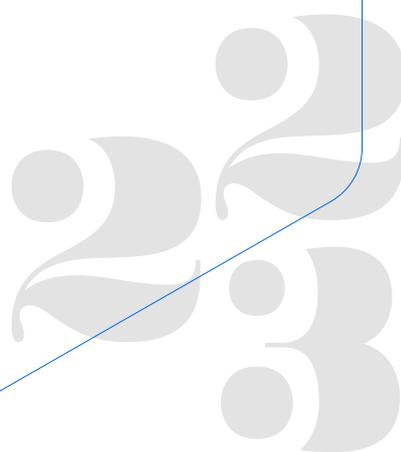
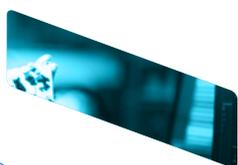
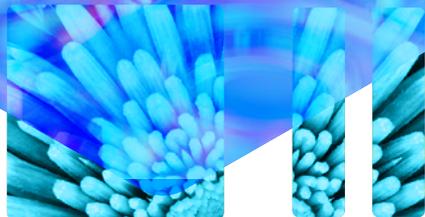
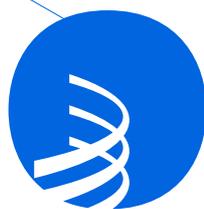


Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022/23



Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Rapport sur la performance de l'OMPI
en 2022-2023

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS	5
II. PERFORMANCE PAR PILIER STRATÉGIQUE ET RÉSULTAT ESCOMPTÉ.....	28
Pilier stratégique n° 1	28
Pilier stratégique n° 2.....	33
Pilier stratégique n° 3	42
Pilier stratégique n° 4.....	50
Fondation	64
III. TABLEAUX DE BORD DE LA PERFORMANCE PAR SECTEUR	75
Brevets et technologie	75
Marques et dessins et modèles.....	76
Droit d'auteur et industries de la création	77
Développement régional et national	78
Infrastructure et plateformes	79
Enjeux et partenariats mondiaux	80
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	81
Administration, finances et gestion et Cabinet du Directeur général	82
IV. ANNEXES.....	83
ANNEXE I Budget après virements par secteur en 2022 2023	84
ANNEXE II Prévisions de recettes pour 2022-2023	85
ANNEXE III Budget 2022-2023 approuvé et budget après virements par secteur	86
ANNEXE IV Budget et utilisation des ressources par résultat escompté en 2022-2023	87
ANNEXE V Postes par secteur en 2022-2023	88
ANNEXE VI Principaux éléments financiers par union en 2022-2023	89
ANNEXE VII Indicateurs relatifs au système du PCT.....	91
ANNEXE VIII Indicateurs relatifs aux opérations du système de Madrid.....	97
ANNEXE IX Indicateurs relatifs aux opérations du système de La Haye.....	105
ANNEXE X Rapport sur la situation des fonds fiduciaires en 2023	111
ANNEXE XI Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement en 2023	126
ANNEXE XII Détail des ressources associées au résultat escompté 3.1 pour la promotion des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle	180

ANNEXE XIII	Dépenses de développement par résultat escompté en 2022-2023.....	181
-------------	-------------------------------------------------------------------	-----

V. APPENDICE	182
---------------------------	------------

APPENDICE A	Méthodologie	182
-------------	--------------------	-----

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SITUATION FINANCIERE ET DES RESULTATS

Le résultat d'exploitation de l'Organisation pour l'exercice biennal 2022-2023 s'établissait à 172,5 millions de francs suisses, les recettes totales s'élevant à 972,2 millions de francs suisses et les dépenses totales à 799,7 millions de francs suisses (base IPSAS). Le résultat d'exploitation a représenté une augmentation de 72,8 millions de francs suisses, par rapport à l'estimation du programme de travail et budget pour 2022-2023. Cette augmentation est principalement due à des recettes supérieures aux estimations (20,4 millions de francs suisses) et des dépenses inférieures aux estimations (52,4 millions de francs suisses). L'excédent pour l'exercice biennal s'élevait à 121,5 millions de francs suisses.

En 2022-2023, 96,1% des recettes de l'OMPI provenaient des taxes versées par les utilisateurs de ses systèmes mondiaux de propriété intellectuelle en matière de brevets, marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques, à savoir les systèmes du PCT, de Madrid, de La Haye et de Lisbonne. Le système du PCT constituait la principale source de recettes avec 77% du total, suivi par le système de Madrid qui comptait pour 17,5% des recettes totales.

Les actifs nets de l'Organisation, constitués des réserves et des fonds de roulement, hors pertes actuarielles, ont atteint 838,6 millions de francs suisses à la fin de 2023. Les actifs nets de l'OMPI comprenant les pertes actuarielles s'élevaient à 605,2 millions de francs suisses.

Tableau 1. Principaux éléments financiers 2022-2023
(en millions de francs suisses)

Principaux éléments financiers	Programme de travail et budget 2022-2023	Montants effectifs 2022-2023	Montants effectifs 2022-2023 par rapport au programme de travail et budget
Recettes, après ajustements IPSAS	951,8	972,2	102%
Dépenses			
<i>Dépenses de personnel</i>	476,5	449,4	94%
<i>Autres dépenses</i>	317,3	293,3	92%
Total, dépenses avant ajustements IPSAS	793,8	742,8	94%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	58,3	56,9	98%
Total des dépenses après ajustements IPSAS	852,1	799,7	94%
Résultat d'exploitation	99,7	172,5	
Projets financés au titre des réserves ¹	34,5	21,4	62%
Ajustements IPSAS apportés aux projets financés au titre des réserves	(5,7)	(6,3)	
Projets financés au titre des réserves après ajustements IPSAS	28,9	15,1	52%
Contributions, comptes spéciaux	19,5	16,7	86%
Ajustements IPSAS apportés aux recettes, comptes spéciaux	–	(1,0)	
Dépenses, comptes spéciaux	19,5	17,4	90%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses, comptes spéciaux	–	(1,7)	
Gains liés aux placements, comptes spéciaux	–	0,1	
Comptes spéciaux après ajustements IPSAS²	–	0,0	
Gains/(pertes) liés aux placements³	–	(36,0)	
Excédent de recettes/(déficit)	70,8	121,5	
Actifs nets			
Actifs nets au 31 décembre 2021 – sauf gains/(pertes) actuariels		729,4	
Gains/(pertes) actuariels comptabilisés dans les actifs nets au 31 décembre 2021		(320,9)	
Actifs nets au 31 décembre 2021		408,5	
Excédent de recettes/(déficit)		121,5	
Excédent de réévaluation des réserves		(12,3)	
Actifs nets au 31 décembre 2023 – sauf gains/(pertes) actuariels		838,6	
Gains/(pertes) actuariels comptabilisés dans les actifs nets au 31 décembre 2023		(233,4)	
Actifs nets au 31 décembre 2023		605,2	

¹ Budget pour l'exercice biennal 2022-2023.

² Le résultat IPSAS des comptes spéciaux s'élevait au total à 38 231 francs suisses durant l'exercice biennal 2022-2023.

³ Les prévisions de recettes pour l'exercice biennal ne tiennent pas compte des prévisions relatives aux revenus des placements/(pertes liées aux placements) pour 2022-2023, compte tenu de la volatilité des rendements attendus des portefeuilles de placements à long terme (fonds propres et trésorerie stratégique).

Tableau 2. Recettes 2022-2023
(en millions de francs suisses)

	Programme de travail et budget 2022-2023 Prévisions de recettes	Recettes effectives 2022	Montants effectifs 2022-2023 par rapport au programme de travail et budget
Taxes			
PCT	736,9	749,4	102%
Madrid	160,0	169,9	106%
La Haye	12,2	15,0	123%
Lisbonne	0,2	0,3	187%
<i>Sous-total</i>	<i>909,3</i>	<i>934,6</i>	<i>103%</i>
Contributions (unitaires) ¹	35,0	35,2	101%
Arbitrage	3,4	5,5	160%
Publications	1,0	1,0	102%
Recettes accessoires	3,1	(4,1)	-130%
<i>Sous-total</i>	<i>42,5</i>	<i>37,6</i>	<i>89%</i>
Total des recettes après ajustements IPSAS	951,8	972,2	102%
<i>Note : Recettes provenant des taxes perçues au titre du système de Lisbonne (en milliers de francs suisses)</i>	150,0	280,0	187%
<i>¹ Les contributeurs incluent un montant de 29 924 francs suisses au titre des ajustements IPSAS durant l'exercice biennal 2022-2023.</i>			

Les recettes provenant des taxes du PCT se sont élevées à 749,4 millions de francs suisses en 2022-2023, soit une augmentation de 12,5 millions de francs suisses (1,7%) par rapport aux prévisions biennales. Le nombre de demandes internationales déposées en vertu du PCT durant l'exercice biennal 2022-2023 a été de 550 232¹, soit 7,3% de moins que les prévisions pour l'exercice biennal. La faible croissance économique observée dans diverses régions a contribué à la baisse du nombre de dépôts selon le PCT par rapport aux chiffres prévus.

Les recettes provenant des taxes perçues au titre du système de Madrid se sont élevées à 169,9 millions de francs suisses en 2022-2023, soit une augmentation de 9,9 millions de francs suisses (6,2%) par rapport aux prévisions biennales. Le nombre de demandes déposées en vertu du système de Madrid durant l'exercice biennal a été de 133 222¹, soit 8,2% de moins que les prévisions pour l'exercice biennal 2022-2023, ce qui s'explique principalement par la stagnation de l'environnement économique et l'inflation élevée dans de nombreux pays. Le nombre d'enregistrements et de renouvellements a atteint respectivement 95% et 117% des prévisions pour l'exercice biennal 2022-2023.

Les recettes provenant des taxes perçues au titre du système de La Haye se sont élevées à 15 millions de francs suisses en 2022-2023, soit une hausse de 2,8 millions de francs suisses, ou 22,5%, par rapport aux prévisions pour l'exercice biennal. Le nombre de demandes déposées en vertu du système de La Haye durant l'exercice biennal a été de 16 543¹, soit 6,9% de plus que les prévisions pour l'exercice biennal 2022-2023, ce qui s'explique en grande partie par l'adhésion de la Chine au système. En outre, le nombre de demandes déposées par les déposants de différents pays européens, notamment l'Allemagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas et la Suisse, a augmenté. Le nombre d'enregistrements et de renouvellements a atteint respectivement 110% et 120% des prévisions pour l'exercice biennal 2022-2023.

Les recettes provenant des taxes perçues au titre du système de Lisbonne se sont élevées à 0,3 million de francs suisses en 2022-2023, soit une hausse de 0,1 million de francs suisses, ou 86,7%, par rapport aux prévisions pour l'exercice biennal. Le nombre de demandes déposées en vertu du système de Lisbonne a été de 127, soit 15,3% de moins que les prévisions pour l'exercice biennal 2022-2023. Le nombre d'enregistrements a atteint 115% des prévisions pour l'exercice biennal 2022-2023.

¹ Voir le tableau 3 concernant l'évolution du nombre de demandes déposées en vertu des systèmes du PCT, de Madrid, de La Haye et de Lisbonne.

Figure I. Répartition des recettes par provenance 2022-2023

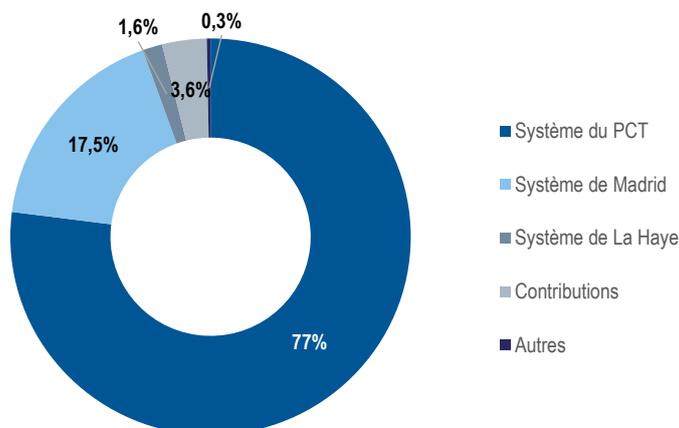


Tableau 3. Demande de services au titre des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye durant l'exercice biennal 2022-2023

	Programme de travail et budget 2022-2023 Prévisions relatives à la demande	Nombre effectif de demandes 2022-2023 ¹	Nombre effectif 2022-2023 par rapport au programme de travail et budget
Système du PCT			
Demands internationales déposées	593 800	550 232	93%
Système de Madrid			
Demands	145 200	133 222	92%
Enregistrements	138 700	132 207	95%
Renouvellements	66 400	77 910	117%
Système de La Haye			
Demands	15 470	16 543	107%
Enregistrements	14 620	16 091	110%
Renouvellements	9 070	10 876	120%
Système de Lisbonne			
Demands	150	127	85%
Enregistrements	150	173	115%

¹ Données préliminaires.

Les contributions statutaires se sont élevées à 35,2 millions de francs suisses en 2022-2023, soit une augmentation de 0,3 million de francs suisses (0,7%).

Les recettes provenant du Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI se sont élevées à 5,5 millions de francs suisses en 2022-2023, soit 2,1 millions de francs suisses (60,4%) de plus que les prévisions. Cette hausse s'explique principalement par la forte augmentation du nombre de litiges relatifs aux noms de domaines soumis au cours de l'exercice biennal, qui s'élevait à 11 956, soit 114,5% de l'objectif biennal.

Les recettes provenant des publications se sont élevées à 1 million de francs suisses, ce qui correspond aux prévisions pour l'exercice biennal.

Les recettes accessoires se sont élevées à -4,1 millions de francs suisses en 2022-2023, soit une baisse de 7,2 millions de francs suisses par rapport aux prévisions pour l'exercice biennal. Cela s'explique principalement par des pertes de

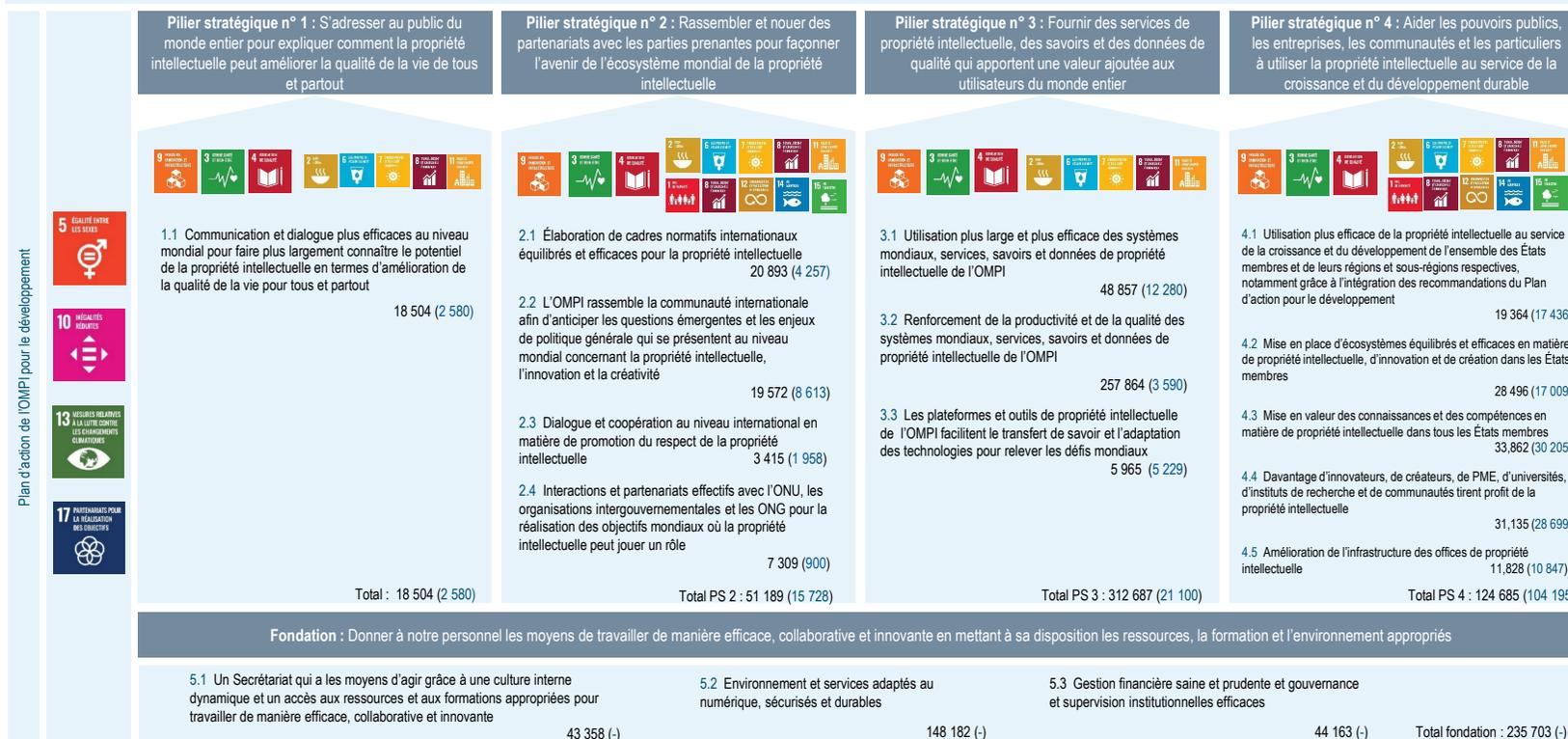
change découlant de la réévaluation des comptes bancaires et placements à court terme de trésorerie d'exploitation détenus dans des devises autres que le franc suisse.

Les marchés financiers mondiaux ont enregistré d'importants mouvements au cours de l'exercice biennal, ce qui s'est traduit par des pertes liées aux placements de 36 millions de francs suisses. La forte demande et les contraintes pesant sur l'offre ont entraîné une nette augmentation de l'inflation à l'échelle mondiale. Les taux d'intérêt ont augmenté rapidement en 2022, entraînant une baisse sans précédent des prix sur de nombreux marchés, y compris le marché des actions et le marché des obligations, avant de remonter légèrement au quatrième trimestre 2023.

DÉPENSES RÉELLES Y COMPRIS LES DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT PAR PILIER STRATÉGIQUE EN 2022-2023
(en milliers de francs suisses)

Un monde où l'innovation et la créativité, d'où qu'elles viennent, sont stimulées par la propriété intellectuelle, dans l'intérêt général

L'OMPI joue un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un écosystème mondial de propriété intellectuelle équilibré et efficace afin de promouvoir l'innovation et la créativité pour un avenir meilleur et plus durable

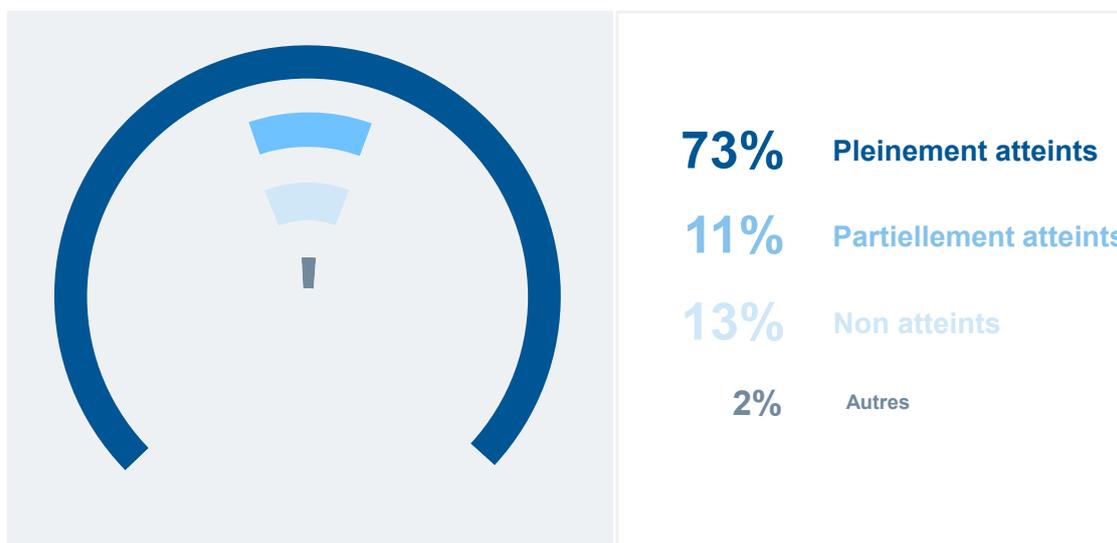


Part consacrée au développement : les dépenses sont qualifiées de "dépenses de développement" conformément à la définition révisée des dépenses de développement (document A/55/4).

Total des dépenses 2022-2023 : 742 767
(Total des dépenses de développement : 145 976)

Résultats et ressources

Réalisation des résultats escomptés de l'OMPI en 2022-2023



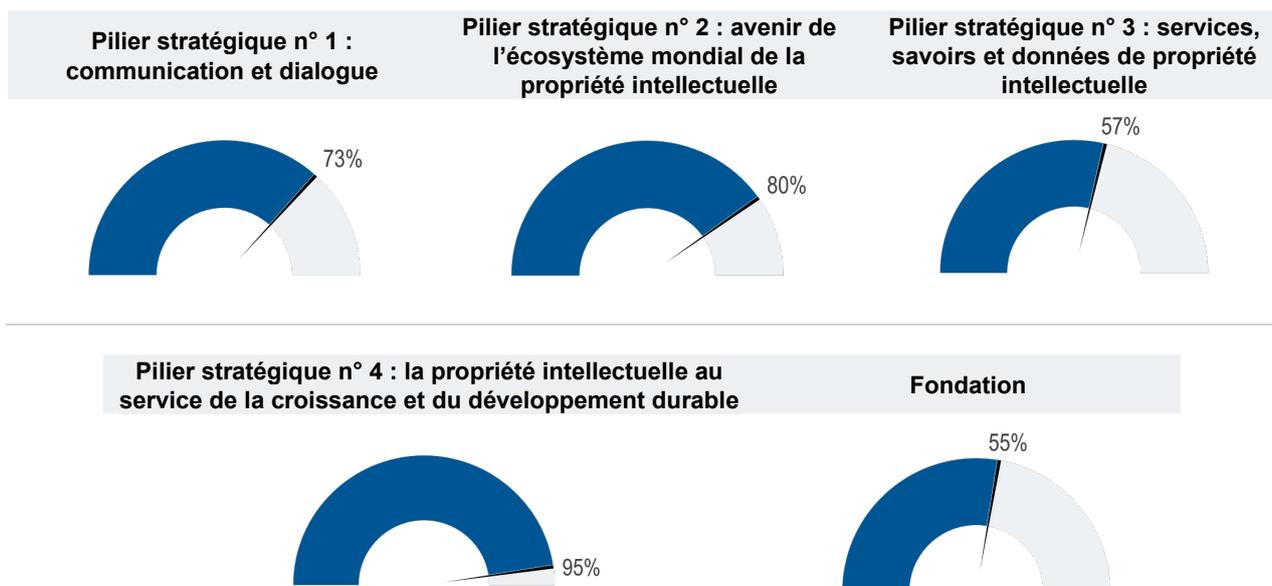
Dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022-2023, sur un total de 163 évaluations des indicateurs d'exécution (ÉIE)²

- dans 119 cas les indicateurs ont été considérés comme "pleinement atteints" ●;
- dans 18 comme "partiellement atteints" ●;
- dans 22 comme "pas atteints"; ▲;
- dans 2 comme "non évaluables" ●; et
- dans 2 comme "abandonnés" ◆.

Il est rendu compte des évaluations détaillées sous chaque pilier stratégique.

Réalisation des résultats escomptés de l'OMPI par pilier stratégique

Les jauges ci-après mesurent le pourcentage d'évaluations dans lesquelles les indicateurs d'exécution ont été considérés comme "pleinement atteints".



² Le nombre d'indicateurs d'exécution uniques durant l'exercice biennal 2022-2023 est de 76.

Dépenses par résultat escompté, par secteur et par objet de dépense

Tableau 4. Dépenses par résultat escompté et par secteur pour l'exercice biennal 2022-2023
(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Secteur								TOTAL
	PT	BD	CCI	RND	IP	GCP	IE	AFM	
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	-	-	9 447	3 146	-	-	-	5 911	18 504
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	1 760	2 485	3 338	-	7 144	4 642	-	1 524	20 893
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	3 543	12	4 067	-	1 422	3 845	-	6 682	19 572
2.3 Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle	-	-	-	-	-	3 415	-	-	3 415
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	-	-	-	824	-	6 323	-	163	7 309
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	3 647	12 591	179	6 581	8 428	-	17 432	-	48 857
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	190 939	57 128	301	-	6 516	-	172	2 808	257 864
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	-	-	-	834	-	2 587	2 544	-	5 965
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	3 242	260	1 439	12 711	-	-	1 712	-	19 364
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	2 112	1 118	3 800	9 609	-	713	11 144	-	28 496
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	2 170	1 495	1 619	26 966	-	1 056	557	-	33 862
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	-	38	9 193	7 199	-	3 104	11 601	-	31 135
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	-	-	-	297	11 531	-	-	-	11 828
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	-	-	-	-	-	-	-	43 358	43 358
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables	-	-	-	-	-	-	-	148 182	148 182
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces.	-	-	-	-	-	-	-	44 163	44 163
TOTAL	207 412	75 128	33 383	68 167	35 042	25 684	45 161	252 790	742 767

Tableau 5. Budget par rapport aux dépenses par secteur en 2022-2023
(en milliers de francs suisses)

Secteur	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget final 2022-2023 après virements	Dépenses 2022/23 ¹	Utilisation du budget ²
Brevets et technologie	230 374	226 630	207 412	92%
Marques et dessins et modèles	80 430	78 101	75 128	96%
Droit d'auteur et industries de la création	31 735	35 628	33 383	94%
Développement régional et national	69 145	73 931	68 167	92%
Infrastructure et plateformes	37 682	37 918	35 042	92%
Enjeux et partenariats mondiaux	25 480	26 845	25 684	96%
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	43 975	45 852	45 161	98%
Administration, finances et gestion	263 023	267 173	252 790	95%
Non affecté	11 946	1 713	-	-
TOTAL	793 792	793 792	742 767	94%

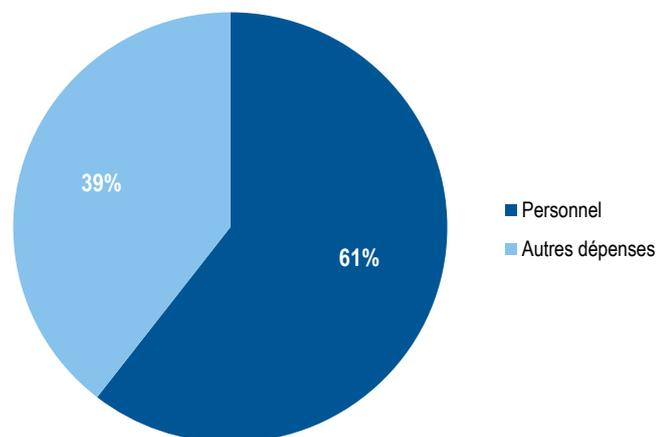
¹ Les dépenses pour l'exercice biennal 2022-2023 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses pour l'exercice biennal 2022-2023 avec le budget final pour l'exercice biennal 2022-2023 après virements.

Note : dans l'ensemble du document, le budget final pour l'exercice biennal 2022-2023 après virements tient compte des virements effectués au cours de l'exercice biennal conformément à l'article 3.4 du Règlement financier.

Les dépenses globales se sont élevées à 742,8 millions de francs suisses durant l'exercice biennal 2022-2023 sur une base budgétaire, soit 51 millions de francs suisses, ou 6,4%, de moins que le budget approuvé pour l'exercice biennal 2022-2023.

Figure II. Part des dépenses de personnel et autres dépenses en 2022-2023



Ressources en personnel

Le montant total des dépenses de personnel s'est élevé à 449,4 millions de francs suisses sur une base budgétaire, soit 27,1 millions de francs suisses ou 5,7% de moins que le budget approuvé pour l'exercice biennal 2022-2023.

La baisse des dépenses de personnel s'explique principalement par : i) des économies sur les postes vacants et sur les postes temporaires s'élevant à quelque 31,7 millions de francs suisses; ii) les modalités de travail à temps partiel (en moyenne 7% des fonctionnaires) donnant lieu à quelque 5,8 millions de francs suisses d'économies; iii) une baisse du

montant des contributions à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies s'élevant à 2,7 millions de francs suisses en raison du renforcement du franc suisse par rapport au dollar É.-U.; iv) le report de voyages au titre du congé dans les foyers (post-pandémie); v) des dépenses inférieures aux prévisions pour le programme de récompenses et de reconnaissance; et vi) la réduction des heures supplémentaires.

Ces économies ont été partiellement compensées par l'imputation d'une provision supplémentaire de 2% au titre de l'assurance maladie après la cessation de service (7,7 millions de francs suisses), les modifications du barème des traitements (fonctionnaires de la catégorie des services généraux) et l'augmentation des primes d'assurance maladie, d'un montant de 6,6 millions de francs suisses.

L'augmentation des dépenses de personnel durant l'exercice biennal 2022-2023 par rapport à 2020-2021 s'explique principalement par les modifications du barème des traitements (fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et de la catégorie des services généraux) et de la rémunération considérée aux fins de la pension, ainsi que par l'augmentation des coûts des primes d'assurance maladie.

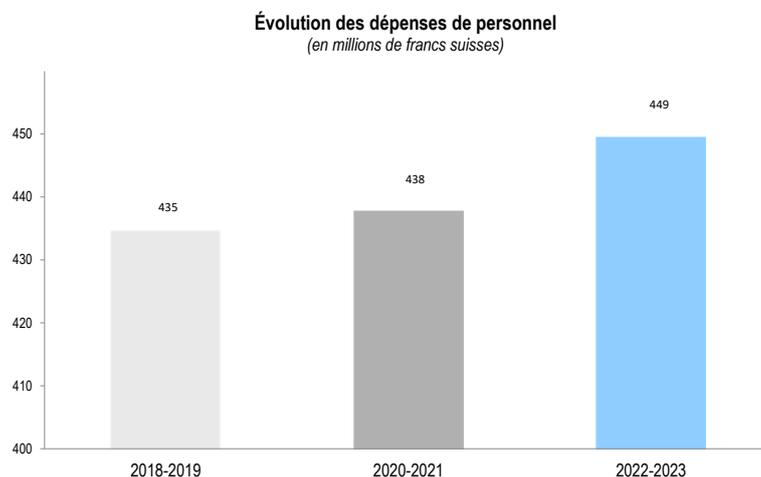


Tableau 6. Budget par rapport aux dépenses par objet de dépense 2022-2023
(en milliers de francs suisses)

	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget final 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023 ¹	Utilisation du budget ²
A. Ressources en personnel				
Postes	451 089	431 306	428 758	95%
Fonctionnaires titulaires d'un engagement temporaire	14 897	27 279	19 025	128%
Autres dépenses de personnel	3 152	3 152	1 644	52%
Sous-total, A hors non affecté	469 138	461 738	449 428	96%
Non affecté (personnel)	7 346	1 551	-	-
Total, A	476 484	463 288	449 428	94%
B. Autres ressources				
Stages et bourses de l'OMPI				
Stages	1 543	1 309	1 021	66%
Bourses de l'OMPI	13 464	16 816	15 562	116%
<i>Sous-total</i>	<i>15 006</i>	<i>18 125</i>	<i>16 583</i>	<i>111%</i>
Voyages, formations et subventions				
Missions de fonctionnaires	10 617	8 086	6 208	58%
Voyages de tiers	12 730	11 919	11 301	89%
Formations et demandes de paiement des frais de voyage y relatifs	2 907	2 229	1 650	57%
<i>Sous-total</i>	<i>26 254</i>	<i>22 234</i>	<i>19 158</i>	<i>73%</i>
Services contractuels				
Conférences	8 381	8 741	7 903	94%
Publications	461	141	6	1%
Services contractuels de personnes	38 241	38 294	34 787	91%
Autres services contractuels	165 280	180 984	154 619	94%
<i>Sous-total</i>	<i>212 364</i>	<i>228 160</i>	<i>197 315</i>	<i>93%</i>
Charges financières	2 480	453	530	21%

<i>Sous-total</i>	2 480	453	530	21%
Frais de fonctionnement				
Locaux et entretien	45 671	49 691	47 789	105%
Communication	3 003	2 094	1 618	54%
Frais de représentation et autres frais de fonctionnement	1 680	1 683	1 640	98%
Services communs du système des Nations Unies	1 689	1 773	1 564	93%
<i>Sous-total</i>	52 043	55 240	52 611	101%
Matériel et fournitures				
Mobilier et matériel	1 136	1 217	611	54%
Fournitures	3 424	4 913	6 531	191%
<i>Sous-total</i>	4 560	6 130	7 142	157%
Sous-total, B hors non affecté	312 707	330 341	293 340	94%
Non affecté (autres dépenses)	4 600	163	-	-
Total, B	317 307	330 504	293 340	92%
TOTAL	793 792	793 792	742 767	94%

¹ Les dépenses 2022-2023 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses 2022- 2023 avec le budget 2022-2023 approuvé.

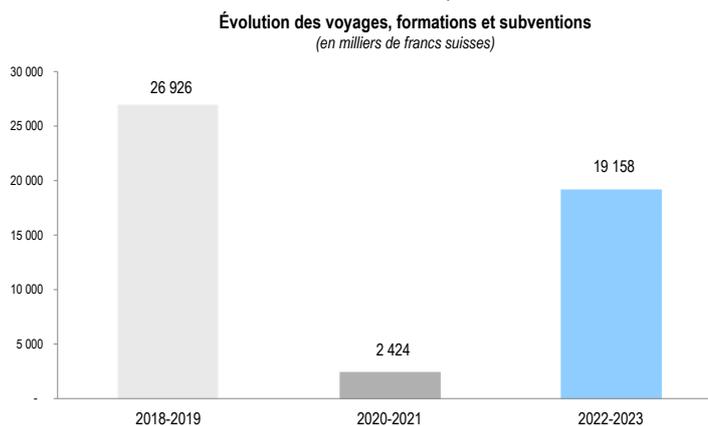
Stages et bourses de l'OMPI

Les dépenses totales pour les stages et les bourses de l'OMPI se sont élevées à 16,6 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2022-2023, soit une augmentation de 1,6 million de francs suisses (10,5%) par rapport au budget approuvé. L'Organisation a renforcé ses programmes de bourses, notamment à travers le programme des jeunes experts. Au cours de l'exercice biennal, 22 jeunes experts ont participé à une série de projets et d'initiatives, notamment le projet LAMP (Legislative Advice Methodology Project), ainsi que des activités relatives à la propriété intellectuelle et au sport, au financement au moyen des actifs incorporels, à l'analyse des données de propriété intellectuelle, à la commercialisation de la propriété intellectuelle, au transfert de technologie, à l'Indice mondial de l'innovation et aux cours d'enseignement à distance.

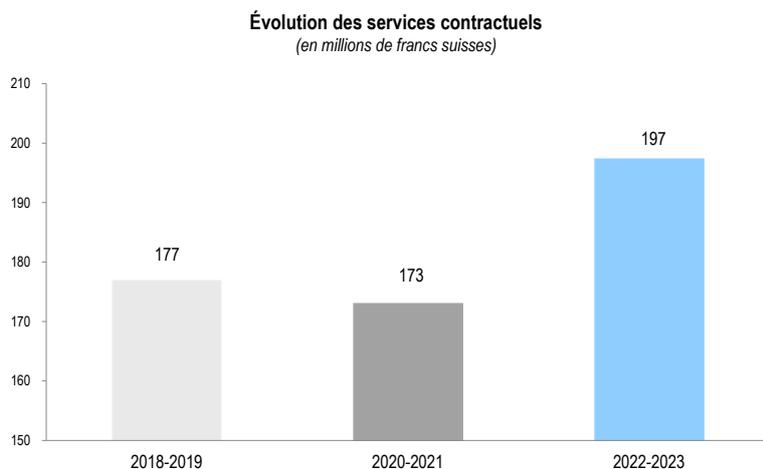
Voyages, formations et subventions

Les dépenses totales pour les voyages, les formations et les subventions se sont élevées à 19,2 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2022-2023, soit une diminution de 7,1 millions de francs suisses (27%) par rapport au budget approuvé. La baisse des dépenses au titre des voyages s'explique en partie par l'adoption de la "nouvelle normalité", avec en particulier l'utilisation généralisée d'outils de réunion virtuels ou hybrides.

Les dépenses liées aux voyages sont inférieures de 29% à celles de l'exercice biennal 2018-2019, avant la pandémie.



Services contractuels



Le total des dépenses pour les services contractuels s'est élevé à 197,3 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2022-2023, soit une diminution de 15 millions de francs suisses (7,1%) par rapport au budget approuvé.

Les dépenses inférieures aux estimations s'expliquent principalement par : i) les coûts de traduction moins élevés du PCT en raison de l'utilisation accrue des outils de traduction automatique associés à la post-édition (6,9 millions de francs suisses); et ii) la mise en œuvre plus lente que prévue de certains projets informatiques.

Cette situation a été partiellement compensée par une augmentation des dépenses consacrées à de nouvelles initiatives prioritaires, notamment la plateforme CLIP (Creators Learn Intellectual Property), la plateforme d'édition numérique (gestion des publications et édition au moyen d'un seul outil), la mise en œuvre d'une identité visuelle et d'une navigation universelles sur le site Web de l'OMPI, l'élaboration d'une stratégie de service à la clientèle à l'échelle de l'Organisation et l'élargissement du réseau des institutions de formation à la propriété intellectuelle.

L'augmentation des dépenses au titre des services contractuels en 2022-2023 par rapport à 2020-2021 s'explique principalement par les facteurs suivants : les nouvelles initiatives prioritaires énumérées ci-dessus; l'augmentation du coût des consultants dans le domaine de l'informatique, en raison de l'inflation; la création de la Section de la conception et de la mise en œuvre de solutions, qui propose un appui informatique à plus de 40 progiciels; la migration d'environ 70 serveurs qui stockent les applications de l'OMPI vers le nuage; l'expansion de l'appui audiovisuel pour les conférences et les événements; le référencement naturel (SEO)/le référencement payant (SEA); et la transformation de l'environnement de travail numérique à l'OMPI. Cette transformation inclut la mise en œuvre de Microsoft Teams, le passage à Office 365 et l'introduction d'un nouveau système de gestion des appareils mobiles.

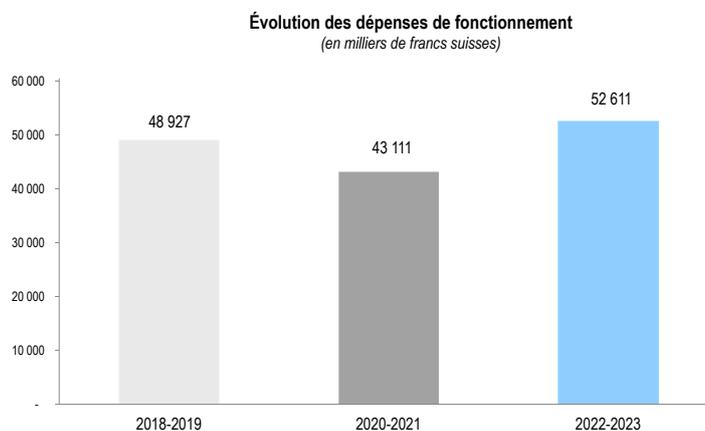
Charges financières

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées au total à 0,5 million de francs suisses pour l'exercice 2022-2023, soit 2 millions de francs suisses (78,6%), de moins que le budget approuvé. Cela tient au fait qu'une gestion efficace de la trésorerie a permis d'éviter des taux d'intérêt négatifs sur les liquidités d'exploitation, et par la remontée des taux d'intérêt sur le franc suisse, redevenus positifs au cours du dernier trimestre de 2022.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées au total à 52,6 millions de francs suisses pour l'exercice 2022-2023, soit 0,6 million de francs suisses (1,1%), de plus que le budget approuvé.

Les dépenses légèrement supérieures aux estimations sont principalement dues à une augmentation du coût de l'énergie (électricité et gaz) dans les locaux de l'OMPI. Cette augmentation a néanmoins été largement compensée par : i) une réduction du coût des services de gardiennage; ii) une diminution des coûts de téléphonie due à la renégociation du contrat avec le fournisseur de services; iii) une réduction de l'impression des publications et des documents de réunion; et iv) une diminution des frais d'affranchissement résultant de la poursuite



du passage à des notifications électroniques pour le PCT et le système de Madrid.

L'augmentation des dépenses de fonctionnement en 2022-2023 par rapport à 2020-2021 peut être attribuée à la hausse des coûts de l'énergie, aux travaux de rénovation visant à préserver les locaux de l'OMPI, à la finalisation de projets en matière de sécurité et aux licences informatiques supplémentaires à l'appui du télétravail et des événements et réunions hybrides et virtuels.

Matériel et fournitures

Le total des dépenses relatives au matériel et aux fournitures s'est élevé à 7,1 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2022-2023, soit une augmentation de 2,6 millions de francs suisses (56,6%) par rapport au budget approuvé. Les dépenses supérieures aux estimations sont principalement dues à l'achat de matériel informatique et à la mise à niveau de l'infrastructure du réseau de l'OMPI. Il a notamment été question du remplacement des commutateurs de réseau, qui a permis d'améliorer les services et la sécurité informatiques.

Informations essentielles concernant le développement pour l'exercice biennal 2022-2023

Dépenses de développement

Les dépenses de développement se sont élevées au total à 146 millions de francs suisses, soit 19,7% des dépenses totales pour l'exercice biennal 2022-2023.

Tableau 7. Dépenses de développement¹ 2022-2023

(en milliers de francs suisses)

Secteurs	Budget 2022-2023 approuvé			Dépenses 2022-2023 ²		
	Total	Projets du Plan d'action pour le développement	Total avec les projets du Plan d'action pour le développement	Total	Projets du Plan d'action pour le développement	Total avec les projets du Plan d'action pour le développement
Brevets et technologie	9 473	-	9 473	9 167	-	9 167
Marques et dessins et modèles	10 563	355	10 918	9 807	238	10 046
Droit d'auteur et industries de la création	19 214	1 195	20 409	19 957	782	20 739
Développement régional et national	65 171	365	65 536	61 155	434	61 589
Infrastructure et plateformes	14 451	-	14 451	13 441	-	13 441
Enjeux et partenariats mondiaux	13 461	-	13 461	12 485	-	12 485
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	15 106	489	15 596	18 169	309	18 479
Administration, finances et gestion	469	-	469	31	-	31
TOTAL	147 909	2 404	150 312	144 212	1 764	145 976
Dépenses de développement en pourcentage du budget total			18,9%			19,7%
Fonds fiduciaires	34 847 ³			17 450		

¹ Les dépenses de développement sont définies dans le document A/55/4.

² Les dépenses 2022-2023 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

³ Estimation du montant disponible pour le programme pendant l'exercice biennal 2022-2023.

Plan d'action pour le développement

Les recommandations et principes énoncés dans le Plan d'action de l'OMPI pour le développement ont continué d'être intégrés dans tous les secteurs et piliers stratégiques de l'OMPI au cours de l'exercice biennal 2022-2023.

Les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités de l'OMPI ont été guidées par les recommandations du groupe A du Plan d'action pour le développement. Axées sur l'impact et le développement, ces initiatives ont notamment porté sur la formation à la propriété intellectuelle, la sensibilisation et la diffusion, la promotion des échanges sur les politiques, l'élaboration de stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle et la création d'institutions de formation en matière de propriété intellectuelle en autosuffisance. Elles ont été proposées dans différentes langues et sous différents formats, ont couvert un large éventail de questions de propriété intellectuelle et ont permis de faire connaître les travaux de l'Organisation au plus grand nombre, en particulier aux petites et moyennes entreprises (PME), aux femmes, aux jeunes et aux populations autochtones. De même, les activités d'établissement de normes de l'Organisation ont été guidées par les principes énoncés dans les recommandations du groupe B, à savoir le principe de neutralité, le caractère inclusif et la nature des activités menées à l'initiative des membres, ainsi que la prise en compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement et des travaux du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), l'OMPI et ses États membres ont échangé des données d'expérience et examiné les perspectives concernant les trois thèmes ci-après, liés à la propriété intellectuelle et au développement : "Lutter contre le changement climatique : la propriété intellectuelle contribue à plafonner les émissions de carbone et à atteindre la neutralité carbone", "La propriété intellectuelle et les jeunes : investir dans l'avenir", "Les femmes et la propriété intellectuelle", "Commercialisation de la propriété intellectuelle et transfert de technologie" et "Propriété intellectuelle et innovation" : stratégies en matière de marques et de dessins et modèles pour les entrepreneurs". Ces discussions ont débouché sur des actions concrètes comme, par exemple, une série de séances d'échange d'informations sur le thème

“Réduire les disparités hommes-femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle”, qui, à l’aide d’exemples pratiques provenant de diverses régions, ont montré comment la propriété intellectuelle pouvait stimuler la participation et la contribution des femmes à l’écosystème de la propriété intellectuelle.

La troisième Conférence internationale sur la propriété intellectuelle et le développement, sur le thème “[La propriété intellectuelle et l’innovation au service d’une agriculture durable](#)”, s’est tenue sous une forme hybride le 24 avril 2023. Cette conférence a réuni plus de 600 intervenants d’organisations intergouvernementales, d’ONG, du monde universitaire et du secteur privé, qui ont pu échanger des idées sur l’importance de la propriété intellectuelle, de l’innovation et de la technologie pour une agriculture durable, ainsi que sur la nécessité de sensibiliser les agriculteurs et les autres parties prenantes de la chaîne de valeur agricole et de renforcer leurs capacités en ce qui concerne les outils de propriété intellectuelle en faveur du développement technologique. Elle a souligné le rôle joué par la propriété intellectuelle pour stimuler l’innovation dans l’agriculture afin de relever les défis mondiaux.

Tableau 8. Projets du Plan d’action pour le développement en 2022-2023
(en milliers de francs suisses)

Projets	Secteurs	Statut	Budget du projet	Dépenses ¹			Utilisation du budget
				Dépenses jusqu’à fin 2021	Dépenses 2022-2023	Total des dépenses	
Renforcement de l’utilisation de la propriété intellectuelle pour les applications mobiles dans le secteur des logiciels – Phase II	RND	en cours	150	-	75	75	50%
Promotion de l’utilisation de la propriété intellectuelle dans les industries de la création des pays en développement à l’ère du numérique	CCI	en cours	795	-	468	468	59%
Projet Propriété intellectuelle et le tourisme gastronomique au Pérou et dans d’autres pays en développement : Promouvoir le développement du tourisme gastronomique au moyen de la propriété intellectuelle – phase I	BD	achevé	541	47	238	285	53%
Projet Droit d’auteur et la distribution de contenu dans l’environnement numérique – phase I	CCI	achevé	556	148	169	317	57%
Donner les moyens aux petites entreprises de se développer grâce à la propriété intellectuelle : élaborer des stratégies en faveur des indications géographiques ou des marques collectives après l’enregistrement	RND	en cours	592	-	109	109	18%
Réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles au moyen de l’innovation et de la propriété intellectuelle	RND	en cours	523	-	-	-	-
Enregistrement des marques collectives des entreprises locales en tant qu’axe transversal du développement économique	RND	en cours	450	48	200	248	55%
Recensement et utilisation des inventions relevant du domaine public	IE	achevé	80	-	79	79	98%
Instruments permettant d’élaborer des propositions de projet réussies du Plan d’action pour le développement	RND	achevé	210	102	50	152	72%
Renforcer le rôle des femmes dans l’innovation et l’entrepreneuriat : encourager les femmes des pays en développement à utiliser le système de la propriété intellectuelle	IE	achevé	415	177	105	282	68%
Développement de la filière musicale et des nouveaux modèles économiques de la musique au Burkina Faso et dans tous les autres pays de la zone de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	CCI	en cours	568	8	145	154	27%
Systématisation des données statistiques et conception et mise en œuvre d’une méthode pour l’élaboration d’évaluations d’incidence sur l’utilisation du système de la propriété intellectuelle	IE	en cours	499	-	126	126	25%
TOTAL			5 380	531	1 764	2 294	43%

¹ Les dépenses concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

À la fin de l’exercice 2022-2023, un total cumulé de 55 projets du Plan d’action pour le développement avaient été mis en œuvre, ou étaient en phase de mise en œuvre. Parmi les activités intégrées émanant des projets du Plan d’action pour le développement figurent la nouvelle méthodologie des projets du Plan d’action pour le développement, la propriété intellectuelle et le tourisme, les instituts de formation en matière de propriété intellectuelle, l’élaboration de stratégies nationales de propriété intellectuelle, les CATI, une série d’études de développement socioéconomique, ainsi

que la mise en place de la base de données sur les [éléments de flexibilité du système de la propriété intellectuelle](#). Ces projets ont continué à s'inscrire dans le cadre des travaux et activités ordinaires de l'Organisation.

L'approche par projet de la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement de l'OMPI a continué à produire des résultats tangibles. Des points saillants des projets du plan d'action en cours de mise en œuvre en 2022-2023 sont présentés ci-après :

Projet relatif au renforcement de l'utilisation de la propriété intellectuelle pour les applications mobiles dans le secteur des logiciels – Phase II

(Recommandations n°s 4, 11, 23, 24 et 27 du Plan d'action pour le développement) :

Après l'achèvement de la Phase I en décembre 2021, la mise en œuvre de la Phase II a débuté en janvier 2023. Nombre de résultats attendus du projet, tels que la mise au point d'outils pour l'utilisation des [applications mobiles](#) dans les domaines de la musique, de l'édition et des jeux vidéo, ainsi que du matériel de formation sur la propriété intellectuelle pour les applications mobiles, ont été obtenus. Le projet a été prolongé jusqu'en juin 2024 et est en bonne voie.

Projet relatif à la promotion de l'utilisation de la propriété intellectuelle dans les industries de la création des pays en développement à l'ère du numérique

(Recommandations n°s 1, 4, 10, 12, 19, 24 et 27 du Plan d'action pour le développement) :

La mise en œuvre du projet a commencé en avril 2022. Une [étude exploratoire](#) a été établie et présentée à la trentième session du CDIP en avril 2023. Les outils de renforcement des capacités ainsi qu'un [guide](#) sur la manière d'organiser des campagnes de sensibilisation avaient été élaborés avant la fin de 2023. Ils peuvent être consultés sur la [page Web](#) consacrée du site Internet de l'OMPI.

Projet relatif à la propriété intellectuelle et au tourisme gastronomique au Pérou et dans d'autres pays en développement :

Promouvoir le développement du tourisme gastronomique au moyen de la propriété intellectuelle – phases I et II (Recommandations n°s 1, 10, 12 et 40 du Plan d'action pour le développement)

Les rapports [d'achèvement](#) et [d'évaluation](#) de la phase I ont été présentés à la trentième session du CDIP en avril 2023. Le comité a également approuvé une deuxième phase pour le projet, qui devrait commencer au début de 2024.



Propriété intellectuelle, tourisme et gastronomie : Cameroun

Du littoral aux collines verdoyantes de la capitale, Yaoundé, la géographie diversifiée du Cameroun a toujours influencé sa cuisine, très appréciée. C'est pourquoi l'OMPI, en collaboration avec les autorités camerounaises, a examiné en quoi l'utilisation des outils de propriété intellectuelle pouvait favoriser le développement du secteur du tourisme gastronomique du pays – où les recettes et les pratiques sont transmises de génération en génération, tout en se renouvelant et en innovant au fil du temps. Le ndole, l'achu et d'autres plats sont déjà bien connus dans toutes les régions du Cameroun et le renforcement de leur notoriété pourrait attirer davantage de visiteurs à la recherche d'expériences culinaires camerounaises..

Projet pilote sur le droit d'auteur et la distribution de contenu dans l'environnement numérique – phases I et II

(Recommandations n°s 1, 3, 4, 10, 11, 16, 25 et 35 du Plan d'action pour le développement) :

Les rapports [d'achèvement](#) et [d'évaluation](#) de la phase I ont été présentés à la trente et unième session du CDIP en novembre 2023. Le comité a également approuvé une [phase II](#) pour le projet, qui devrait commencer au début de 2024.

Projet intitulé "Donner les moyens aux petites entreprises de se développer grâce à la propriété intellectuelle : élaborer des stratégies en faveur des indications géographiques ou des marques collectives après l'enregistrement"

(Recommandations n°s 1, 4, 10 et 11 du Plan d'action pour le développement)

La mise en œuvre effective du projet a commencé en janvier 2023. Les coordonnateurs nationaux et les membres des comités de pilotage nationaux ont été confirmés et les programmes de projet au niveau des pays ont été achevés et approuvés. Les études nationales sur les enjeux de la période postérieure à l'enregistrement étaient en cours à la fin de 2023.

Projet Réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles au moyen de l'innovation et de la propriété intellectuelle

(Recommandations n°s 1, 10, 19, 30 et 45 du Plan d'action pour le développement)

La mise en œuvre du projet commencera au début du mois d'avril 2024. Le Cameroun, la Gambie, l'Iran (République islamique d') et la Tunisie ont été confirmés en tant que pays bénéficiaires. Une réunion préparatoire s'est tenue en décembre 2023 avec les bénéficiaires sélectionnés pour examiner la mise en œuvre du projet et définir des coordonnateurs nationaux.

Projet relatif à l'enregistrement des marques collectives des entreprises locales en tant qu'axe transversal du développement économique

(Recommandations n°s 1, 4 et 10 du Plan d'action pour le développement) :

Une marque collective pour une association sélectionnée dans chacun des quatre pays bénéficiaires (Brésil, Bolivie (État plurinational de), Philippines et Tunisie) a été créée et enregistrée auprès de l'Office national de propriété intellectuelle concerné. En juin 2022, les Philippines étaient le premier pays à lancer la marque collective "[Bikol Pili](#)". Au cours de l'année 2023, la marque collective "[Flona Tefé](#)" a été lancée au Brésil et la marque collective "[Sandida](#)" en Tunisie. En juillet 2023, la marque collective "Miel del Chaco Chuquisaqueno" a été enregistrée avec succès auprès du Service national de la propriété intellectuelle (SENAPI) de Bolivie et sera lancée en février 2024. Des supports de sensibilisation, comprenant un guide pratique, une brochure promotionnelle et une courte vidéo, ont été élaborés dans la principale langue des pays bénéficiaires. La [page Web](#) de l'OMPI consacrée à ce projet, complétée du [Catalogue des projets du Plan d'action pour le développement et des résultats](#), contiennent l'ensemble des supports élaborés dans le cadre du projet.

Marques collectives – Rassembler les petits exploitants agricoles au Brésil pour stimuler les bénéfices

Dans la région amazonienne du Brésil, les petits exploitants agricoles se sont unis pour commercialiser leurs produits et accroître leurs revenus. En mars 2023, la nouvelle [marque collective Flona Tefé](#) a été lancée officiellement à Manaus, au Brésil. Au titre du projet du Plan d'action pour le développement concernant les marques collectives au Brésil, des centaines de producteurs de communautés locales de la région amazonienne, représentant *Associação dos Produtores Agroextrativistas da Floresta Nacional de Tefé e Entorno* (Association APAFE), peuvent désormais utiliser la marque enregistrée pour ajouter de la valeur à leurs principaux produits, à savoir : la farine de manioc, le miel et les huiles, pour se démarquer sur un marché saturé. Des projets similaires sont également mis en œuvre en Bolivie (État plurinational de), aux Philippines et en Tunisie pour faciliter l'utilisation des marques collectives par les communautés locales.



Projet relatif au recensement et à l'utilisation des inventions relevant du domaine public
(Recommandations n°s 16 et 20 du Plan d'action pour le développement)

Les supports du manuel et le programme de formation visant à soutenir la formation pratique sur le manuel ont été élaborés et ont fait l'objet d'une évaluation collégiale. Un programme de formation pilote en ligne de sept semaines s'est déroulé de septembre à novembre 2023 pour le personnel du réseau de CATI en Malaisie et aux Philippines, favorisant la coopération dans la région de l'ASEAN. Le projet a été achevé à la fin de 2023.

Projet relatif à des instruments permettant d'élaborer des propositions de projet réussies du Plan d'action pour le développement
(Recommandations n°s 1 et 5 du Plan d'action pour le développement)

Le projet a été achevé en 2022. Ce projet visait à mettre à disposition des instruments qui faciliteraient l'élaboration et la mise en œuvre de projets relevant du Plan d'action pour le développement, et de contribuer à faire mieux comprendre le rôle des parties prenantes dans le cycle de vie du projet. Les résultats du projet étaient les suivants : i) un [Guide](#) pour l'établissement, la mise en œuvre et l'évaluation des projets du Plan d'action pour le développement; ii) un [catalogue en ligne consultable sur tous les projets et résultats du Plan d'action pour le développement](#); iii) un cours d'apprentissage à distance sur la gestion des projets du Plan d'action pour le développement, auquel quelque 140 personnes ont participé au cours de l'exercice biennal 2022-2023; et iv) des vidéos et infographies informatives³. À sa vingt-neuvième session, le comité a examiné les rapports [d'achèvement](#) et [d'évaluation](#) et a décidé d'intégrer les produits dans les travaux ordinaires de l'OMPI, de les tenir à jour et d'offrir des formations personnalisées sur l'élaboration et la mise en œuvre des projets aux États membres et aux autres parties prenantes concernées.

Projet relatif au renforcement du rôle des femmes dans l'innovation et l'entrepreneuriat, en encourageant les femmes des pays en développement à utiliser le système de la propriété intellectuelle
(Recommandations n°s 1, 10, 12, 19 et 31 du Plan d'action pour le développement)

Les rapports [d'achèvement](#) et [d'évaluation](#) ont été examinés à la trentième session du CDIP en avril 2023. Les résultats du projet figurent dans le [Catalogue des projets et résultats du Plan d'action pour le développement](#).

³ Tous les produits ont été présentés au CDIP au cours de plusieurs sessions et ont été mis à disposition à l'adresse dacatalogue.wipo.int/projects/DA_01_05_01.

Projet relatif au développement de la filière musicale et des nouveaux modèles économiques de la musique au Burkina Faso et dans certains pays de la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)
(Recommandations n^{os} 1, 4, 10, 11 et 23 du Plan d'action pour le développement)

Une étude exploratoire et la "Stratégie de mise en œuvre : Liste des activités prioritaires" ont été élaborées durant la première réunion de coordination annuelle tenue à Abidjan en novembre 2022. Un atelier technique sur la concession de licences a été organisé en juin 2023, suivi d'une réunion annuelle de deux jours pour les organisations de gestion collective. À sa trente et unième session, le CDIP a décidé de modifier l'intitulé du projet, le nouvel intitulé étant "Développement de la filière musicale et des nouveaux modèles économiques de la musique au Burkina Faso et dans tous les autres pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)" et de prolonger le projet de 12 mois, sans incidence budgétaire.

Projet relatif à la systématisation des données statistiques et à la conception et à la mise en œuvre d'une méthode pour l'élaboration d'évaluations d'incidence sur l'utilisation du système de la propriété intellectuelle
(Recommandations n^{os} 1, 4, 10, 35 et 37 du Plan d'action pour le développement)

Des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne la principale méthode pour l'élaboration d'évaluations d'incidence sur l'utilisation du système de la propriété intellectuelle. Le premier test complet a été réalisé sur des données d'El Salvador.

Réponse de l'OMPI à la COVID-19

Tout au long de l'exercice biennal 2022-2023, l'ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19 a été motivé par les demandes des États membres et guidé par l'évolution des besoins et des priorités des pays en cette période difficile.

L'OMPI est restée déterminée à travailler avec les communautés, les parties prenantes et les partenaires aux niveaux national et local, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés, en apportant un soutien souple et opportun pour garantir l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle en tant que catalyseur d'une reprise économique durable. La priorité a été donnée aux projets qui ont un impact sur la vie et les moyens de subsistance des personnes les plus vulnérables et de celles qui sont généralement mal desservies par le système de propriété intellectuelle, telles que les petites et moyennes entreprises (PME), les femmes, les jeunes, les communautés locales et les populations autochtones.

La mise en œuvre de cet ensemble de mesures a été coordonnée à travers tous les secteurs de l'OMPI, ainsi que les piliers stratégiques, sous la direction du coordonnateur chargé des questions relatives à la COVID-19 de l'OMPI et de l'équipe d'experts chargée des questions relatives à la COVID-19.

Au total, plus de 50 États membres (<https://welc.wipo.int/covidresponse/>) de toutes les régions de l'OMPI ont bénéficié de projets dans le cadre de l'ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19. On trouvera ci-après un résumé des principaux points à retenir concernant les années 2022 et 2023 :

Total des dépenses 2022-2023 :
Personnel de l'OMPI +
2 867 383 francs suisses
Utilisation du budget
95%

Résultat escompté 1.1 : Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout

- Séances d'information à l'intention des États membres et des offices de propriété intellectuelle, afin de leur expliquer comment obtenir et demander une aide dans le cadre de l'ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19.
- Mises à jour régulières de la page Web consacrée à l'ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19, avec des exemples de réussite présentant des nouvelles sur des projets en cours ou achevés et des ressources récemment publiées.
- Séances d'information, ateliers et réunions d'information visant à mieux faire comprendre comment la propriété intellectuelle peut contribuer à une réponse équitable et efficace à la pandémie, y compris des webinaires nationaux et sous-régionaux sur la propriété intellectuelle et la santé publique et les ateliers trilatéraux OMC-OMPI-OMS sur i) l'innovation et l'accès en matière de technologies relatives à la COVID-19 – Licences de propriété intellectuelle, transfert de technologie et partage du savoir-faire et des informations sur les essais cliniques; ii) l'accès et l'utilisation des ressources d'information pour la réponse à la pandémie; et iii) l'innovation et l'accès au diagnostic de la COVID-19 et au-delà; et iv) le transfert de technologie du point de vue des praticiens.
- Ateliers trilatéraux régionaux sur le commerce et la santé publique avec des sessions pratiques sur la façon dont la propriété intellectuelle peut soutenir l'accès aux technologies de la santé, par exemple à l'intention des membres et observateurs et observateurs des pays arabes et du Moyen-Orient, organisés au Centre d'études économiques et financières FMI-Moyen-Orient (CEF).

Dépenses 2022-2023 :
Personnel de l'OMPI

Résultat escompté 2.2 : L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité

L'OMPI a cherché à réunir la communauté mondiale de la propriété intellectuelle en vue de renforcer la compréhension des questions de propriété intellectuelle, de mieux faire connaître les services de l'OMPI et de garantir un système de propriété intellectuelle équilibré, efficace et ouvert, pour assurer une reprise économique durable pour tous. À cette fin, l'Organisation a notamment :

Dépenses 2022-2023 :
Personnel de l'OMPI +
79 921 francs suisses

- fourni des conseils en matière de législation et de politique générale, concernant notamment l'utilisation des éléments de flexibilité prévus par l'Accord sur les ADPIC, les brevets et les secrets d'affaires, aux États membres et à d'autres entités, telles que les organisations intergouvernementales régionales;
- mis l'accent, dans le Rapport 2022 sur la propriété intellectuelle dans le monde, sur les défis qui se posent pour prendre des décisions clés en matière d'innovation, y compris pour la gestion de la COVID-19;
- publié un [document de travail sur l'interaction entre les brevets et les secrets d'affaires dans les technologies médicales](#) (2023);
- apporté son soutien au Comité permanent du droit des brevets (SCP), notamment dans ses délibérations sur les questions relatives à COVID-19, au titre des points de l'ordre du jour convenus par les États membres;
- apporté son soutien au Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR), notamment dans ses délibérations et l'étude sur [l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'écosystème du droit d'auteur](#) (2022);
- lancé de nouvelles publications pour renforcer la capacité d'intervention des États membres en cas de pandémie, notamment le nouveau livre électronique sur la [résilience et l'ingéniosité : solutions mondiales innovantes face à la pandémie de COVID-19](#) en collaboration avec le Centre for European Policy Research, l'Office européen des brevets et l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (2022) et le document de recherche économique (n° 73) sur le thème [COVID-19, entreprises innovantes et résilience](#) (2023);
- étoffé la Base de données mondiale sur les marques de l'OMPI en 2022 afin d'inclure 30 dénominations communes internationales (DCI) pour les substances pharmaceutiques couvrant des vaccins et des agents thérapeutiques ciblant spécifiquement la COVID-19. Dix-sept dénominations communes internationales proposées ont été publiées en tant qu'éditions spéciales en 2023.

Résultat escompté 2.4 : Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle

- Coopération renforcée avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans les domaines de politique générale se situant au carrefour de la santé, du commerce et de la propriété intellectuelle, notamment la nouvelle [passerelle d'assistance technique trilatérale](#) qui vise à créer un point de contact unique pour les États membres qui souhaitent demander une assistance technique, et organisation des symposiums trilatéraux OMC-OMPI-OMS sur "[La pandémie de COVID-19 : Réaction, préparation et résilience](#)" et "[Faire face à l'avenir : la santé humaine et le changement climatique](#)".
- Favoriser une approche multidisciplinaire et intégrée des défis posés par la pandémie en renforçant la coopération trilatérale de l'OMPI avec l'OMS et l'OMC et en publiant de nouvelles ressources, notamment la deuxième mise à jour de l'extrait intitulé "[Une approche intégrée englobant santé, commerce et propriété intellectuelle pour répondre à la pandémie de COVID-19](#)" (2023).
- Engagement continu de l'OMPI au sein du Conseil d'exécutif du Medicines Patent Pool (MPP) pour soutenir la réponse de la communauté mondiale à la COVID-19 et à d'autres défis mondiaux urgents en matière de santé.
- Fourniture d'informations sur les brevets au Groupement d'accès aux technologies de l'OMS concernant les dispositifs médicaux et les diagnostics relatifs à la COVID-19 identifiés dans le [compendium de l'OMS des technologies de santé innovantes pour les environnements à faibles ressources 2021](#).

Dépenses 2022-2023 :
Personnel de l'OMPI

Résultat escompté 3.1 : Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

- Mise en œuvre d'assouplissements en matière de délais dans le cadre des systèmes de Madrid, de La Haye et de Lisbonne, afin d'offrir un certain soulagement aux utilisateurs, en particulier les PME qui peuvent être confrontées à des difficultés opérationnelles pendant la pandémie.
- Développement et promotion de nouveaux services du Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI pour faciliter la négociation des contrats et la gestion des litiges dans les collaborations à long terme dans le domaine des sciences de la vie. À la fin de 2023, des clauses de médiation ou d'arbitrage de l'OMPI avaient été incluses dans plus de 75 contrats de licence conclus par le MPP avec des licences dans quelque 25 ressorts juridiques, y compris

Dépenses 2022-2023 :
Personnel de l'OMPI +
146 207 francs suisses

des contrats relatifs à des traitements de la COVID-19.

- Publication des [Modes de règlement extrajudiciaire des litiges proposés par l'OMPI dans le domaine des sciences de la vie](#) dans les six langues de l'ONU et organisation d'une série de manifestations en ligne ou en présentiel visant à faire connaître les services de règlement extrajudiciaire des litiges de l'OMPI dans le domaine des sciences de la vie (p. ex. en coopération avec l'Université Queen Mary de Londres (2022), le réseau NETVAL (réseau de valorisation de la recherche) (2023), la Swiss Biotech Organization (2023), la Southern African Research and Innovation Management Association (SARIMA) (2023) et l'International Council of Biotechnology Associations (ICBA) (2023)).

Résultat escompté 3.3 : Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux

- Faciliter les mesures prises pour augmenter la production de vaccins contre la COVID-19, en travaillant en étroite collaboration avec les États membres et en tirant parti des atouts et des relations de l'OMPI.
- Favoriser l'accès du public aux services, à l'information et aux données, et faciliter les enseignements tirés de la pandémie, moyennant de nouveaux rapports et ateliers ouverts, y compris sur les "[Facteurs déterminants dans le succès de la mise au point du vaccin contre la COVID-19](#)" (2022) et "[Propriété intellectuelle et transfert de technologie pour les vaccins contre la COVID-19 : Évaluation du dossier](#)" (2023).
- Séminaires et ateliers de formation sur la propriété intellectuelle et la santé publique pour certains États membres et certaines régions, y compris un atelier en ligne sur la propriété intellectuelle des vaccins, des produits pharmaceutiques et des composés thérapeutiques en cas d'épidémie mondiale, destiné aux États arabes du Golfe (2022).

Dépenses 2022-2023 :

Personnel de l'OMPI +
400 769 francs suisses

Résultat escompté 4.1 : Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement

- Lancement de projets visant à soutenir la mise en œuvre et le fonctionnement d'un écosystème propice aux indications géographiques en Afrique, dans la région Asie et Pacifique, dans les pays en transition et dans les pays développés, ainsi que dans la région Amérique latine et Caraïbes, notamment pour aider les producteurs et les associations locales à protéger et à utiliser efficacement les indications géographiques pour renforcer leurs capacités, améliorer l'accès aux marchés et renforcer la résilience, afin de favoriser la reprise économique après la pandémie.

Dépenses 2022-2023 :

Personnel de l'OMPI +
213 787 francs suisses

Résultat escompté 4.3 : Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres

L'Académie de l'OMPI a apporté son soutien aux États membres en proposant des activités de renforcement des capacités et des formations en matière de propriété intellectuelle.

- Un soutien a été apporté à plus de 260 bénéficiaires issus de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) en Colombie, au Costa Rica, à El Salvador, au Pérou, en République dominicaine et au Royaume d'Arabie saoudite, et de nouveaux projets sur mesure ont été mis en œuvre pour les MPME en Égypte et en Iran (République islamique d'), en collaboration avec les établissements de formation à la propriété intellectuelle. Les projets de formation ont aidé avec succès les entrepreneurs à identifier et à protéger leurs actifs de propriété intellectuelle, à élaborer des stratégies de propriété intellectuelle et ont inclus des éléments de mentorat pour les entreprises individuelles. Au Costa Rica, l'accent a été mis sur les MPME de la côte atlantique, pour aider à faire connaître les compétences en matière de propriété intellectuelle parmi les entrepreneurs des régions situées au-delà de la capitale, en plus d'une formation pour les entrepreneuses.

Dépenses 2022-2023 :

Personnel de l'OMPI
286 417 francs suisses⁴
+
417 859 francs suisses

⁴ Personnel temporaire engagé spécifiquement dans le cadre de l'ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19.

Ada Yorlery Thorpe Thomas a lancé son commerce alimentaire en 2020 au moment où la pandémie de COVID-19 a frappé le Costa Rica. Durant les confinements, Ada a livré à pied ses pâtisseries artisanales et ses plats caribéens – notamment du pain artisanal et des confitures à base de fruits locaux – aux clients qui hésitaient à lui ouvrir la porte. Aujourd'hui, alors que la pandémie recule et grâce au soutien reçu moyennant le projet de renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle à l'intention des entrepreneurs de la région atlantique du Costa Rica, mis en œuvre par l'Académie



de l'OMPI et l'Académie de la propriété de la propriété intellectuelle du Costa Rica dans le cadre de l'ensemble de mesures prises par l'OMPI en réponse à la COVID-19, Ada développe sa nouvelle marque "Aziza's Repostería y Comida Caribeña" et espère devenir propriétaire d'un café gastronomique où elle pourra vendre ses produits de boulangerie et ses plats afro-caribéens.
https://www.wipo.int/academy/fr/news/2023/news_0017.html

- Les projets sectoriels visant à soutenir la reprise économique se sont concentrés sur les MPME dans les secteurs clés du pays, notamment la technologie, le tourisme, la gastronomie, l'agro-industrie, l'art et l'artisanat, ainsi que la fabrication de produits médicaux. Par exemple, un nouveau projet de renforcement des capacités pour le secteur technologique du Royaume d'Arabie saoudite a été lancé en collaboration avec l'établissement de formation à la propriété intellectuelle national.
- Lancement du nouveau cours [PatentX](#), une collaboration entre l'OMPI et la faculté de droit de Harvard (HLS), qui examine les relations complexes qu'entretiennent la propriété intellectuelle et la santé publique, et les façons dont le droit des brevets et d'autres cadres juridiques pourraient être interprétés pour lutter contre les futures pandémies, en particulier dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition. Depuis son lancement en novembre 2022, deux éditions du cours ont permis de former avec succès plus de 1000 participants.
- Bourses et exonérations de frais d'inscription pour les participants des pays en développement, des PMA et des pays en transition, notamment en ce qui concerne le cours d'été OMPI-Afrique du Sud sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie, l'accent ayant été mis en particulier sur la propriété intellectuelle et la santé publique (2022).

Résultat escompté 4.4 : Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle

- Élaboration de matériel de formation, de documents de référence et de vidéos, afin de renforcer les capacités des acteurs de l'innovation dans le domaine des sciences de la vie, notamment sur des thèmes tels que les politiques de propriété intellectuelle, les lignes directrices relatives à la recherche concernant les composés chimiques et les séquences biologiques, et les exigences en matière de divulgation des brevets, l'octroi de licences pour les ressources génétiques, la gestion de la propriété intellectuelle et les pratiques en matière de transfert de technologie. Les ressources de formation ont été testées lors de conférences régionales en face-à-face pour soutenir l'innovation intensive dans les sciences de la vie en Asie et dans le Pacifique (à [Manille, aux Philippines](#)) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (à [Mexico, au Mexique](#)) (2023).
- Formations en ligne et en présentiel organisées pour les principales parties prenantes et institutions des écosystèmes d'innovation, notamment sur la gestion de la propriété intellectuelle, la commercialisation de la propriété intellectuelle, l'accès au financement et l'analyse des brevets, à l'intention des fonctionnaires, des universités, des CATI et d'autres structures de transfert de technologie.
- Lancement des cartographies des brevets établies par l'OMPI (2022 et 2023) sur les [vaccins et produits thérapeutiques contre la COVID-19 : Informations sur l'activité connexe en matière de brevets durant la pandémie](#), et création d'un portail sur mesure dans PATENTSCOPE afin d'améliorer l'accès aux données et aux résultats. Formation sur l'utilisation efficace de l'outil PATENTSCOPE, de l'analyse des brevets et de l'examen des brevets (p. ex. en Afrique du Sud, 2023).
- Mesures de soutien pour les PME et les start-up touchées par la pandémie dans toutes les régions : i) ateliers et possibilités de formation sur les pratiques de gestion de la propriété intellectuelle, la commercialisation et la monétisation de la propriété intellectuelle à l'intention des PME des secteurs/industries spécifiques touchés par la pandémie (p. ex. au Liberia pour soutenir les PME dans les secteurs de l'emballage alimentaire, de la transformation des aliments, de la mode et du design; ii) traduction et adaptation de l'outil de diagnostic en matière de propriété intellectuelle de l'OMPI; et iii) traduction dans d'autres langues de ressources pertinentes pour le renforcement des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle, y compris les cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI.
- Projet régional sur la gestion et le financement de la propriété intellectuelle pour les pays d'Amérique centrale et la République dominicaine, visant à améliorer l'utilisation du système de propriété intellectuelle comme source de

Dépenses 2022-2023 :
Personnel de l'OMPI
307 667 francs suisses¹+
1 014 756 francs suisses

financement pour les entrepreneurs et les MPME, grâce à la création de services spécialisés de soutien à la propriété intellectuelle dans des institutions intermédiaires sélectionnées (au Costa Rica, au Guatemala, au Honduras, au Panama, en République dominicaine et au Salvador). En 2023, le projet a bénéficié à 54 membres du personnel de 24 institutions intermédiaires et à des fonctionnaires, et a inclus un programme pilote de mentorat sur la propriété intellectuelle et les stratégies de commerce électronique pour 49 MPME sélectionnées.

- Offres de formation et de mentorat sur la gestion du capital intellectuel (ICM) pour les PME qataries, en particulier les entreprises émergentes et les start-up de divers secteurs, notamment l'énergie, les télécommunications, la technologie et les médias, qui jouent un rôle clé dans la création d'emplois, l'innovation et la croissance économique, en collaboration avec l'État du Qatar et l'université Hamad Bin Khalifa (2023).
- Séminaires et ateliers de renforcement des capacités pour les industries et les secteurs qui ont connu une forte croissance durant la pandémie, afin de mieux comprendre comment utiliser le système de propriété intellectuelle, y compris pour le secteur des jeux vidéo, afin de renforcer l'autonomie des jeunes entrepreneurs.
- Projets régionaux et nationaux pour les secteurs de la création en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour les aider à se remettre de la pandémie, comprenant l'élaboration d'une nouvelle stratégie de gestion de la propriété intellectuelle pour [l'industrie du carnaval](#) à la Trinité-et-Tobago et d'un nouveau plan d'action sous-régional pour les industries de la création dans les pays d'Amérique centrale et en République dominicaine.

Un nouveau musée du carnaval à Trinité-et-Tobago soutient les personnes qui vivent sur place et donne aux touristes la possibilité d'apprécier les expressions artistiques associées au carnaval tout au long de l'année.

La pandémie de COVID-19 a durement frappé le carnaval de la Trinité-et-Tobago en 2021 et 2022, réduisant les recettes tirées des célébrations du carnaval et des activités connexes organisées pour les visiteurs.

Dans le cadre de l'ensemble de mesures prises par l'OMPI en réponse à la COVID-19, l'Organisation a soutenu l'ouverture du musée du carnaval de la Trinité-et-Tobago lors de l'élaboration de la nouvelle stratégie de gestion de la propriété intellectuelle pour l'industrie du carnaval.

Cette stratégie de gestion de la propriété intellectuelle permettra de protéger et d'exploiter les expressions artistiques traditionnelles du carnaval de la Trinité-et-Tobago, afin d'assurer la viabilité éducative et commerciale à long terme de cet élément important du patrimoine culturel du pays.

La stratégie de gestion de la propriété intellectuelle s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'écosystème de la propriété intellectuelle de la Trinité-et-Tobago et contribuera au redressement économique des communautés après la pandémie.



- Nouveaux [supports linguistiques relatifs à la propriété intellectuelle et aux savoirs traditionnels](#) et instruments d'apprentissage interactif (y compris en ligne) pour les entrepreneurs des communautés autochtones et locales, comprenant des [conseils pour protéger et promouvoir les produits et services fondés sur les savoirs traditionnels](#). Organisation de séminaires pratiques en ligne pour répondre aux préoccupations de communautés autochtones et locales spécifiques, y compris en ce qui concerne l'utilisation de la propriété intellectuelle dans la sphère économique et dans l'économie numérique.
- Intensification des efforts visant à accroître l'accessibilité et l'utilisation des systèmes de Madrid et de La Haye par les PME. Projets spécifiques pour les entrepreneurs, les communautés locales, les producteurs et les associations de producteurs particulièrement touchés par la pandémie, visant à renforcer la compétitivité des produits, notamment par l'élaboration de stratégies relatives aux normes de qualité, à la commercialisation et à l'assistance technique pour l'obtention de marques collectives, la promotion de la résilience et la mise en place d'économies d'appoint. Projets en cours en Afrique, dans la région Amérique latine et Caraïbes et dans la région Asie et Pacifique.
- Projets pilotes avec les États membres en Afrique, dans la région Amérique latine et Caraïbes et dans la région Asie et Pacifique, facilitant l'accès au matériel d'apprentissage, y compris sous forme numérique, pour compenser les fermetures d'écoles et améliorer les possibilités d'éducation, en particulier dans les zones reculées.
- Appui à la mise en œuvre de licences numériques pour les œuvres textuelles et visuelles dans les établissements d'enseignement supérieur, y compris la sensibilisation pour assurer la protection des droits des auteurs et des éditeurs avec l'accélération du passage à l'enseignement en ligne après la pandémie (en coopération avec CopyGhana, 2023).

Les États membres qui souhaitent obtenir de plus amples informations sur les mesures prises et les services proposés par l'OMPI dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 peuvent contacter le coordonnateur [des mesures d'appui de l'OMPI concernant la COVID-19](#).

Risques

La recherche d'un niveau de risque acceptable est une nécessité fondamentale pour la conduite des activités de l'Organisation et une partie intégrante de la planification et des opérations quotidiennes de l'OMPI, qui lui permet de prendre en considération les facteurs d'incertitude susceptibles d'avoir une incidence sur l'obtention des résultats escomptés et les indicateurs d'exécution. Le niveau de risque acceptable et le mécanisme qui en assure la gouvernance sont exposés dans la déclaration de l'Organisation relative au risque accepté⁵. Le tableau ci-après présente une synthèse de l'évolution du risque et de l'efficacité des mesures d'atténuation, ainsi que de l'incidence des risques, le cas échéant, sur la performance de l'Organisation durant l'exercice biennal 2022-2023.

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
La confiance dans les cadres de la propriété intellectuelle s'amenuise ou l'engagement des États membres ou parties prenantes diminue, ce qui amoindrit le rôle, la crédibilité ou l'influence de l'OMPI.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'exercice biennal.	Le plan d'atténuation consistant à communiquer de manière anticipée avec le grand public, y compris les parties prenantes émergentes telles que les jeunes et les PME, sur la pertinence et l'importance de la propriété intellectuelle, a été efficace. Les canaux de communication de l'OMPI ont été élargis afin d'atteindre les particuliers, les entreprises et les communautés et de se mettre en relation avec eux pour soutenir et développer les initiatives en matière de propriété intellectuelle.	→
Un ralentissement économique ou une autre raison entraîne une réduction des dépôts dans les activités génératrices de revenus, ce qui a pour effet de diminuer les recettes de l'exercice biennal et, par conséquent, de menacer la viabilité financière de l'Organisation.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté au cours de l'exercice biennal ⁶ .	La prudence dans la gestion financière et le suivi ont permis d'assurer la viabilité financière de l'Organisation.	→
Une indisponibilité prolongée de systèmes informatiques essentiels a des conséquences défavorables sur les principaux services de l'OMPI, notamment les services mondiaux de propriété intellectuelle, les plateformes et les systèmes internes.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le plan d'atténuation consistant à vérifier régulièrement les plans de reprise après sinistre et de continuité des opérations a été efficace. Ni les systèmes informatiques critiques ni les services essentiels n'ont été perturbés.	→
L'OMPI et ses prestataires de services externes sont exposés à un risque de faille de sécurité conduisant de manière accidentelle ou malveillante à la destruction, la perte, la modification, la divulgation non autorisée ou l'exposition de données confidentielles ou personnelles transmises, stockées ou traitées d'une manière quelconque par l'Organisation.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le plan d'atténuation consistant à mettre en œuvre des tests complets de sécurité de l'information, des campagnes de sensibilisation, ainsi qu'un contrôle et une surveillance continus a permis d'éviter que le risque ne se concrétise.	→
L'expérience fournie aux utilisateurs par nos produits Web et mobiles axés sur le grand public ne répond plus à l'évolution de leurs attentes, ce qui entraîne une perte de confiance dans la marque et la tentation de rechercher d'autres solutions.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'exercice biennal.	L'attention renforcée portée à la transformation numérique, y compris aux outils et à l'analyse des données pour améliorer l'expérience des utilisateurs, l'unification du portail mondial de la propriété intellectuelle et l'harmonisation de la stratégie en matière de TIC ont contribué au maintien de la pertinence et de la convivialité de nos produits.	→
La pandémie de COVID-19 et ses conséquences pourraient affecter de manière significative la santé générale (y compris mentale) et le bien-être du personnel, ce qui pourrait avoir une incidence sur la productivité, le travail d'équipe, l'environnement de travail et la culture institutionnelle en général.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'exercice biennal.	Le plan d'atténuation consistant à mettre en œuvre une stratégie et un programme multiformes de soutien au bien-être et à la santé mentale du personnel moyennant des conseils et des services médicaux, une enquête sur la santé et le bien-être, ainsi qu'une réunion de personnel sur la santé mentale ont été efficaces.	→

⁵ [WO/PBC/34/13](#)

⁶ Si la tendance à la baisse des dépôts se poursuit comme en 2022-2023, elle pourrait avoir une incidence sur les recettes de l'exercice 2024-2025.

II. PERFORMANCE PAR PILIER STRATEGIQUE ET RESULTAT ESCOMPTE

Pilier stratégique n° 1

S'adresser au public du monde entier pour expliquer comment la propriété intellectuelle peut améliorer la qualité de la vie de tous et partout

Principales réalisations

Résultat escompté 1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout



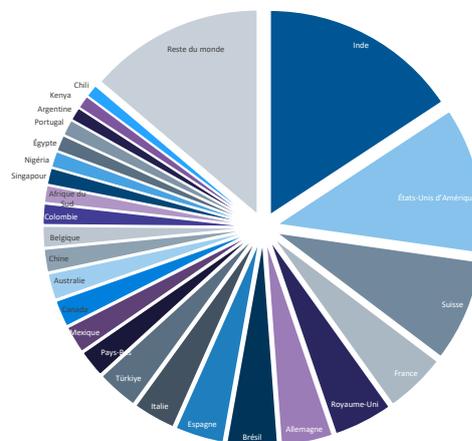
500 000
(+57%)
abonnés aux plateformes de réseaux sociaux de l'OMPI

Le passage d'une communication stratégique vers une communication narrative et la diffusion numérique proactive a offert de nouvelles opportunités pour promouvoir une plus grande compréhension par un vaste public dans le monde du rôle essentiel que joue la propriété intellectuelle en termes de croissance économique, sociale et culturelle.

Au cours de l'exercice biennal, l'OMPI a développé ses activités de production vidéo afin de montrer comment l'utilisation de la propriété intellectuelle favorise le développement des entreprises, des communautés et de la culture dans le monde entier. Au cours de ces deux années, l'OMPI a créé plus de 500 vidéos destinées à être utilisées sur le site Web et les réseaux sociaux de l'Organisation, qui sont en pleine expansion. Les vidéos sur les plateformes des réseaux sociaux de l'OMPI ont enregistré plus de 13 millions de vues en 2022-2023.

La présence de l'OMPI sur les réseaux sociaux a connu une forte croissance au cours de l'exercice biennal, avec une augmentation de plus de 50% du nombre total d'abonnés, ce qui témoigne d'un intérêt mondial accru pour la mission et les travaux de l'OMPI, ainsi que pour le potentiel de la propriété intellectuelle en tant que catalyseur du développement économique, social et culturel. La présence de @WIPO sur Instagram et sur TikTok a permis à l'Organisation d'atteindre plus efficacement la jeunesse mondiale, tandis que l'utilisation accrue de comptes de réseaux sociaux décentralisés a permis d'approfondir nos liens avec d'autres parties prenantes essentielles.

Abonnés au compte LinkedIn de l'OMPI





Daren Tang ^{1st}
Director General at World Intellectual Property
Organization - WIPO

Le projet TikTok OMPI-ASEAN pour les jeunes créateurs de contenu a recueilli un total de 111 vidéos recevables, ce qui a permis d'engager et de mobiliser les jeunes des pays de l'ASEAN autour du thème "Propriété intellectuelle et tourisme : ma terre, ma plus grande fierté" (#ASEANbyNature). Grâce au concours et à un atelier de formation à la stratégie de marque pour les jeunes créateurs de TikTok, la participation de nombreux groupes de parties prenantes, notamment des associations de jeunes et des offices de propriété intellectuelle du monde entier, a permis d'amplifier la portée de l'OMPI et d'établir un lien solide entre l'OMPI et divers groupes de jeunes dans le monde entier.

Les unités administratives de l'OMPI ont continué de lancer et gérer leur présence sur les réseaux sociaux, dans le but d'accroître encore les opportunités de sensibilisation à la propriété intellectuelle et de présenter les collègues de l'OMPI comme des spécialistes et des commentateurs avisés dans leurs domaines de compétence.

Reflétant un renforcement de l'intérêt mondial pour la propriété intellectuelle et les travaux de l'OMPI, le nombre de mentions de l'OMPI dans les médias s'est élevé à 143 700 au cours de l'exercice biennal, en augmentation de 25%. Des références à l'OMPI ont été trouvées dans un large éventail de médias du monde entier, des principaux fils d'actualité qui alimentent le Web (AFP, AP et Reuters) aux organes de presse bénéficiant d'une grande couverture mondiale, régionale et nationale, comme les titres suivants : *New York Times*, *Financial Times* (Royaume-Uni), *Le Monde* (France), *Der Spiegel* (Allemagne), *El País* (Espagne), *le Straits Times* (Singapour), *CGTN* (Chine), *Times of India*, Jeune Afrique, *Al Ahram* (Égypte), *O Globo* (Brésil) et *La Nación* (Argentine).



Le nouveau site Web de l'OMPI a été lancé en 2023, l'accent étant mis en particulier sur une présentation et une navigation universelles, afin de transformer l'expérience du client. Grâce au travail de référencement naturel et aux campagnes de référencement payant, la fréquentation du site Web de l'OMPI a augmenté pour atteindre un total de 27,8 millions de visiteurs uniques en 2022-2023, soit une augmentation de 38% par rapport à l'exercice biennal précédent. Les campagnes de référencement payant pour l'Indice mondial

de l'innovation 2022 et 2023 ont été particulièrement fructueuses, avec un taux de clics de 5%, soit 427 561 clics. En définitive, les deux campagnes ont donné lieu à plus de 59 000 téléchargements des rapports, soit un taux de passage de 14%.



Dans la continuité des efforts de numérisation déployés dans l'ensemble des secteurs de l'Organisation, les deux premières éditions entièrement numériques d'une nouvelle publication phare, le Green Technology Book (Livre sur les technologies vertes), ont été publiées en même temps que leur version PDF. Depuis le lancement de la première édition en novembre 2022, les éditions du Livre sur les technologies vertes ont reçu environ 1,1 million de visiteurs uniques et ont été téléchargées quelque 32 500 fois. Les expositions virtuelles de l'OMPI ont attiré 132 000 visiteurs numériques uniques.

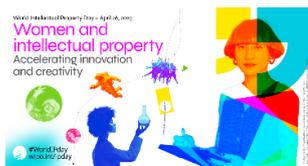
Pour continuer de favoriser la promotion du multilinguisme, les projets pilotes de traduction automatique immédiate ont été lancés pour toutes les études de cas IP Advantage sur le site Web de l'OMPI, traduisant le contenu de l'anglais vers les cinq autres langues officielles de l'ONU plus le portugais, avec un taux de satisfaction moyen de plus de 70%. Un nouveau projet pilote a été lancé en 2023, permettant la traduction automatique dans les six langues officielles de l'ONU et d'autres langues pour la Galerie des acteurs du changement de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle.

Outre la mise à disposition des publications de l'OMPI sur le site Web de l'Organisation, les titres des publications de l'OMPI ont été placés de manière stratégique auprès d'agrégateurs numériques au service des chercheurs, des spécialistes de la propriété intellectuelle et du grand public. En 2022-2023, les œuvres publiées pourront être consultées par l'intermédiaire de plusieurs de ces nouveaux canaux, notamment le répertoire des connaissances du Centre de connaissances de l'OMPI et Google Books, ce qui permettra aux titres de l'OMPI d'exister là où le public cherche des informations sérieuses et fiables en matière de propriété intellectuelle.


Projets pilotes concluants pour l'utilisation de la traduction automatique immédiate sur le site Web



209
pays et territoires ont participé à la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2023

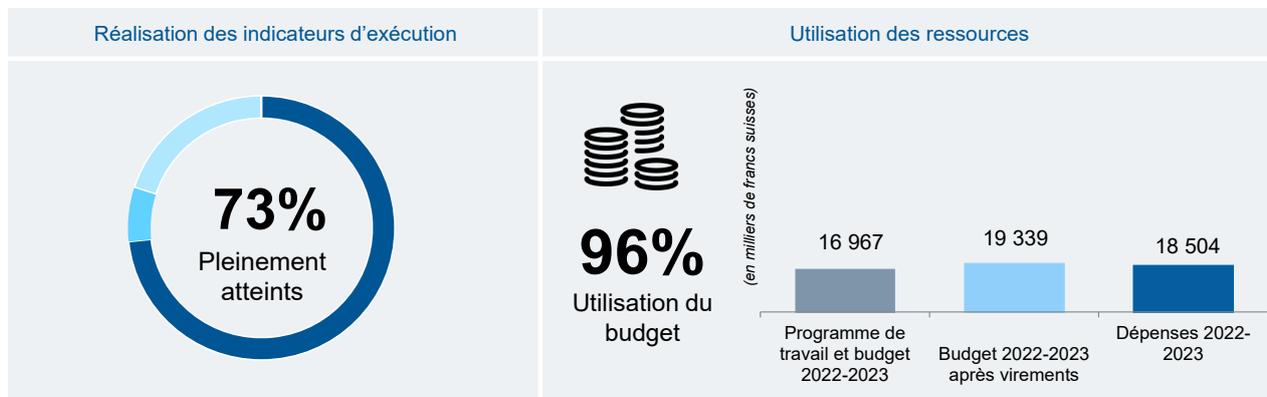


La Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2022 sur le thème “La propriété intellectuelle et les jeunes : innover pour un avenir meilleur”, une campagne menée par les jeunes à l’intention des jeunes, et la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2023 sur le thème “Les femmes et la propriété intellectuelle : accélérer l’innovation et la créativité” ont toutes deux produit des résultats records, avec une croissance continue de la participation en ligne des États membres. Le nombre de participants a franchi la barre des 200 pays et territoires en 2023, soit 20 de plus qu’en 2022. La fréquentation des pages de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle a augmenté d’environ 60% d’une année sur l’autre, avec quelque 362 000 visiteurs uniques. Après le succès de la première édition du concours vidéo en 2022, qui a recueilli 142 vidéos sur le thème “Nous sommes jeunes et innovants. Ouvrons la voie vers un avenir meilleur grâce à la propriété intellectuelle!”, l’initiative s’est encore enrichie en 2023 avec des vidéos sur le thème “Lorsque les femmes accèdent à l’univers de la propriété intellectuelle, nous accélérons l’innovation et la créativité en faveur de toutes et de tous”, avec 183 contributions provenant de 72 pays. Outre les activités de sensibilisation coordonnées par l’OMPI, quelque 574 événements de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle (sur site, hybride, en ligne) ont été enregistrés dans 110 pays en 2022. Le nombre d’événements enregistrés en 2023 était plus proche de 400, 131 pays ayant célébré la Journée mondiale de la propriété intellectuelle cette année-là.



Le réseau des bureaux extérieurs de l’OMPI a continué de constituer les relais de l’Organisation sur le terrain, amenant les services et la coopération de l’OMPI au plus près des États membres, des parties prenantes et des partenaires, ce qui a encore accru l’efficacité et l’efficience des efforts de sensibilisation et l’exécution des projets, tout en répondant aux besoins et aux priorités spécifiques des pays ou des régions desservis.

Tableau de bord de l’objectif stratégique



Secteurs contributeurs : CCI, RND, AFM (ODG)

Données relatives à l’exécution

● Pleinement atteint ● Partiellement atteint ▲ Pas atteint ● Non évaluable ◆ Abandonné

Indicateurs d’exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l’exécution	ÉIE
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d’amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout				
Nombre de visiteurs uniques du site Web de l’OMPI et des sites Web des bureaux extérieurs	20 086 245	20% d’augmentation sur l’exercice biennal	27 802 067 (+38%)	●
	Bureau de l’OMPI en Algérie : 6 566		Bureau de l’OMPI en Algérie : 7 368 (+12%)	●
	Bureau de l’OMPI au Brésil : 28 739		Bureau de l’OMPI au Brésil : 22 624 (-21%)	▲

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Bureau de l'OMPI en Chine : 19 995		Bureau de l'OMPI en Chine : 23 868 (+19%) ⁷	●
	WeChat : 213 405 consultations uniques de 270 articles		WeChat : 279 922 consultations uniques de 248 articles (+31%)	
	Bureau de l'OMPI au Japon : 51 345		Bureau de l'OMPI au Japon : 68 504 (+33%)	●
	Bureau de l'OMPI au Nigéria : 9995		Bureau de l'OMPI au Nigéria : 15 245 (+53%)	●
	Bureau de l'OMPI en Russie : 18 231		Bureau de l'OMPI en Russie : 26 787 (+47%)	●
	Bureau de l'OMPI à Singapour : 6531 (2020-2021)		Bureau de l'OMPI à Singapour : 9686 (+48%) (2022-2023)	●
Nombre de visiteurs uniques ayant téléchargé des publications de l'OMPI	4 860 251	20% d'augmentation sur l'exercice biennal	5 118 589 (+5%) ⁸	▲
Mentions de l'OMPI dans les médias	113 898 francs suisses (2020-2021)	20% d'augmentation au cours de l'exercice biennal	143 696 (2022-2023) (+26%)	●
Portée de la présence de l'OMPI sur les principaux réseaux sociaux	Nombre total d'abonnés : 318 401 - Twitter : 112 968 - LinkedIn : 123 367 - Facebook : 81 769 - Instagram : 387 (fin 2021)	≥ 500 000 abonnés sur les différents réseaux sociaux à la fin de l'exercice biennal	Nombre total d'abonnés : 500 127 - Twitter : 142 914 - LinkedIn : 192 286 - Facebook : 150 084 - Instagram : 14 365 - TikTok : 478 (fin 2023)	●
Degré de satisfaction des États membres et autres parties prenantes concernant l'organisation d'événements	100% satisfaits ou très satisfaits	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	99% satisfaits ou très satisfaits ⁹	●
Pourcentage de publications phares de l'OMPI dont le résumé est traduit dans toutes les langues officielles de l'ONU	100% (7 sur 7 publications phares de 2020-2021)	100%	2022 : 100% (7 sur 7) 2023 : 100% (6 sur 6)	●
Pourcentage de publications mondiales de l'OMPI sur des questions de fond relatives à la propriété intellectuelle, publiées en 2022-2023 et traduites dans toutes les langues officielles de l'ONU	60% (6 sur 10)	100%	42% (8 sur 19)	▲
Exécution de projets pilotes dans le cadre de la feuille de route pour la mise en œuvre de la politique linguistique révisée, phase 1	n.d.	2	2 projets pilotes lancés sur l'utilisation de la traduction automatique sur le site Web de l'OMPI ¹⁰ - Traduction automatique dans les 6 langues officielles de l'ONU disponible pour les études de cas IP Advantage - Traduction automatique dans les 6 langues officielles de l'ONU et d'autres langues, disponible pour la Galerie des acteurs du changement de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle.	●

⁷ En outre, entre la création du compte Baijiahao du Bureau de l'OMPI en Chine en mai 2022 et la fin de 2023, il y a eu plus de 23,8 millions de consultations uniques de 369 articles sur la plateforme.

⁸ Les données relatives aux performances ne tiennent pas compte des efforts de sensibilisation menés par l'intermédiaire de canaux numériques externes, notamment : le répertoire des connaissances du Centre de connaissances de l'OMPI (91 458 pages consultées) et Google Books (644 019 consultations de livres) en 2022-2023.

⁹ Rectificatif : Le niveau de satisfaction en 2022 était de 100% de satisfaits ou très satisfaits et non de 91% comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022.

¹⁰ Études de cas IP Advantage : <https://www.wipo.int/ipadvantage/fr/> et Galerie des acteurs du changement de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle : <https://www.wipo.int/fr/web/ipday/wipd-2024-gallery>

Risque

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout				
L'inefficacité de la communication et de l'engagement auprès du public externe et interne peut porter gravement atteinte à la crédibilité et à l'image de marque de l'OMPI.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Efficacité du plan d'atténuation visant à assurer une interaction proactive avec les parties prenantes, en suivant une approche stratégique axée sur le public et en utilisant l'ensemble des outils de communication, la sensibilisation des médias et la disponibilité à répondre aux demandes de renseignements afin d'expliquer comment la propriété intellectuelle peut enrichir la vie et améliorer les moyens de subsistance de chacun, où qu'il se trouve.	AFM (ODG)	→
La distance géographique entre les bureaux extérieurs et le siège peut entraîner une fragmentation dans la coordination et la communication.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'exercice biennal.	Compte tenu de l'expérience acquise lors de la pandémie et de l'adaptation numérique du travail de l'Organisation, la distance géographique n'a pas constitué un risque pour la coordination avec les bureaux extérieurs ou la communication avec eux.	RND	→

Pilier stratégique n° 2

Rassembler et nouer des partenariats avec les parties prenantes pour façonner l'avenir de l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle

Principales réalisations

Résultat escompté 2.1 – Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle.



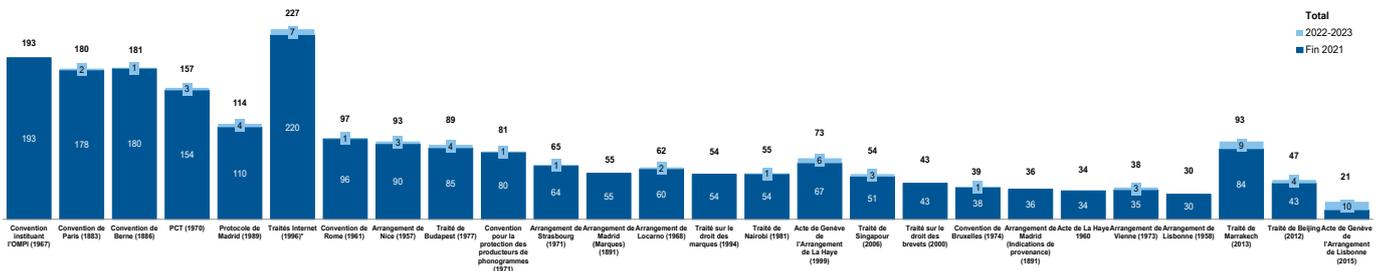
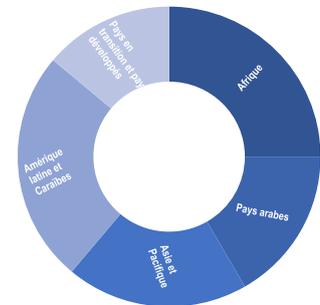
66

adhésions aux traités administrés par l'OMPI/Ratifications de ces traités

Marquant une avancée majeure en 2022, les États membres de l'OMPI ont décidé de convoquer des conférences diplomatiques pour deux projets d'accords internationaux. L'une concerne le Traité sur le droit des dessins et modèles, et l'autre un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques. Ces décisions majeures prises lors des assemblées des États membres de l'OMPI ont fait suite à des années de négociations sur ces deux sujets.

Au total, 66 ratifications de traités administrés par l'OMPI ou d'adhésions à ces traités¹¹ ont été enregistrées au cours de l'exercice biennal. Sur les 40 États membres et l'organisation régionale ayant déposé leurs instruments de ratification ou d'adhésion en 2022 et 2023, la majorité étaient des pays d'Afrique ou de la région Amérique latine et Caraïbes, suivis de pays de la région Asie et Pacifique. Six d'entre eux étaient des pays de la catégorie des moins avancés (PMA)¹² et sept étaient des pays couverts par le réseau des bureaux extérieurs de l'OMPI¹³.

Répartition géographique des États membres qui ratifient les traités administrés par l'OMPI ou y adhèrent



* Le nombre total de ratifications des traités Internet ou d'adhésion à ceux-ci s'élevait à 227 à la fin de 2023, dont 115 concernaient le WCT et 112 le WPPT.

¹¹ Compte tenu de la date de dépôt de l'instrument.

¹² Asie et Pacifique (Bangladesh); Afrique (Mozambique, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal)

¹³ Brésil (Bureau de l'OMPI au Brésil); Chine (Bureau de l'OMPI en Chine); Fédération de Russie (Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie); Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Viet Nam (Bureau de l'OMPI à Singapour)

Les traités relatifs au droit d'auteur et aux droits connexes ont connu des progrès réguliers avec 21 adhésions ou ratifications supplémentaires à cinq traités clés en 2022-2023¹⁴. En particulier, la ratification par la Chine du Traité de Marrakech fait entrer dans la communauté de Marrakech l'une des traditions culturelles et littéraires les plus anciennes et les plus riches du monde. Le [dixième anniversaire de l'adoption du traité](#) a été célébré en 2023 lorsque les États membres et les principales parties prenantes se sont réunis, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'OMPI, pour commémorer le traité historique visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.



Dans le domaine des brevets, quatre États (Indonésie, Malaisie, Paraguay, Rwanda) ont adhéré au Traité de Budapest, portant le nombre total de parties contractantes à 89. Le Traité de Singapour sur le droit des marques a également enregistré trois adhésions supplémentaires (Norvège, Maroc, Monténégro), portant le nombre total de parties contractantes à 54 à la fin de l'année 2023.



La norme ST.26¹⁵, qui vise à : harmoniser les pratiques en matière de listage des séquences de l'ensemble des offices de brevets; tenir compte des progrès réalisés dans le domaine de la biotechnologie; et répondre aux exigences internationales en matière de bases de données de séquences, est entrée en vigueur en juillet 2022. Pour appuyer sa mise en œuvre à l'échelle mondiale, le [projet de norme WIPO Sequence de l'OMPI](#), mis au point avec l'aide des États membres et des utilisateurs, a été lancé et amélioré au cours de l'exercice biennal, permettant l'établissement d'un listage des séquences dans les demandes de brevet d'une manière harmonisée et facilement accessible.

Les procédures de révision des classifications internationales ont été modernisées, y compris l'utilisation de la technologie numérique. Dans les nouveaux domaines émergents, de nouveaux termes et une observation générale concernant le métavers ont été introduits dans la Classification de Nice et, pour la CIB, des projets de révision, concernant notamment l'intelligence artificielle, ont été achevés et une nouvelle classe a été créée pour traiter les technologies des semi-conducteurs.

Tout au long de l'exercice biennal 2022-2023, les échanges de fond ont pleinement repris au sein des comités permanents et du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC), sur l'évolution équilibrée du cadre normatif international en matière de propriété intellectuelle, sous une forme hybride.

- Le Comité permanent du droit des brevets (SCP) a poursuivi ses travaux sur les cinq principaux sujets inscrits à son ordre du jour. En plus des délibérations fondées sur des rapports, l'organisation de séances d'échange d'informations a facilité le dialogue actif entre les membres du SCP ainsi que les échanges de vues et de données d'expériences.
- Le Comité permanent du droit des marques (SCT) a mené ses travaux conformément à l'ordre du jour établi, notamment sur les thèmes ci-après : i) protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale contre leur enregistrement ou leur utilisation non autorisés en tant que marques, et dans le système des noms de domaine; ii) protection temporaire des dessins et modèles industriels en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris; iii) protection des dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques; et iv) protection des marques-pays dans les États membres. En outre, une session spéciale du SCT a facilité les travaux sur la proposition de base pour le projet de traité sur le droit des dessins et modèles. Le comité préparatoire de la conférence diplomatique a décidé d'accepter la proposition de l'Arabie saoudite d'accueillir la conférence diplomatique à Riyad du 11 au 22 novembre 2024.
- Le Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR) s'est réuni trois fois sous une forme hybride, ce qui a permis une plus large participation des États membres du monde entier. Le SCCR a déployé des efforts considérables pour accomplir des progrès en vue de l'élaboration d'un texte de consensus sur la proposition de traité sur la radiodiffusion; a adopté un nouveau programme de travail sur les limitations et les exceptions; a salué les progrès notables réalisés en ce qui concerne

¹⁴ Traité de Beijing : Maroc, Mexique, Ouganda, Panama; Convention de Berne : Ouganda; traité de Marrakech : Arménie, Bangladesh, Barbade, Chine, Malaisie, Monténégro, Ouzbékistan, Ukraine, Viet Nam; WCT : Ouganda, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Thaïlande, Tunisie; Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes : Ouganda, Tunisie, Viet Nam

¹⁵ Normes concernant les listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language)

les instruments de promotion de la mise en œuvre pratique au niveau national i) des limitations et exceptions, aux fins de préservation, par les institutions du patrimoine culturel (bibliothèques, musées et archives) ; et ii) du droit de suite; et s'est appuyé sur de nombreuses études et exposés, dont six sur le marché de la diffusion de musique en continu et une sur les limitations et exceptions en faveur de la recherche.

- Les négociations de fond menées au sein de l'IGC ont repris dans le cadre de son mandat pour l'exercice biennal 2022-2023, et le comité s'est réuni six fois en 2022 et en 2023. Les quarante-deuxième et quarante-troisième sessions de l'IGC ont poursuivi les négociations sur les ressources génétiques. Les quarante-quatrième, quarante-cinquième, quarante-sixième et quarante-septième sessions de l'IGC ont poursuivi les négociations sur les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles. Les sessions officielles de l'IGC ont été complétées par plusieurs activités virtuelles réclamées par les États membres à la quarante-troisième session de l'IGC. L'Assemblée générale 2023 de l'OMPI a renouvelé le mandat de l'IGC pour l'exercice biennal 2024-2025 et l'a chargé de poursuivre ses activités. Les intenses préparatifs de la conférence diplomatique en 2023 ont inclus des réunions régionales et interrégionales, une session spéciale de l'IGC en septembre 2023 et la convocation d'un comité préparatoire également en 2023, qui a décidé d'organiser la conférence diplomatique au siège de l'OMPI en mai 2024.

La protection des informations non divulguées s'est intensifiée avec l'organisation de la deuxième édition du Colloque sur les secrets d'affaires et l'innovation. L'événement a attiré des experts du monde entier et de divers domaines, qui ont examiné l'interaction entre les secrets d'affaires et l'innovation, ainsi que la question, souvent négligée, de l'intégration des secrets d'affaires dans des stratégies d'entreprise et de propriété intellectuelle plus larges.



Résultat escompté 2.2 – L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité.



Cadre d'échange de premier plan au niveau mondial – Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe

Véritable cadre d'échange de premier plan au niveau mondial, le Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe a continué d'offrir un environnement ouvert et inclusif pour stimuler et faciliter le débat et le renforcement des connaissances parmi le plus grand nombre possible de parties prenantes en ce qui concerne l'incidence des technologies de pointe sur la propriété intellectuelle. En 2022, deux sessions du Dialogue de l'OMPI ont réuni plus de 2000 participants dans le cadre de riches débats multipartites qui ont porté sur "les technologies de pointe dans l'administration et l'enregistrement de la propriété intellectuelle" et sur "La propriété intellectuelle et les inventions fondées sur l'intelligence artificielle". En 2023, les échanges ont porté sur des questions telles que "L'intelligence artificielle générative et la propriété intellectuelle" et "La propriété intellectuelle et le métavers", et ont continué de susciter une participation accrue de la part de multiples acteurs tels que les gouvernements, les universités, les professionnels de la propriété intellectuelle et le secteur privé. Ces sessions ont réuni quelque 4200 participants de plus de 125 pays. Les résumés des débats, les enregistrements vidéo à la demande, le Centre d'échange d'informations sur les stratégies en matière de propriété intellectuelle et d'intelligence artificielle et l'Index des outils d'intelligence artificielle, constituent des ressources pratiques pour les parties prenantes désireuses de prendre des décisions politiques en toute connaissance de cause.

Découvrez comment le Nigérian Malik Afegbua a créé un défilé de mode artistique généré au moyen de l'intelligence artificielle

La jeunesse de Malik Afegbua au Nigéria a été ponctuée de célébrations au cours desquelles les aînés portaient de magnifiques tenues traditionnelles, sans pour autant être représentés correctement dans le milieu de la mode.

C'est pourquoi sa société, Slick Media, a créé un défilé de mode artistique généré au moyen de l'intelligence artificielle, mettant en scène des mannequins plus âgés dans le cadre de l'événement "The Elder Series." Malik a fait part de son point de vue sur l'intelligence artificielle générative et la propriété intellectuelle aux participants de la huitième édition du Dialogue de l'OMPI, au cours de laquelle les parties prenantes ont examiné les pratiques recommandées pour la protection des œuvres créatives à l'ère du numérique et ont établi une feuille de route pour répondre aux enjeux posés par l'intelligence artificielle générative dans le système du droit d'auteur.



Photo : Avec l'aimable autorisation de Malik Afegbua

Le Livre blanc de l'OMPI sur la chaîne de blocs et les écosystèmes de propriété intellectuelle a été publié et le projet pilote sur un identifiant mondial, visant à fournir un identifiant unique dans tous les systèmes de propriété intellectuelle et tous les ressorts juridiques, a été achevé en 2023.



En outre, la Journée des API de l'OMPI a été organisée en 2023 pour favoriser les échanges internationaux et renforcer les collaborations, compte tenu de la révolution des interfaces de programmation d'applications (API) et de l'incidence des API sur la propriété intellectuelle. Cette manifestation s'adressait aux offices de propriété intellectuelle, au secteur de la propriété intellectuelle, aux développeurs informatiques, aux fournisseurs de services de propriété intellectuelle ou de données, aux cabinets d'avocats et aux autres personnes intéressées par la transformation numérique. La création d'un catalogue d'API pour la propriété intellectuelle a été lancée.

Les activités destinées à donner des moyens d'action aux peuples autochtones et aux communautés locales ont été renforcées au cours de l'exercice biennal :

- Conçus pour célébrer la créativité des jeunes issus de peuples autochtones et de communautés locales, les sensibiliser à la manière dont le droit d'auteur peut être utilisé pour protéger leur créativité, exprimée dans les photographies, et les encourager à s'exprimer sur des questions d'intérêt mondial, les deux premiers Prix de photographie de l'OMPI pour les jeunes des peuples autochtones et des communautés locales ont été décernés à trois jeunes photographes du Brésil, des Philippines et du Kenya, sur le thème du changement climatique en 2022, et à trois autres jeunes photographes de la Colombie, du Nigéria et du Guatemala, sur le thème "Nos vêtements, notre culture, nos histoires" en 2023.
- La première édition du Dialogue de haut niveau sur les peuples autochtones, les expressions culturelles traditionnelles et la mode a eu lieu en novembre 2023, réunissant des représentants des peuples autochtones et des entreprises du secteur de la mode dans un cadre informel. Cet événement a été l'occasion d'échanger des idées et de partager les meilleures pratiques, afin



de rapprocher les personnes, d'améliorer la compréhension mutuelle, d'établir des relations et d'envisager des moyens novateurs de faciliter des collaborations éthiques et équitables entre les peuples autochtones et les entreprises du secteur de la mode.

Résultat escompté 2.3 – Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle

Après une interruption de près de trois ans due à la pandémie, la quinzième session du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE), une instance mondiale favorisant le dialogue politique international sur l'application des droits de propriété intellectuelle et la promotion du respect de la propriété intellectuelle, s'est tenue du 31 août au 2 septembre 2022. Ont pris part à cette session de l'ACE 250 participants, représentant des États membres, des observateurs et des organismes privés. Outre les points qui figurent habituellement à son programme de travail, les résultats de deux études commandées par l'OMPI, l'une sur [Les atteintes au droit d'auteur dans l'industrie du jeu vidéo](#) et la deuxième, sur [Le rôle du système des noms de domaine et de ses administrateurs dans l'application du droit d'auteur en ligne](#), ont été présentés lors de la session.



WIPO ALERT a continué de croître en 2022-2023, trois États membres supplémentaires ayant rejoint l'initiative en tant que fournisseurs autorisés de listes de sites Web portant atteinte au droit d'auteur à l'usage du secteur de la publicité, ce qui porte le nombre total de fournisseurs à 14. Le nombre de participants du secteur de la publicité, dont des sociétés internationales de premier plan, ayant rejoint l'initiative en tant qu'utilisateurs autorisés, est également passé de 16 à la fin de 2021 à 33 à la fin de 2023. La base de données est passée à 13 998 domaines au cours de l'exercice biennal, soit une augmentation de 95% par rapport à 2021.

Afin de faciliter un dialogue fructueux avec le secteur privé et au sein de celui-ci, et de mieux comprendre le rôle de chacun, ainsi que de recenser les synergies et les domaines d'intérêt commun pour une future collaboration, l'OMPI a accueilli la première réunion des associations du secteur privé sur l'application des droits de propriété intellectuelle en 2022, regroupant les représentants de 18 associations. Dans le même ordre d'idées, les réunions de coordination annuelles à l'intention des organisations intergouvernementales actives dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle ont également contribué à stimuler la collaboration entre l'OMPI et ses organisations intergouvernementales partenaires, renforçant ainsi la cohésion internationale en matière de politique générale, en vue d'obtenir des résultats optimaux grâce à une mise en commun des ressources.

Résultat escompté 2.4 – Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle

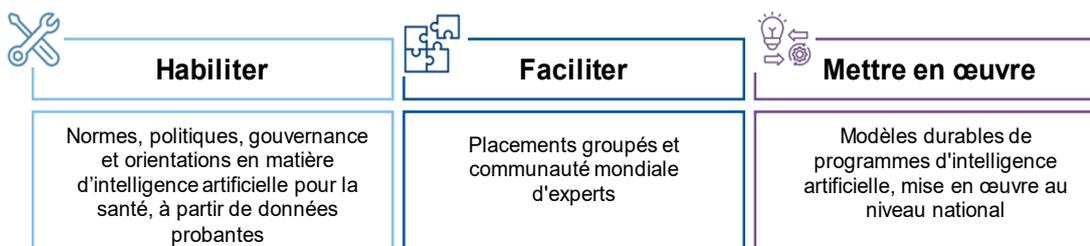


Afin de contribuer à la mise en œuvre du nouveau [Programme d'Action de Doha en faveur des pays les moins avancés pour 2022-2031](#), l'OMPI a lancé deux nouvelles initiatives majeures en 2022. Des "domaines d'action de l'OMPI en faveur des PMA pour 2022-2031" ont été élaborés afin de proposer aux PMA une assistance et un appui ciblés, déterminés par les besoins et orientés sur l'impact, pour une utilisation de la propriété intellectuelle comme outil de croissance et de développement. "Les mesures d'appui de l'OMPI au reclassement des pays les moins avancés (PMA)" ont été mises au point et lancées en 2022. Ces mesures offrent une assistance technique ciblée en matière de propriété intellectuelle aux PMA en cours de reclassement, afin de les aider à préparer leur reclassement, et ont été élaborées pour répondre aux demandes des États membres PMA ainsi qu'à l'appel lancé dans le Programme d'action de Doha en faveur d'un renforcement des mesures internationales d'appui aux PMA en cours de reclassement. En 2023, des mesures d'appui au reclassement ont été lancées au niveau national dans trois PMA en cours de reclassement (Angola, République démocratique populaire lao et Sao Tomé-et-Principe). En outre, des consultations relatives à l'appui au reclassement ont été menées avec le Bangladesh.

La plateforme d'assistance technique trilatérale sur la COVID-19, qui s'inscrit dans le cadre de la collaboration trilatérale existante entre l'OMS, l'OMPI et l'OMC, a été lancée en avril 2022. La plateforme aide les membres et les candidats à l'adhésion qui cherchent à répondre à leurs besoins en matière de vaccins, de médicaments et de technologies connexes utiles contre la COVID-19, et facilite les demandes relatives à une assistance technique opportune et adaptée. En 2023, une deuxième mise à jour de l'encart spécialement consacré à la COVID-19 dans l'étude trilatérale a été publiée et les trois organisations sont convenues d'élargir la plateforme en ligne en tant que ressource d'accès aux soins de santé au-delà de la pandémie de COVID -19. Dans le cadre de la collaboration, un certain nombre d'activités de haut niveau ont été organisées au cours de l'exercice biennal. Il s'agit notamment des colloques techniques trilatéraux qui se tiennent chaque année et qui, en 2022, se sont intéressés à "La pandémie de COVID 19 : réaction, préparation et résilience" et qui, en 2023, ont porté sur le thème "Faire face à l'avenir : la santé humaine et le changement climatique".



L'initiative mondiale pour une intelligence artificielle au service de la santé a été lancée en juillet 2023 et sera dirigée par l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'OMS et l'OMPI pour veiller à ce que l'intelligence artificielle contribue à l'établissement de diagnostics et aux traitements, ainsi qu'à des services de soins plus efficaces et inclusifs. Une table ronde de l'OMPI sur les enjeux et les opportunités liés à l'intelligence artificielle a été organisée à la première réunion sur l'intelligence artificielle au service de la santé à Riyad, en novembre 2023.



D'importants efforts ont été déployés avec les partenaires pour mobiliser la communauté mondiale autour de la propriété intellectuelle et des jeunes. Les partenariats de l'OMPI avec la Fédération internationale de l'industrie du médicament (IFPMA) à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle ainsi qu'avec le Centre du commerce International (CCI), à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, ont permis de sensibiliser les jeunes du monde entier à l'importance de la propriété intellectuelle dans leur vie en tant qu'innovateurs, créateurs et entrepreneurs (actuels et en devenir). L'OMPI a également activement participé aux débats d'instances de haut niveau, notamment le Forum public de l'OMC, la Conférence lusophone sur la propriété industrielle, le Forum du Sommet mondial sur la société de l'information et les Dialogues de la jeunesse de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, afin de sensibiliser la communauté internationale – société civile, organisations internationales, organisations non gouvernementales, secteur privé, universitaires – à l'action menée par l'OMPI en faveur des jeunes.

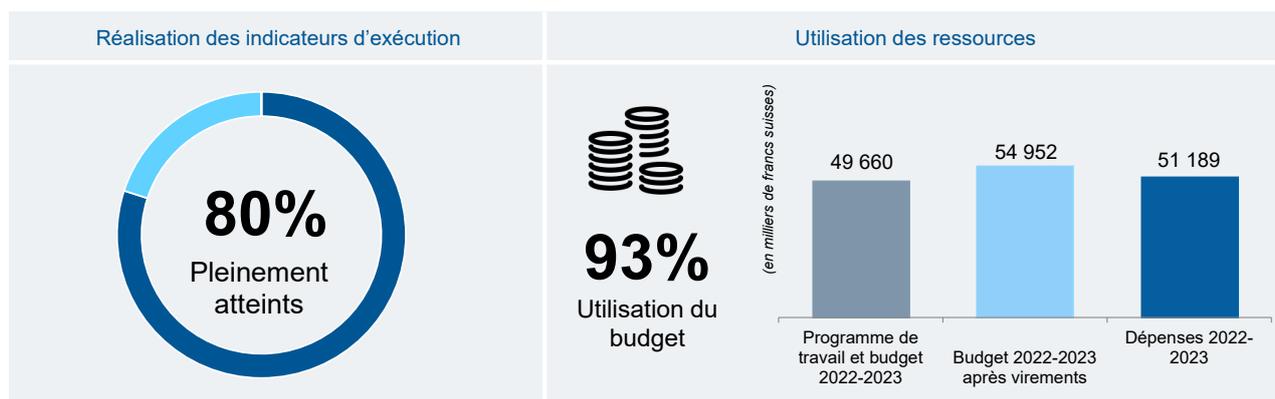
Dans le cadre de ses partenariats avec d'autres entités des Nations Unies, l'OMPI a poursuivi sa collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement¹⁶ (CNUCED) pour renforcer les compétences et les capacités des entrepreneuses du numérique en matière de propriété intellectuelle, dans le cadre du programme "e-trade for Women" de la CNUCED, afin de faire entendre les voix des entrepreneuses du numérique dans les processus politiques de haut niveau et de donner des moyens d'action à la prochaine génération d'entrepreneuses dans les pays en développement. La collaboration avec la CNUCED a également été renforcée par l'organisation d'une table ronde sur le thème "e-Trade for all leadership" et d'un débat d'expert sur la réduction des disparités hommes-femmes dans l'entrepreneuriat numérique grâce à la propriété intellectuelle, en collaboration avec l'initiative eTrade4women de la CNUCED, lors de la Semaine du commerce électronique de la CNUCED en 2023.

¹⁶ En avril 2024, la "Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)" est devenue "ONU commerce et développement"
<https://unctad.org/brand#:~:text=To%20mark%20its%2060th%20anniversary,%22UN%20Trade%20and%20Development%22>.

Une session sur le “Secteur des jeux vidéo à l’ère des NFT et du métavers” a également été intégrée au Forum sur la gouvernance de l’Internet (IGF) de 2022, donnant l’occasion de faire mieux connaître les activités de l’OMPI et la manière dont la protection de la créativité et de l’innovation peut être utilisée comme un atout pour la croissance des créateurs, des start-up et des PME.

En outre, la coopération de l’OMPI avec les ONG et les partenaires du secteur, y compris les communautés mal desservies par l’écosystème de la propriété intellectuelle, a été renforcée grâce à l’intensification des activités de promotion, au renforcement de la coopération et à la coorganisation de manifestations, et à travers le Dialogue OMPI-ONG-parties prenantes, auquel ont participé une cinquantaine d’ONG (y compris des groupes mal desservis) à l’occasion des assemblées de l’OMPI.

Tableau de bord de l’objectif stratégique



Secteurs contributeurs : PT, BD, CCI, RND, IP, GCP, AFM

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
<p>● Pleinement atteint ● Partiellement atteint ▲ Pas atteint ● Non évaluable ◆ Abandonné</p>				
2.1. Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle				
Progrès accomplis dans la mise en œuvre des travaux convenus selon l'ordre du jour du comité	Résumé par le président de la trente-troisième session du SCP des questions de fond à l'ordre du jour à adopter par le comité	Mise en œuvre des activités convenues selon l'ordre du jour du SCP	Le comité a pleinement mis en œuvre son programme de travail conformément à l'ordre du jour convenu à la trente-quatrième session ¹⁷ et à la trente-cinquième session ¹⁸ .	●

¹⁷ Documents [SCP/34/1 Prov.2](#) (Projet d'ordre du jour révisé) et [SCP/34/8](#) (Résumé présenté par le président)

¹⁸ Documents [SCP/35/1 Prov.](#) (Projet d'ordre du jour) et [SCP/35/10](#) (Résumé présenté par le président)

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	État d'avancement des travaux du SCT fin 2021 selon le document SCT/44/7 et d'autres documents de travail pertinents	Mise en œuvre des activités convenues selon l'ordre du jour du SCT	Les travaux du SCT ont été exécutés conformément à l'ordre du jour convenu des quarante-cinquième et quarante-sixième sessions ¹⁹ , ainsi que de la décision de l'Assemblée générale de l'OMPI, chargeant le SCT d'organiser une séance spéciale pour travailler sur la proposition de base concernant le traité sur le droit des dessins et modèles (DLT) ²⁰ . Le SCT a poursuivi ses travaux sur les points suivants : i) protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale; ii) protection des marques pays dans les États membres; iii) protection des dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques; et iv) application de l'article 11 de la Convention de Paris et a achevé ses travaux sur la proposition de base concernant le traité sur le droit des dessins et modèles ²¹ .	●
	Résumés découlant des sessions précédentes, réalisés par le président du SCCR, sur les questions de fond à l'ordre du jour à adopter par le comité	Mise en œuvre des activités convenues selon l'ordre du jour du SCCR	Les résumés présentés par les présidents des quarante-deuxième, quarante-troisième et quarante-quatrième sessions du SCCR font état de progrès dans l'examen des points de l'ordre du jour convenus par le comité ²²	●
	Le renouvellement du mandat de l'IGC pour l'exercice biennal 2022-2023 a été approuvé par l'Assemblée générale à sa session de 2021	Réalisation des travaux convenus conformément à l'ordre du jour de l'IGC	Conformément à son mandat pour 2022-2023, l'IGC s'est réuni 6 fois. Trois groupes spéciaux d'experts ont été créés sur les ressources génétiques (1), les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (2). Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale en 2022 dans le cadre de la préparation de la Conférence diplomatique 2024 sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, une session spéciale de l'IGC, précédant celle du Comité préparatoire de la Conférence diplomatique, s'est tenue en 2023.	●
Nombre de normes de l'OMPI nouvelles ou révisées	1 nouvelle norme adoptée et 4 normes révisées (2021)	3 normes révisées ou nouvelles (par an)	2022 : 1 nouvelle norme et 5 normes révisées 2023 : 5 normes révisées	●
Nombre de révisions ou de modifications des classifications internationales	Classification de Nice : 746 modifications (2020-2021)	Conserver le niveau de référence	669 modifications (2022-2023)	●
	Modifications de la CIB : 8634 modifications (2020-2021)	Conserver le niveau de référence	5 576 modifications (2022-2023)	●
Degré de satisfaction des participants aux activités organisées pour favoriser une meilleure compréhension de l'interface entre la propriété intellectuelle et la politique en matière de concurrence	n.d.	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	95% (sur la base de deux événements)	●

¹⁹ Résumés présentés par les présidents (documents SCT/45/8 et SCT/46/8).

²⁰ Paragraphe 309 du document WO/GA/55/12.

²¹ Résumé présenté par le président (documents SCT/S3/9) et Rapport de synthèse (document DLT/2/PM/6).

²² Résumés présentés par les présidents :

https://www.wipo.int/edocs/mdocs/copyright/fr/sccr_42/sccr_42_summary_by_the_chair.pdf;

https://www.wipo.int/edocs/mdocs/copyright/fr/sccr_43/sccr_43_summary_by_the_chair.pdf;

https://www.wipo.int/edocs/mdocs/copyright/fr/sccr_44/sccr_44_summary_by_the_chair.pdf

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Pourcentage de notifications concernant les traités traités rapidement par le Bureau du conseiller juridique	92% des notifications concernant les traités sont traités dans un délai de 3 jours	95% de ces notifications sont traités dans un délai de 3 jours	95% des notifications concernant les traités sont traités dans un délai de 3 jours	●
2.2. L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité				
Degré de satisfaction des délégués participant aux assemblées générales et autres réunions	95% satisfaits ou très satisfaits	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	93% satisfaits ou très satisfaits	●
Participation au Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe	n.d.	Participation de représentants des gouvernements, d'entreprises, de professionnels de la propriété intellectuelle et d'autres parties prenantes d'au moins 90 États membres	Participation de parties prenantes en 2022-2023 (pays en développement et PMA) – Dialogue 5 : 93 États membres (62) – Dialogue 6 : 107 États membres (72) – Dialogue 7 : 125 États membres (87) – Dialogue 8 : 134 États membres (95)	●
2.3. Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle				
Progrès dans la mise en œuvre des travaux convenus conformément à l'ordre du jour du comité	Les quinzième et seizième sessions de l'ACE n'ont pas pu se tenir au cours de l'exercice biennal 2020-2021 du fait de la COVID-19. Les États membres ont continué de se mettre d'accord sur les travaux importants de l'ACE grâce à un processus de consultation avec les coordonneurs des groupes.	Réalisation des travaux convenus conformément à l'ordre du jour de l'ACE	Un accord des États membres pour continuer de discuter les quatre secteurs de fond a été convenu au cours de la quinzième session de l'ACE (paragraphe 41 du document WIPO/ACE/15/12).	●
2.4. Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle				
Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs relevant de l'OMPI pour la mise en œuvre du nouveau Programme d'action de l'ONU en faveur des PMA 2021-2030	n.d.	Progrès accomplis dans la réalisation de tous les objectifs relevant de l'OMPI	Progrès accomplis dans la mise en œuvre de projets et des activités pour l'ensemble des 8 domaines prioritaires relevant des domaines d'action de l'OMPI en faveur des PMA	●
Nombre d'initiatives de l'OMPI menées en partenariat avec les Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales	17 initiatives	18 initiatives ayant un impact régional ou mondial	23 initiatives	●
Nombre d'ONG ayant le statut d'observateur permanent qui participent aux travaux de l'OMPI et inversement	Données non disponibles (2020-2021)	Les représentants de 319 ONG accréditées à titre permanent ont participé à 20 événements de l'OMPI (à fin 2023)	Les représentants de 305 ONG accréditées à titre permanent ont participé à 20 événements de l'OMPI (à fin 2023)	●

Risque

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
2.2. L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité				
Un engagement moindre des partenaires externes, notamment le secteur privé et la société civile, entraîne une baisse de la pertinence, de la crédibilité et de la résilience des plateformes et des initiatives du secteur.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	La sensibilisation, l'engagement et la communication avec les principaux groupes d'intérêt, ainsi que l'importance continue des questions de propriété intellectuelle dans les discussions et les processus internationaux, ont effectivement empêché la matérialisation de ce risque.	GCP	→

Pilier stratégique n° 3

Fournir des services de propriété intellectuelle, des savoirs et des données de qualité qui apportent une valeur ajoutée aux utilisateurs du monde entier

Principales réalisations

Résultat escompté 3.1 – Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI



La demande de services dans le cadre des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI a été affectée par les conditions difficiles et la faible croissance économique observées dans de nombreuses régions du monde. Les dépôts de demandes internationales de brevet selon le PCT sont restés stables en 2022 par rapport à 2021, suivis d'environ 272 600 demandes internationales en 2023, représentant une baisse de 1,8% par rapport à l'année précédente. Le nombre de demandes d'enregistrement de marques dans le cadre du système de Madrid a diminué de 6,1% et 7,0% respectivement en 2022 et 2023, d'une année sur l'autre, pour revenir aux niveaux antérieurs à la pandémie en 2023, avec 64 200 demandes déposées. Par ailleurs, principalement en raison de l'adhésion de la Chine au système d'enregistrement international des dessins et modèles de l'OMPI en 2022, la demande de protection de dessins et modèles dans le cadre du système de La Haye a connu une forte augmentation au cours de l'exercice biennal, les demandes ayant augmenté respectivement de 18,8% et de 7,4% d'une année sur l'autre.

Nombre de demandes internationales selon le PCT



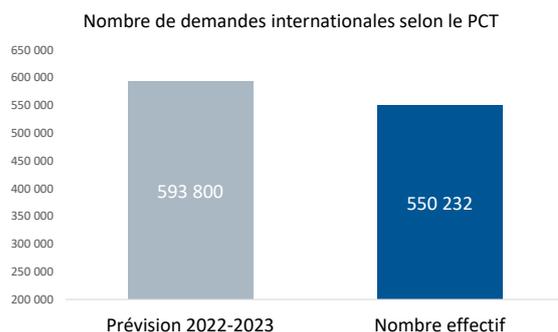
Nombre de demandes selon le système de Madrid



Nombre de demandes selon le système de La Haye



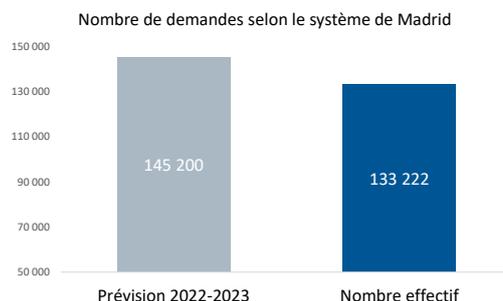
Par rapport aux objectifs fixés pour les services découlant des systèmes PCT, Madrid et La Haye dans le programme de travail et budget 2022-2023, d'ici à la fin de 2023 :



Le nombre de demandes internationales selon le PCT a atteint 93% de l'estimation, en raison d'un nombre de dépôts plus faible que prévu de certains pays, notamment l'Allemagne, la Chine, le Japon et le Royaume-Uni. Les cinq premiers pays d'origine des demandes selon le PCT ont été la Chine, suivie des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la République de Corée et de l'Allemagne.

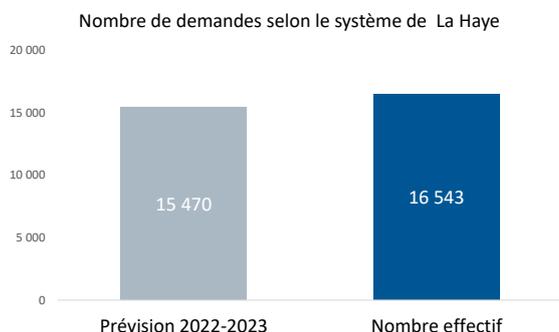
Trois pays (Cabo Verde, Irak et Maurice) ont déposé leur instrument d'adhésion au PCT au cours de l'exercice biennal, ce qui porte à 157 le nombre total de parties contractantes du PCT à la fin de 2023.

Le nombre de demandes déposées dans le cadre du système de Madrid a atteint 92% du chiffre estimé pour l'exercice biennal 2022/23, les dépôts effectués par la Chine, l'Australie, le Japon et l'Allemagne étant inférieurs à l'estimation. Les cinq principaux pays d'origine en ce qui concerne le nombre de dépôts selon le système de Madrid ont été les États-Unis d'Amérique, suivis de l'Allemagne, de la Chine, de la France et du Royaume-Uni.



Au cours de l'exercice biennal, le Belize, Cabo Verde, le Chili et Maurice ont déposé leur instrument d'adhésion au

Protocole de Madrid, ce qui porte à 114 le nombre total de parties contractantes du système de Madrid, couvrant 130 pays à la fin de 2023.



Sur la base de la forte croissance d'une année sur l'autre, le nombre de demandes selon le système de La Haye a atteint 107% de l'estimation pour 2022-2023. Outre la forte croissance du nombre de demandes émanant de la Chine, des augmentations ont été observées dans plusieurs pays européens, dont l'Allemagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas et la Suisse.

Au cours de l'exercice biennal, six pays supplémentaires, à savoir le Brésil, la Chine, la Grèce, l'Italie, Maurice et le Maroc ont déposé leur instrument d'adhésion à l'Acte de Genève de l'Arrangement de La Haye, ce qui porte à 73 le nombre total de parties contractantes, couvrant 96 pays à la fin de 2023.

Dix instruments complémentaires d'adhésion à l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques ont été déposés au cours de l'exercice biennal (Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Fédération de Russie, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Pérou, Portugal, République tchèque, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal et Tunisie), ce qui porte à 21 le nombre total de parties contractantes de l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne, couvrant 57 pays. Au total, 942 opérations ont été traitées au cours de l'exercice biennal.

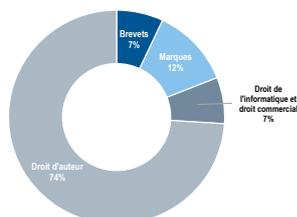


Augmentation de **74%** du nombre de dossiers au cours de l'exercice biennal

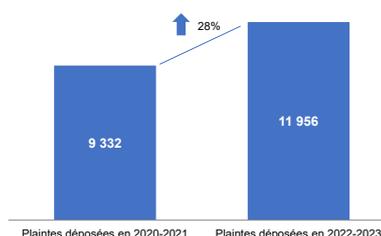
L'exercice biennal 2022-2023 s'est achevé sur deux nouvelles années record pour le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI (Centre de l'OMPI). Le Centre de l'OMPI a pris part au règlement de 1228 litiges relatifs à la propriété intellectuelle, à l'innovation et à la technologie, soit une augmentation de 74% par rapport à l'exercice biennal précédent. Ces litiges ont été soumis à la médiation, à l'arbitrage, à l'arbitrage accéléré, à la procédure d'expertise et aux bons offices de l'OMPI, ainsi qu'à des systèmes de coadministration avec les offices nationaux de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur et les tribunaux. Des augmentations notables ont été enregistrées dans les demandes de médiation pour des litiges relatifs au droit d'auteur, notamment en collaboration avec les bureaux nationaux du droit d'auteur de la Colombie et du Mexique, ainsi que dans les litiges relatifs à la propriété intellectuelle renvoyés par des tribunaux en Chine, en France et en République-Unie de Tanzanie. Le Centre de l'OMPI a également conclu des accords avec 28 autres autorités et tribunaux de propriété intellectuelle d'États membres en vue de la promotion et de l'intégration d'options de règlement extrajudiciaire des litiges, pour un total cumulé de 110 collaborations de ce type, et a apporté un soutien politique à 44 de ces autorités.

Dans le domaine des litiges relatifs aux noms de domaine, les services de règlement ont continué à contribuer à réduire les menaces qui pèsent sur le commerce en ligne légitime pour les propriétaires de marques et les consommateurs. Les parties de 79 pays ont déposé un nombre record de 11 956 dossiers, soit une augmentation de 28% par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre un total cumulé de près de 68 000 dossiers, couvrant plus de 122 000 noms de domaine. Cette accélération du nombre d'affaires de cybersquattage s'est accompagnée d'un recours accru aux services de règlement extrajudiciaire des litiges pour lutter contre les fraudes et les attaques par hameçonnage utilisant des noms de domaine. Après l'ajout de .GA (Gabon), .MG (Madagascar), et .SN (Sénégal), on compte désormais 83 domaines de premier niveau qui sont des codes de pays (ccTLD) couverts par les services de règlement des litiges de l'OMPI. Le Centre de l'OMPI a également fourni des conseils en matière de politique générale à 31 administrateurs de ccTLD.

Sujets des litiges faisant l'objet d'un règlement extrajudiciaire par le Centre en 2022-2023



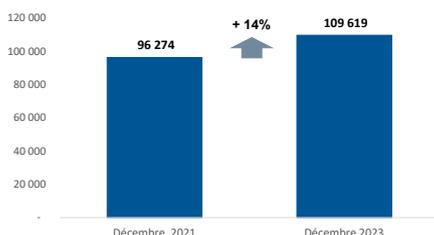
Nombre de litiges relatifs aux noms de domaine administrés par l'OMPI



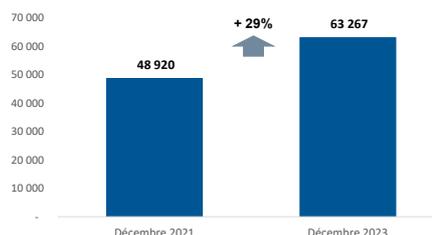


En tant que principaux fournisseurs de savoirs et de données qui apportent une valeur ajoutée aux utilisateurs du monde entier, les bases de données mondiales relatives à la propriété intellectuelle ont continué d'enregistrer une forte croissance en ce qui concerne le nombre d'enregistrements et la couverture géographique. Les améliorations apportées à PATENTSCOPE se sont concentrées sur l'expansion des collections nationales de brevets, mais ont également permis de rendre accessible une vaste collection de près de 5 millions de documents de la littérature non-brevet grâce à une collaboration exclusive entre l'OMPI et l'éditeur IEEE²³. L'intégration de la littérature non-brevet dans les recherches en matière de brevets permet de combler le manque d'informations, en donnant un aperçu des inventions qui n'ont peut-être pas fait l'objet d'un brevet ou qui sont actuellement en dehors du champ d'application du brevet, tout en restant pertinentes pour la technologie en question. En outre, dans le but d'améliorer l'expérience utilisateur, la Base de données mondiale sur les marques s'est également dotée d'une interface de recherche avancée et d'une version adaptée aux téléphones portables.

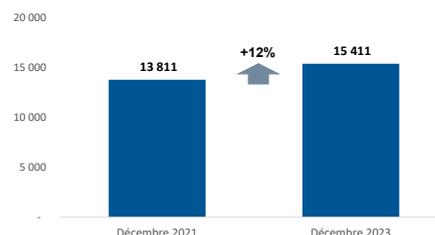
Nombre d'enregistrements dans PATENTSCOPE (en milliers)



Nombre d'enregistrements dans la Base de données mondiale sur les marques (en milliers)



Nombre d'enregistrements dans la Base de données mondiale sur les dessins et modèles (en milliers)



WIPO Lex a enregistré des gains importants en matière d'expérience utilisateur et d'offres de bases de données en 2022-2023. Une attention particulière a été accordée au choix et à la simplification de la présentation des données juridiques relatives à la propriété intellectuelle dans les profils nationaux individuels, et les développements informatiques ont rendu le contenu du site Web plus intuitif et plus facilement consultable sur le Web. Une page Web centralisée, intitulée "[Traités de l'OMPI : Documents préparatoires](#)" a été lancée en mai 2023, permet d'accéder facilement aux documents importants et fréquemment demandés qui sont établis durant la rédaction et la négociation des traités administrés par l'OMPI. La collection de jugements a été encore enrichie au cours de l'exercice biennal. À la fin de l'année 2023, la collection couvrait quelque 35 juridictions et comptait plus de 1200 décisions de justice relatives à la propriété intellectuelle librement accessibles.

Résultat escompté 3.2 – Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

En matière d'expérience client, le programme intersectoriel de l'OMPI de transformation du service à la clientèle a été lancé en 2022, dans le but d'harmoniser et d'élever le service à la clientèle de l'OMPI à un niveau supérieur. La première phase du programme s'est achevée en 2023 et s'est concentrée sur la définition de la vision organisationnelle du service à la clientèle, sur l'élaboration d'un modèle de service centré sur le client et sur l'établissement d'une feuille de route pour la mise en œuvre. Ces éléments stratégiques permettront à l'OMPI de répondre habilement aux besoins évolutifs et spécifiques des différents segments de clientèle, composés d'entreprises, de secteurs d'activité et d'organismes spécialisés dans la propriété intellectuelle. En outre, un nouveau tableau de bord d'analyse des réactions des clients a été lancé afin de mieux comprendre la qualité des services de l'OMPI et d'améliorer la qualité du traitement des préoccupations des clients non résolues.



À partir de 2022, le PCT s'est lancé dans la transformation de son personnel opérationnel, pour passer d'une prestation de service axée sur les demandes à des services axés sur les déposants/clients, dans le but d'établir un futur modèle organisationnel de premier ordre dans lequel le personnel évolue au-delà de ses fonctions actuelles de vérificateur des formalités des demandes PCT vers de nouvelles fonctions de



fournisseurs de connaissances pour les utilisateurs PCT de l'OMPI. Les projets pilotes réussis ont permis d'améliorer la productivité et l'efficacité, d'accroître la satisfaction des utilisateurs et de renforcer la motivation du personnel. Parallèlement au pilotage de la transformation, le PCT a réussi la mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI, a déployé et développé l'automatisation du CIOS²⁴ et a apporté des améliorations notables au système ePCT, par exemple l'authentification par notification push. La traduction du PCT a connu une transition importante au cours de l'exercice biennal en intégrant davantage les avancées technologiques dans ses processus. Ainsi, en 2023, environ 50% des mots ont été traduits par postédition des traductions automatiques (100 millions de mots sur 209 millions), contre environ 7,5% en 2021.

Une nouvelle étape a été franchie pour le système ePCT à la fin de l'année 2023, avec 107 offices de propriété intellectuelle ayant rejoint ou utilisant le système ePCT. Trois offices récepteurs, dont un office régional, ont adopté le système de dépôt ePCT, la solution hébergée par l'OMPI pour le dépôt électronique des demandes internationales, ce qui porte à 87 le nombre total de ces offices. Le nombre total de demandes PCT déposées auprès de ces offices représente environ 96% de l'ensemble des demandes PCT déposées dans le monde.

Afin d'accroître l'efficacité du traitement des données et de fournir aux utilisateurs des fonctions améliorées et une meilleure expérience de navigation, une nouvelle version électronique du Guide du déposant du PCT ([eGuide](#)) a été lancée en 2022, devenant la version exclusive de la publication en 2023.

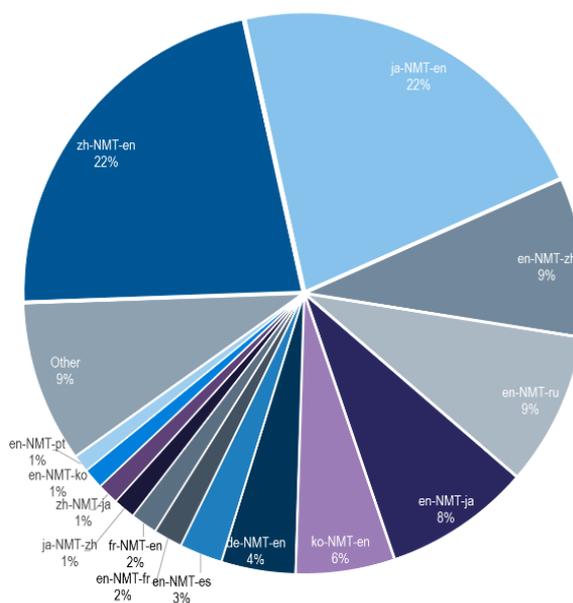
Malgré le recul des demandes internationales, le système de Madrid a établi de nouveaux records au cours de l'exercice biennal, avec plus d'un million de demandes de services traitées chaque année, soit une augmentation de 6,7% et de 2,3% respectivement en 2022 et 2023. Dans le cas du système de La Haye, le Bureau international est parvenu à maintenir un traitement presque en temps réel tout au long de l'exercice biennal 2022-2023, malgré la forte augmentation du nombre de demandes. Tandis que le Bureau international traitait 16 091 enregistrements, 98% des 13 045 demandes de renseignements reçues ont été réglées, dans le même temps, en première instance et dans un délai d'un jour ouvrable.

Le système "eLisbon", un nouveau système informatique pour la gestion du service d'enregistrement de Lisbonne, a été lancé au cours du premier semestre 2022, pour fournir des services en ligne aux autorités compétentes du système de Lisbonne, notamment des services de dépôt électronique pour toutes les transactions faites dans le cadre du système de Lisbonne, ainsi qu'une gestion centralisée de portefeuilles pour les enregistrements internationaux.



Le Centre d'application des technologies de pointe a continué d'intégrer des outils de pointe fondés sur l'intelligence artificielle pour améliorer les opérations de l'Organisation. L'application de conversion de la parole en texte de l'OMPI, appelée WIPO Speech-to-Text (S2T), a été intégrée avec succès à la plateforme de conférences de l'OMPI et utilisée pour enregistrer in extenso l'ensemble des réunions officielles de l'OMPI en 2022 et en 2023, pour sept langues au total (anglais, français, espagnol, russe, arabe, chinois et portugais). La vignette pour WIPO Translate dans PATENTSCOPE a été utilisée pour traduire en moyenne 2,5 millions de mots par jour, et le polonais a été ajouté aux autres langues. La majorité des utilisations a concerné la traduction du chinois vers l'anglais et du japonais vers l'anglais. Une vignette dédiée à l'utilisation de WIPO Translate sur le site Web de l'OMPI a également été développée et mise en place, afin de proposer aux utilisateurs des traductions "à la volée" sur des pages soigneusement sélectionnées du site Web – en conformité avec la mise en place de la feuille de route de la politique linguistique révisée²⁵.

Utilisation de WIPO Translate dans PATENTSCOPE 2023



²⁴ Computer Infrastructure Orchestration Service
²⁵ [WO/PBC/32/6](#)

Résultat escompté 3.3 – Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux



153 membres
de WIPO Green

WIPO GREEN – le marché des technologies durables – a accueilli 15 nouveaux partenaires au cours de l'exercice biennal, ce qui porte à 153 le nombre total de partenaires, une hausse de 11% par rapport à la fin de l'année 2021.

Les projets d'accélération de WIPO GREEN ont été étendus à l'Uruguay et à l'Asie centrale et ont continué à progresser en Argentine, au Brésil, au Chili, en Chine, en Indonésie et au Pérou. Les projets de mise en parallèle et d'accélération de WIPO GREEN ont généré 26 correspondances en Argentine (4), au Brésil (10), au Chili (3), en Chine (6), au Japon (1) et au Pérou (2) au cours de l'exercice biennal 2022-2023.

Au cours de l'exercice biennal, WIPO GREEN a constitué un flux de travail sur mesure pour réduire les obstacles à l'adoption de technologies vertes et mis en place l'initiative intitulée WIPO GREEN Finance. Cette initiative vise à renforcer un écosystème destiné aux entreprises spécialisées dans les technologies vertes, en particulier les PME et microentreprises, afin de mieux les informer sur les possibilités de financement de technologies favorables au climat et créer des liens entre les acteurs financiers spécialisés dans ce secteur et les entrepreneurs.

WIPO GREEN a également organisé de nouveaux ateliers sur la gestion de la propriété intellectuelle axée sur la mode durable (2022) et l'agriculture (2023) et a lancé le projet IPO Green, qui aide les offices de propriété intellectuelle dans le monde à développer des activités en appui des technologies vertes et des ODD.

Le 1^{er} novembre 2023, le colloque WIPO GREEN *"Accélérer la mise en œuvre d'un impératif : Utilisation des technologies vertes"* a permis de célébrer une décennie de résultats, tout en traçant la voie à suivre pour élaborer le nouveau plan stratégique. Cet événement, qui marquait le 10^e anniversaire de WIPO GREEN, a réuni des experts et des parties prenantes pour discuter des moyens d'exploiter les technologies vertes dans la lutte contre le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la pollution.

Les producteurs de guarana en Amazonie misent sur l'énergie renouvelable pour une production durable

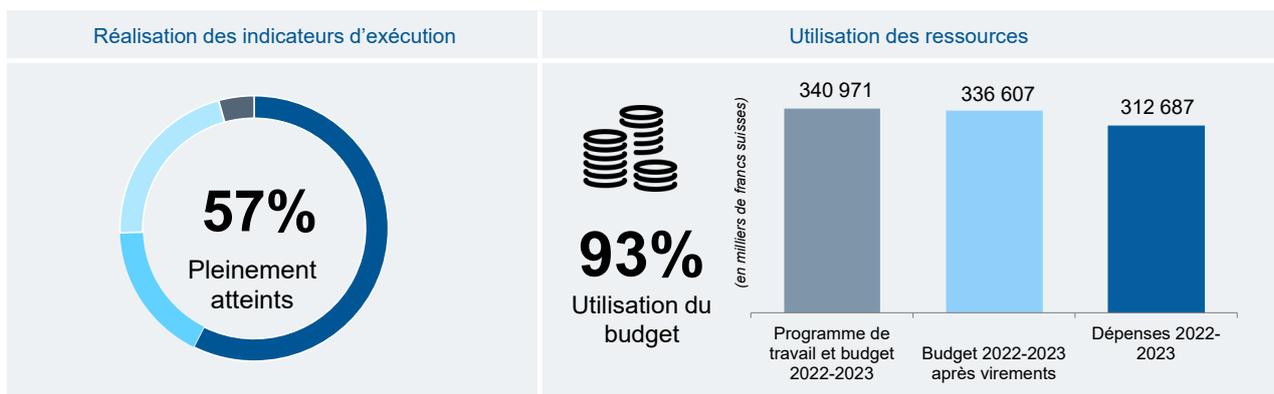
Au cœur de la forêt amazonienne brésilienne, une communauté de petits exploitants agricoles fait face à un problème qui pourrait menacer ses moyens de subsistance : la recherche d'eau pour laver les fruits de guarana récoltés, une étape essentielle pour maintenir la qualité de la baie, dont dépendent leurs revenus. WIPO GREEN est intervenu pour aider à répondre aux besoins en eau des agriculteurs en les mettant en rapport avec les fournisseurs de technologie appropriés pour mettre en place des systèmes de pompage solaire photovoltaïque dans la région de Maués.

"Grâce à ce projet, nous avons obtenu des résultats extrêmement utiles et la solution identifiée", affirme Roosevelt Marhl, responsable de l'exploitation d'AMBEV à Maués. "L'application directe de cette solution contribuerait à améliorer la qualité de vie de la population et du produit de grande valeur qu'elle produit : le guarana."



(Photo : avec l'aimable autorisation d'AMBEV (Brésil))

Tableau de bord



Secteurs contributeurs : PT, BD, CCI, IP, GCP, IE, RND, AFM.

Données relatives à l'exécution

● Pleinement atteint ● Partiellement atteint ▲ Pas atteint ● Non évaluable ◆ Abandonné

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
3.1. Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Nombre total de membres	Système du PCT : 154 parties contractantes	155 membres	157 parties contractantes (Cabo Verde, Iraq, Maurice)	●

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Système de Madrid : 110 parties contractantes	6 membres supplémentaires (3 par an)	Système de Madrid : 4 parties contractantes supplémentaires (Belize, Cabo Verde, Chili, Maurice) (114 parties contractantes couvrant 130 pays au total)	●
	Système de La Haye : 67 parties contractantes à l'Acte de Genève (1999); 34 parties contractantes à l'Acte de La Haye (1960)	6 membres supplémentaires à l'Acte de Genève (1999); aucun membre supplémentaire à l'Acte de La Haye (1960)	Système de La Haye : 6 parties contractantes supplémentaires à l'Acte de Genève (1999) (Brésil, Chine, Grèce, Italie, Maroc, Maurice) (73 parties contractantes couvrant 96 pays au total); aucune partie contractante supplémentaire à l'Acte de La Haye (1960) (34 parties contractantes au total)	●
	Système de Lisbonne : 11 parties contractantes à l'Acte de Genève (2015); 30 parties contractantes aux Actes de l'Arrangement de Lisbonne (1958 et 1967) (fin 2021)	8 membres supplémentaires à l'Acte de Genève (2015); aucun membre supplémentaire aux Actes de l'Arrangement de Lisbonne (1958 et 1967)	Système de Lisbonne : 10 parties contractantes supplémentaires à l'Acte de Genève (Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Fédération de Russie, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Pérou, Portugal, République tchèque, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tunisie) (21 parties contractantes couvrant 57 pays au total); aucune partie contractante supplémentaire aux actes de l'Arrangement de Lisbonne (1958 et 1967) (30 parties contractantes au total) (fin 2023)	●
Nombre de dépôts	Demandes selon le système de Madrid : 73 500 (définitif)	2022 : 71 200 2023 : 74 000	2022 : 69 022 (définitif) 2023 : 64 200 (préliminaire)	●
	Demandes selon le système de La Haye : 6714 (définitif)	2022 : 7480 2023 : 7990	2022 : 7978 (définitif) 2023 : 8565 (préliminaire)	●
	Demandes internationales selon le système de Lisbonne : 135	75 par an (150 demandes pour 2022- 2023)	2022 : 31 2023 : 96	▲ ●
Renouvellements	Système de Madrid : 34 218	2022 : 32 400 2023 : 34 000	2022 : 38 364 (définitif) 2023 : 39 546 (préliminaire)	●
	Système de La Haye : 5461	2022 : 4440 2023 : 4630	2022 : 5284 2023 : 5592	●
Degré de satisfaction des offices concernant les activités mondiales de coopération et d'assistance de l'OMPI mises en œuvre par le Bureau international	Activités de coopération : 96% (enquête menée en 2020-2021)	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	Activités de coopération : 98% (enquête menée en 2022-2023) - Professionnalisme : 99% - Fiabilité : 98% - Réactivité : 96% - Qualité de l'information et de l'assistance : 100%	●
	Activités liées à l'examen des demandes de brevet : 98% (enquête menée en 2020- 2021)	≥ 95% satisfaits ou très satisfaits	Activités liées à l'examen des demandes de brevet : 98% (enquête menée en 2022-2023) - Professionnalisme : 100% - Fiabilité : 98% - Réactivité : 94% - Qualité de l'information et de l'assistance : 100%	●
Nombre de visiteurs uniques des bases de données mondiales - PATENTSCOPE - Base de données mondiale sur les marques (GBD) - Base de données mondiale sur les dessins et modèles (GDD)	PATENTSCOPE : 1 399 081 (T4 2021)	20% d'augmentation sur l'exercice biennal	2 573 345 (T4 2023) (+84%)	●
	Base de données mondiale sur les marques : 951 781 (T4 2021)		671 791 (T4 2023) (-29%)	▲
	Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 80 204 (T4 2021)		76 293 (T4 2023) (-5%)	▲
Taux de satisfaction des utilisateurs à l'égard des bases de données mondiales de l'OMPI	PATENTSCOPE : 61%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	PATENTSCOPE : 81%	●
	Base de données mondiale sur les marques : 75%		Base de données mondiale sur les marques : 71%	▲

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 74%		Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 71%	▲
Degré d'utilisation des services de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle et de règlement des litiges relatifs à des noms de domaine de l'OMPI	901 litiges et 756 bons offices	250 litiges et bons offices supplémentaires	1 228 litiges et bons offices supplémentaires ²⁶	●
	48 974 litiges relatifs aux gTLD	5 000 litiges supplémentaires relatifs aux gTLD	10 462 litiges supplémentaires relatifs aux gTLD (59 436 au total à fin 2023)	●
	6 695 litiges relatifs aux ccTLD uniquement (au total à fin 2021)	575 litiges supplémentaires portant uniquement sur des ccTLD (fin 2023)	1 494 litiges supplémentaires portant uniquement sur des ccTLD (8 189 au total à fin 2023)	●
Nombre de visiteurs uniques du Centre de données statistiques de propriété intellectuelle	214 943	20% d'augmentation sur l'exercice biennal	195 111 (-9%)	▲
Nombre de visiteurs uniques de WIPO Lex	976 714	20% d'augmentation sur l'exercice biennal	1 897 444 (+94%)	●
3.2. Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Indice de satisfaction des clients (ISC)	84% (enquête menée en 2020-2021)	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	ISC : 85% ²⁷ (enquête menée en 2022-2023) - Professionnalisme : 85% - Fiabilité : 86% - Réactivité : 87% - Qualité de l'information et de l'assistance : 81%	●
Degré de satisfaction des utilisateurs du système mondial de propriété intellectuelle de l'OMPI concernant les services du Bureau international	PCT : 87%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	87% ²⁸ - Professionnalisme : 87% - Fiabilité : 88% - Réactivité : 90% - Qualité de l'information et de l'assistance : 82%	●
	Système de Madrid : 78%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	80% ²⁹ - Professionnalisme : 79% - Fiabilité : 80% - Réactivité : 79% - Qualité de l'information et de l'assistance : 80%	●
	Système de La Haye : 82% (enquête menée en 2020-2021)	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	82% ³⁰ - Professionnalisme : 82% - Fiabilité : 80% - Réactivité : 84% - Qualité de l'information et de l'assistance : 80%	●
Coût unitaire	Demande selon le PCT : 577 francs suisses	Demande selon le PCT : 575 francs suisses	2022 : 546 francs suisses 2023 : 565 francs suisses	●
	Système de Madrid – nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 598 francs suisses	Nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 584 francs suisses	2022 : 562 francs suisses 2023 : 635 francs suisses	● ▲
	Système de La Haye : nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 540 francs suisses	Nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 395 francs suisses	2022 : 455 francs suisses 2023 : 448 francs suisses	●

²⁶ Y compris les cas soumis à la médiation, à l'arbitrage, à l'arbitrage accéléré, à la procédure d'expertise et aux services de bons offices de l'OMPI, ainsi que les systèmes de coadministration en collaboration avec les bureaux nationaux du droit d'auteur de Colombie et du Mexique, et les différends en matière de propriété intellectuelle soumis par les tribunaux de la République-Unie de Tanzanie.

²⁷ Intervalle de confiance : +/- 2,4

²⁸ Intervalle de confiance : +/- 2

²⁹ Intervalle de confiance : +/- 3

³⁰ Intervalle de confiance : +/- 5,1

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
3.3. Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux				
Nombre de collaborations en recherche-développement établies dans le cadre de WIPO Re:Search qui franchissent le stade des essais cliniques	8	15 (total)	Abandonné ³¹	◆
Nombre de mises en relation de demandeurs et de fournisseurs de technologies vertes réalisées par l'intermédiaire de la plateforme WIPO GREEN et de projets d'accélération	8 (total fin 2021)	8 supplémentaires au cours de l'exercice biennal	26 supplémentaires au cours de l'exercice biennal (34 au total à fin 2023)	●
Nombre de visiteurs uniques des publications, outils et plateformes d'appui à l'innovation et de transfert de technologie, y compris nombre de visiteurs ayant effectué un téléchargement	491 015	20% d'augmentation sur l'exercice biennal	787 128 (+60%)	●

Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
3.1. Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Baisse de la qualité des résultats des travaux au niveau international.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'exercice biennal	Les plans d'atténuation visant à améliorer les procédures de contrôle de la qualité, renforcer l'amélioration des processus et garantir l'assurance qualité par les offices nationaux, en particulier ceux qui agissent en qualité d'administrations internationales, ont été efficaces. Cela est illustré par le fait que le PCT a pleinement atteint ses objectifs de performance en matière de qualité.	PT	→
Les systèmes de Madrid, de La Haye et de Lisbonne risquent de ne pas pouvoir développer pleinement leur potentiel pendant l'exercice biennal en termes de couverture géographique, d'utilisation par des déposants potentiels et de services fournis par le Bureau international.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté durant l'exercice biennal pour le système de Madrid.	Le plan d'atténuation visant à prendre des mesures en amont en faveur de tout pays intéressé par une adhésion aux systèmes, redéfinir les activités promotionnelles et de marketing, notamment en s'appuyant davantage sur les partenaires pour définir et promouvoir ces systèmes, s'attacher davantage à obtenir des retours des clients, à numériser et à simplifier les processus et les services du Bureau international s'est révélé efficace dans l'ensemble; toutefois, en raison de la détérioration de l'état de l'économie mondiale, cela n'a pas suffi à éviter une baisse des dépôts selon Madrid. Pour l'avenir, l'instabilité des perspectives économiques internationales accroît le risque.	BD	↘
3.2. Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Diminution du nombre de dépôts de demandes selon le PCT, en termes absolus ou par rapport aux demandes déposées en vertu de la Convention de Paris.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation visant à améliorer et promouvoir en continu les services PCT auprès tant des utilisateurs existants que des utilisateurs potentiels par des contacts réguliers avec les clients, et par diverses actions de commercialisation et de sensibilisation, s'est poursuivi en 2022-2023. Le nombre de dépôts de demandes de brevet a toutefois légèrement diminué, suivant la tendance mondiale à la baisse en la matière.	PT	→
L'adoption précoce des technologies de pointe entraîne des opportunités et des risques intrinsèques en termes d'identification des utilisations les plus intéressantes, d'intégration dans les mécanismes de gouvernance existants et de compréhension précise de la volonté humaine d'adopter les changements technologiques.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal	La stratégie de réponse consistant à donner la priorité aux cas d'utilisation présentant un retour sur investissement élevé, à engager des ressources limitées lors de l'adoption d'une nouvelle technologie de pointe et à évaluer rapidement afin de pouvoir faire face à un échec rapide, s'est révélée efficace.	IP	→

³¹ Le programme WIPO Re:Search a pris fin le 31 décembre 2022.

Pilier stratégique n° 4

Aider les pouvoirs publics, les entreprises, les communautés et les particuliers à utiliser la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement durable

Principales réalisations

Résultat escompté 4.1 – Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement.



Approches nouvelles et renouvelées de la prestation de services afin de promouvoir de meilleurs résultats

Durant le premier exercice biennal de mise en œuvre du nouveau Plan stratégique à moyen terme (PSMT) 2022-2026, l'OMPI s'est efforcée de renforcer et de renouveler sa méthode d'exécution de son programme de travail, afin d'assurer une utilisation maximale de la propriété intellectuelle en tant qu'instrument de croissance et de développement durable. Cet effort comprenait le passage ciblé vers une approche fondée sur la réalisation de projets, dans le but de produire des résultats sur le terrain à l'intention de groupes de parties prenantes spécifiques, sur des périodes limitées. En support de cette approche, une équipe chargée des projets relatifs au développement régional et national a été mise en place afin de trouver de nouveaux moyens de mener dans les États membres de l'OMPI des initiatives de coopération stratégique urgentes dans de nombreux domaines relatifs à la propriété intellectuelle. Cette approche a été élargie à toutes les divisions régionales et à cinq des bureaux extérieurs en 2023. À la fin de l'année 2023, les avantages escomptés avaient été atteints, ou avaient franchi des étapes importantes, pour près de 83 projets nationaux, sous régionaux et régionaux. Des exemples de réussite comme ceux de Rui Bento da Graca et d'Ayesha Tjueza illustrent l'impact concret de cette nouvelle approche.

Des applications de jeux à la gestion des marques pays à Cabo Verde

Rui Bento da Graca, 28 ans, est l'un des innovateurs qui ont été récompensés dans le cadre du hackathon en ligne sur la propriété intellectuelle organisé en 2023 par l'OMPI à Cabo Verde à l'intention d'étudiants, entre autres, dans le cadre duquel les participants se sont penchés sur la manière dont la propriété intellectuelle peut contribuer à stimuler le développement social et économique de leur pays. Ce marathon de trois jours a accueilli plus de 320 jeunes de Cabo Verde âgés de 18 à 35 ans et originaires de différentes îles. Les



(PHOTO : IP HACK)

participants ont formé de petits groupes qui se sont penchés sur la manière dont la propriété intellectuelle peut être mise au service des priorités de leur pays en matière de développement, notamment la sensibilisation à la propriété intellectuelle, l'efficacité énergétique et le tourisme.

Révéler l'art de la nature

Sous la marque Kanuma Beauty, Ayesha Tjueza fabrique des produits pour la peau et les cheveux à partir des plantes locales de Namibie

offrant une protection dans les climats désertiques rigoureux. Avec l'aide de l'OMPI, Ayesha fait enregistrer sa gamme de cosmétiques, de produits capillaires et de thés. L'OMPI encadre une cinquantaine d'entrepreneuses namibiennes à l'utilisation de la propriété intellectuelle, ce qui leur ouvre les portes des marchés internationaux et leur permet de conclure des contrats de licence équitables. En protégeant leurs produits et services, ces entrepreneuses soutiennent non seulement leur propre entreprise, mais favorisent également la croissance économique de leur communauté.



En vue de renforcer l'inclusivité de la propriété intellectuelle et de permettre à des groupes de parties prenantes qui, habituellement, n'y ont qu'un accès restreint d'en bénéficier, des projets destinés aux femmes ont été conçus dans l'ensemble des régions. Il s'agissait notamment d'aider les femmes travaillant dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques en Amérique latine à faire enregistrer des droits de propriété intellectuelle à partir de leurs recherches et d'appuyer l'élargissement du Réseau latino-américain sur la propriété intellectuelle et les questions de genre à six offices de propriété intellectuelle supplémentaires, portant le total à 10 depuis son lancement en 2021. Des activités de mentorat à l'intention d'entrepreneuses ont eu lieu en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Afrique, dans l'ASEAN, dans la région des pays arabes ainsi qu'en Europe centrale et dans les États baltes afin de les aider à créer des entreprises et à commercialiser leurs actifs de propriété intellectuelle.

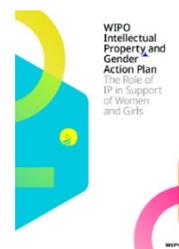
Une attention particulière a été accordée à un autre groupe de bénéficiaires, les jeunes. Le projet d'accompagnement et de mentorat de jeunes entrepreneurs en Afrique en est un bon exemple : il a non seulement permis de sensibiliser les 15 jeunes bénéficiaires répartis dans neuf pays africains, mais a également conduit à l'enregistrement d'actifs de propriété intellectuelle par des start-up. En outre, le Projet

IP SALAYE (Acquisition de compétences, formation et création d'entreprises par des jeunes dans le domaine de la propriété intellectuelle), qui vise à tirer parti du National Youth Service Corps (NYSC) (Service national de la jeunesse), et de ses dizaines de milliers de membres, pour mieux faire connaître la force et l'importance de la propriété intellectuelle, a été lancé au Nigéria.

Après une phase pilote en 2022, l'OMPI a mis en œuvre en 2023 une approche renouvelée pour la formulation de stratégies nationales de propriété intellectuelle, guidée par les principes de valorisation et d'apprentissage par la pratique. À la fin de l'exercice biennal, 10³² stratégies avaient été lancées et 18³³ avaient été finalisées en vue de leur adoption.



Envisageant un monde dans lequel l'innovation et la créativité des femmes partout sont appuyées par la propriété intellectuelle pour le bien de tous, le Plan d'action en matière de propriété intellectuelle et d'égalité des sexes a été lancé au cours de l'exercice biennal. Coordonnée au PSMT 2022-2026 de l'OMPI, la mise en œuvre du Plan d'action en matière de propriété intellectuelle et d'égalité des sexes a débuté au cours du second semestre 2022, axé sur trois piliers : i) aider les gouvernements et les décideurs à intégrer une perspective de parité dans les législations, les politiques publiques, les programmes et les projets relatifs à la propriété intellectuelle; ii) encourager la recherche à identifier la portée et la nature des disparités hommes femmes en matière de propriété intellectuelle, et les moyens de combler l'écart; et iii) continuer les projets et initiatives existants axés sur l'égalité des sexes dans le domaine de la propriété intellectuelle, et en piloter de nouveaux, afin de renforcer les compétences des femmes en termes de propriété intellectuelle ainsi que les institutions qui les soutiennent.



À la faveur du lancement complet du Plan d'action en matière de propriété intellectuelle et d'égalité des sexes lors de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle en avril 2023, l'OMPI a commencé à favoriser de nouvelles collaborations en interne et avec des parties prenantes externes de l'écosystème de la propriété intellectuelle et de l'innovation. Sur le plan interne, un groupe de travail a été créé pour promouvoir la collaboration stratégique en matière d'initiatives et de partenariats liés à la propriété intellectuelle et à l'égalité des sexes. Sur le plan externe, l'OMPI a développé de nouvelles collaborations avec d'autres organisations internationales, en particulier avec des organisations à vocation économique ou scientifique qui partagent le même objectif d'autonomisation économique des femmes et d'autres groupes sous-représentés, et a mis en place de nouveaux outils de communication, notamment un réseau LinkedIn pour les représentants d'offices de propriété intellectuelle.

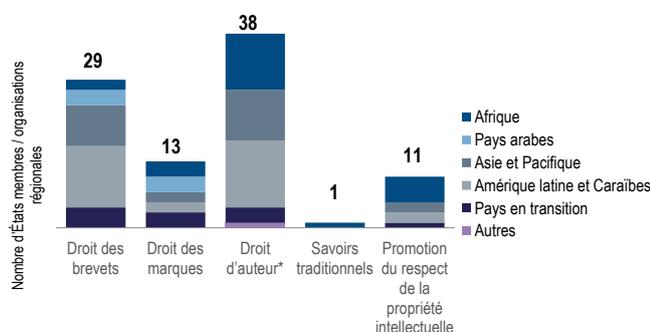
³² Afrique (2); pays arabes (5); Amérique latine et Caraïbes (1); pays en transition (2)

³³ Afrique (7); pays arabes (2); Asie et Pacifique (1); Amérique latine et Caraïbes (1); pays en transition (7)

Résultat escompté 4.2 – Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres

Le recours aux forums régionaux et sous régionaux comme moyen efficace de coordonner les politiques générales et d'intensifier l'assistance technique, le développement des capacités et l'exécution des projets, a été élargi en 2022-2023. Des réunions des directeurs d'offices de propriété intellectuelle ont été organisées conjointement avec des États membres de l'ASEAN et des pays d'Amérique latine et, pour la première fois, le forum a été élargi aux 22 États membres de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO). La septième réunion ministérielle d'Amérique centrale et de la République dominicaine, qui s'est tenue en mars 2022, a offert aux sept États membres participants une plateforme de développement et de coordination de politiques générales.

Répartition géographique des avis législatifs par domaine



*36 pays et 2 organisations régionales comptant 30 pays bénéficiaires

L'assistance législative et de politique générale dans les domaines du droit des brevets, du droit des marques, du droit d'auteur, des savoirs traditionnels et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, a continué d'être vivement appréciée par les États membres, qui ont indiqué que les avis donnés étaient exhaustifs, de bonne qualité et utiles à la compréhension des enjeux. En 2023, le Service d'assistance en matière de droit des brevets a été lancé, à titre de première étape, pour permettre aux utilisateurs de soumettre des demandes aux spécialistes de l'OMPI de manière simple.



Les éditions 2022 et 2023 de l'Indice mondial de l'innovation "Quel est l'avenir de la croissance fondée sur l'innovation?" et "L'innovation dans un climat d'incertitude" ont donné des informations sur la performance en matière d'innovation de 132 pays. Le classement des performances en matière d'innovation à l'échelle des pays a continué de constituer l'élément phare de l'Indice mondial de l'innovation. Dans le même temps, les décideurs – y compris les pouvoirs publics municipaux et régionaux – ont également commencé à suivre les 100 premiers pôles scientifiques et technologiques de l'Indice mondial de l'innovation. Pour faciliter l'accès aux nombreuses informations contenues dans l'Indice mondial de l'innovation, l'OMPI a

réorganisé ses pages Web consacrées à cette publication et a établi des fiches détaillées sur les pays et les pôles, qui résument les indicateurs de performance les plus importants en matière d'innovation.

Outre l'Indice mondial de l'innovation, deux nouveaux rapports, à savoir le [Rapport 2023 sur la propriété intellectuelle dans le monde, intitulé "La trajectoire de l'innovation"](#), qui souligne la manière dont les décideurs peuvent orienter l'innovation de manière à ce qu'elle réponde au mieux aux besoins des sociétés pour relever les grands défis liés au changement climatique et à la santé, et une nouvelle [étude sur le développement intitulée "Les disparités hommes femmes dans le domaine de l'innovation et de la créativité"](#), qui analyse l'évolution des disparités entre les sexes dans le domaine des brevets à l'échelle mondiale au cours des deux dernières décennies, ont apporté un éclairage analytique approfondi sur les écosystèmes qui génèrent des activités en matière d'innovation et de création.

Le réseau mondial de juges de l'Organisation a poursuivi son expansion en 2022-2023, après avoir réussi à mener la transition depuis des travaux entièrement virtuels durant la pandémie vers des activités hybrides au cours de l'exercice biennal. Plus de 400 juges de 124 pays et de cinq ressorts juridiques régionaux ont participé aux éditions de 2022 et 2023 du *Forum de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle*, qui ont pu tirer profit des avantages de la participation en présentiel tout en continuant de permettre au plus grand nombre de participer de manière virtuelle.

Le lancement du tout premier concours de plaidoiries en matière de propriété intellectuelle de l'OMPI en 2023 a marqué une étape importante et a constitué une excellente occasion pour attirer les jeunes dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle et les inciter à s'engager dans cette voie. Dans le cadre de ce concours, 16 universités se préparent à concourir pour la première place et à acquérir une expérience concrète de la procédure judiciaire en traitant un problème fictif lié à l'utilisation des jetons non fongibles (NFT), et l'OMPI adopte une approche dynamique pour enseigner et cultiver les compétences en matière de droit de la propriété intellectuelle des futurs spécialistes du droit.




**+ de
400
juges de
129
ressorts
juridiques**

Résultat escompté 4.3 – Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres.

Les programmes visant spécialement à accroître la participation des peuples autochtones et des communautés locales, et en particulier des femmes, afin de garantir leur intégration dans l'écosystème de la propriété intellectuelle ont continué de constituer une priorité au cours de l'exercice biennal 2022-2023 :



47

femmes issues de peuples autochtones et de communautés locales bénéficient du Programme de formation, de mentorat et de mise en relation sur la propriété intellectuelle de l'OMPI, à l'intention des femmes chefs d'entreprise issues de peuples autochtones et de communautés locales

Après un deuxième cycle mondial du Programme de l'OMPI de formation, de mentorat et de mise en relation sur la propriété intellectuelle à l'intention des femmes chefs d'entreprise issues de peuples autochtones et de communautés locales (WEP), comprenant des ateliers et des formations d'approfondissement, un troisième cycle mondial a été lancé en septembre 2023. Au cours de l'exercice biennal, deux cycles régionaux du

programme ont également été proposés : le premier à l'intention des peuples autochtones et des communautés locales de Bolivie, de Colombie, d'Équateur et du Pérou, avec le soutien du Service national des droits intellectuels de l'Équateur (SENADI), et le deuxième à l'intention des entrepreneuses issues de communautés locales de la région d'Europe centrale et des États baltes.

En 2023, le programme a également été lancé en Colombie et 21 personnes y ont participé, avec le soutien de l'Institut fédéral suisse de la propriété intellectuelle (IPI) et en collaboration avec le Ministère de la culture de Colombie, *Artesanías de Colombia* et la Direction générale de l'industrie et du commerce (SIC) de Colombie. À la fin de l'exercice biennal, 130 femmes de 63 pays avaient participé aux trois éditions du programme et avaient déposé des demandes d'enregistrement ou fait enregistrer des marques, marques collectives, marques de certification et dessins et modèles, et octroyé des licences de droit d'auteur. Des récits comme celui de Laima Abeid Sinari, de République-Unie de Tanzanie³⁴, illustrent l'impact concret de l'initiative et la manière dont l'utilisation stratégique et efficace des outils de propriété intellectuelle contribue à l'activité des entrepreneurs.

Laima est propriétaire de AYMA, une marque déposée spécialisée dans la conception et la création d'accessoires féminins en perles. Les accessoires sont inspirés de la culture et des traditions de République-Unie de Tanzanie, y compris son peuple chagga. En collaboration avec d'autres femmes autochtones, Laima souhaite maintenir, protéger et promouvoir son patrimoine culturel.

Tout au long de sa participation au programme, Laima a développé son entreprise et appris à tirer profit de sa marque et à la gérer.



L'Académie de l'OMPI a piloté plusieurs initiatives clés visant à donner des moyens d'action aux femmes, aux jeunes et aux entrepreneurs grâce à l'enseignement, à la formation et au renforcement des compétences en matière de propriété intellectuelle :

- parmi les réalisations notables accomplies pour la première fois en 2022-2023, on peut citer : i) le cours intensif de l'Académie de l'OMPI sur "La propriété intellectuelle au service des PME du numérique pour le changement d'échelle des entreprises du numériques dirigées par des femmes" dans le cadre de la série de cours intensifs de la CNUCED et en collaboration avec l'initiative eTrade for Women de la CNUCED, à laquelle ont participé 164 personnes en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes; ii) des camps d'innovation pour les jeunes, qui ont été organisés en Jordanie en collaboration avec le Ministère jordanien de la jeunesse; et iii) la création de la première plateforme d'apprentissage en ligne permettant aux personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés d'accéder aux connaissances en matière de propriété intellectuelle en anglais, arabe, espagnol, français, portugais et russe;
- en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO), la première session du Cours sur le leadership dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la science et de l'innovation à l'intention des femmes scientifiques et des innovatrices a été organisée à l'OMPI, à Genève, en avril 2023, à l'intention des lauréates et des scientifiques et innovatrices prometteuses sélectionnées dans le cadre du programme L'Oréal pour les femmes et la science.

Dans le cadre du service [IP4Youth&Teachers](#), le programme des [ambassadeurs de la propriété intellectuelle](#) de l'OMPI auprès de la jeunesse a décerné le titre d'ambassadeurs à de jeunes inventeurs et créateurs d'Oman et de Roumanie en 2022 et du Pérou et des Philippines en 2023. Le programme vise à aider les jeunes créateurs et inventeurs prometteurs, afin de promouvoir l'enseignement de la propriété intellectuelle auprès des jeunes de leur pays et de leur région.

L'Académie de l'OMPI a maintenu sa position de premier plan au niveau mondial en tant que fournisseur de compétences et de renforcement des connaissances dans le domaine de la propriété intellectuelle, essentiel pour encourager à la fois l'innovation et la créativité dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition. Les approches de prestation de services innovantes et porteuses, y compris les formats

d'apprentissage mixtes élaborés pendant la pandémie de COVID 19, ont continué d'être mises en œuvre. Au cours de l'exercice biennal 2022-2023 :

- les nouveaux formats d'apprentissage mixtes à l'intention des juges et des professeurs au titre du programme IP4Youth&Teachers ont permis de former plus de 600 juges et 570 professeurs respectivement;
- au total, 514 participants ont obtenu un diplôme dans le cadre des programmes conjoints de master et plus de 342 fonctionnaires nationaux ont bénéficié des cours avancés de perfectionnement professionnel, en coopération avec 20 institutions partenaires de pays en développement;

Monalisha Maharana est une ingénieure en mécanique et inventrice indienne, qui compte quatre brevets à son actif et plus de 16 en préparation. Comme elle cherchait à protéger et à promouvoir son travail à l'étranger, Monalisha s'est intéressée au Traité de coopération en matière de brevets de l'OMPI et a rapidement trouvé que les perspectives d'utilisation de la propriété intellectuelle aux fins de la croissance de l'entreprise et de l'expansion internationale étaient fascinantes. Monalisha décide de renforcer ses compétences dans le domaine juridique en suivant différents cours d'enseignement à distance auprès de l'Académie de l'OMPI, avant de s'inscrire au master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies de l'OMPI, proposé conjointement par l'Université Jagellone et l'Office des brevets de la République de Pologne à Cracovie (Pologne).

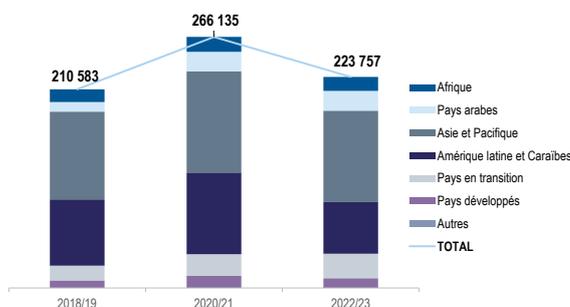
Depuis l'obtention de son diplôme dans le cadre du programme conjoint de master de l'OMPI en 2022, Monalisha a réussi l'examen d'examinateur de brevets en Inde et est agent de brevets agréée, ce qui lui permet de diffuser sa passion et ses connaissances en matière de propriété intellectuelle à travers son pays.



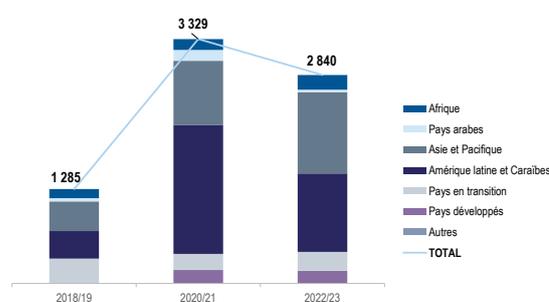
– six nouveaux accords portant sur des programmes conjoints de master spécialisé dans la propriété intellectuelle et les affaires, le transfert de technologie, l'entrepreneuriat, l'innovation et la gestion de la propriété intellectuelle ont été signés en 2023 avec l'Université Umm Al-Qura en Arabie saoudite, l'Université Mohammed VI Polytechnique Ben Guerir au Maroc, l'Université nationale de droit de Delhi en Inde et l'Université Tsinghua en Chine. Ces accords témoignent de la présence croissante de l'Académie de l'OMPI dans de nouvelles régions et mettent en évidence sa transformation et sa diversification en vue de soutenir le développement des activités et des compétences dans le domaine de la propriété intellectuelle. La réussite d'anciens étudiants, comme Monalisha Maharana, illustre l'incidence des programmes conjoints de master sur les écosystèmes de propriété intellectuelle;

- l'édition inaugurale du programme de Master en propriété intellectuelle et gestion de l'innovation (propriété intellectuelle et entreprises) proposé par l'OMPI en partenariat avec l'Université des sciences sociales de Singapour (SUSS) a été lancée en août 2023;
- au total, 879 cours d'enseignement à distance ont été proposés dans les six langues de l'ONU plus le portugais à environ 223 000 participants, dont 71% de jeunes. Il y avait notamment deux nouveaux programmes de certification des compétences, respectivement pour les rédacteurs de demandes de brevet et pour le personnel des CATI et des bureaux de transfert de technologie, ainsi que quatre nouveaux cours spécialisés sur le thème de l'innovation : i) le système de La Haye pour l'enregistrement des dessins et modèles industriels (DL-304); ii) la propriété intellectuelle pour les femmes scientifiques; iii) la formation au système WIPO Connect (DL-550); et iv) l'élaboration de projets fructueux dans le cadre du Plan d'action pour le développement (DL-620);
- environ 2800 participants ont suivi les programmes des cours d'été de l'OMPI. Par rapport à 2018-2019, la participation aux programmes des cours d'été de l'OMPI a augmenté de 121%.

Répartition géographique des participants aux cours d'enseignement à distance



Répartition géographique des participants aux programmes de cours d'été de l'OMPI



+ 11
institutions
considérées
comme
durables en
2022-2023

Sept nouvelles institutions de formation en matière de propriété intellectuelle ont été créées dans la région de l'ASEAN, ainsi qu'en Arabie saoudite, en Éthiopie, en République dominicaine, en Turquie (2) et en Ukraine, qui étaient toutes autonomes et dispensaient déjà des formations à la fin de l'exercice biennal. Dans l'ensemble, 11 institutions supplémentaires sont devenues durables, ce qui porte à 18 le nombre total d'institutions durables sur les 19 créées. Les institutions partenaires ont organisé plus de 2500 activités de

formation à la propriété intellectuelle, auxquelles ont participé plus de 200 000 personnes, dont 53% de femmes. Cela représente une augmentation de la participation en 2022 de 7% par rapport à 2021 et une augmentation en 2023 de 33% par rapport à 2022. En vue de renforcer davantage les institutions existantes, quelque 36 projets de coopération de suivi ont été mis en œuvre conjointement en 2022-2023. Le travail des instituts de formation à la propriété intellectuelle a produit des résultats tangibles, comme en témoigne la réussite de Giorgi Merabishvili, un producteur de miel géorgien.

En 2017, les contacts de Giorgi au Ministère de l'agriculture, avec lequel il a noué une relation étroite du fait de son activité de producteur de miel dans sa région natale de Samtskhe-Javakheti, lui ont fait découvrir le Centre national de la propriété intellectuelle de la Géorgie, qui organisait à l'époque des formations sur les indications géographiques. Giorgi a commencé à participer à plus de formations sur le sujet dispensées par le SAKPATENTI, y compris celles organisées par le centre national de formation à la propriété intellectuelle de Géorgie (NIPTC), l'une des institutions de formation à la propriété intellectuelle établies par l'Académie de l'OMPI. Après avoir acquis des connaissances pratiques suffisantes sur les indications géographiques grâce aux formations qu'il avait suivies, il a d'abord suggéré à 11 de ses amis apiculteurs de la région de se réunir et de créer une coopérative appelée KODY, par l'intermédiaire de laquelle ils ont déposé la marque "ALPIDA" pour leur miel en 2019. Après le succès de l'enregistrement de leur marque, Giorgi a suggéré en 2020 d'enregistrer leur miel en tant qu'indication géographique géorgienne. En 2022, Giorgi a commencé à exporter de la ferme à la table le miel Ninotsminda aux niveaux régional et international en ligne sur le site Web d'ALPIDA.



Résultat escompté 4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle.

Célébrant les solutions commerciales innovantes fondées sur les droits de propriété intellectuelle pour encourager le progrès économique, social et culturel, les premiers Prix mondiaux de l'OMPI ont été décernés en 2022 à cinq lauréats venus de Chine, du Japon, des Pays-Bas et de Singapour, qui ont été sélectionnés parmi 272 candidatures provenant de 62 pays. Lors de la seconde édition des Prix mondiaux de l'OMPI en 2023, le nombre de candidats a doublé et 548 dossiers provenant de 58 pays ont été soumis. La communication mondiale sur les prix a permis d'accroître la diversité géographique et la variété des secteurs représentés dans le concours. Sept entreprises lauréates de Chine, de France, du Kenya, du Mexique, de Singapour et de Slovénie ont été sélectionnées parmi 25 finalistes.



30 brevets supplémentaires octroyés avec le soutien du PAI en 2022-2023

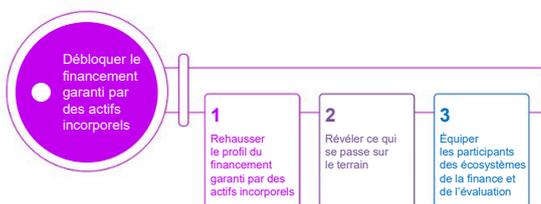
Le nombre de bénéficiaires sélectionnés dans le cadre du Programme d'aide aux inventeurs (PAI) a augmenté de 43% en 2022-2023. Le PAI a également accueilli trois nouveaux pays au cours de l'exercice biennal (Chili, Kenya et Singapour), portant à neuf le nombre total de pays participants. Les conseils en brevets du réseau ont apporté une aide bénévole à 58 inventeurs et PME supplémentaires en 2022-2023, soit un total cumulé de 197 bénéficiaires. À la fin de l'année 2023, un total de 52 brevets avaient été octroyés à des innovateurs qui avaient reçu l'aide du PAI depuis sa création.

À l'occasion du *Dialogue inaugural de haut niveau sur le déblocage des financements garantis par des actifs incorporels*, un dialogue international qui a réuni des participants issus d'institutions financières, du secteur privé, du secteur public et du monde universitaire, l'OMPI a dévoilé le nouveau [Plan d'action de l'OMPI sur le financement des actifs incorporels](#). L'approche suivie par le plan est axée sur l'action et aborde les multiples facettes des dimensions politiques, commerciales et techniques du financement par des actifs incorporels.

RedTag : un système de prévention de la fraude aux coupons

L'entrepreneuse marocaine KENZA Ababou a conçu un système de coupons de réduction visant à éliminer la fraude, et destiné aux commerçants, mais elle a rencontré des difficultés à préparer sa demande de brevet pour protéger son invention. Son dispositif électronique repose sur un coupon à code unique qui peut être placé dans l'emballage d'un seul produit (à destination du client final) ou dans un carton contenant plusieurs produits (à destination des grossistes, des épiciers ou des marchands ambulants). Les clients peuvent utiliser leur application de messagerie pour envoyer ce code à un

compte promotionnel, qui communique avec une centrale de traitement pour transférer l'argent dans le portefeuille numérique du client. Grâce au Programme d'aide aux inventeurs (PAI) de l'OMPI, elle a pu utiliser le système de propriété intellectuelle pour faire breveter son système de promotion unique et elle se concentre désormais sur la transformation de la promotion des ventes au Maroc et dans toute l'Afrique.



Il comprend trois volets : faire connaître le financement par les actifs incorporels, présenter la situation sur le terrain et former les parties prenantes des écosystèmes du financement et de la valorisation.



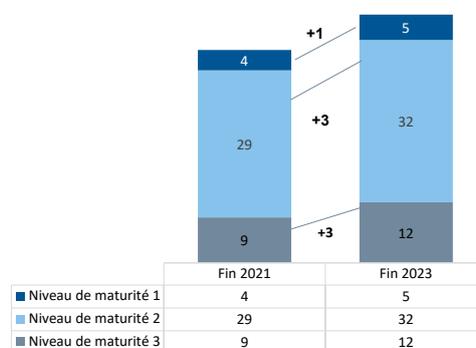
> 5000
rapports de
diagnostic
élaborés

L'appui de l'OMPI aux PME, aux start-up et aux entreprises a continué de croître en 2022-2023, 80 pays ayant bénéficié de divers programmes. Outre la collaboration avec les offices nationaux de propriété intellectuelle et les institutions d'appui, les ateliers de gestion de la propriété intellectuelle de l'OMPI destinés aux PME – des programmes de quatre mois qui aident les entreprises innovantes à formuler leurs stratégies de propriété intellectuelle sur la base de leur plan de développement et de leur portefeuille d'actifs incorporels – ont enregistré une croissance notable, passant d'un atelier de gestion de la propriété intellectuelle en 2020-2021 à 14 ateliers en 2022-2023, ce qui a permis de faire participer directement des PME et des start-up issues de 30 pays.

Au cours du premier exercice biennal complet d'utilisation, l'[outil de diagnostic en matière de propriété intellectuelle de l'OMPI](#), qui permet aux PME de procéder à une évaluation préliminaire de leurs actifs de propriété intellectuelle et d'obtenir des indications sur la manière d'en tirer le maximum de valeur et d'avantages concurrentiels, a reçu plus de 29 500 visiteurs uniques et généré plus de 5500 rapports de diagnostic. Sept versions linguistiques supplémentaires et trois adaptations de l'outil ont été présentées au public, portant à 17 le nombre total de traductions et d'adaptations de l'outil de diagnostic en matière de propriété intellectuelle de l'OMPI d'ici à la fin de l'année 2023.

La portée et la diversité des réseaux nationaux et régionaux d'aide à la technologie et à l'innovation et des réseaux de transfert de technologie ont continué d'augmenter en 2022-2023. Le nombre de réseaux de Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) a atteint 93 réseaux nationaux, dont 49 étaient considérés comme durables à la fin de 2021, soit une augmentation de 17% par rapport à fin 2021. À la fin de l'année 2023, le nombre de CATI inscrits dans le répertoire des CATI³⁵ était passé à 1536, soit une augmentation de 19% par rapport à l'exercice biennal précédent. Les services des CATI ont également été étendus pour inclure la liberté d'exploitation et les services de création de nouveaux produits. Afin d'aider les coordonnateurs nationaux, les responsables et le personnel des CATI à coordonner et à gérer leurs projets d'une manière efficace, une nouvelle plateforme de "gestion des projets et de la performance des CATI" ([TPPM](#)) a été lancée en 2022.

Nombre de réseaux de CATI



Une réalisation majeure de l'exercice biennal, la [plateforme CLIP – Creators Learn Intellectual Property](#), nouvelle plateforme conviviale en ligne visant à sensibiliser les créateurs aux droits de propriété intellectuelle et aux pratiques de gestion qui s'y rapportent de sorte qu'ils soient reconnus et rémunérés de manière équitable pour leur travail, a été lancée en novembre 2023. La version initiale de la plateforme CLIP était consacrée à l'industrie musicale. Cette plateforme en ligne innovante, accessible depuis un smartphone,

visait à fournir aux utilisateurs du monde entier, jusque dans les régions les plus reculées, des informations détaillées sur l'écosystème de l'industrie musicale, les différents acteurs impliqués dans la commercialisation d'une chanson et la complexité des droits des créateurs de musique et de la gestion qui s'y rapporte. La plateforme a été conçue dans le cadre du [Consortium de l'OMPI pour les créateurs](#), partenariat public-privé ouvert qui a été lancé par l'OMPI et la Music Rights Awareness Foundation pour sensibiliser aux droits des créateurs et aux pratiques de gestion connexes et améliorer les connaissances en la matière.



Seize autres organisations de gestion collective issues de pays en développement, dont neuf issues de pays de la catégorie des PMA, ont adopté WIPO Connect durant l'exercice biennal 2022-2023 comme solution informatique pour gérer le droit d'auteur et les droits connexes, ce qui porte le total cumulé à 41, soit une augmentation de 64% par rapport à 2021.

Le Consortium pour des livres accessibles (ABC) a continué de bénéficier aux personnes qui, dans le monde entier, sont aveugles ou ont une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés. En 2022-2023, le nombre de titres accessibles aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés est passé de 526 955 fin 2021 à 830 623 fin 2023, soit une augmentation de 58%.



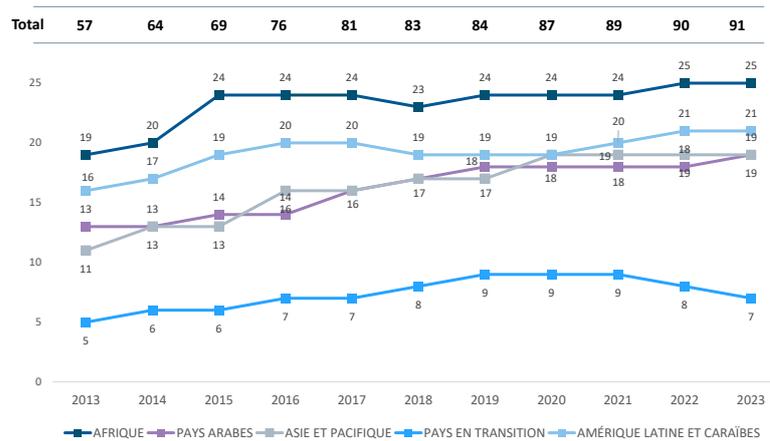
Résultat escompté 4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle



91 offices utilisant la suite de solutions logicielles opérationnelles de l'OMPI destinée aux offices de propriété intellectuelle

L'utilisation des systèmes de l'OMPI destinés aux offices de propriété intellectuelle est restée stable tout au long de l'année 2022-2023. À la fin de l'exercice biennal, 91 offices de propriété intellectuelle au total utilisaient la suite de solutions logicielles opérationnelles de l'OMPI. La moyenne du niveau de service des offices de propriété intellectuelle, un indice composite permettant d'évaluer le niveau de maturité d'un office (de l'élémentaire au plus avancé) en matière de prestation de services, a continué d'augmenter, à un niveau moyen de 3,6 à la fin de 2023, contre 3,5 à la fin de 2021.

Suite logicielle IPAS de l'OMPI – Utilisation par région



GNUDD

Depuis que l'OMPI a rejoint le Groupe des Nations Unies pour le développement durable (GNUDD) au début de l'année 2022, elle a participé à divers débats visant à mieux faire connaître la contribution de l'Organisation aux ODD, en particulier en ce qui concerne les avantages du système de propriété intellectuelle et les activités des offices de propriété intellectuelle. L'OMPI a également signé des accords-cadres de coopération et est devenue membre de deux équipes de pays, en Algérie et à Cabo Verde.

En réponse aux demandes du secrétariat du GNUDD (Bureau de coordination du développement), l'OMPI a fourni des informations, des conclusions d'enquêtes et des données et, au besoin, des contributions aux approches communes, aux lignes directrices, aux politiques et à d'autres documents de stratégie conceptuelle du GNUDD. Ces contributions ont été coordonnées par le représentant spécial de l'OMPI pour les ODD des Nations Unies.

En outre, durant le Sommet 2023 sur les ODD au siège de l'ONU à New York, l'OMPI a présenté WIPO GREEN, une plateforme numérique révolutionnaire favorisant des changements positifs à l'échelle mondiale en vue de la réalisation de l'ODD 13 en matière de lutte contre le changement climatique.

En mai 2023, l'OMPI, en collaboration avec l'Institut portugais de la propriété industrielle (INPI), l'Office européen des brevets (OEB) et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), a organisé à Lisbonne une conférence internationale intitulée "Penser la propriété industrielle, le développement durable et l'avenir de la planète", qui témoigne de son engagement en faveur de la réalisation des ODD. L'objectif principal de cette conférence était d'offrir un espace de dialogue sur l'importance du système de propriété industrielle en tant que moyen d'atteindre les ODD. L'événement a réuni des acteurs clés des offices nationaux de propriété industrielle de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), du programme ibéro-américain sur la promotion de la propriété industrielle et du développement (IBEPI) et de l'Union européenne, ainsi que des participants d'autres régions.

Thinking about
Industrial Property,
Sustainability
and the Future
of the Planet



Plus de 410 participants de 88 pays se sont inscrits à la conférence et plus de 240 délégués y ont participé en personne, dont 43 directeurs d'offices nationaux de propriété industrielle, 52 diplomates de ministères des affaires étrangères et des représentants d'institutions nationales et d'organisations régionales compétentes telles que l'Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle (CNIPA), l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO), l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), l'Office des brevets du Japon (JPO), l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) et l'Office européen des brevets (OEB).

Dans le but de recenser les mesures prises par les offices de propriété intellectuelle nationaux et régionaux pour promouvoir la création, la protection et l'exploitation de la propriété intellectuelle afin de contribuer à la réalisation des ODD, le Bureau de l'OMPI au Japon, en collaboration avec le représentant spécial de l'OMPI pour les ODD des Nations Unies, a demandé la réalisation d'une étude intitulée "*Intellectual property offices and sustainable innovation Implementing the SDGs in national intellectual property systems*" (offices de propriété intellectuelle et innovation durable : mise en œuvre des ODD dans les systèmes nationaux de propriété intellectuelle), qui a été publiée en 2023. L'étude se concentre en particulier sur les brevets et les marques, mais examine également la manière dont les offices eux-mêmes répondent à la nécessité d'être plus durables dans leur mode de fonctionnement, principalement dans l'administration de leurs systèmes de propriété intellectuelle.



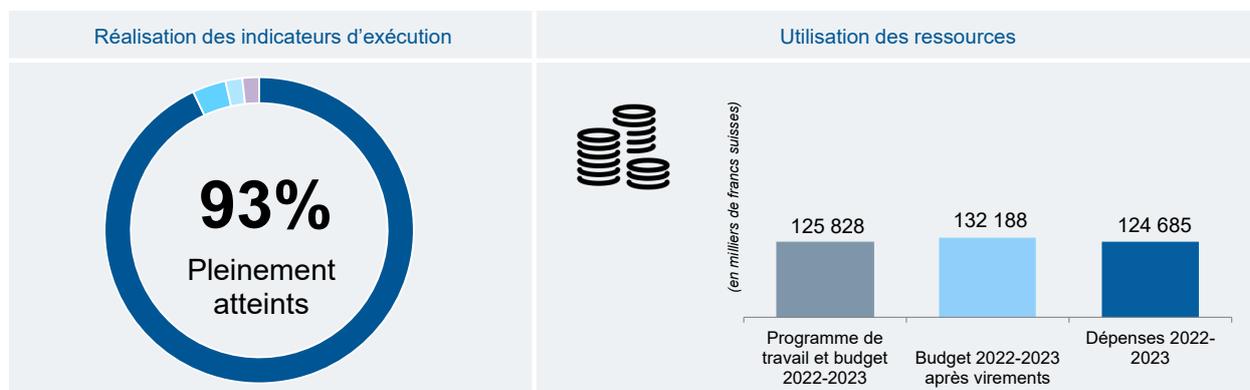
UNSDG : Learn, une initiative d'organisations du système des Nations Unies et d'autres organisations visant à permettre aux apprenants de trouver des solutions de formation aux ODD qui répondent le mieux à leurs besoins, a organisé le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), cours phare de l'OMPI, dans le cadre des ODD 9 et 4.

L'OMPI a continué de renforcer sa coopération avec les ONG et les entreprises en participant aux événements ci-après organisés par des associations de propriété intellectuelle et des universités sur les liens entre la propriété intellectuelle et les ODD :

- Événement sur la propriété intellectuelle et les ODD pour les jeunes au Japon;
- Trois événements en ligne sur la propriété intellectuelle et les ODD pour l'Association brésilienne de la propriété intellectuelle;
- Événement en ligne sur la propriété intellectuelle et les ODD pour l'Office portugais de la propriété intellectuelle.

En outre, deux rapports³⁶ sur les activités de l'OMPI relatives aux ODD ont été présentés aux 28^e et 30^e sessions du CDIP.

Tableau de bord de l'objectif stratégique



Secteurs contributeurs : PT, BD, CCI, RND, IP, GCP, IE

³⁶ Documents : [CDIP/28/9](#) et [CDIP/30/14](#).

Données relatives à l'exécution

● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2022 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
4.1. Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement				
Mise en œuvre des questions de propriété intellectuelle et développement examinées au sein du CDIP	n.d.	Mise en œuvre des travaux convenus conformément à l'ordre du jour du CDIP	Mise en œuvre des travaux du CDIP sur les thèmes liés à la propriété intellectuelle et au développement conformément à l'ordre du jour arrêté pour ses vingt-huitième, vingt-neuvième, trentième et trente et unième sessions ³⁷ .	●
Nombre de projets nationaux, sous-régionaux et régionaux, y compris les projets mis en œuvre dans le cadre de partenariats, dont les avantages escomptés ont été atteints ou qui ont franchi des étapes importantes	n.d.	PCT : 4	4 projets en 2022-2023 : - Pays arabes : 1 - Asie et Pacifique : 3	●
		Secteur du droit d'auteur et des industries de la création : 4	Des étapes importantes ont été franchies dans 4 projets, y compris dans 2 à l'échelle nationale (Chili et Égypte) et 2 à l'échelle régionale et sous-régionale (Afrique et ASEAN)	●
		Secteur du développement régional et national : 16	75 projets en 2022-2023 : - Afrique : 12 - Pays arabes : 18 - Asie et Pacifique : 15 - Amérique latine et Caraïbes : 16 - Pays en transition : 11 - Pays développés : 3	●
4.2. Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres				
Nombre et pourcentage d'États membres satisfaits des conseils juridiques et de politique générale fournis	Droit des brevets et de la technologie : 86%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	Conseils fournis à 29 États membres : Afrique (2); pays arabes (3); Asie et Pacifique (8); Amérique latine et Caraïbes (12); pays en transition (4) Taux de satisfaction : 95% sur la base de 26 réponses	●
		Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques : 94%	Conseils couvrant 26 cas spécifiques fournis à 13 États membres : Afrique (3); pays arabes (3); Asie et Pacifique (2); Amérique latine et Caraïbes (2); pays en transition (3) Taux de satisfaction : 100% sur la base de 13 réponses	●
		Droit d'auteur : 100% sur la base de 40 réponses	Conseils fournis à 36 États membres et à 2 organisations régionales : Afrique (11); Asie et Pacifique (10); Amérique latine et Caraïbes (13); pays en transition (3); Autre (1) Parmi ces États membres, 18 ont reçu des conseils sur la gestion collective : Afrique (5); Asie et Pacifique (7); Amérique latine et Caraïbes (3); pays en transition (3) Taux de satisfaction : 97% sur la base de 19 réponses	●
		Savoirs traditionnels : n.d.	Conseils juridiques fournis à 1 État membre : Afrique (1) Taux de satisfaction : 100% sur la base de 1 réponse	●
Promotion du respect de la propriété intellectuelle : n.d.		Conseils juridiques fournis à 11 États membres : Afrique (5); pays arabes (1); Asie et Pacifique (2); Amérique latine et Caraïbes (2); pays en transition (1) Taux de satisfaction : 100% sur la base de 4 réponses	●	

³⁷ Résumés présentés par le président : [CDIP/28/SUMMARY BY THE CHAIR](#); [CDIP/29/SUMMARY BY THE CHAIR](#); [CDIP/30/SUMMARY BY THE CHAIR](#); [CDIP/31/SUMMARY BY THE CHAIR](#)

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Nombre d'États membres et d'offices sous-régionaux et régionaux de propriété intellectuelle qui utilisent les outils et méthodes de l'OMPI pour améliorer leurs écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	n.d.	40	79 États membres en 2022-2023 : - Afrique : 5 - Pays arabes : 11 - Asie et Pacifique : 23 - Amérique latine et Caraïbes : 17 - Pays en transition : 19 - Pays développés : 4	●
Degré d'adoption des politiques de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle et de noms de domaine élaborées ou soutenues par l'OMPI	82 modes alternatifs de règlement des litiges de propriété intellectuelle adoptés	6 modes alternatifs de règlement des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires adoptés	28 modes alternatifs de règlement des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires adoptés	●
	35 modes alternatifs de règlement des litiges de propriété intellectuelle soutenus	8 modes alternatifs de règlement des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires soutenus	22 modes supplémentaires de règlement extrajudiciaires des litiges de propriété intellectuelle soutenus (44 modes soutenus au total en 2022-2023)	●
	4 politiques relatives aux gTLD adoptées et soutenues	2 politiques relatives aux gTLD soutenues	2 politiques relatives aux gTLD soutenues	●
	80 politiques relatives aux ccTLD adoptées	2 politiques supplémentaires relatives aux ccTLD adoptées	3 politiques supplémentaires relatives aux ccTLD adoptées	●
	35 politiques relatives aux ccTLD soutenues (au total fin 2021)	6 politiques supplémentaires relatives aux ccTLD soutenues (fin 2023)	14 politiques supplémentaires relatives aux ccTLD soutenues (31 politiques soutenues au total en 2022-2023)	●
Nombre de visiteurs uniques sur les sites Web de l'Indice mondial de l'innovation	1 757 767	20% d'augmentation sur l'exercice biennal	2 170 629 (+23%)	●
Nombre de pays utilisant l'Indice mondial de l'innovation pour l'élaboration de leurs stratégies et de leur écosystème de l'innovation	77 pays (sur 110 pays ayant répondu)	20% d'augmentation sur l'exercice biennal	91 pays (sur 118 pays ayant répondu) (+18%)	●
Degré d'engagement des autorités judiciaires des États membres	88 pays et 6 juridictions régionales représentés au Forum 2021 à l'intention des juges (tenu en ligne)	70 pays et 4 ressorts juridiques régionaux représentés au Forum annuel destiné aux juges (présentiel avec option hybride)	2022 : 99 pays et 3 ressorts juridiques régionaux représentés 2023 : 101 pays et 4 ressorts juridiques régionaux représentés (présentiel avec option hybride)	●
4.3. Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres				
Degré de satisfaction des participants des activités de formation et de renforcement des capacités sur le droit des brevets et les questions connexes	95%	≥ 95% satisfaits ou très satisfaits	96% sur la base de 258 réponses	●
Degré de satisfaction des participants des activités de formation et de renforcement des capacités sur les marques, les dessins et modèles industriels, les indications géographiques et les questions connexes	93%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	96% sur la base de 721 réponses	●
Pourcentage de participants ayant terminé avec succès des programmes de formation axée sur les compétences	n.d.	≥ 80%	82%	●
Taux de réussite des participants ayant subi les examens axés sur les connaissances et les compétences des cours de perfectionnement	64%	≥ 70%	83% ³⁸	●

³⁸ En raison d'un changement de méthode de calcul du taux de réussite, les données relatives à l'exécution en 2022-2023 et le niveau de référence ne sont pas comparables.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Nombre d'institutions de formation à la propriété intellectuelle durables	7 ³⁹	12 (au total)	11 supplémentaires (Arabie saoudite, ASEAN, Costa Rica, Éthiopie, Iran (République islamique d'), République dominicaine ⁴⁰ , Trinité-et-Tobago, Tunisie, Türkiye (2) ⁴¹ , Ukraine) (18 au total fin 2023)	●
Nombre de personnes formées par les institutions de formation à la propriété intellectuelle	81 948	Hausse annuelle de 5%	2022 : 87 967 (+7%) 2023 : 116 619 (+33%)	●
Degré de satisfaction des participants aux programmes de formation et de développement des compétences de l'OMPI	CCI : n.d.	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	CCI : 94%	●
	GCP : 92%		GCP : 93%	●
	Afrique : 85%		Afrique : 89% ⁴² 2022; aucune donnée disponible pour 2023	●
	Pays arabes : 88%		Pays arabes : 93%	●
	Asie et Pacifique : 96%		Asie et Pacifique : 96%	●
	Amérique latine et Caraïbes : 89%		Amérique latine et Caraïbes : 96%	●
	PMA : 90%		PMA : 94%	●
	Pays en transition et pays développés : n.d.		Pays en transition et pays développés : 93%	●
Bureaux extérieurs (tous) : n.d.		Bureau de l'OMPI en Algérie : 86% Bureau de l'OMPI au Brésil : 95% Bureau de l'OMPI en Chine : 97% Bureau de l'OMPI au Japon : 98% Bureau de l'OMPI au Nigéria : 95% Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie : 96% Bureau de l'OMPI à Singapour : 90%	●	
4.4. Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle				
Nombre d'organisations de gestion collective de pays en développement et de pays de la catégorie des PMA utilisant WIPO Connect	25 organisations de gestion collective pour 25 classes de création	38 organisations de gestion collective pour 56 classes de création	41 organisations de gestion collective pour 56 classes de création dans 39 pays - Afrique : 25 organisations de gestion collective, dont 18 dans des pays de la catégorie des PMA - Pays arabes : 3 organisations de gestion collective - Asie et Pacifique : 4 organisations de gestion collective, dont 1 dans un pays de la catégorie des PMA - Amérique latine et Caraïbes : 5 organisations de gestion collective - Pays en transition : 4 organisations de gestion collective (au total fin 2023)	●
ABC : Nombre de titres accessibles mis à la disposition de personnes ayant des difficultés de lecture de textes imprimés	526 955	25% d'augmentation sur l'exercice biennal	830 623 (+58%) (au total fin 2023)	●
Nombre de réseaux de CATI nationaux durables	42 réseaux nationaux durables (total cumulé fin 2021)	49 réseaux nationaux durables (total cumulé fin 2023)	49 réseaux nationaux de CATI durables (au total fin 2023)	●
	Niveau de maturité 1 : 4 au total	Niveau de maturité 1 : 5 au total	Niveau de maturité 1 : 5 au total	
	Niveau de maturité 2 : 29 au total	Niveau de maturité 2 : 32 au total	Niveau de maturité 2 : 32 au total	

³⁹ Rectificatif : à la fin de 2021, on recensait sept institutions durables de formation à la propriété intellectuelle, et non huit comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2020-2021.

⁴⁰ Office national du droit d'auteur de la République dominicaine (ONDA).

⁴¹ L'Académie de la propriété intellectuelle de la Türkiye se compose de deux centres de formation indépendants : le Centre de formation au droit d'auteur, qui dépend de la Direction générale du droit d'auteur, et le Centre de formation à la propriété industrielle, qui dépend de TURKPATENT.

⁴² Rectificatif : Le niveau de satisfaction des participants aux programmes de formation et de perfectionnement de l'OMPI en Afrique était de 89% en 2022, et non de 95% comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Degré de satisfaction des entités de transfert de technologie et d'autres organes à l'égard des services fournis par l'OMPI	Niveau de maturité 3, comprenant la fourniture de services à valeur ajoutée : 9 au total n.d.	Niveau de maturité 3, comprenant la fourniture de services à valeur ajoutée : 12 au total ≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	Niveau de maturité 3, comprenant la fourniture de services à valeur ajoutée : 12 au total 98%	●
PMA : nombre de technologies appropriées recensées et mises en œuvre qui répondent au besoin de développement	0	4 technologies appropriées identifiées (dont 1 a été déployée) (fin 2023)	2 technologie appropriée identifiée (aucune n'a été déployée)	▲
Taux de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités en rapport avec les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles	65%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	97%	●
Nombre d'institutions d'appui aux PME qui utilisent le matériel et les outils de l'OMPI	n.d.	10	21	●
Nombre de PME consultées par des institutions d'appui aux PME bénéficiant d'une assistance de l'OMPI qui utilisent les documents et outils de l'OMPI	n.d.	2 000 PME	3 670 PME ⁴³	●
Nombre de visiteurs uniques des services Web ciblant les inventeurs et les PME, y compris le nombre de téléchargements	366 023	20% d'augmentation sur l'exercice biennal	624 159 (+71%)	●
4.5. Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle				
Niveau de service moyen des offices de propriété intellectuelle bénéficiant d'une assistance (de 1 à 5) par l'intermédiaire de la série de modules IPAS	3,5	≥ 3,5	3,6	●
Nombre de documents échangés via WIPO CASE et le DAS	502 207	550 000 (annuel)	2022 : 527 589 ⁴⁴ 2023 : 641 328 ⁴⁵	● ●

Risque

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement				
Des ajustements de la politique générale ou des priorités concernant la propriété intellectuelle au niveau régional ou national peuvent entraîner une révision des plans de travail des pays concernés et restreindre l'étendue des services de l'OMPI ou retarder la réalisation de ces services.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation consistant à conserver la flexibilité de procéder à des ajustements dans les programmes de travail pour les régions et les pays et à rester constamment en contact avec les autorités régionales et nationales concernées pour aider à la mise en œuvre des programmes de travail s'est avéré efficace.	RND	↗

⁴³ Représente seulement des données partielles, en raison du manque d'informations concernant les PME qui accèdent aux outils et au matériel de l'OMPI directement via le site Web de l'OMPI plutôt que via les sites Web des institutions d'appui aux PME.

⁴⁴ Exclut les documents échangés par le système WIPO CASE pour l'Australie en raison de contraintes techniques.

⁴⁵ Exclut les documents échangés par le système WIPO CASE pour l'Australie et des données partielles pour l'USPTO en raison de contraintes techniques.

4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres			
Le fait que les cadres juridiques ou techniques soient limités peut restreindre la capacité des États membres et des parties prenantes à tirer parti des échanges régionaux et internationaux d'œuvres protégées par le droit d'auteur dans un environnement technologique et numérique en constante évolution, donnant lieu à l'impossibilité de répondre aux objectifs de base.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal	Le plan d'atténuation consistant à soutenir les efforts des États membres et des parties prenantes pour qu'ils créent et continuent à développer leurs écosystèmes juridiques et techniques s'est avéré efficace et a été mis en œuvre dans l'ensemble du Secteur du droit d'auteur et des industries de la création.	CCI ↗
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres			
Restrictions en termes de mobilité et de déplacements ayant une incidence sur le déroulement des programmes d'assistance technique, la participation aux événements de l'OMPI ou aux cours en présentiel de l'Académie de l'OMPI.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation consistant à conserver la flexibilité de procéder à des ajustements dans les programmes de travail pour les régions et les pays et à rester constamment en contact avec les autorités régionales et nationales concernées pour aider à la mise en œuvre des programmes de travail s'est avéré efficace.	RND ↗
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle			
Une participation insuffisante ou des changements de priorités au niveau national pourraient affecter négativement : i) la création et la viabilité de réseaux et de structures de transfert de technologie; ii) les projets visant à faire de la propriété intellectuelle un outil de croissance commerciale; ou iii) des programmes judiciaires.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation visant à collaborer étroitement avec tous les partenaires locaux pour évaluer et renforcer leur engagement continu, leur participation active et l'utilisation de leurs connaissances et situations locales pour coordonner efficacement la mise en œuvre du projet au niveau local s'est avéré efficace..	IE →
La demande des utilisateurs pour nos services, notamment le règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle, le règlement des litiges relatifs aux noms de domaine, l'analyse, le conseil, les outils et les bases de données, est en baisse, conduit à une position affaiblie sur le marché et nuit à la renommée de l'Organisation ou à l'impact de sa politique.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'exercice biennal.	Le plan d'atténuation visant à tirer parti de la position de l'OMPI en tant que spécialiste neutre du règlement extrajudiciaire des litiges en matière de propriété intellectuelle au niveau mondial a été efficace. Ce résultat a notamment été obtenu grâce à l'application d'outils informatiques pour améliorer l'expérience des utilisateurs et la gestion des dossiers, ainsi qu'à l'organisation d'événements et à la collaboration avec les institutions de propriété intellectuelle des États membres et les parties prenantes.	IE ↗
Les informations reçues ne sont pas fiables, ce qui aboutit à des données statistiques inexactes ou à des erreurs d'analyse dans les publications et les rapports de l'OMPI.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Le plan d'atténuation visant à exercer un contrôle rigoureux de la qualité des données et à soumettre les études à un examen collégial a très probablement permis d'éviter que le risque ne se concrétise.	IE →
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle			
Après la mise en œuvre des logiciels de l'OMPI destinés aux activités principales des offices de propriété intellectuelle, il existe un risque qu'ils soient insuffisamment intégrés dans les opérations existantes ou qu'ils ne soient pas dotés de mécanismes autonomes, ce qui constitue une menace pour leur viabilité à moyen terme.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'exercice biennal	La migration des systèmes des offices de propriété intellectuelle de l'OMPI vers l'infrastructure en nuage réduit considérablement ce risque, car les offices de propriété intellectuelle n'ont pas besoin de prévoir l'infrastructure, la continuité des opérations, ni les contrôles de sécurité pour les systèmes.	IP →

Fondation

Donner à notre personnel les moyens de travailler de manière efficace, collaborative et innovante en mettant à sa disposition les ressources, la formation et l'environnement appropriés

Principales réalisations

Résultat escompté 5.1 – Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante

Au cours de l'exercice biennal, trois stratégies et plans d'action clés dans le domaine des ressources humaines ont été publiés, conformément à la stratégie pluriannuelle en matière de ressources humaines :

- La Stratégie de l'OMPI en matière d'inclusion du handicap a été lancée en 2022, et vise à : i) faciliter l'évolution culturelle vers une approche du handicap fondée sur les droits; ii) inscrire les droits des personnes handicapées dans les aspects internes et externes des travaux de l'Organisation; iii) écouter les personnes présentant des handicaps divers ainsi que les organisations qui les représentent, les comprendre et renforcer son engagement envers elles; iv) favoriser une plus grande diversité au sein du personnel; et v) intégrer la question du handicap dans les initiatives et programmes pertinents, en améliorant l'accès des personnes handicapées aux services de propriété intellectuelle.
- En juillet 2023, le Plan d'Action pour la diversité géographique a été présenté au Comité de coordination, soulignant l'engagement de l'OMPI en faveur du renforcement de la diversité géographique au sein de son personnel. Au dernier trimestre de 2023, la phase initiale du plan de mise en œuvre a été lancée, axée sur trois grands piliers : i) l'établissement de partenariats avec les États membres dans le cadre de consultations régionales et nationales; ii) l'intégration de la diversité géographique dans tous les aspects des activités de l'OMPI; et iii) l'accélération des efforts de renforcement des capacités.



- La Politique de l'OMPI en matière d'égalité des sexes a été révisée en 2023. Cette politique encadre les efforts déployés par l'OMPI en matière d'égalité des sexes au sens large, en mettant l'accent sur les points suivants : i) renforcer la prise en considération au niveau institutionnel du principe de l'égalité des sexes et permettre à l'OMPI d'intégrer ce principe dans tous ses domaines d'activité; et ii) favoriser une culture institutionnelle inclusive et diversifiée et promouvoir une représentation égale à tous les niveaux et à tous les grades. Grâce à des actions ciblées et intégrées, la politique permettra à l'OMPI de mettre en place des structures, des processus et des initiatives inclusifs et de combler les écarts entre les hommes et les femmes en matière d'accès aux droits et aux possibilités..

La mise en œuvre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP) 2.0 s'est poursuivie au cours de l'exercice biennal, et l'OMPI a atteint ou dépassé les exigences pour 56% des indicateurs du programme ONU-SWAP, ce qui représente une amélioration de 30 points de pourcentage par rapport au lancement du programme en 2018. Les indicateurs ONU-SWAP pour l'évaluation, l'audit, l'encadrement, les connaissances et la communication, et la cohérence ont "dépassé les objectifs".

La transformation des ressources humaines a débuté en 2022, évoluant vers une approche axée sur les personnes et les activités selon laquelle les politiques, les processus et les structures opérationnelles répondent aux besoins des clients internes. Au cours de l'exercice biennal, plus d'une dizaine de politiques en matière de ressources humaines ont été simplifiées, 50 ordres de service relatifs aux ressources humaines ont été supprimés et ont été transférés dans le nouveau Manuel RH lancé en mars 2023, et de nombreux processus manuels ont été automatisés ou réorganisés pour améliorer l'expérience des utilisateurs, l'efficacité et l'efficience. En outre, une équipe chargée des données et de la technologie a été



56% des indicateurs du programme ONU-SWAP ont atteint ou dépassé les objectifs



créée afin de mettre davantage l'accent sur l'utilisation des données pour identifier des solutions opérationnelles et appuyer la prise de décisions.

Une enquête sur l'engagement à l'échelle de l'Organisation a été menée en 2022 et en 2023, et a permis de recueillir des informations en temps réel auprès du personnel. Le score global de la question "À quel point êtes-vous heureux de travailler à l'OMPI?" était de 73 dans l'enquête de mai 2023, le score de référence se situant à 75⁴⁶. Cette enquête vise à renforcer l'engagement de toutes et de tous à l'égard de l'OMPI, tant au sein des services qu'au niveau de l'Organisation. Les données issues de l'enquête ont offert aux équipes, et en particulier aux chefs d'équipe, la possibilité d'engager des discussions et d'établir par la suite des plans d'action axés sur les principaux domaines à améliorer.

Afin d'instaurer une culture globale de l'apprentissage à l'échelle de l'Organisation et de placer stratégiquement l'apprentissage au centre du développement des compétences, conformément à l'objectif fondamental de l'OMPI de constituer une main-d'œuvre souple et réactive, le Directeur général a créé un groupe de travail sur l'apprentissage et le perfectionnement au début de l'année 2022.

Compte tenu des recommandations formulées par le groupe de travail, une section de la formation interne a été créée au sein de l'Académie de l'OMPI pour mettre à profit ses compétences et ses réseaux

d'experts, ainsi que ses partenariats avec des établissements universitaires. Dans le cadre de ses activités avec les ressources humaines, cette nouvelle section a collaboré horizontalement avec tous les secteurs de l'Organisation, afin de se consacrer aux domaines d'apprentissage essentiels à la réussite de l'OMPI. La priorité a été donnée à la formation spécialisée, notamment dans des domaines tels que le service à la clientèle, la direction et la gestion, ainsi qu'au lancement de 20 nouveaux cours, en collaboration avec cinq institutions réputées. Durant l'exercice biennal 2022-2023, 1843 participants de l'OMPI au total ont pris part à 789 sessions de formation, avec un taux d'achèvement de 95%.



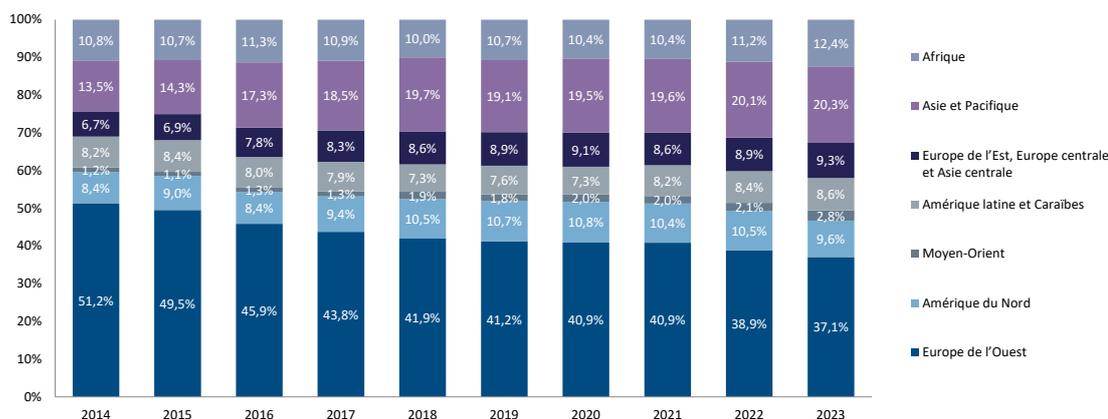
[Le Programme des jeunes experts](#), qui vise à former la prochaine génération de dirigeants dans le domaine de la propriété intellectuelle, a été marqué par la remise des certificats au premier groupe de jeunes experts, et par l'achèvement du processus de sélection de la troisième promotion, qui devrait arriver au premier trimestre de 2024. Ce programme de deux ans est destiné à exposer les jeunes talents, en particulier ceux issus de pays en développement, de pays de la catégorie des moins avancés et de pays en transition, aux aspects techniques et politiques de la propriété intellectuelle. Le programme vise également à les préparer à occuper des postes de direction dans les écosystèmes d'innovation et de création de leurs pays et régions d'origine.

La diversité géographique de l'OMPI a continué d'évoluer tout au long de l'exercice biennal. La proportion de fonctionnaires originaires d'Afrique, de la région Asie et Pacifique, de la région Amérique latine et Caraïbes, de la région Europe de l'Est, Europe centrale et Asie centrale, ainsi que du Moyen-Orient, a légèrement augmenté par rapport à 2021, tandis que le pourcentage de fonctionnaires originaires d'Europe occidentale a continué de diminuer.

⁴⁶

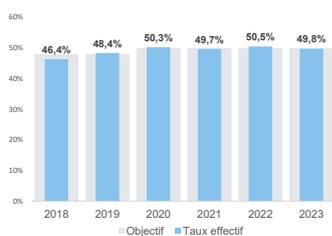
Score obtenu à partir des données d'enquêtes sur l'engagement des collaborateurs de 1000 organisations.

Diversité géographique du personnel de l'OMPI (Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) par région

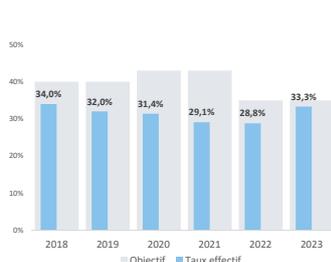


Dans le cadre de son engagement à parvenir à la parité femmes-hommes à tous les niveaux du personnel, l'OMPI a dépassé l'objectif fixé pour le niveau P-4 en 2022 et a légèrement reculé par rapport à l'objectif de 50% en 2023. Des progrès ont été constatés au cours des deux années de l'exercice biennal pour le niveau P-5, avec moins de 2% d'écart par rapport à l'objectif en 2023. De la même manière, une forte augmentation de la représentation des femmes a été observée au niveau D-2, avec une hausse de 20 points de pourcentage par rapport à 2021, et un objectif quasiment atteint en 2023.

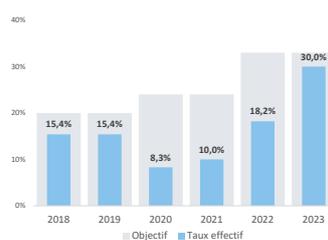
Représentation des femmes au niveau P-4



Représentation des femmes au niveau P-5



Représentation des femmes au niveau D-2



Conformément à la Politique linguistique révisée adoptée par les États membres en 2021, le Secrétariat a mis en œuvre toute une série d'initiatives alignées sur les évolutions technologiques dans le domaine des services linguistiques. Ainsi qu'il est indiqué dans la feuille de route relative à la mise en œuvre de la politique, des projets pilotes ont été menés en utilisant la traduction automatique pour certaines pages soigneusement sélectionnées du site Web de l'OMPI, et des traductions automatiques post-éditées ont été produites pour certains types de documents, en fonction du niveau de qualité requis. En assurant une diffusion plus rapide de contenus multilingues remplissant des critères de qualité convenus, tout en générant des économies, ces initiatives ont permis à l'Organisation d'atteindre un public plus large, offrant ainsi de plus grandes possibilités de promotion du multilinguisme. La demande en faveur des services d'interprétation de l'OMPI, qui jouent un rôle important dans la collaboration efficace entre les États membres, a augmenté au cours de l'exercice biennal, avec 3200 jours d'interprètes en 2023, soit une augmentation de 4,3% par rapport à 2022.

Résultat escompté 5.2 – Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables



Renforcement des mesures en matière de sécurité de l'information

Conformément à l'engagement pris en faveur d'un environnement et de services adaptés au numérique, sécurisés et durables, 11 des 13 projets définis dans la "Stratégie en matière de sécurité de l'information de la prochaine génération" (2022-2024) ont été achevés avant la fin de 2023. En s'appuyant sur les mesures de sécurité existantes, des capacités supplémentaires en matière de sécurité de l'information ont été mises en place, afin que le mandat de l'OMPI puisse continuer d'être exécuté dans de bonnes conditions de sécurité et de résilience. Parmi les principaux domaines recensés, on peut citer l'attention accrue accordée à la sécurité des applications dès le début de leur conception, de sorte que toutes les demandes soient fréquemment testées au stade de la conception et avant leur diffusion; la mise à jour de l'architecture du Centre opérationnel pour la sécurité de l'information de l'OMPI, destiné à assurer une surveillance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et à réagir aux incidents de cybersécurité; et la mise au point et l'application d'une solution globale de gouvernance en matière d'identité et d'accès.

L'OMPI a maintenu sa certification ISO 27001 d'année en année, poursuivant ainsi le processus d'élargissement de son champ d'application, ce qui a abouti à la certification de plus de 80% des domaines d'activité et des processus, avec une couverture de 100% des processus internes essentiels et des systèmes de propriété intellectuelle. Afin de garantir l'alignement continu des contrôles de sécurité informatique sur l'évolution des besoins opérationnels et la transformation numérique, l'OMPI a continué d'élaborer et de mettre en œuvre des modèles d'architecture de sécurité, et a mis au point plus de 40 nouveaux modèles au cours de l'exercice biennal. Le taux de réutilisation de ces modèles est désormais supérieur à 80% sur l'ensemble de cette période.



À mesure que l'Organisation avançait dans ses efforts de transformation numérique durant l'exercice biennal 2022-2023, y compris avec la migration élargie de certains environnements vers le nuage, les capacités de surveillance et de gestion des incidents dans ces environnements ont été encore renforcées par la mise en œuvre de nouvelles solutions en nuage. Des tests de pénétration et des audits récemment effectués ont montré que notre environnement en nuage était bien protégé, les auteurs des tests n'ayant pas réussi à accéder à cet environnement ni à le compromettre. En outre, un examen détaillé des systèmes utilisés pour le transfert de données entre nos principaux systèmes en nuage et les environnements de stockage de données sur site a confirmé que les multiples niveaux de chiffrement de bout en bout actuellement appliqués empêchaient toute personne autre que les utilisateurs autorisés d'accéder aux données, du fait que les données elles-mêmes sont cryptées à l'aide des clés de chiffrement de l'OMPI (Bring Your own Key), ce qui empêche même l'organisation hôte d'y accéder.

La Division de la supervision interne (DSI) de l'OMPI a mené en 2023 un audit de la gestion de l'informatique en nuage⁴⁷. L'audit a révélé que la gestion des services en nuage reposait sur des orientations stratégiques, qu'une politique relative à l'hébergement en nuage avait été établie et qu'un processus structuré de gestion des risques avait été mis en place pour gérer les risques en matière de sécurité liés aux prestataires de services. En outre, des mesures appropriées ont été prises pour assurer la sécurité du réseau, la protection des données et des contrôles en matière de gestion de l'identité et de l'accès.

Sur le plan de la sûreté et de la sécurité physique, la mise en œuvre en 2023 du projet de gestion dynamique des incidents relevant du PCE a permis à l'OMPI d'achever son Plan stratégique de sécurité pluriannuel. Ce plan a permis d'apporter des améliorations notables à la sécurité physique du personnel et des locaux de l'OMPI dans tous les lieux d'affectation, et a sensiblement amélioré la sécurité du personnel de l'OMPI en mission, grâce à la mise en place de capacités étendues de gestion des menaces et des risques. En outre, des experts du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU ont procédé à des évaluations détaillées du site de l'OMPI en ce qui concerne l'atténuation des effets de souffle, afin de garantir des profils de risque actualisés pour tous les bâtiments de l'OMPI situés à Genève. Des économies importantes ont également été réalisées au cours de l'exercice biennal grâce à la restructuration des agents de sécurité et de la renégociation de certains contrats.

⁴⁷ Veuillez vous référer au Rapport annuel du directeur de la Division de la supervision interne (document WO/PBC/37/4) pour de plus amples renseignements.

Des améliorations régulières et solides ont été apportées aux services financiers destinés aux clients acquittant des taxes et aux offices de propriété intellectuelle au cours de l'exercice biennal 2022-2023. Le service de transfert des taxes a continué de se développer, avec la participation de trois administrations chargées de la recherche internationale et de 11 offices récepteurs, soit des augmentations de 16% et 15% par rapport à 2021. Conformément à l'objectif fixé pour le service, la couverture a atteint 98% du volume des taxes de recherche du PCT. Cette expansion a permis d'accroître l'efficacité des processus dans l'administration des transferts de fonds, et a amélioré la gestion des taux de change liés au transfert des taxes de recherche.



87 Receiving Offices and **24** ISAs
98% of PCT search fees processed



Extension des méthodes de paiement pour une meilleure expérience utilisateur

La gamme des modes de paiement proposés a été élargie pour inclure Apple Pay, Google Pay et Samsung Pay. WIPO Pay, la plateforme de paiement standard de l'OMPI, a été pleinement intégrée au règlement des litiges relatifs à l'Internet du Centre d'arbitrage et de médiation et aux opérations du Service d'enregistrement de Lisbonne. L'analyse et le développement se sont poursuivis en vue d'étendre l'utilisation de WIPO Pay au système de Madrid. Le processus d'adoption de WIPO Pay par le PCT a progressé, avec la migration vers ce système des offices récepteurs du PCT et des services en arrière-plan prévue pour 2024. En outre, le service d'information Finance Infoline a mis en place un mécanisme d'enquête de satisfaction, et des progrès ont été réalisés dans la mise au point d'un assistant numérique fondé sur l'intelligence artificielle.

L'exercice biennal 2022-2023 a vu l'achèvement des principales étapes de la transformation de l'environnement de travail numérique à l'OMPI. La mise en place du nouveau système MS Teams et le passage d'Office 2016 à Office 365 ont offert de nouvelles possibilités de collaboration. Le nouveau système de gestion des appareils mobiles a permis aux membres du personnel de tirer parti des systèmes de collaboration, où qu'ils se trouvent, à partir dans leurs téléphones professionnels. L'infrastructure de réseau a été rafraîchie sur l'ensemble du site de l'OMPI, ce qui a permis d'améliorer les services et la sécurité, ainsi que de réduire la consommation d'énergie. La disponibilité de nouveaux services tels que les conférences sur Zoom et l'interprétation en direct permet une meilleure prise en charge des événements et réunions hybrides ou virtuelles. L'infrastructure audio-vidéo et les installations pour l'interprétation ont également été mises à jour dans la salle de conférence de l'OMPI. Au total, 348 événements, 508 réunions hybrides avec interprétation, plus de 4000 réunions hybrides et 140 webinaires ont été organisés. L'utilisation des installations du studio multimédia s'est intensifiée, avec 292 enregistrements vidéo au cours de l'exercice biennal.

Plus de 40 initiatives opérationnelles ou techniques ont été menées à bien dans le domaine des TIC, notamment : i) des améliorations significatives des principaux systèmes informatiques; ii) de nouvelles applications, notamment pour la Politique en matière de déclaration de situation financière et de déclaration d'intérêts, le Guide judiciaire concernant la gestion des litiges internationaux en matière de brevets, le Livre sur les technologies vertes, les Faits et chiffres de l'OMPI concernant la propriété intellectuelle, le Catalogue des projets du Plan d'action pour le développement et le Portail de la coopération trilatérale OMS-OMPI-OMC; iii) l'architecture des solutions pour la plateforme CLIP, le classement de l'Indice mondial de l'innovation, l'application mobile de sensibilisation aux dessins et modèles de la CEDEAO et l'outil IP Diagnostics; et iv) l'appui informatique dans le cadre de concours tels que les Prix mondiaux de l'OMPI ou les concours vidéo à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle. En outre, le portefeuille d'applications et de services utilisés par les clients internes a été renforcé par l'ajout du processus d'intégration des membres du personnel, le système simplifié de gestion des performances du personnel, les nouvelles interfaces avec les systèmes bancaires (Coupa) et la United Nations Federal Credit Union (UNFCU), le nouveau système de planification WePerform, et de nouveaux services en libre-service, notamment pour les certificats de travail ou la désignation des bénéficiaires.

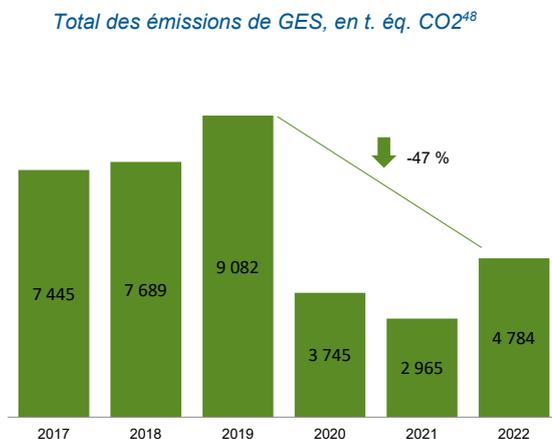


Un Département des techniques de l'information et de la communication efficace et réactif au fil du temps

Le regroupement des fonctions informatiques de l'OMPI au sein du Département des techniques de l'information et de la communication a également été lancé au cours de l'exercice biennal et mis en œuvre progressivement. Afin de sécuriser à court et moyen termes des services informatiques axés sur le client qui soient viables, efficaces et réactifs au fil du temps, la transformation du Département des techniques de l'information et de la communication de l'OMPI aboutira notamment à : i) un modèle d'exploitation informatique optimisé, reposant sur une approche axée sur les produits; ii) une gestion intégrée de la demande et une gouvernance simplifiée; iii) une réduction des coûts informatiques et des frais généraux grâce à des synergies; et iv) des possibilités de croissance et d'autonomisation du personnel. L'initiative devrait être achevée en 2024.

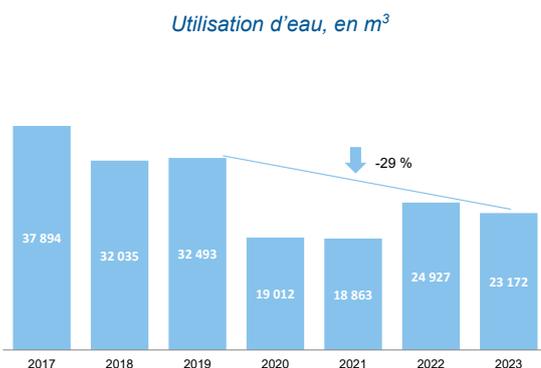
Les initiatives de numérisation et de regroupement ont également influé sur les activités menées dans le domaine des achats et des voyages. Une nouvelle étape a été franchie avec la mise en œuvre d'un outil de gestion du cycle de vie des contrats en 2023, qui a supprimé une charge administrative importante en

automatisant certains éléments du traitement des bons de commande. Le projet pilote de centralisation des réservations de voyages a été déployé avec succès au cours de l'exercice biennal et sera pleinement mis en œuvre en 2024, offrant un centre d'expertise pour s'orienter dans le paysage complexe des voyages au lendemain de la pandémie. Conjugué à des initiatives de simplification des systèmes et des procédures, ce projet a donné lieu à des gains d'efficacité qui ont pu être constatés dans tous les secteurs.



Plusieurs projets de rénovation ont été menés à bien au cours de l'exercice biennal 2022-2023 afin que le site de l'OMPI reste adapté à ses objectifs : i) création de toilettes accessibles dans le bâtiment AB; ii) remplacement des fenêtres du sous-sol dans les bâtiments GB I et II; iii) isolation thermique au sous-sol du bâtiment GB I; iv) remplacement des canalisations d'eau potable du bâtiment AB; v) modernisation du bâtiment GB II avec l'installation de lumières LED; et vi) amélioration des systèmes d'alimentation de secours dans les salles de réunion. En outre, le dernier contrat de location pour l'espace de stockage des archives PCT a pris fin en 2022, ce qui représente une économie annuelle de 75 000 francs suisses.

Malgré une augmentation de la durée d'occupation des bâtiments après la pandémie, les consommations d'électricité et de gaz ont été réduites respectivement de 9,1% et 23,3% en 2023, par rapport à 2021.



Harmonisation avec la Stratégie de gestion de la durabilité environnementale dans le système des Nations Unies pour 2020-2030 et avec les exigences de la norme internationale ISO 14001. L'OMPI a publié une [Politique générale en matière de responsabilité environnementale](#) en décembre 2022, définissant les objectifs environnementaux de l'Organisation et s'engageant à étendre sa gestion de la durabilité environnementale au-delà de la neutralité carbone à d'autres domaines ayant un impact sur l'environnement, notamment les déchets, l'eau, la pollution atmosphérique et la biodiversité.



Si les indicateurs relatifs à l'année 2022⁴⁸ ont fait apparaître une tendance à la hausse par rapport à 2020 et 2021, les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) ont été quasiment réduites de moitié en raison principalement de la diminution des voyages par avion par rapport aux conditions préalables à la pandémie en 2019. La consommation d'eau a été réduite de 30% entre 2019 et 2023.

⁴⁸ Le décompte final validé du PNUÉ concernant les émissions annuelles est transmis au mois de septembre de l'année suivante – les données de 2023 ne seront publiées qu'en octobre 2024.

Résultat escompté 5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces

L'OMPI a transformé avec succès ses processus de planification et d'établissement des budgets, ainsi que les systèmes informatiques sous-jacents, grâce au déploiement d'un nouveau système de planification et d'établissement des budgets fondé sur le logiciel en tant que service (SaaS) et axé sur l'utilisateur. Le nouvel outil "EPM 2.0" hébergé dans le nuage, WePerform, a été mis en service pour la première fois en novembre 2022 afin d'appuyer la planification du programme de travail et budget 2024-2025. L'extension du système à la planification annuelle du travail a ensuite été achevée, avec le lancement réussi du nouveau système en novembre 2023. Avec l'expérience utilisateur (UX) au cœur de sa conception, le système de planification évolutive a été bien accueilli par les utilisateurs finaux.



Des opérations financières saines et une meilleure gouvernance, soutenues par la mise en œuvre du Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier nouvellement adoptés, ont permis d'obtenir une opinion d'audit sans réserve en 2022 et une évaluation très positive du système de contrôle interne de l'OMPI. Au moment de la publication du rapport, les résultats de l'audit pour 2023 n'avaient pas encore été reçus. L'OMPI a considérablement renforcé ses capacités et sa culture en matière de gestion des risques grâce à des entretiens par secteur sur les principaux risques au sein du Groupe de gestion des risques. Des progrès ont été réalisés dans l'élaboration de modules d'apprentissage qui seront déployés en 2024 pour renforcer les capacités de gestion des risques.

Les activités d'achat ont continué de faire réaliser des économies sur les produits et services acquis par l'OMPI, ce qui a permis d'éviter des coûts de plus de 8 millions de francs suisses en 2022-2023, et ce malgré l'inflation et la hausse des prix. Le recours aux contrats à long terme représentait 71% des dépenses totales en matière d'achats en 2023, contribuant ainsi à réduire davantage le temps nécessaire à la passation des marchés.

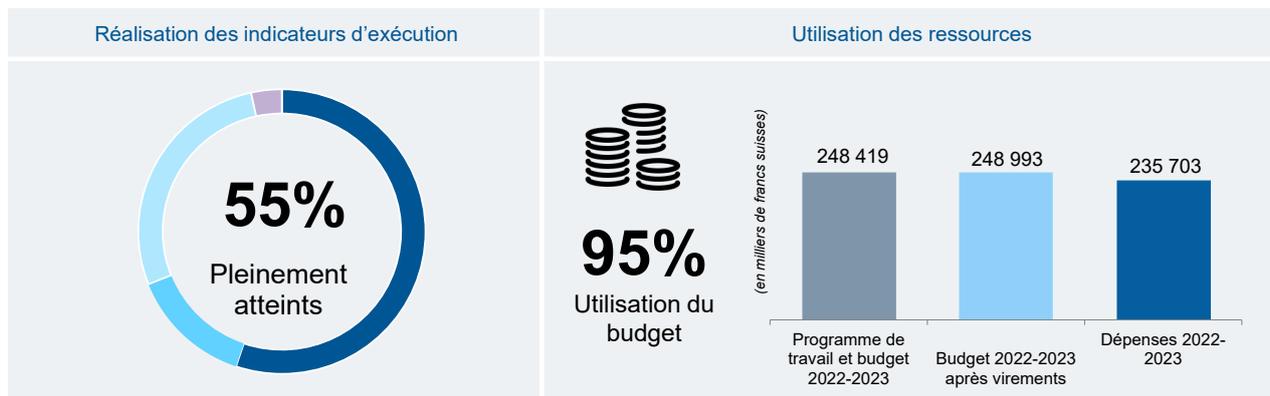


71% des dépenses en matière d'achats dans le cadre de contrats à long terme

En 2022 et 2023, la Division de la supervision interne (DSI) a publié 12 rapports d'audit interne, six rapports d'évaluation et 22 rapports d'enquête, qui ont donné lieu à un total de 97 recommandations. Au cours de la même période, 148 recommandations ont été clôturées.

Les audits et évaluations réalisés à l'appui du PSMT de l'OMPI portaient notamment sur les points suivants : i) l'audit du Service d'enregistrement de Madrid; ii) l'audit sur les normes et la confidentialité des données de l'OMPI; iii) l'audit de la gestion de l'hébergement en nuage; et iv) l'audit du Bureau de l'OMPI à Singapour. La DSI a également validé les données relatives aux demandes d'assurance maladie après la cessation de service (AMCS) et réalisé des audits des opérations du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) et de l'Indice mondial de l'innovation de l'OMPI. En outre, l'évaluation de l'impact du projet relevant du Plan d'action pour le développement relatif à la propriété intellectuelle et au développement socioéconomique et un rapport dans le cadre de la série d'évaluations intitulée "Learning for Impacts – Learning from the Implementation of WIPO Initiatives Aimed at Empowering Women Entrepreneurs" (L'apprentissage au service de l'impact : tirer les enseignements de la mise en œuvre des initiatives de l'OMPI visant à donner des moyens d'action aux entrepreneuses) ont été présentés en 2023.

Tableau de bord de l'objectif stratégique



Secteurs contributeurs : AFM, AFM (ODG)

Données relatives à l'exécution

● Pleinement atteint ● Partiellement atteint ▲ Pas atteint ● Non évaluable ◆ Abandonné

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution		ÉIE
5.1. Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante					
L'engagement des collaborateurs	e-Sat : 74	Amélioration par rapport à l'enquête précédente	e-Sat : 73 (enquête de 2023)		▲
Parité : proportion de femmes dans les grades P-4 à D-2	P-4 – 50,3%	P-4 – 50%	P4 –	2022 : 50,5% 2023 : 49,8%	● ●
	P5 – 31,4	P-5 – 35%	P5 –	28,8% 33,3%	▲ ●
	D-1 – 37,5%	D-1 – 41%	D1 –	34,4% 33,3%	▲
	D-2 – 8,3%	D-2 – 33%	D2 –	18,2% 30,0%	▲ ●
Diversité géographique : pourcentage par région selon les accords	Afrique : 10,4%	Accord entre les États membres sur la politique de l'OMPI en matière de répartition géographique	2022 2023		●
	Asie et Pacifique : 19,6%		Afrique :	11,2% 12,4%	
	Europe de l'Est, Europe centrale et Asie centrale : 8,6%		Asie et Pacifique :	20,1% 20,3%	
	Amérique latine et Caraïbes : 8,2%		Europe de l'Est, Europe centrale et Asie centrale :	8,9% 9,3%	
	Moyen-Orient : 2%		Amérique latine et Caraïbes :	8,4% 8,6%	
	Amérique du Nord : 10,4%		Moyen-Orient :	2,1% 2,8%	
	Europe de l'Ouest : 40,9%		Amérique du Nord :	10,5% 9,6%	
Taux de satisfaction des États membres et des autres parties prenantes à l'égard des services de traduction et d'interprétation	Taux de satisfaction à l'égard des services linguistiques lors des réunions en 2020 : 92,6%	Maintenir le taux de satisfaction	2022-2023 : 94%		●
Coût par mot/page de traduction	0,50 francs suisses (2020-2021)	Réduction de 5%	0,40 francs suisses (2022-2023) (-21%)		●
Pourcentage de dépenses effectuées dans le cadre de la coopération avec l'ONU	17,61% ⁴⁹	> 18% par an	2022 : 20% ⁴⁹	2023 : 15%	● ●

⁴⁹ Rectificatif : Le pourcentage des dépenses effectuées dans le cadre de la coopération était de 20% en 2022, et non de 21% comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
5.2. Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Extension du service de transfert de taxes	95,2% du volume des taxes de recherche réglés par le service de transfert de taxe des offices récepteurs (2021)	> 97,5% du volume total des taxes de recherche selon le PCT à régler par le service	98% du volume total des taxes de recherche selon le PCT ont été réglés par le service de transfert de taxe des offices récepteurs (2023)	●
	96,6% des transactions liées au service de transfert de taxe sont réglées selon le calendrier en 2021	> 97,0% des règlements doivent être reçus selon le calendrier du service	2022 : 97,9% (final) 2023 : 98,4% des transactions liées au service de transfert de taxe ont été réglées selon le calendrier	●
Locaux et installations de l'OMPI restant adaptés à l'usage prévu	Zéro jour ouvrable avec une panne d'une installation technique affectant les activités essentielles et non essentielles de l'OMPI	Maximum d'1 jour ouvrable par an avec une panne d'une installation technique affectant les activités essentielles de l'OMPI	Zéro jour ouvrable avec une panne d'une installation technique affectant les activités essentielles de l'OMPI	●
Amélioration de la capacité de détection, de réaction et de récupération face aux menaces informatiques, en garantissant une interruption minimale des opérations	Temps moyen de détection d'un incident potentiel de la sécurité de l'information 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 2 heures ou moins	Temps moyen de détection d'un incident potentiel de la sécurité de l'information 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 2 heures ou moins	Temps moyen de détection d'un incident potentiel de la sécurité de l'information 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 2 heures ou moins	●
Disponibilité des services numériques orientés vers l'intérieur et l'extérieur (durée de fonctionnement)	Infrastructure informatique de l'Organisation : 100%	≥ 99,8%	Infrastructure informatique de l'Organisation : 99,97%	●
	Services informatiques de l'Organisation : 99,98%		Services informatiques de l'Organisation : 99,98%	●
Amélioration de la prestation de services aux parties prenantes externes (score Apdex)	Score Apdex > 0,6 pour 76% des applications passées au nuage	Score Apdex ≥ 0,6 pour 80% des applications transférées dans le nuage	81% des applications mesurées dans le nuage avaient un score Apdex ≥ 0,6	●
5.3. Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces.				
Confirmation de la conformité des opérations financières avec les dispositions des conventions et traités de l'OMPI applicables, au Règlement financier de l'OMPI et les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS)	Une opinion d'audit sans réserve	Une opinion d'audit sans réserve	2022 : Opinion d'audit sans réserve reçue et retour d'information systématiquement positif des vérificateurs externes sur les états financiers. Le rapport détaillé indiquait ce qui suit : "Les états financiers de l'OMPI et les commentaires financiers qui les accompagnent restent de haute qualité, ils sont soutenus par des systèmes de contrôle interne et d'établissement de rapports solides". 2023 : Au moment de la publication du rapport, les résultats de l'audit pour 2023 n'avaient pas encore été reçus. Réponses apportées à toutes les recommandations d'audit reçues en 2023.	●
Poursuite de l'amélioration des processus de gestion axée sur les résultats et de gestion des risques, grâce au renforcement des systèmes de planification des ressources par une	Gestion axée sur les résultats : Niveau de maturité 4.4 (fin 2021)	Gestion axée sur les résultats : Niveau de maturité 4.5 (fin 2023)	Gestion axée sur les résultats : Niveau de maturité 4.4 (fin 2023)	▲

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
gestion et une optimisation conformes aux pratiques recommandées	Gestion des risques : Dimensions 1-4 "avancé" dimensions 5 et 6 "établi"	Gestion des risques : Dimensions 1-6 "avancé"	Gestion des risques : Dimensions 1-4 "avancé", dimensions 5 et -6 "établi"	▲
	% d'incidents traités dans les délais prévus dans les accords de niveau de services : 94%	% d'incidents traités dans les délais prévus dans les accords de niveau de services : 95%	% d'incidents traités dans les délais prévus dans les accords de niveau de services : 95%	●
	% des ressources dépensées pour la maintenance ordinaire plutôt que pour du travail à valeur ajoutée : 70%	% des ressources dépensées pour la maintenance ordinaire plutôt que pour du travail à valeur ajoutée : 50%	% des ressources dépensées pour la maintenance ordinaire plutôt que pour du travail à valeur ajoutée : 68%	▲
Économies sur les achats de biens et de services effectués par l'OMPI	9 063 345 francs suisses (2020-2021)	6 500 000 francs suisses (exercice biennal)	8 060 447 francs suisses (2022-2023)	●
Prix moyen des billets d'avion	1 284 francs suisses (2020-2021)	Diminution de 3% au cours de l'exercice biennal	1 528 francs suisses (2022-2023)	▲
Aucune interférence et indépendance perçue par les principales parties prenantes	Aucune interférence dans les travaux de la DSI, comme illustré dans le rapport annuel : WO/PBC/33/6	Aucune interférence	Aucune interférence dans les travaux de la DSI, comme illustré dans le rapport annuel : WO/PBC/36/5 et WO/PBC/37/4	●
Nombre de recommandations en matière de supervision acceptées	100% des recommandations de la DSI acceptées	90% des recommandations de la DSI acceptées	100% des recommandations de la DSI acceptées	●

Risque

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
5.1. Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante				
Les systèmes de gouvernance et de supervision de l'Organisation se révèlent inefficaces ou sont perçus comme n'étant pas totalement objectifs et indépendants, ce qui affecte l'impartialité et la crédibilité du travail et entraîne une baisse des résultats et de la confiance.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le plan d'atténuation visant à adhérer aux normes et codes pertinents et à la Charte de la supervision interne s'est avéré efficace.	AFM (ODG)	→
Des programmes de changements organisationnels comportent toujours des risques et une culture plus ouverte et dynamique de l'Organisation peut prendre plus de temps à s'installer que prévu.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'exercice biennal.	Le plan d'atténuation visant à instaurer une nouvelle culture, à montrer l'exemple et à introduire des changements pour parvenir à un environnement fondé sur la confiance, afin d'améliorer les performances, s'est avéré efficace. Grâce à diverses initiatives et à une approche pluridisciplinaire au cours de l'exercice biennal, il y a eu une augmentation et une évolution visibles de la communication interne, ainsi qu'un dialogue permanent avec les employés. Les enquêtes sur l'engagement réalisées en 2022 et 2023 et les retraites de la direction qui ont suivi ont servi de base à la détermination d'actions intersectorielles de haut niveau et à un travail plus collaboratif au sein des équipes grâce à la mise en place de plans d'action axés sur les principaux domaines de développement.	AFM (ODG)	→

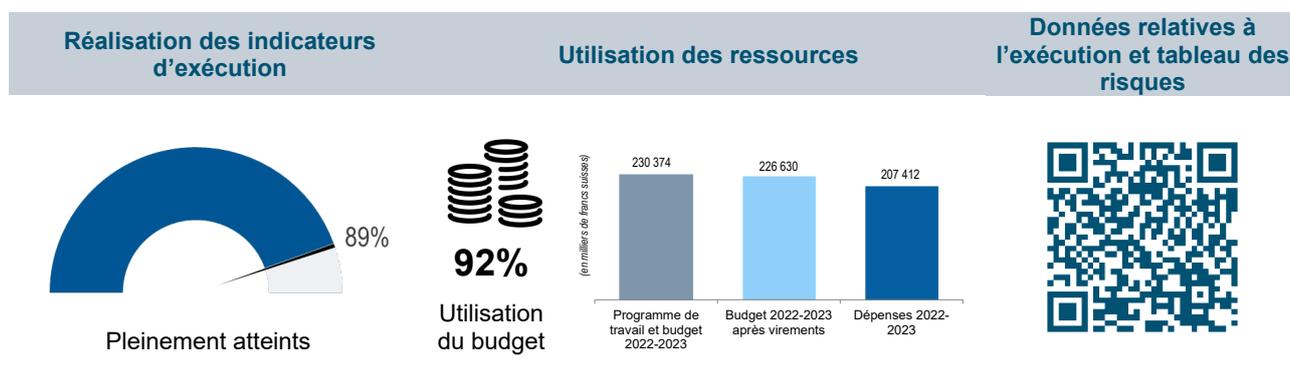
Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
5.2. Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
La valeur des placements réalisés dans le cadre des stratégies approuvées par les États membres concernant la trésorerie principale et la trésorerie stratégique pourrait chuter, ce qui entraînerait une réduction de l'actif net (réserves). Des taux d'intérêt négatifs du franc suisse pendant une longue période pourraient également entraîner une hausse des coûts de la trésorerie d'exploitation.	Le risque s'est concrétisé	Le plan d'atténuation visant à ce que le Comité consultatif pour les placements et ses conseillers en placements suivent de près les performances des stratégies de placement a été efficace en termes d'objectifs ciblés à moyen et long terme. Les pertes et profits non réalisés en matière de placements en 2022-2023 ont pesé sur les actifs nets, une augmentation globale des actifs nets a été enregistrée, en raison des gains actuariels liés aux prestations à long terme dues au personnel de l'OMPI. Les taux d'intérêt pour les francs suisses sont redevenus positifs à la fin de l'année 2023. Les marchés monétaires continuent de faire l'objet d'un suivi régulier.	AFM	↘
L'accès aux locaux de l'OMPI ou leur occupation n'est pas viable plus de sept jours, en raison d'une inaccessibilité matérielle, de craintes pour la santé et la sécurité, de dommages à l'infrastructure des bâtiments ou pour d'autres motifs.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal	L'amélioration des procédures intégrées visant à réduire le risque de dysfonctionnements de l'infrastructure des bâtiments et de problèmes connexes de sécurité a été efficace en tant que plan d'atténuation préventif. Bien qu'elle n'ait pas été invoquée, la capacité avérée du personnel de l'OMPI à travailler à distance et les plans de continuité des opérations permettant de faire face à une absence soudaine d'accès aux locaux restent des mesures d'urgence efficaces.	AFM	→
Un grave incident de sécurité, résultant d'un acte terroriste, de troubles civils, d'une catastrophe naturelle ou de toute autre cause, qui présente un risque pour le personnel et les biens du siège de l'OMPI ou dans le monde, par l'intermédiaire de ses bureaux extérieurs et de ses déplacements internationaux et de sa communication avec les États membres et d'autres parties prenantes.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal	Le plan d'atténuation à établir pour faire face à un tel incident s'est avéré efficace. L'OMPI surveille en permanence l'augmentation des risques géopolitiques en matière de sécurité et fournit des conseils concrets précis aux voyageurs et au personnel des bureaux extérieurs pour assurer leur sécurité.	AFM	→
5.3. Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces.				
Le défaut de fourniture par des prestataires de services clés entraîne une perturbation de nos opérations, y compris des services fournis à nos clients extérieurs.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal	Le plan d'atténuation visant à effectuer des contrôles préalables tout au long du cycle de vie des contrats clés a permis de réduire la probabilité de réalisation du risque et de préparer l'Organisation à réagir rapidement pour atténuer les répercussions sur nos opérations et les services fournis aux clients externes, le cas échéant.	AFM	→

III. TABLEAUX DE BORD DE LA PERFORMANCE PAR SECTEUR

Brevets et technologie



Tableau de bord de l'objectif stratégique



Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	2 101	1 760
2.2	L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	3 487	3 543
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	3 067	3 647
3.2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	213 418	190 939
4.1	Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	3 824	3 242
4.2	Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	1 824	2 112
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	2 653	2 170
Total	230 374	226 630	207 412

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

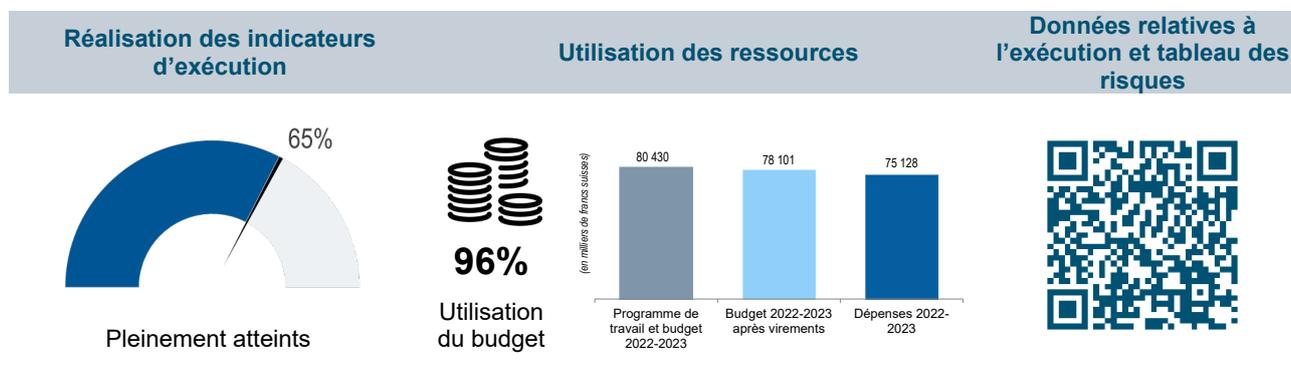
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	134 345	130 644	123 423	94%
Autres ressources	96 030	95 986	83 989	88%
Total	230 374	226 630	207 412	92%

Marques et dessins et modèles



Tableau de bord de l'objectif stratégique



Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	2 440	2 888	2 485
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	–	48	12
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	13 324	13 068	12 591
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	61 877	59 032	57 128
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	–	297	260
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	1 069	1 166	1 118
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	1 521	1 558	1 495
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	200	42	38
Total	80 430	78 101	75 128

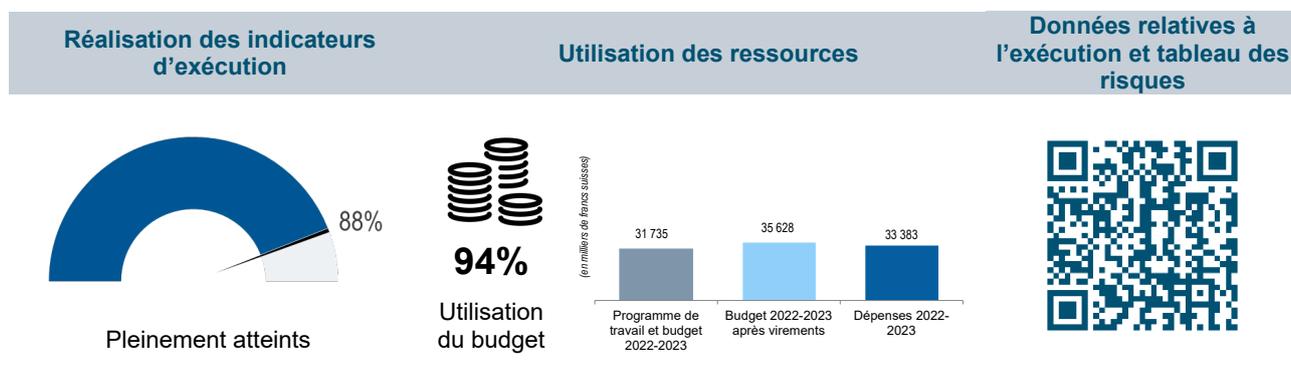
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	59 735	55 959	55 360	99%
Autres ressources	20 695	22 142	19 769	89%
Total	80 430	78 101	75 128	96%

Droit d'auteur et industries de la création



Tableau de bord de l'objectif stratégique



Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	8 269	9 832	9 447
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	3 537	3 561	3 338
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 577	4 273	4 067
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	285	225	179
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	286	301	301
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	1 191	1 586	1 439
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	4 754	4 512	3 800
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	1 741	1 630	1 619
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	10 095	9 708	9 193
Total	31 735	35 628	33 383

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

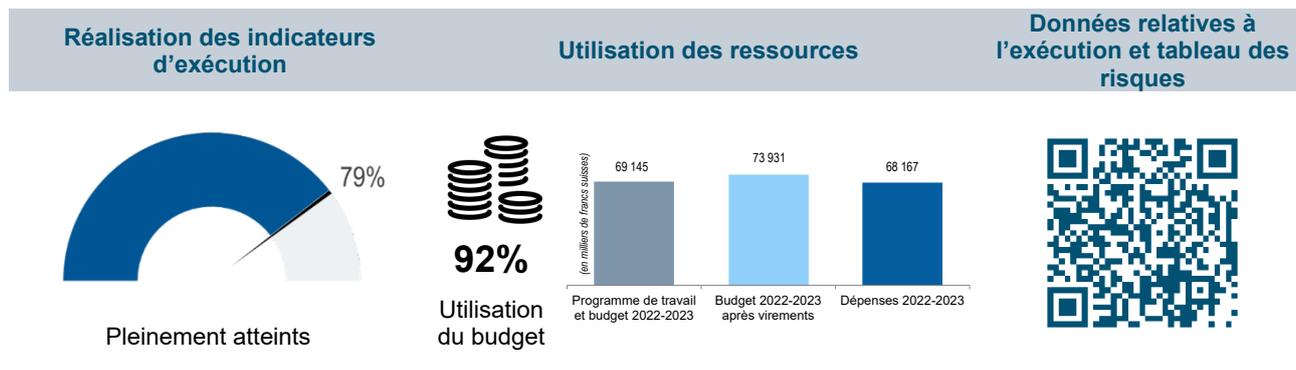
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	18 352	18 434	18 173	99%
Autres ressources	13 383	17 194	15 210	88%
Total	31 735	35 628	33 383	94%

Développement régional et national



Tableau de bord de l'objectif stratégique



Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	3 149	3 718	3 146
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	918	887	824
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	7 880	7 546	6 581
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	1 095	956	834
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	11 744	14 147	12 711
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	11 288	9 893	9 609
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	25 297	28 885	26 966
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	7 396	7 589	7 199
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	379	309	297
Total	69 145	73 931	68 167

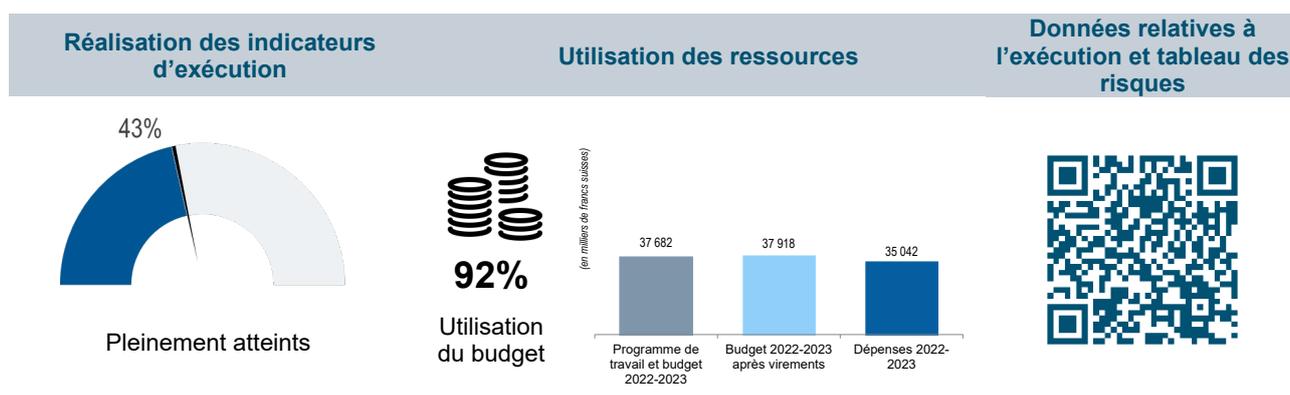
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	44 214	46 379	44 410	96%
Autres ressources	24 932	27 552	23 757	86%
Total	69 145	73 931	68 167	92%

Infrastructure et plateformes



Tableau de bord de l'objectif stratégique



Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	7 411	7 479	7 144
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 467	1 467	1 422
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	10 148	9 554	8 428
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	6 089	6 968	6 516
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	12 568	12 450	11 531
Total	37 682	37 918	35 042

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

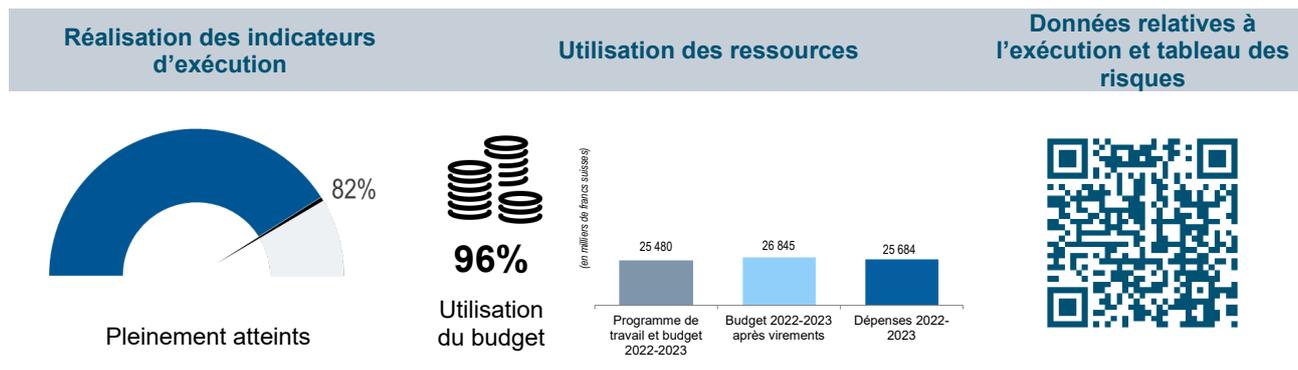
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	26 496	24 542	23 521	96%
Autres ressources	11 186	13 376	11 521	86%
Total	37 682	37 918	35 042	92%

Enjeux et partenariats mondiaux



Tableau de bord de l'objectif stratégique



Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	3 644	4 891	4 642
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	3 714	3 905	3 845
2.3 Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle	3 805	3 659	3 415
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	6 505	6 620	6 323
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	3 562	2 715	2 587
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	644	718	713
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	1 039	1 098	1 056
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	2 567	3 239	3 104
Total	25 480	26 845	25 684

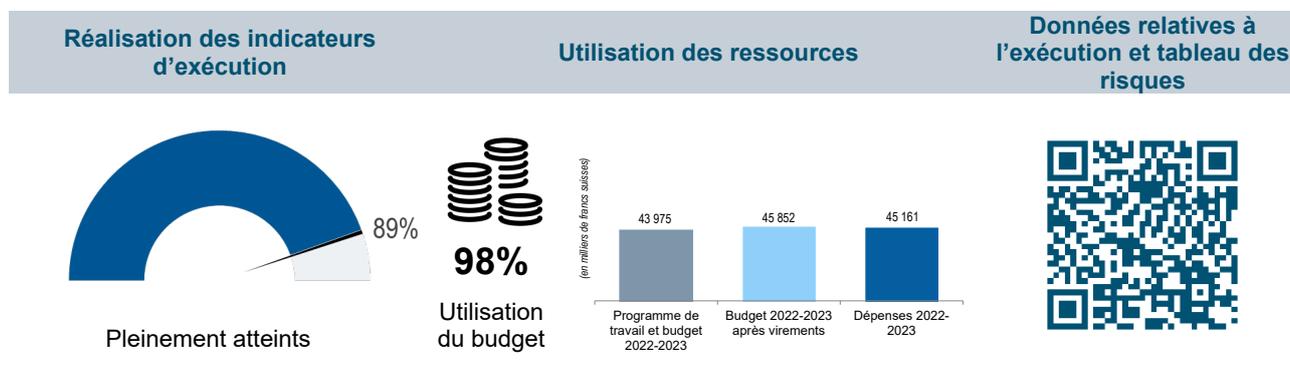
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	18 421	18 399	18 524	101%
Autres ressources	7 060	8 447	7 161	85%
Total	25 480	26 845	25 684	96%

Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation



Tableau de bord de l'objectif stratégique



Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

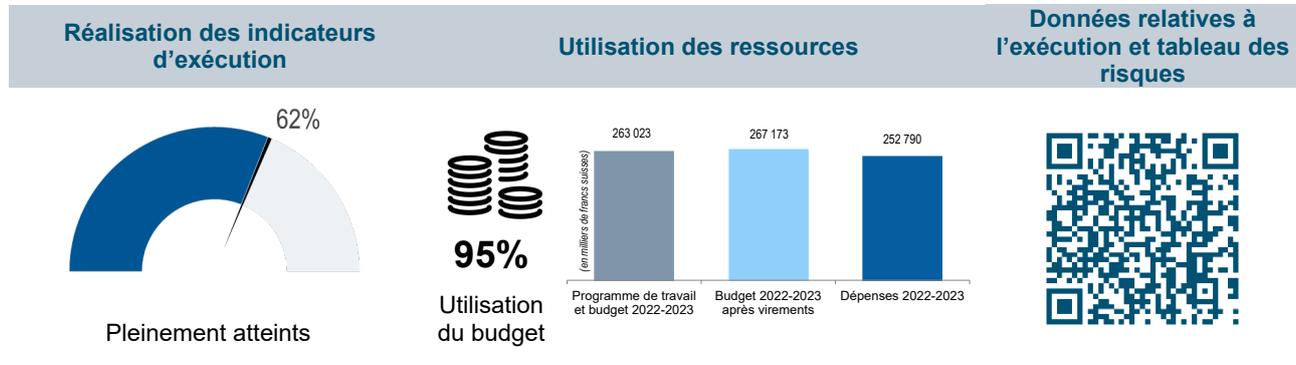
Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	17 305	17 892	17 432
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	191	287	172
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	2 444	2 490	2 544
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	1 767	1 690	1 712
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	10 630	11 192	11 144
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	723	768	557
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	10 914	11 533	11 601
Total	43 975	45 852	45 161

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	32 432	33 198	33 687	101%
Autres ressources	11 542	12 654	11 474	91%
Total	43 975	45 852	45 161	98%

Administration, finances et gestion et Cabinet du Directeur général

Tableau de bord de l'objectif stratégique



Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	5 549	5 788	5 911
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	1 315	1 815	1 524
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	7 580	7 345	6 682
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	160	177	163
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	–	3 055	2 808
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	53 528	47 646	43 358
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables	149 571	157 664	148 182
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces.	45 320	43 683	44 163
Total	263 023	267 173	252 790

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	135 144	134 183	132 329	99%
Autres ressources	127 879	132 990	120 461	91%
Total	263 023	267 173	252 790	95%

IV. ANNEXES

ANNEXE I Budget après virements par secteur en 2022 2023

Secteur	Programme de travail et budget 2022 2023	Virements ¹			Budget 2022-2023 après virements	Virements en pourcentage	
		Virements entrants	Virements sortants	Total net virements		d'un secteur	du programme de travail et budget total
<i>(en milliers de francs suisses)</i>							
Brevets et technologie	230 374	340	(4 084)	(3 744)	226 630	-1,6%	-0,5%
Marques et dessins et modèles	80 430	1 838	(4 168)	(2 329)	78 101	-2,9%	-0,3%
Droit d'auteur et industries de la création	31 735	4 284	(391)	3 893	35 628	12,3%	0,5%
Développement régional et national	69 145	5 743	(957)	4 786	73 931	6,9%	0,6%
Infrastructure et plateformes	37 682	597	(362)	236	37 918	0,6%	0,0%
Enjeux et partenariats mondiaux	25 480	2 366	(1 000)	1 365	26 845	5,4%	0,2%
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	43 975	2 739	(861)	1 878	45 852	4,3%	0,2%
Administration, finances et gestion	263 023	11 858	(7 708)	4 149	267 173	1,6%	0,5%
Non affecté	11 946	6 643	(16 876)	(10 233)	1 713	n/a	n/a
TOTAL	793 792	36 409	(36 409)	-	793 792	-	-

¹ Le Règlement financier de l'OMPI prévoit la possibilité de procéder à des virements dans son article 3.4, qui stipule que : "Le Directeur général peut procéder à des virements d'un secteur (service administratif) à un autre pour chaque exercice budgétaire à raison d'un maximum de 5% du montant correspondant à la dotation biennale du secteur (service administratif) bénéficiaire ou de 1% du budget total, le montant le plus élevé étant retenu, lorsque ces virements sont nécessaires au bon fonctionnement de l'Organisation".

ANNEXE II Prévisions de recettes pour 2022-2023

Recettes <i>(en milliers de francs suisses)</i>	Prévisions de recettes pour 2022-2023 ¹			Prévisions de recettes actualisées pour 2022-2023 ²		
	2022	2023	2022-2023	2022	2023	2022-2023
Taxes						
PCT	362 434	374 490	736 925	376 600	366 280	742 880
Madrid	78 451	81 510	159 961	87 140	83 550	170 690
La Haye	5 833	6 393	12 226	6 680	7 610	14 290
Lisbonne	75	75	150	75	75	150
<i>Sous-total</i>	446 793	462 468	909 262	470 495	457 515	928 010
Contributions (uniques)	17 498	17 498	34 996	17 498	17 498	34 996
Arbitrage	1 600	1 800	3 400	1 600	1 800	3 400
Publications	490	490	980	490	490	980
Recettes accessoires	1 544	1 580	3 124	1 544	1 580	3 124
<i>Sous-total</i>	21 132	21 368	42 500	21 132	21 368	42 500
Total, recettes après ajustements IPSAS	467 925	483 836	951 762	491 627	478 883	970 510

¹ Les prévisions de recettes reposent sur le tableau des recettes annuelles de l'annexe VIII du programme et budget 2022-2023.

² Estimations actualisées concernant les taxes relatives au PCT, au système de Madrid et au système de La Haye selon les prévisions de l'économiste en chef d'octobre 2023. Toutes les autres recettes sont estimées en tenant compte des budgets annuels figurant dans l'annexe VIII du programme de travail et budget 2022-2023.

³ Les recettes accessoires comprennent un montant de 59 275 francs suisses par an au titre des ajustements IPSAS.

Note : les prévisions de recettes pour 2022-2023 ne tiennent pas compte des revenus des placements.

ANNEXE III Budget 2022-2023 approuvé et budget après virements par secteur

Secteur <i>(en milliers de francs suisses)</i>	Budget approuvé ¹			Budget final après virements		
	2022	2023	2022-2023	2022	2023	2022-2023
Brevets et technologie	114 955	115 419	230 374	105 515	121 115	226 630
Marques et dessins et modèles	40 063	40 367	80 430	37 740	40 361	78 101
Droit d'auteur et industries de la création	15 813	15 922	31 735	14 950	20 678	35 628
Développement régional et national	34 475	34 670	69 146	32 309	41 622	73 931
Infrastructure et plateformes	18 747	18 935	37 682	17 051	20 867	37 918
Enjeux et partenariats mondiaux	12 694	12 786	25 480	11 835	15 010	26 846
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	21 808	22 167	43 975	20 666	25 187	45 852
Administration, finances et gestion	131 132	131 892	263 023	121 474	145 698	267 173
Non affecté	5 973	5 973	11 947	-	1 713	1 713
TOTAL	395 660	398 131	793 792	361 541	432 251	793 792

¹ Les budget totaux approuvés pour 2022 et 2023 reflètent les budgets annuels totaux indiqués à l'annexe VIII du programme et budget pour 2022-2023.

ANNEXE IV Budget et utilisation des ressources par résultat escompté en 2022-2023

Résultat escompté <i>(en milliers de francs suisses)</i>	Budget approuvé 2022-2023	Budget final 2022-2023 après virements	Dépenses 2022/23			Budget final après virements et dépenses	Utilisation du budget
			Personnel	Autres dépenses	Total		
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	16 967	19 339	11 711	6 793	18 504	(835)	96%
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	20 447	22 799	12 975	7 918	20 893	(1 906)	92%
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	17 825	20 811	12 116	7 456	19 572	(1 238)	94%
2.3 Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle	3 805	3 659	2 982	433	3 415	(245)	93%
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	7 583	7 683	6 153	1 157	7 309	(374)	95%
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	52 008	51 893	37 813	11 044	48 857	(3 035)	94%
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	281 861	278 553	158 146	99 719	257 864	(20 689)	93%
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	7 102	6 161	4 631	1 335	5 965	(195)	97%
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	18 527	21 222	12 907	6 457	19 364	(1 858)	91%
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	30 208	29 769	23 116	5 379	28 496	(1 273)	96%
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	32 974	36 327	19 509	14 353	33 862	(2 465)	93%
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	31 172	32 111	20 587	10 548	31 135	(976)	97%
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	12 946	12 759	7 110	4 718	11 828	(931)	93%
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	53 528	47 646	31 359	12 000	43 358	(4 287)	91%
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables	149 571	157 664	52 600	95 582	148 182	(9 483)	94%
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces.	45 320	43 683	35 715	8 448	44 163	480	101%
Non affecté	11 946	1 713	-	-	-	(1 713)	-
TOTAL	793 792	793 792	449 428	293 340	742 767	(51 024)	94%

Note : Les dépenses pour 2022-2023 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

ANNEXE V Postes par secteur en 2022-2023

Secteur	Budget 2022-2023 approuvé					Budget final 2022-2023 après virements					Différence				
	DG/VDG /SDG	D	P	G	Total	DG/VDG /SDG	D	P	G	Total	DG/VDG /SDG	D	P	G	Total
Brevets et technologie	1	9	166	201	377	1	9	167	199	376	-	-	1	(2)	(1)
Marques et dessins et modèles	1	9	71	75	156	1	8	62	84	155	-	(1)	(9)	9	(1)
Droit d'auteur et industries de la création	1	5	24	11	41	1	5	25	10	41	-	-	1	(1)	-
Développement régional et national	1	16	63	27	107	1	16	68	26	111	-	-	5	(1)	4
Infrastructure et plateformes	1	5	41	13	60	1	4	44	11	60	-	(1)	3	(2)	-
Enjeux et partenariats mondiaux	1	7	23	12	43	1	6	25	12	44	-	(1)	2	-	1
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	1	8	54	15	78	1	8	55	15	79	-	-	1	-	1
Administration, finances et gestion	2	20	168	161	351	2	21	192	151	366	-	1	24	(10)	15
Non affecté	-	-	6	-	6	-	-	-	-	-	-	-	(6)	-	(6)
TOTAL	9	79	616	515	1,219	9	77	638	508	1 232	-	(2)	22	(7)	13

ANNEXE VI Principaux éléments financiers par union en 2022-2023

Principaux éléments financiers <i>(en milliers de francs suisses)</i>	Unions financées par des contributions		Union du PCT		Union de Madrid		Union de La Haye		Union de Lisbonne		Total	
	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel
Recettes, après ajustements IPSAS	36 233	36 537	738 987	744 487	162 270	173 875	13 497	16 527	775	756	951 762	972 182
Dépenses												
Dépenses directes de l'union	30 111	31 924	245 078	220 191	75 900	73 163	21 381	19 200	1 708	2 139	374 178	346 618
Dépenses administratives directes	13 061	12 610	117 657	102 651	53 623	51 017	12 648	14 596	825	1 113	197,814	181,986
<i>Sous-total, dépenses directes</i>	43 172	44 534	362 735	322 842	129 523	124 180	34 029	33 796	2 533	3 252	571 992	528 605
Dépenses indirectes de l'union	-	-	136 268	129 867	11 860	16 694	-	-	-	-	148 129	146 561
Dépenses administratives indirectes	-	-	67 772	59 873	5 899	7 729	-	-	-	-	73 671	67 602
<i>Sous-total, dépenses indirectes</i>	-	-	204 041	189 740	17 759	24 423	-	-	-	-	221 799	214 163
Total, dépenses	43 172	44 534	566 776	512 582	147 281	148 603	34 029	33 796	2 533	3 252	793 792	742 767
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	3 170	3 373	41 623	39 290	10 816	11 391	2 499	2 587	186	250	58 294	56 891
Total, dépenses après ajustements IPSAS	46 342	47 907	608 399	551 872	158 097	159 994	36 528	36 383	2 719	3 502	852 086	799 658
Résultat opérationnel	(10 109)	(11 370)	130 588	192 615	4 172	13 881	(23 030)	(19 856)	(1 945)	(2 746)	99 676	172 524
Projets financés par les réserves		46		15 493		4 346		1 468		-		21 353
Ajustements IPSAS aux projets financés sur des réserves		(25)		(3 255)		(1 774)		(1 231)		-		(6 286)
Projets financés par les réserves après ajustements IPSAS	-	21	-	12 238	-	2 571	-	237	-	-	-	15 067
Contributions, comptes spéciaux												16 673
Ajustements IPSAS apportés aux contributions, comptes spéciaux												(1 046)
Dépenses, comptes spéciaux												17 450
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses, comptes spéciaux												(1 731)
Gains liés aux placements, comptes spéciaux												130
Comptes spéciaux après ajustements IPSAS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38
Gains/(pertes) liés aux placements	-	(1 019)	-	(33 624)	-	(1 310)	-	-	-	-	-	(35 954)
Ajustements IPSAS apportés aux gains/(pertes) liés aux placements	-	(1)	-	(42)	-	(5)	-	-	-	-	-	(48)
Excédent/(déficit)	(10 109)	(12 411)	130 588	146 711	4 172	9 995	(23 030)	(20 093)	(1 945)	(2 746)	99 676	121 494
Actifs nets												
Actifs nets au 31 décembre 2021 - sauf gains/(pertes) actuariels		26 090		678 310		98 359		(67 236)		(6 200)		729 323
Excédent/(déficit)		(12 411)		146 711		9 995		(20 093)		(2 746)		121 455
Excédent des réserves après réévaluation		(773)		(8 529)		(2 413)		(546)		(51)		(12 312)
Actifs nets au 31 décembre 2023 - sauf gains/(pertes) actuariels		12 906		816 492		105 941		(87 876)		(8 998)		838 466
Gains/(pertes) actuariels enregistrés par l'entremise des actifs nets au 31 décembre 2023		(10 794)		(166 224)		(45 648)		(9 812)		(932)		(233 410)
Actifs nets au 31 décembre 2023 - sauf comptes spéciaux		2 112		650 268		60 294		(97 688)		(9 930)		605 056
<i>Comptes spéciaux - Actifs nets au 31 décembre 2021</i>												75
<i>Comptes spéciaux - Excédent/(déficit)</i>												38
Actifs nets au 31 décembre 2023												605 169

Note 1 : l'Union de Madrid a assuré le financement de la contribution de l'Union de La Haye de 3 millions de francs suisses au programme de modernisation informatique des systèmes d'enregistrement internationaux de Madrid et de La Haye. Cette somme sera remboursée par l'Union de La Haye à l'Union de Madrid dès que le solde du fonds de réserve de l'Union de La Haye le permettra.

Note 2 : conformément à la décision des assemblées des États membres de l'OMPI prise à leur cinquante-cinquième série de réunions tenues en 2015, les unions financées par des contributions ont assumé le financement du déficit de l'Union de Lisbonne pour l'exercice biennal 2016-2017, s'élevant à 56 157 francs suisses. Ce montant sera remboursé par l'Union de Lisbonne aux unions financées par des contributions dès que le niveau des réserves de l'Union de Lisbonne le permettra.

Note 3 : conformément à la décision des assemblées des États membres de l'OMPI prise à leur cinquante-septième série de réunions tenues en 2017 : a) les unions financées par des contributions ont assuré le financement du déficit de l'Union de Lisbonne pour l'exercice biennal 2018-2019, qui s'élevait à 1 662 315 francs suisses, et b) l'Union du PCT a assuré le financement du déficit de l'Union de La Haye, qui s'élevait à 18 135 044 francs suisses. Ces montants seront remboursés par l'Union de Lisbonne et l'Union de La Haye respectivement dès que le niveau de leurs réserves le permettra.

Note 4 : conformément à la décision des assemblées des États membres de l'OMPI prise à leur cinquante-neuvième série de réunions tenues en 2019 : a) étant donné que les unions financées par des contributions ne disposent pas de réserves suffisantes au-dessus du montant recommandé pour couvrir le déficit de l'Union de Lisbonne, qui s'élevait à 3 509 153 francs suisses pour l'exercice biennal 2020-2021 et à 2 746 197 francs suisses pour l'exercice biennal 2022-2023, l'Union du PCT a assuré le financement du déficit de l'Union de Lisbonne pour ces exercices biennaux; et b) l'Union du PCT a assuré le financement du déficit de l'Union de La Haye, qui s'élevait à 23 667 978 francs suisses pour l'exercice biennal 2020-2021 et à 20 093 047 francs suisses en 2022-2023. Ces montants seront remboursés à l'Union du PCT par l'Union de Lisbonne et l'Union de La Haye dès que le niveau de leurs réserves le permettra.

Note 5 : les gains/(pertes) actuariels au 31 décembre 2023 ont été répartis sur la base de la part relative des effectifs pour 2023.

ANNEXE VII Indicateurs relatifs au système du PCT

Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du PCT ci-après :

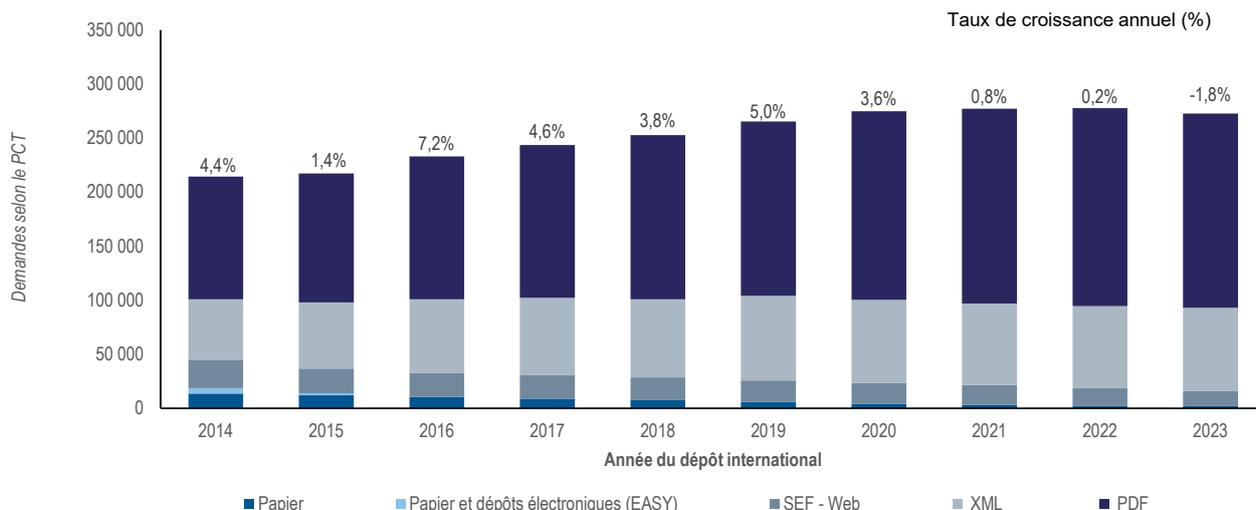
- charge de travail;
- répartition linguistique de cette charge de travail;
- coût unitaire du traitement d'une demande;
- productivité en matière d'examen de forme;
- qualité globale de l'examen de forme;
- qualité de la traduction;
- qualité de la conception des logiciels; et
- dépôts auprès du Bureau international agissant en tant qu'office récepteur.

La publication des demandes selon le PCT a généralement lieu tous les jeudis. Les années 2014 et 2020 ont chacune comporté 53 jeudis et non 52 comme les autres années, ce qui affecte légèrement les tendances statistiques fondées sur les demandes selon le PCT publiées.

Charge de travail

La charge de travail est mesurée sur la base du nombre de demandes selon le PCT déposées.

Évolution du nombre de demandes selon le PCT par mode de dépôt



Note : les données de 2023 sont des estimations de l'OMPI. PDF, EFS Web et XML sont les trois modes de dépôt sous forme entièrement électronique.

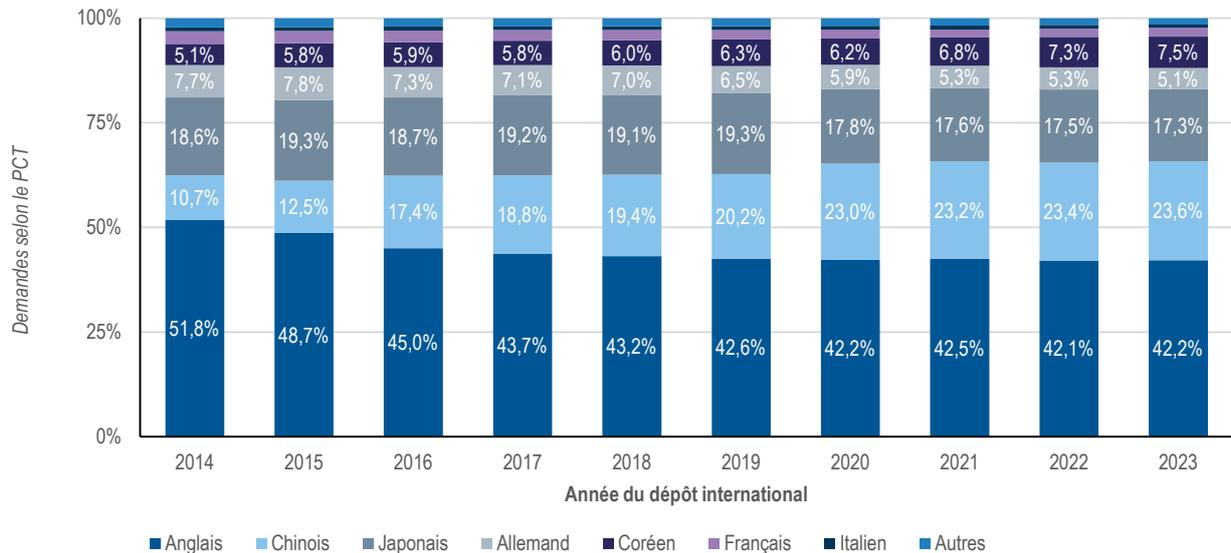
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

- En 2023, 272 600 demandes selon le PCT ont été déposées, ce qui représente une diminution de 1,8% par rapport à l'année précédente.
- En 2023, les dépôts électroniques, qui ont représenté 99,2 % du nombre total de dépôts, se composaient de dépôts en PDF (65,9%), en XML (28,3%) et EFS-Web (5,1%).

Répartition linguistique

L'une des tendances fondamentales au sein du Bureau international est l'augmentation de la diversité linguistique des dépôts, sous l'effet notamment d'une augmentation continue de l'utilisation du système du PCT dans les pays d'Asie orientale.

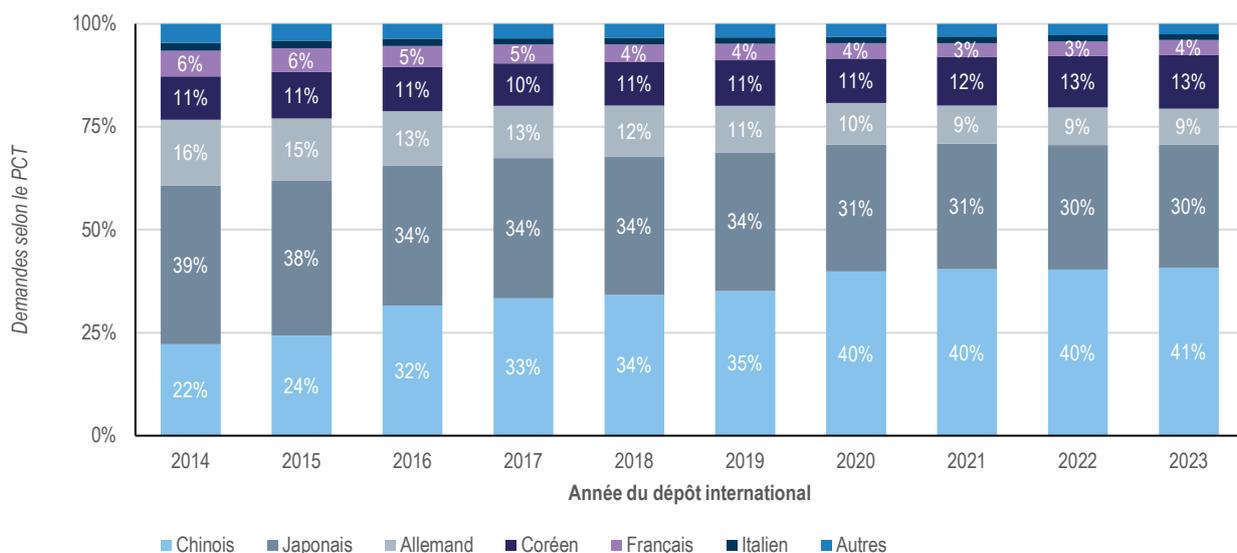
Langue des dépôts (toutes langues)



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

Près de deux tiers des demandes ont été déposées en anglais et en chinois en 2023, ce qui représente 42,2% et 23,6% de l'ensemble des dépôts, respectivement. La part des langues asiatiques a connu une forte hausse au cours de la dernière décennie. La part combinée des demandes selon le PCT déposées en japonais, chinois et coréen est passée de 34,4% en 2014 à 48,4% en 2023. Le graphique ci-après présente en détail l'évolution des langues de dépôt autres que l'anglais :

Langues de dépôt (toutes les langues sauf l'anglais)



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

La forte augmentation du nombre de demandes déposées dans les langues asiatiques au cours de la dernière décennie représente un défi considérable pour le Bureau international, qui doit diversifier les ressources en mesure de travailler dans ces langues. L'atténuation de cet effet passe par l'automatisation de certaines tâches et le recrutement de fonctionnaires capables de travailler dans ces langues.

Coût unitaire du traitement d'une demande

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des demandes selon le PCT peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

La méthode de calcul des coûts directs et indirects est harmonisée pour tous les services mondiaux de propriété intellectuelle. Le coût total de production comprend les dépenses liées exclusivement au système du PCT et les dépenses liées aux activités à l'appui du système.

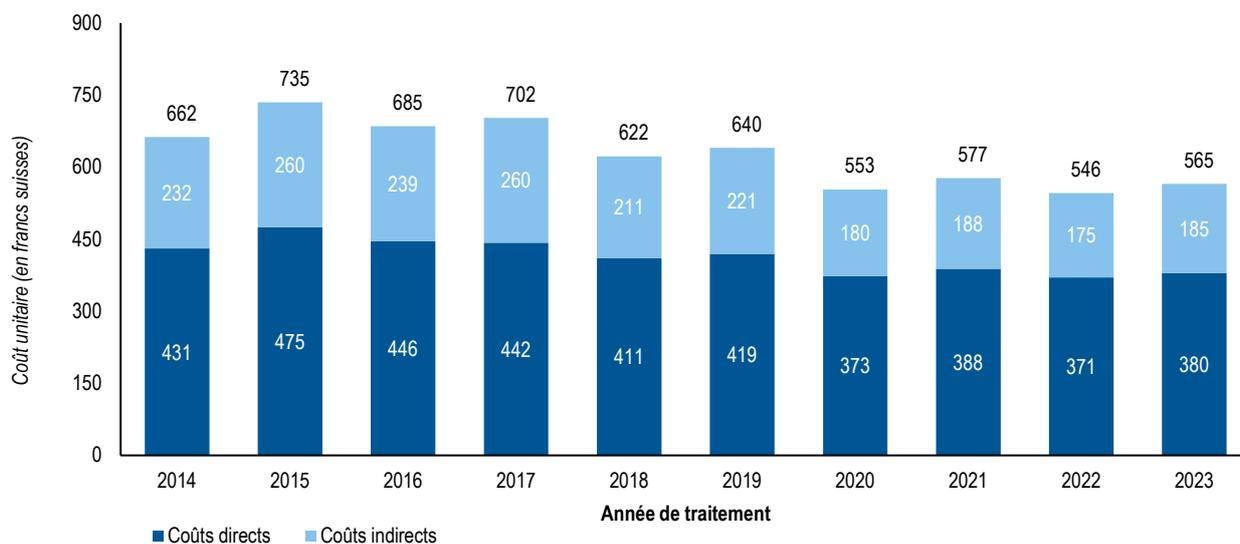
Les dépenses liées aux activités à l'appui du système du PCT comprennent les dépenses des services suivants : services de conférence et services linguistiques, direction générale, finances et budget, services d'appui généraux, gestion des ressources humaines, supervision interne, informatique ainsi que sûreté et sécurité. Une petite partie de ces dépenses (coût de l'hébergement des serveurs au CIC, coût estimé de la source authentique des demandes selon le PCT publiées (PATENTSCOPE) et part des coûts de la Section des recettes dans la Division des finances) est directement attribuée au système du PCT, tandis que le reste des dépenses attribuables au système du PCT est calculé en fonction des effectifs (y compris les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations).

De manière formelle, le coût unitaire est défini comme suit :

$$\text{Coût unitaire} = \frac{\text{Coût total de production}}{\text{Nombre de publications}}$$

Coût unitaire du traitement d'une demande selon le PCT publiée

(en francs suisses)



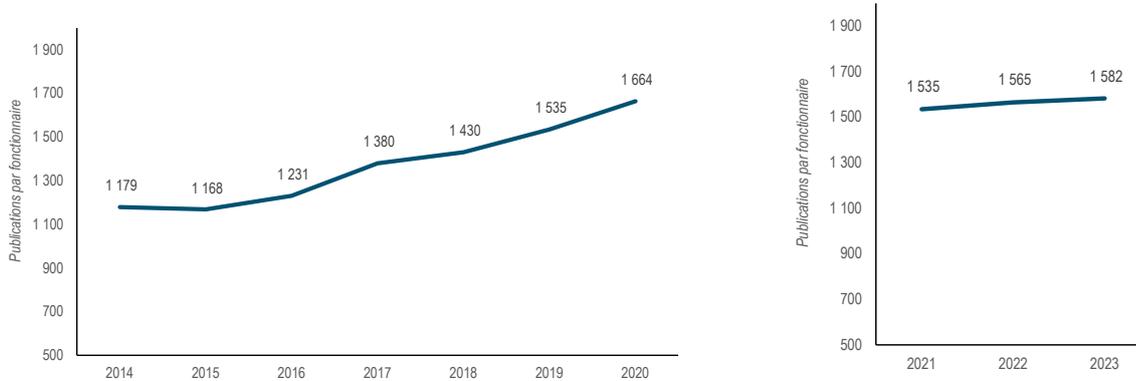
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

Le coût moyen du traitement d'une demande selon le PCT publiée était de 565 francs suisses en 2023, soit une augmentation de 3,5% par rapport à 2022. Le coût unitaire en 2023 a augmenté à la suite d'une diminution de 2,1% du nombre de demandes selon le PCT publiées associée à une hausse de 1,3% du total des coûts par rapport à 2022.

Productivité en matière d'examen de forme

La productivité du personnel est calculée en divisant la production (c'est-à-dire le nombre de publications du PCT) par les effectifs alloués à l'examen de forme selon le PCT.

Productivité en matière d'examen de forme



Note : à partir de 2021, la méthode de calcul des effectifs est alignée sur la méthode fondée sur le nombre de personnes (plutôt que sur l'équivalent temps plein) appliquée pour l'indicateur de coût unitaire du PCT.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

- La productivité en matière d'examen de forme a augmenté de 1,1%, passant de 1565 en 2022 à 1582 en 2023.
- L'augmentation globale au fil du temps est principalement due à l'automatisation, qui permet le traitement d'une charge de travail plus importante avec un effectif plus limité.

Qualité globale de l'examen de forme

Pour mesurer d'une manière simple et globale la qualité du travail qu'il exécute, le Bureau international a mis au point un indicateur de qualité agrégé qui est la moyenne de quatre indicateurs de qualité principaux. Trois de ces indicateurs sont fondés sur les délais pour les principales transactions : accusé de réception de la demande selon le PCT, publication et nouvelle publication. Le quatrième indicateur concerne les erreurs commises pendant le traitement des demandes selon le PCT.



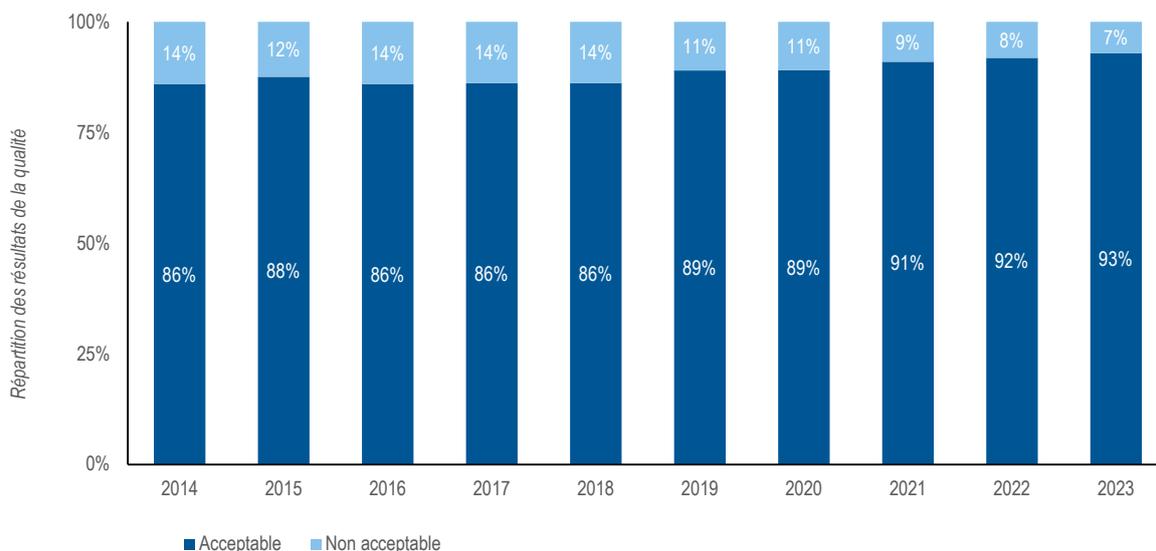
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

- La qualité globale telle que mesurée par l'indice agrégé s'est améliorée pour la deuxième année consécutive, passant à 98,5% en 2023.
- La qualité de l'examen de forme a augmenté de 5,5 points de pourcentage depuis 2014.

Qualité de la traduction

Des documents sont choisis au hasard à des fins de contrôle de la qualité parmi les traductions d'abrégiés et de rapports sur la brevetabilité établis sous la responsabilité du Bureau international. L'évaluation détermine si une traduction est "acceptable" ou "non acceptable". Cet indicateur rassemble les résultats de ce contrôle de la qualité exécuté par le Bureau international pour toutes les combinaisons linguistiques et tous les types de documents. Il est mis un terme aux relations avec les agences qui ont systématiquement moins de 80% de traductions jugées "acceptables". En 2023, la qualité de 93% des traductions a été jugée acceptable.

Qualité de la traduction



Source : Division de la traduction du PCT, mars 2024.

Qualité de la conception des logiciels

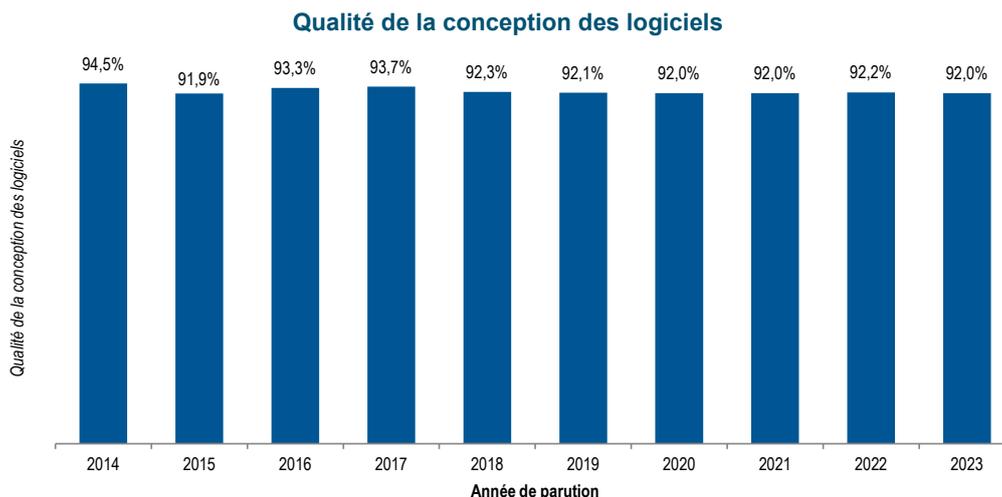
Jusqu'en 2021, l'indicateur de la qualité de la conception des logiciels donnait une idée de la qualité des versions des principaux logiciels utilisés pour les projets eDossier et ePCT. Depuis 2022, l'indicateur couvre les résultats de la conception de produits relatifs à tous les projets de logiciels.

Il indique la part de temps consacré à la mise en place de la nouvelle fonction (c'est-à-dire le travail initial) par rapport au temps total (travail initial + remaniement). Le remaniement correspond au temps passé à corriger des défauts détectés dans l'environnement de production. Selon cette approche, les produits présentant un faible niveau de remaniement sont considérés comme étant de grande qualité car ils témoignent de l'importance de la valeur ajoutée au produit par la mise en place des nouvelles caractéristiques.

L'indicateur de la qualité de la conception des logiciels est défini de la manière suivante :

$$\text{Qualité de la conception des logiciels} = \frac{\text{Travail}}{\text{Travail} + \text{retraitement}} * 100$$

En 2023, la qualité de la conception des logiciels, déterminée par l'indicateur, était de 92%.



Source : Département des services du PCT, mars 2024.

Dépôts effectués auprès du Bureau international agissant en tant qu'office récepteur

Ce tableau indique les 10 principaux offices récepteurs classés en fonction du nombre de demandes déposées selon le PCT au cours des cinq dernières années, jusqu'en 2023. En principe, une demande selon le PCT est déposée auprès de l'office des brevets national du pays d'origine du déposant ou d'un office de brevets régional agissant au nom de la juridiction dont relève le déposant. Le Bureau international est compétent pour agir en qualité d'office récepteur pour les déposants de tous les États contractants du PCT. L'évolution des dépôts auprès du Bureau international, le classement de celui-ci par rapport à d'autres offices récepteurs et sa part de marché sont indiqués dans le tableau ci-après.

Nombre de demandes selon le PCT déposées auprès des 10 principaux offices récepteurs

Offices récepteurs	Année de dépôt international					2023 Part (%)	Variation par rapport à 2022 (%)
	2019	2020	2021	2022	2023		
Chine	60 997	72 338	73 452	74 409	73 812	27,1	-0,8
États-Unis d'Amérique	56 233	55 887	56 453	55 422	52 940	19,4	-4,5
Japon	51 652	49 313	49 040	48 719	47 373	17,4	-2,8
Office européen des brevets	37 998	38 872	38 322	38 761	38 636	14,2	-0,3
République de Corée	18 885	19 675	20 525	21 916	22 165	8,1	1,1
Bureau international	12 901	13 431	13 503	13 700	14 171	5,2	3,4
Royaume-Uni	3 827	3 446	3 530	3 363	3 349	1,2	-0,4
Türkiye	1 374	1 520	1 712	1 759	2 097	0,8	19,2
France	3 206	2 536	2 362	2 421	1 995	0,7	-17,6
Canada	2 067	1 927	1 995	1 955	1 782	0,7	-8,8
Autres	16 244	15 944	16 285	15 207	14 280	5,2	-6,1
Total	265 384	274 889	277 179	277 632	272 600	100,0	-1,8

Note : Les données de 2023 sont des estimations de l'OMPI.
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

ANNEXE VIII Indicateurs relatifs aux opérations du système de Madrid

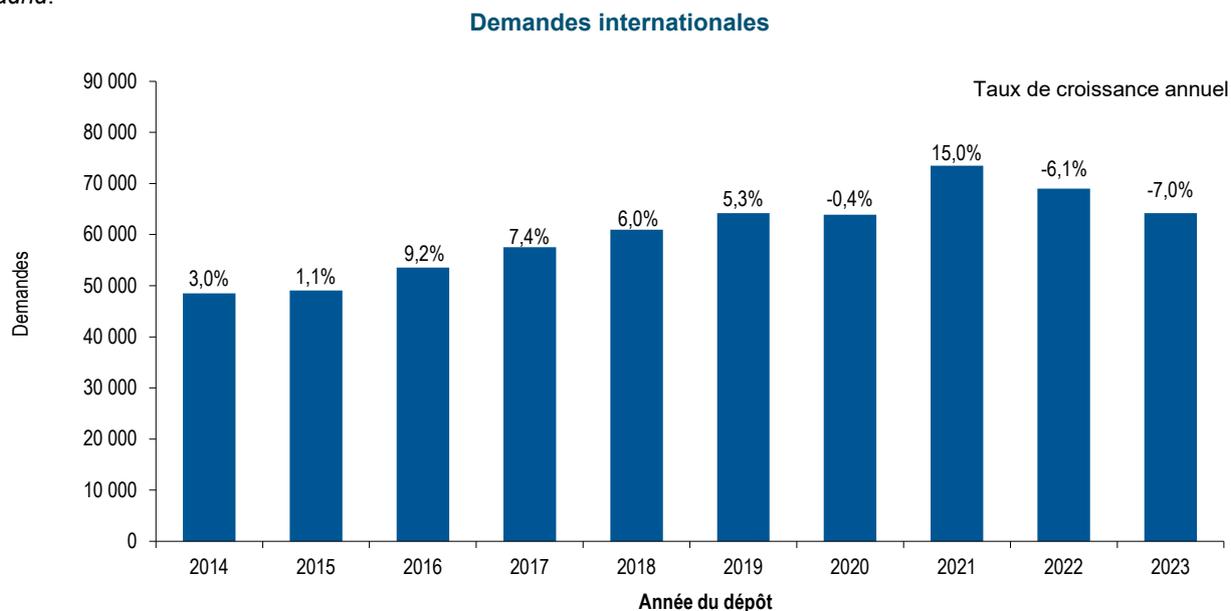
Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du système de Madrid ci-après :

- charge de travail;
- charge de travail globale traitée;
- coût unitaire;
- productivité;
- délai de traitement;
- qualité de l'examen; et
- erreurs commises par le Bureau international.

Charge de travail

Le Bureau international reçoit six catégories différentes de documents, à savoir les demandes internationales, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections. Les dernières tendances concernant les demandes internationales et les renouvellements reçus par le Bureau international sont indiquées ci-dessous. Des renseignements sur d'autres catégories figurent dans la *Revue annuelle du système de Madrid*.

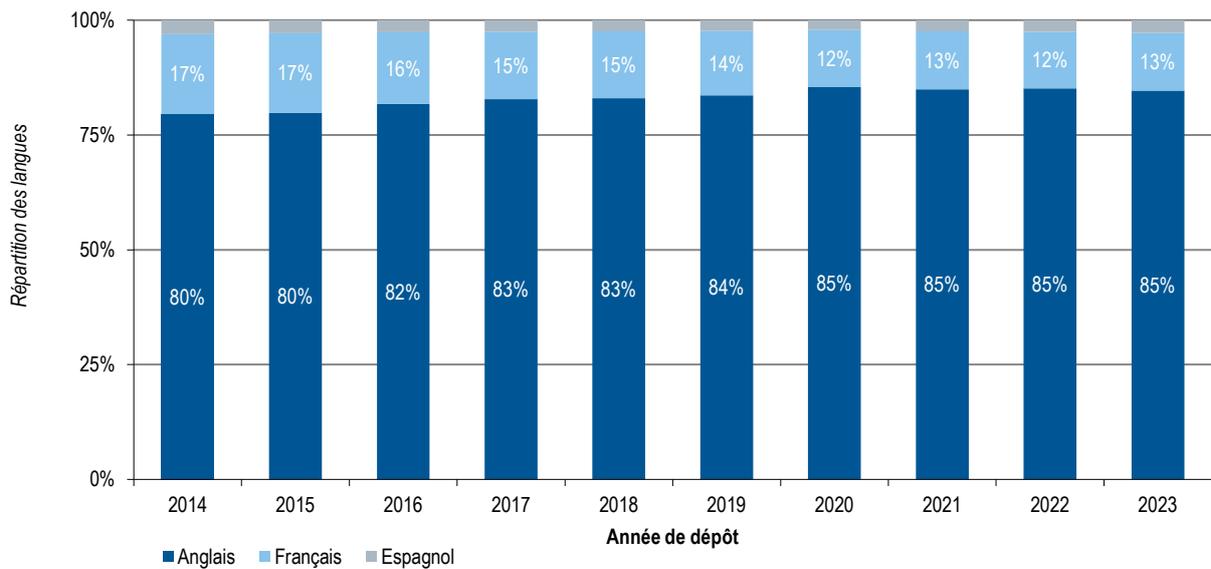


Note : Les données de 2023 sont des estimations de l'OMPI.

Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2024.

- En 2023, un nombre estimé de 64 200 demandes ont été déposées, représentant une baisse de 7% par rapport à 2022.
- Cette deuxième année consécutive de recul ramène le nombre de demandes déposées en 2023 à des chiffres proches de ceux de 2019.

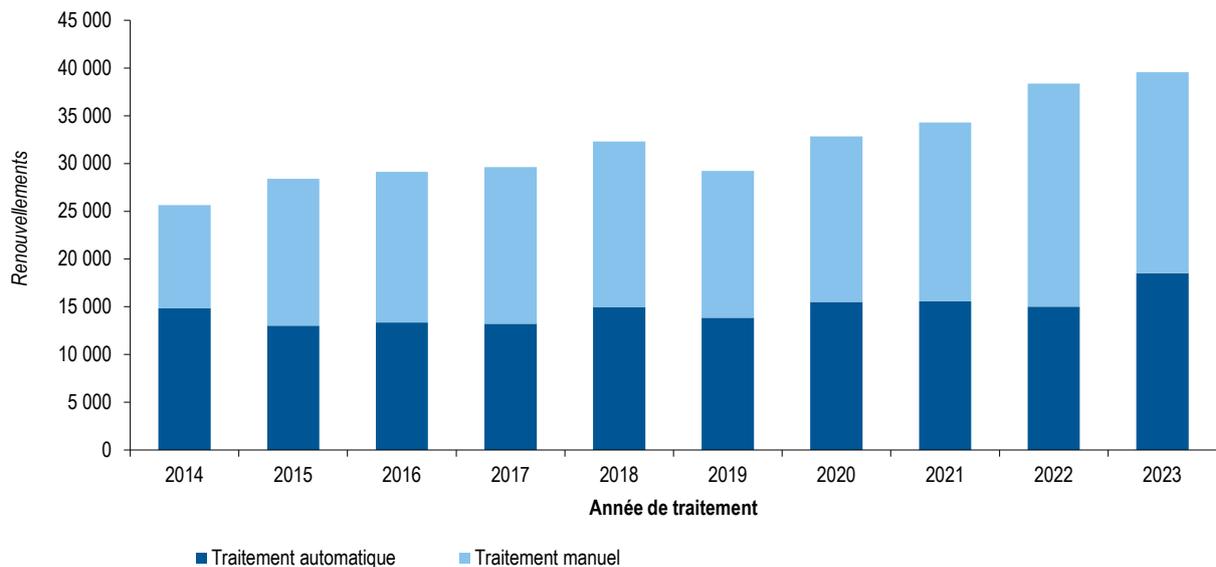
Répartition des demandes par langue de dépôt



Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2024.

- En 2023, 85% de l'ensemble des demandes ont été déposées en anglais. Cette part est restée stable par rapport à 2020.

Renouvellement d'enregistrements internationaux



Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2024.

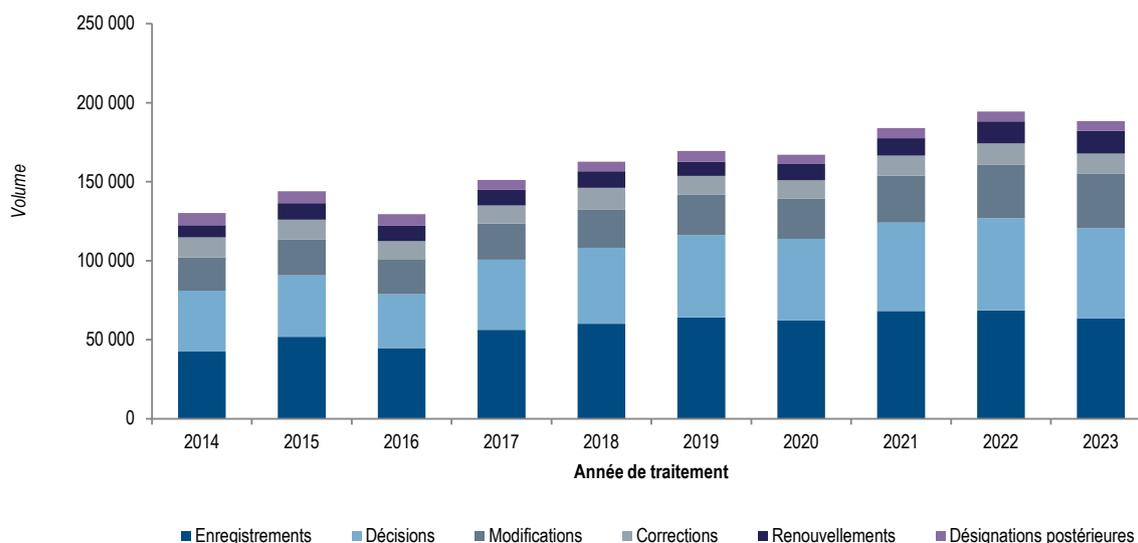
- En 2023, le Bureau international a inscrit 39 546 renouvellements, ce qui représente une hausse de 3,1% par rapport à 2022.
- La diminution observée en 2019 résultait du recul du nombre de demandes en 2009, en raison de la crise financière.

Charge de travail globale traitée

La charge de travail globale traitée représente le nombre total pondéré de documents traités par le Bureau international, ce qui comprend les demandes, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections.

Étant donné que le traitement de chaque type de document ne nécessite pas la même quantité de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la répartition actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale, un examinateur en équivalent temps plein peut traiter 1,6 renouvellement, 1,8 désignation postérieure, 1,8 modification ou 10 décisions (un rapport de 1 : 1.6 : 1.8 : 1.8 : 10 en matière de charge de travail). De même, en ce qui concerne les documents traités automatiquement, un équivalent temps plein chargé de l'appui aux systèmes informatiques est requis pour pouvoir traiter 17 documents.

Charge de travail globale traitée



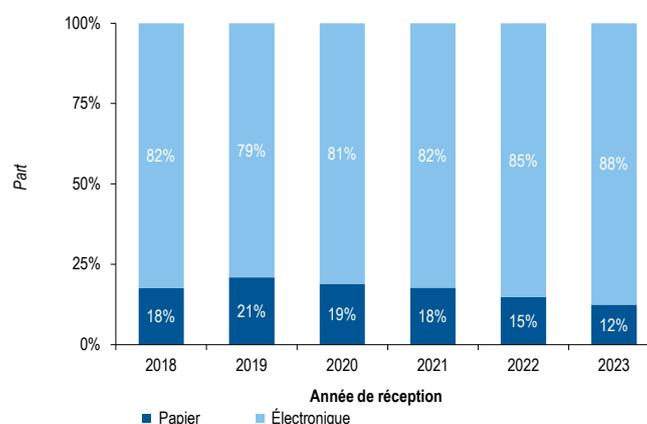
Source : Service d'enregistrement de Madrid et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2024.

- En 2023, la charge de travail globale traitée a diminué de 3,1% par rapport à 2022.
- Cette diminution de la charge de travail résulte du fort recul du nombre d'enregistrement et de corrections en 2023.

Mode de transmission des documents reçus

Les documents transmis par voie électronique font référence aux documents reçus au format XML. Les documents reçus au format PDF sont enregistrés en tant que documents reçus sur papier.

Répartition des documents reçus par mode de transmission



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2024.

- En 2023, 88% des documents reçus ont été transmis au Bureau international par voie électronique.

Coût unitaire du traitement

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer de nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations. Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous pour deux unités de production différentes, avec une ventilation des coûts directs et indirects.

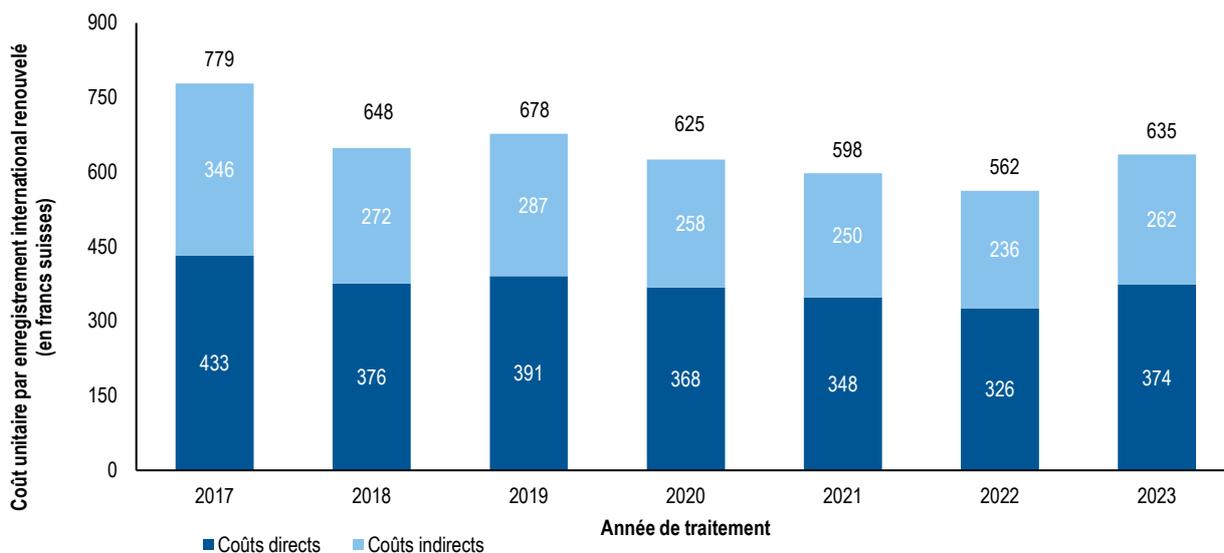
La méthode de calcul des coûts directs et indirects du système de Madrid est alignée sur celles utilisées pour calculer les coûts unitaires des systèmes du PCT et de La Haye. Le mode de calcul utilisé pour estimer les coûts indirects inclut les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations.

Le système de pondération décrit ci-dessus dans la section consacrée à la charge de travail traitée⁵⁰ est utilisé pour obtenir une meilleure approximation du travail réellement nécessaire au traitement des six catégories de documents, compte tenu du fait que certains de ces documents exigent plus de travail que d'autres.

Coût unitaire par nouvel enregistrement international ou renouvellement

Les nouveaux enregistrements internationaux comprennent les demandes enregistrées au cours d'une année donnée, et les renouvellements d'enregistrements internationaux comprennent les enregistrements existants qui sont renouvelés au cours d'une année donnée. Ensemble, ces deux types d'opérations constituent le cœur de l'activité du Bureau international.

Coût unitaire par nouvel enregistrement international ou renouvellement
(en francs suisses)



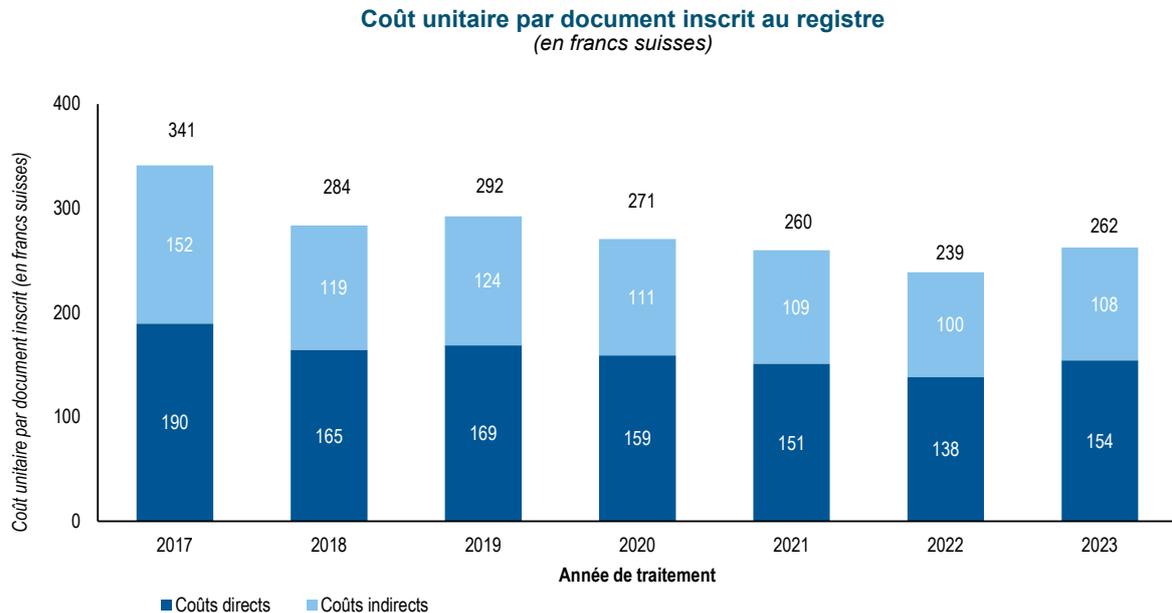
Source : Service d'enregistrement de Madrid, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2024.

- Le coût moyen du traitement d'un enregistrement international ou d'un renouvellement a augmenté de 13%, passant à 635 francs suisses en 2023 par rapport à 2022, en raison de la diminution du nombre de nouveaux enregistrements et de renouvellements, combinée à une augmentation des ressources nécessaires à leur traitement.

⁵⁰ Voir "Charge de travail globale traitée"

Coût unitaire par document inscrit au registre

Les documents inscrits au registre représentent le volume total de la charge de travail (voir "Charge de travail globale traitée" ci-dessus).

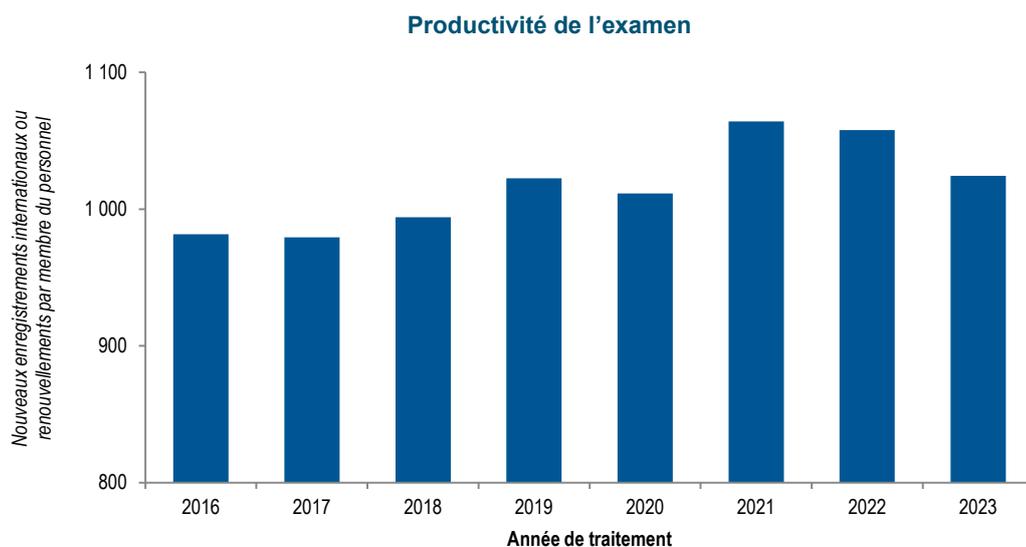


Source : Service d'enregistrement de Madrid, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2024.

- Le coût moyen de l'inscription d'un document au registre a augmenté de 10%, passant à 262 francs suisses en 2023 par rapport à 2022, en raison de la diminution du nombre de documents inscrits au registre, combinée à une augmentation des ressources nécessaires pour les traiter.

Productivité de l'examen

La productivité de l'examen est calculée en divisant le nombre de nouveaux enregistrements internationaux ou renouvellements traités par des examinateurs, par le nombre de membres du personnel ayant participé à l'examen. Le nombre de membres du personnel comprend les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations.



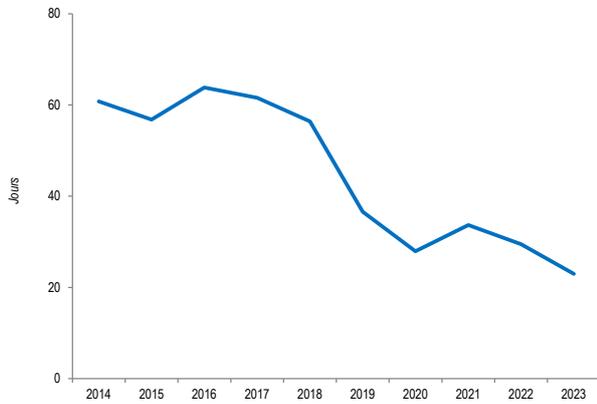
Source : systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2024.

- En 2023, la productivité de l'examen a chuté de 3,2% par rapport à 2022.

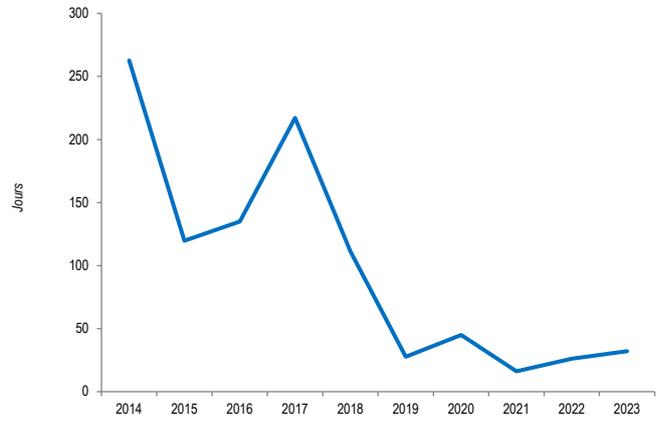
Délai de traitement

Le délai moyen de traitement pour chacune des six catégories d'opérations effectuées par le Bureau international est indiqué ci-dessous. Le délai de traitement correspond à l'intervalle entre la date de réception des documents et la date d'inscription.

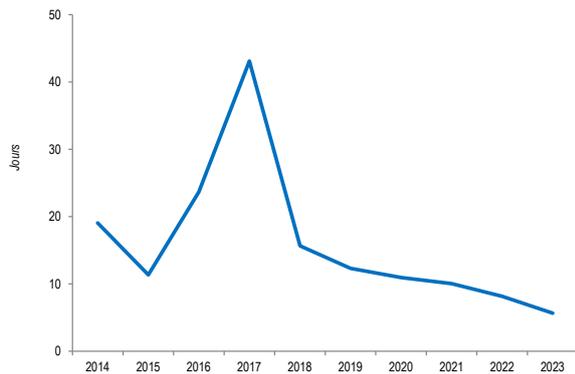
Délai moyen de traitement des demandes



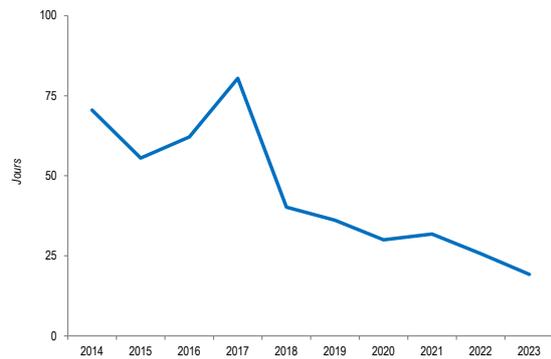
Délai moyen de traitement des corrections



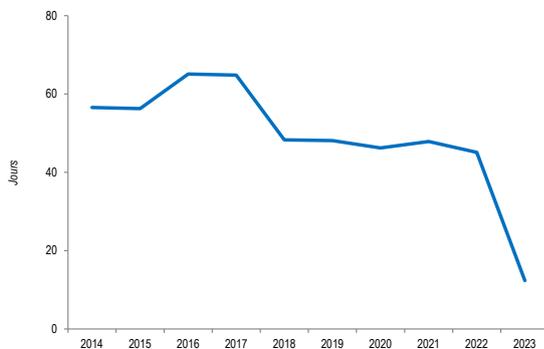
Délai moyen de traitement des décisions



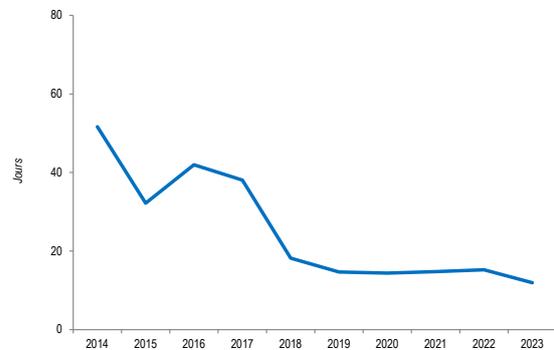
Délai moyen de traitement des modifications



Délai moyen de traitement des renouvellements



Délai moyen de traitement des désignations postérieures



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2024.

- De 2022 à 2023, le délai moyen de traitement a été amélioré pour cinq des six opérations, celui des renouvellements ayant la plus forte réduction, passant de 45 jours à 12 jours.

Qualité de l'examen

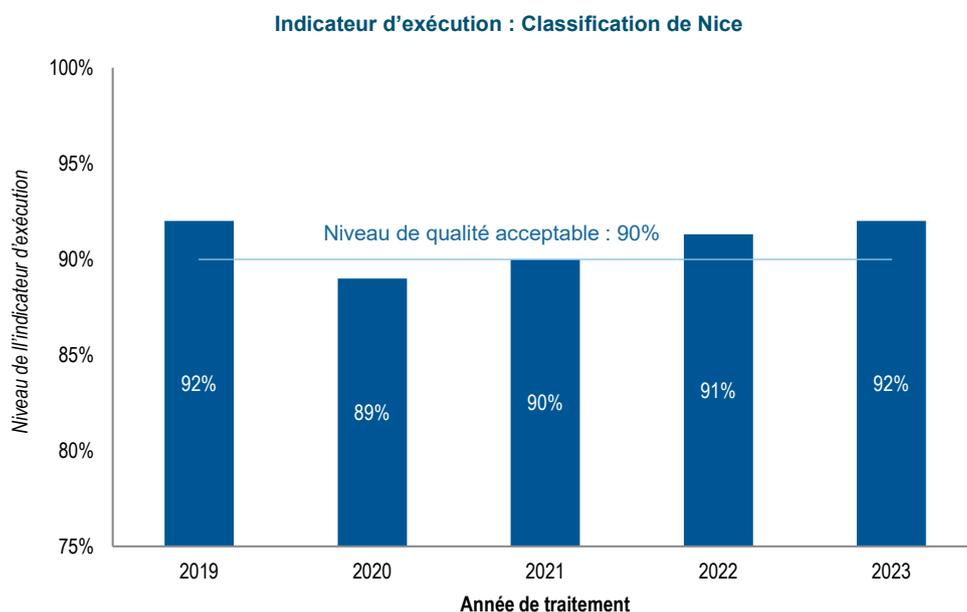
La qualité globale de l'examen des marques est contrôlée régulièrement suite à la mise en œuvre en 2015 du cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid, conformément aux exigences des normes ISO 9001 :2015 et ISO 2859⁵¹.

Les informations relatives à la qualité du travail d'examen fourni par le Bureau international proviennent de deux sources :

- a) résultats de l'évaluation interne des travaux relatifs à la classification de Nice; et
- b) erreurs de classement commises par le Bureau international suite à la réception d'une demande de rectification selon la règle 28 du règlement d'exécution commun.

Un contrôle de la qualité de la classification de Nice a été réalisé sur la base d'un échantillon de demandes. Les résultats relatifs aux indicateurs d'exécution ne tiennent donc pas compte d'éventuelles questions de qualité concernant le traitement automatisé des symboles de la classification de Nice (termes préalablement validés).

Un niveau de qualité acceptable est fixé et devient le critère selon lequel est mesurée la qualité des examens de marques.



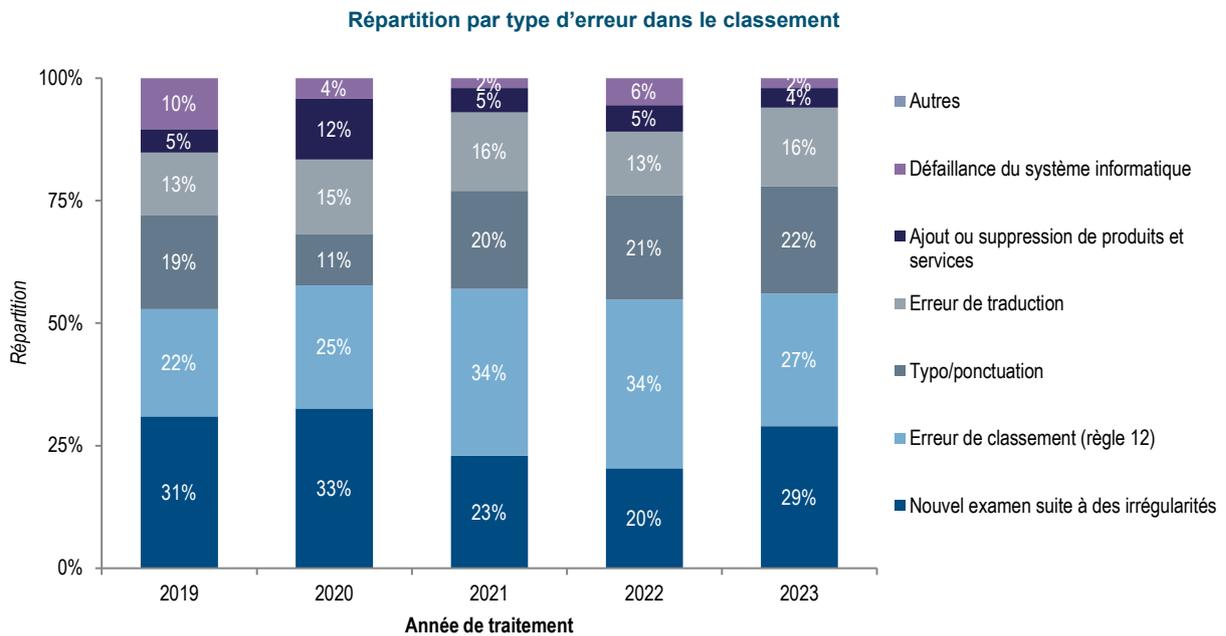
Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2024.

- La qualité globale relative à la classification de Nice s'est établie à 92% en 2023.

⁵¹ Le cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid peut être obtenu en écrivant à l'adresse madrid.qp@wipo.int.

Erreurs commises par le Bureau international

La répartition des erreurs présentée dans la figure ci-après est fondée sur un échantillon des classements⁵². Ces échantillons comprennent les opérations qui ont été traitées manuellement ou automatiquement.



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2024.

- Le réexamen consécutif à des irrégularités, les erreurs de classement (règle 12) et les erreurs typographiques ont représenté, ensemble, 78% du nombre total d'erreurs en 2023.

⁵² Opérations comportant une ou plusieurs erreurs.

ANNEXE IX Indicateurs relatifs aux opérations du système de La Haye

Généralités

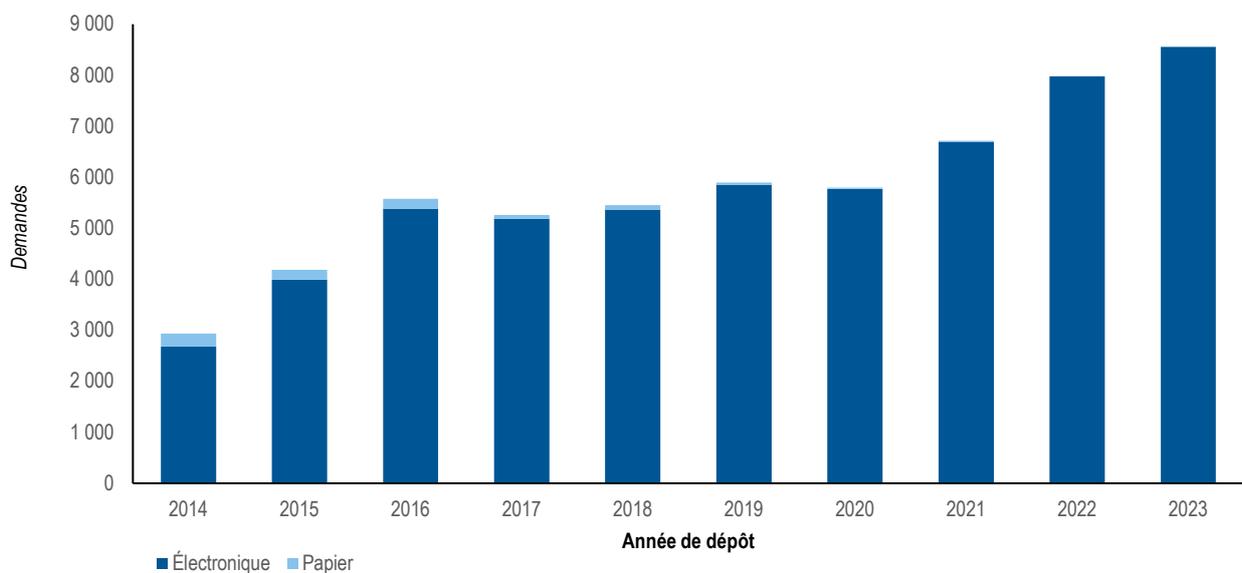
La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du système de La Haye ci-après :

- charge de travail;
- charge de travail globale traitée;
- coût unitaire; et
- délai de traitement.

Charge de travail

Le Bureau international reçoit essentiellement quatre types de documents, à savoir les demandes internationales, les demandes de renouvellement, les requêtes en inscription de changements et les décisions. Les tendances au cours des 10 dernières années concernant les demandes internationales et les renouvellements reçus par le Bureau international sont indiquées ci-dessous. Des renseignements sur d'autres types de documents figurent dans la *Revue annuelle du système de La Haye*.

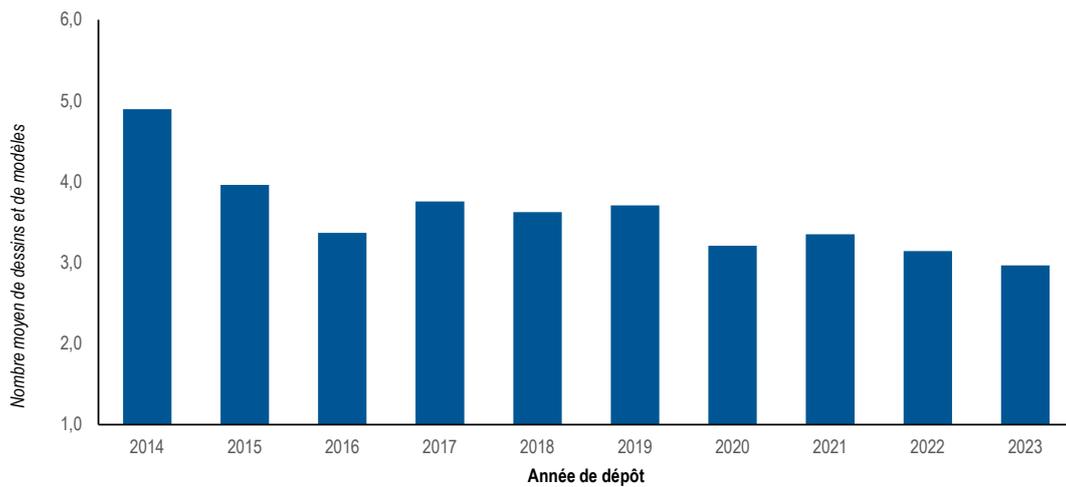
Demandes internationales



Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2024.

- En 2023, 8565 demandes internationales ont été déposées, soit une hausse de 7,4% par rapport à 2022.
- En 2023, 99,9% des demandes ont été déposées par voie électronique, ce qui représente une hausse de 8,5 points de pourcentage par rapport à 2014.
- En 2023, 95,9% des demandes ont été déposées directement auprès du Bureau international et les autres 4,1% directement auprès de certains offices nationaux, principalement ceux des États-Unis d'Amérique et de la République de Corée.

Nombre moyen de dessins ou modèles par demande



Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2024

- Une demande déposée en 2023 contenait en moyenne 3 dessins ou modèles précisément.

Renouvellement d'enregistrements internationaux



Source : Service d'enregistrement de La Haye, mars 2024.

- En 2023, le nombre de renouvellements inscrits a augmenté de 5,8% par rapport à 2022, soit un total de 5592 renouvellements.

Charge de travail globale traitée

La charge de travail globale représente le nombre total pondéré de documents reçus par le Bureau international. Les quatre catégories de documents sont incluses (demandes, renouvellements, changements et décision).

Étant donné que le traitement de ces différents types de documents ne nécessite pas un nombre égal de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la répartition actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale, le Bureau international peut traiter manuellement 1,9 demandes de renouvellement, 1,7 requêtes en inscription d'un changement ou 9,6 décisions (un rapport de 1 : 1.9 : 1.7 : 9.6 en matière de charge de travail) et traiter automatiquement 25 demandes de renouvellement et 13,4 décisions (un rapport de 1 :25 :13.4 en matière de charge de travail).

Charge de travail globale traitée



Source : Service d'enregistrement de La Haye et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2024.

- En 2023, la charge de travail globale traitée a augmenté de 6,7% par rapport à 2022.
- L'augmentation de la charge de travail en 2020 était principalement due à l'adhésion de la Chine, qui a entraîné une augmentation du nombre de demandes et de changements reçus.

Coût unitaire

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer de nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations. Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous, déterminés en fonction de deux unités de production différentes avec une ventilation des coûts directs et des coûts indirects.

Le mode de calcul des coûts directs et indirects dans le cadre du système de La Haye est aligné sur les modes de calcul des coûts unitaires du système du PCT et du système de Madrid. Les effectifs utilisés pour estimer les coûts indirects incluent les fonctionnaires titulaires d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire assurant l'appui aux opérations.

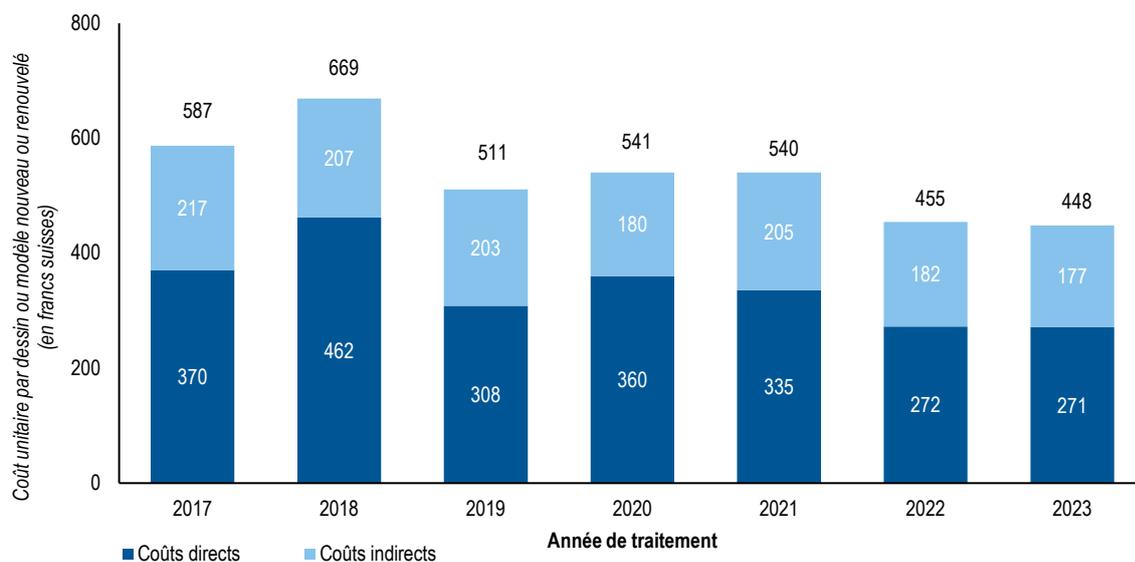
Le système de pondération, décrit ci-dessus dans la partie intitulée "Charge de travail traitée"⁵³ est utilisé pour obtenir une meilleure approximation du travail effectif requis pour traiter les quatre catégories de documents, en tenant compte du fait que certains de ces documents nécessitent plus de travail que d'autres.

Coût unitaire par dessin ou modèle nouveau ou renouvelé

Les nouveaux dessins ou modèles consistent en des dessins ou modèles figurant dans les demandes internationales enregistrées pendant une année déterminée. Les dessins ou modèles renouvelés consistent en des dessins ou modèles figurant dans les enregistrements internationaux renouvelés pendant une année déterminée. Ensemble, les dessins et modèles contenus dans ces deux types de documents illustrent les activités principales du Bureau international.

Pour calculer le coût unitaire, le coût total de production est divisé par le nombre de dessins ou modèles nouveaux ou renouvelés.

Coût unitaire par dessin ou modèle nouveau ou renouvelé
(en francs suisses)



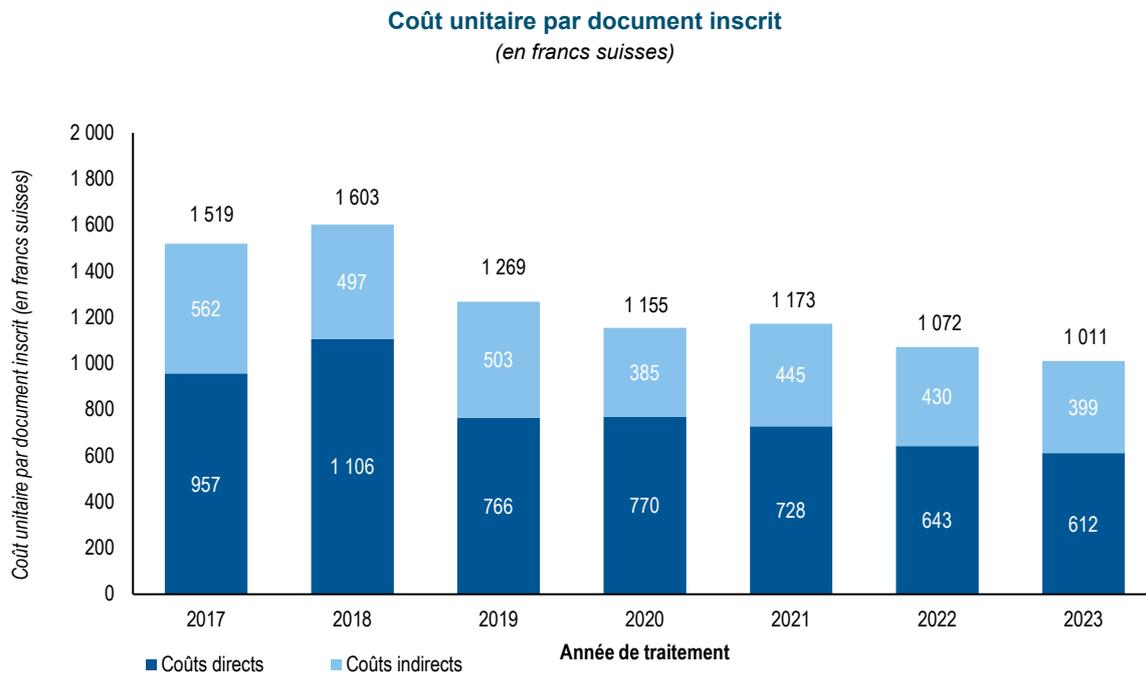
Source : Service d'enregistrement de La Haye, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2024.

- Le coût moyen de traitement d'un dessin ou modèle nouveau ou renouvelé est estimé à 448 francs suisses en 2023, ce qui représente une baisse de 1,4% par rapport à 2022. Le coût unitaire a diminué en raison d'une augmentation de 2% du nombre de dessins ou modèles nouveaux ou renouvelés, tandis que les coûts totaux ont augmenté modérément (0,6%) par rapport à 2022.

⁵³ Voir "Charge de travail globale traitée"

Coût unitaire par document inscrit au registre

Le nombre de documents inscrits au registre correspond à la charge de travail globale (voir plus haut la partie intitulée "Charge de travail globale traitée").



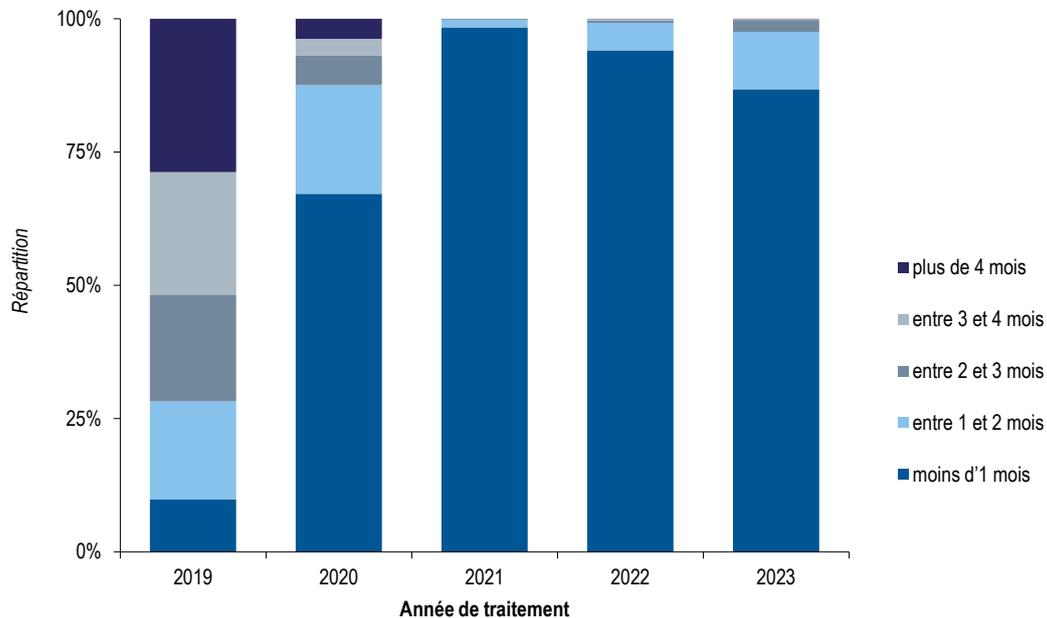
Source : Service d'enregistrement de La Haye, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2024.

- Le coût moyen pour l'inscription d'un document au registre est estimé à 1011 francs suisses en 2023, ce qui représente une baisse de 5,7% par rapport à 2022. Le coût unitaire a diminué en raison d'une augmentation de 6,7% du nombre total de documents inscrits, tandis que les coûts totaux ont augmenté modérément, de 0,6%, par rapport à 2022.

Délai de traitement

Cet indicateur rend compte du temps nécessaire au Bureau international pour traiter les demandes ordinaires depuis que le nouveau système informatique est devenu opérationnel. Le délai de traitement est le temps écoulé entre la date de réception d'une demande et la date de son inscription au registre.

Délai de traitement des demandes internationales régulières



Source : Service d'enregistrement de La Haye, mars 2024.

- La part des demandes ordinaires traitées dans un délai d'un mois a reculé, passant de 93,5% en 2022 à 84,3% en 2023. Cette diminution est principalement due à une augmentation des dépôts, combinée à une diminution des capacités en matière d'examen.
- En 2023, seulement 47,7% de l'ensemble des demandes traitées étaient des demandes ordinaires, contre 43,3% en 2022.

ANNEXE X Rapport sur la situation des fonds fiduciaires en 2023

Le Rapport sur les Fonds fiduciaires fait partie intégrante du Rapport sur la performance de l'OMPI. L'annexe donne une vue d'ensemble des principaux résultats obtenus au titre des projets financés par les fonds fiduciaires de l'OMPI en 2023 ainsi que des informations financières. Elle rend compte des fonds fiduciaires figurant dans le tableau ci-dessous, à l'exclusion de ceux qui financent exclusivement le personnel et de ceux qui n'ont donné lieu à aucune activité en 2023.

FONDS FIDUCIAIRES	SECTEUR
Communautés autochtones et locales accréditées	Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux
Chine	Secteur des marques et des dessins et modèles
France (propriété industrielle)	Secteur du développement régional et national
France (Lisbonne)	Secteur des marques et des dessins et modèles
Japon (droit d'auteur)	Secteur du droit d'auteur et des industries de la création
Japon (mondial)	Secteur des infrastructures et des plateformes
République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)	Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation
République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)	Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux
République de Corée (droit d'auteur)	Secteur du droit d'auteur et des industries de la création
République de Corée (propriété industrielle)	Secteur du développement régional et national
République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)	Secteur du développement régional et national
Espagne	Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation
Uruguay	Secteur du développement régional et national

Fonds fiduciaires au 31 décembre 2023

(en francs suisses)

Fonds fiduciaires Donateur	Code	Solde au 31 décembre 2022	Revenus 2023				Dépenses 2023				Solde au 31 décembre 2023	
			Fonds reçus	Gains d'intérêts	ULO/Autres recettes	Diff. taux de change	Total	Personnel	Autres dépenses directes	Frais d'appui administratif		Total
Communautés autochtones et locales accréditées	W_IGC	6 446,23	39 725,05	145,99	-	-	39 871,04	-	23 448,30	-	23 448,30	22 868,97
Chine	WCNSP	557 237,23	239 107,62	3 842,86	-	-	242 950,48	-	365 470,19	47 511,15	412 981,34	387 206,37
Chine (HR)	WCNPR	410 762,23	477 170,03	4 589,78	-	-	481 759,81	515 809,60	-	67 055,25	582 864,85	309 657,19
China MFA (HR)	WCNFA	-	297 933,00	-	-	-	297 933,00	-	-	-	-	297 933,00
France (propriété intellectuelle)	WFRIP	1 045 396,38	-	5 996,36	-	-	5 996,36	-	404 776,03	52 620,90	457 396,93	593 995,81
France (Lisbonne)	WFRLS	97 284,50	-	655,36	-	-	655,36	-	13 433,50	1 746,40	15 179,90	82 759,96
Italie	WITIP	43 799,12	-	329,59	-	-	329,59	-	-	-	-	44 128,71
Japon (droit d'auteur)	WJPCR	1 049 688,58	468 646,00	8 183,96	-	-	476 829,96	113 614,25	193 774,11	39 960,50	347 348,86	1 179 169,68
Japon (propriété industrielle) mondial	WJPIG	8 806 160,04	5 129 160,00	72 548,92	1 203,88	(118,79)	5 202 794,01	1 016 159,13	3 818 850,54	628 410,20	5 463 419,87	8 545 534,18
Japon (administrateurs auxiliaires)	WJPOJ	168 522,75	-	1 268,15	-	-	1 268,15	-	-	-	-	169 790,90
Mexique	WMEXI	122 647,29	-	922,93	-	-	922,93	-	-	-	-	123 570,22
République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)	WKRBR	802 015,44	211 947,20	5 550,55	-	-	217 497,75	-	291 997,23	14 599,90	306 597,13	712 916,06
République de Corée (droit d'auteur)	WKRRCR	1 247 507,95	298 050,75	8 525,83	-	-	306 576,58	-	461 278,64	23 063,95	484 342,59	1 069 741,94
République de Corée (droit d'auteur/administrateurs auxiliaires)	WKRPO	175 111,17	59 804,50	751,30	-	-	60 555,80	168 168,50	-	20 180,25	188 348,75	47 318,22
République de Corée (propriété industrielle)	WKIPO	580 776,45	173 596,48	3 545,39	938,02	-	178 079,89	95 569,15	277 508,42	3 721,40	376 798,97	382 057,37
République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)	WKRED	814 600,61	420 000,00	5 576,48	-	-	425 576,48	-	542 829,30	27 141,50	569 970,80	670 206,29
République de Corée (administrateurs auxiliaires)	WKRJP	701 939,29	-	2 350,74	-	-	2 350,74	529 908,96	-	63 589,10	593 498,06	110 791,97
République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)	WKRAD	231 906,77	124 518,98	1 370,36	-	-	125 889,34	-	189 599,16	17 063,95	206 663,11	151 133,00
République de Corée (Ministère de la justice)	WKRJH	137 833,71	86 721,00	741,18	-	-	87 462,18	168 058,20	-	20 167,00	188 225,20	37 070,69
Propriété intellectuelle Espagne	WESPI	152 228,82	197 082,88	1 833,73	-	-	198 916,61	-	18 881,65	2 454,65	21 336,30	329 809,13
Émirats arabes unis	WDUAE	45 857,39	-	345,08	-	-	345,08	-	-	-	-	46 202,47
Uruguay	WUYCH	44 856,39	-	297,97	-	-	297,97	-	12 474,00	1 621,65	14 095,65	31 058,71
Consortium de l'OMPI pour les créateurs	WWFCR	105 409,82	7 688,00	793,22	-	-	8 481,22	-	-	-	-	113 891,04
TOTAL		17 347 988,16	8 231 151,49	130 165,73	2 141,90	(118,79)	8 363 340,33	2 607 287,79	6 614 321,07	1 030 907,75	10 252 516,61	15 458 811,88

Communautés autochtones et locales accréditées

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle		
	En moyenne, 4 participants de communautés autochtones ou locales financés par le Fonds de contributions volontaires de l'OMPI par session de l'IGC, sous réserve du règlement du fonds approuvé par l'Assemblée générale de l'OMPI et, en particulier, de la disponibilité de fonds suffisants	<ul style="list-style-type: none"> – Quarante-sixième session de l'IGC : 1 participant financé. – Quarante-septième session de l'IGC : 1 participant financé. – Session spéciale de l'IGC : 4 participants financés. 	Brésil, Cameroun, Équateur, États-Unis d'Amérique, Inde, Nigéria

Chine

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
1.1	Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout		
	Meilleure compréhension de l'importance de la propriété intellectuelle comme moyen de réduire la pauvreté parmi les responsables de la propriété intellectuelle des pays des nouvelles routes de la soie	Sensibilisation accrue et renforcement de la coopération inter et intra-régionale entre les États membres par l'échange d'expériences et de pratiques sur des questions de fond liées à la protection des indications géographiques et au développement local durable (revitalisation rurale) comme moyen de lutte contre la pauvreté.	Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Nigéria, Ouganda, Zimbabwe, ARIPO, OAPI
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle		
	Sensibilisation accrue et coopération renforcée par l'échange d'idées sur les pratiques, les expériences et les questions de fond régionales, nationales et locales concernant la protection de la propriété intellectuelle des savoirs traditionnels et des ressources génétiques	<p>Sensibilisation accrue et coopération inter et intra-régionale renforcée entre les États membres de tous les groupes régionaux pour discuter des questions de fond liées au texte du président et échanger des points de vue sur les questions relatives à la propriété intellectuelle, aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés, y compris sur les questions clés à aborder lors de la prochaine conférence diplomatique, et pour aider les États membres de tous les groupes à préparer la session extraordinaire de l'IGC en septembre 2023.</p> <p>Renforcement de la coopération inter-régionale entre les chefs des offices de propriété intellectuelle d'Asie centrale par l'échange d'idées, d'expériences et de pratiques sur des questions de fond concernant la protection de la propriété intellectuelle, y compris les indications géographiques.</p>	Tous les États membres de l'OMPI Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI		
	Nombre d'enregistrements d'indications géographiques par les communautés locales découlant de l'assistance technique fournie par l'OMPI	<p>Des progrès en matière de protection, de gestion collective et de commercialisation de nouvelles IG ont été réalisés dans le cadre de la phase I des projets d'IG suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Projet d'IG "Kampot-Kep Salt" : l'enregistrement de l'IG au Cambodge, y compris la création d'une association de producteurs d'IG, la présentation du cahier des charges, la délimitation de l'aire géographique et l'adoption d'un logo commun. – Projet d'IG "Madd de Casamance" : la finalisation et la soumission de la demande d'IG à l'OAPI pour son enregistrement au niveau régional, après sa validation par l'Assemblée générale de l'association IG (APPIGMAC) puis par le Comité national chargé des IG, en conséquence directe de : i) la création d'une association de producteurs d'IG pour la gestion collective de l'IG (APPIGMAC, plus de 1 500 producteurs); ii) la finalisation du cahier des charges, y compris la délimitation de l'aire géographique; et iii) l'adoption d'un logo commun. – Projet d'IG "Riz de Kovié" : i) la finalisation et la soumission de la demande d'IG à l'OAPI pour son enregistrement au niveau régional, après sa validation par l'Assemblée générale de l'association IG 	Cambodge Sénégal Togo

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
		(plus de 300 producteurs) puis par le comité national chargé des IG, en conséquence directe de : i) la création d'une association de producteurs d'IG pour la gestion collective de l'IG (APIG – "Riz de Kovié"); ii) l'accord des producteurs et des autorités nationales sénégalaises sur le cahier des charges, y compris la délimitation de l'aire géographique; et iii) l'adoption d'un logo commun.	
	Renforcer les capacités des communautés locales dans les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, pour favoriser l'utilisation stratégique des indications géographiques	<p>Les capacités des communautés locales ont été renforcées pour l'utilisation stratégique des IG dans le cadre du projet d'IG "Madd de Casamance" : un nombre croissant de groupes de récoltants et de coopératives de transformation féminines ont été formés et aidés à mettre en œuvre, dans une phase pilote, le système de qualité IG et le marquage IG, la stratégie de marketing pour la commercialisation de leurs produits au Sénégal, y compris par la participation de l'association des producteurs d'IG (APPIGMAC) à la foire commerciale internationale FIDAK en 2022 et 2023.</p> <p>Les capacités des membres du comité national des IG et de l'association des producteurs d'IG (APIG -"Riz de Kovié") ont été renforcées en ce qui concerne l'examen des demandes d'IG et l'élaboration d'une stratégie de commercialisation pour l'IG "Riz de Kovié", respectivement.</p> <p>Renforcement des capacités et des connaissances des fonctionnaires pakistanais chargés de la propriété intellectuelle et des IG en matière de gestion collective des IG (association de producteurs, contrôle/certification, marquage des IG) grâce à l'octroi d'une bourse pour la formation avancée de l'InterGI.</p>	<p>Sénégal</p> <p>Togo</p> <p>Pakistan</p>
	Renforcement des capacités des professionnels de la propriété intellectuelle, en particulier dans le domaine de la propriété intellectuelle des marques et des dessins et modèles	Renforcement des connaissances des professionnels de la propriété intellectuelle de pays en développement dans les domaines essentiels de la propriété intellectuelle grâce à l'octroi de bourses pour cinq étudiants.	Brésil, Jordanie, Mexique, Mongolie, Tunisie
3.2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI		
	Amélioration de l'efficacité opérationnelle et de la qualité des opérations dans le cadre du système de Madrid	<p>Le projet visant à établir et à étendre la communication électronique avec les membres de Madrid s'est poursuivi en 2023 et a contribué à la transformation numérique du système de Madrid de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'automatisation a été mise en œuvre pour diverses transactions dans huit offices membres, ce qui a permis de réaliser des économies considérables en termes de ressources d'examen. En 2023, plus de 22 600 dossiers ont été automatisés dans les 8 offices membres. - 3 offices membres sont passés au système de dépôt électronique de Madrid pour les nouvelles demandes. - Les efforts de sensibilisation ciblés auprès des offices membres se sont poursuivis, cinq offices supplémentaires ayant manifesté leur intérêt à participer au projet. 	<p>Brésil, Singapour, Thaïlande, Turquie, Autres (4)</p> <p>Croatie, Israël, Autres (1)</p> <p>Géorgie, Hongrie, Iran (République islamique d'), Tadjikistan, Autres (1)</p>
	Meilleure compréhension de l'importance de la communication électronique et de l'échange de données électroniques dans le système de Madrid	41 spécialistes des marques et des technologies de l'information de 14 offices ont amélioré leur compréhension de l'importance de la communication électronique et de l'échange de données électroniques en participant à l'atelier sur l'échange de données électroniques et le passage au langage de balisage extensible XML et à l'atelier sur les documents PDF modifiables, tous deux organisés en coopération avec le CNIPA.	41 participants provenant des 14 pays suivants : Albanie (1), Azerbaïdjan (1), Cambodge (4), Chine (5), Kazakhstan (9), Kirghizstan (3), Lettonie(3), Mongolie (2), Ouzbékistan (2), République arabe syrienne (1), République tchèque (2), Tadjikistan (2), Turkménistan (2), Viet Nam (4)
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle		
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour renforcer leurs réseaux de CATI en vue d'assurer leur viabilité	Près de 160 professionnels de la propriété intellectuelle de 12 pays ont pris des mesures pour renforcer leurs réseaux de CATI, grâce à l'échange d'expériences et à la diffusion des meilleures pratiques en matière d'intégration des CATI dans les cadres stratégiques nationaux et institutionnels et à l'identification des domaines d'opportunités pour une éventuelle coopération régionale entre les réseaux de CATI lors d'une réunion régionale en novembre 2023, en coopération avec l'Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle (CNIPA).	Chine, Géorgie, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizstan, Malaisie, Mongolie, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Sri-Lanka, Viet Nam

France

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Les participants disposent de meilleures connaissances et compétences pour gérer et évaluer les actifs immatériels de propriété intellectuelle.	Amélioration des connaissances et des compétences de 487 participants issus d'offices, du secteur privé, d'institutions gouvernementales et d'autres institutions publiques, d'universités et d'instituts de recherche et de développement dans le domaine de la gestion et de l'évaluation des actifs immatériels de la propriété intellectuelle, en se concentrant en particulier sur les points suivants : i) les questions importantes relatives aux marques et les procédures en matière de marques; ii) le transfert de technologie, la concession de licences, la commercialisation et l'évaluation de la propriété intellectuelle, ainsi que le droit européen et international de la propriété intellectuelle s'y rapportant.	Voir ci-dessous ⁵⁴
	% de stagiaires ayant trouvé les programmes de formation de l'Académie de l'OMPI utiles ou très utiles	100% des 30 participants ont jugé utile ou très utile la formation OMPI-INPI-OMPI sur les marques et les indications géographiques et la formation avancée OMPI-CEIPI sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie et l'octroi de licences avec le CEIPI : - Très utile : 88% - Utile : 12%	Voir ci-dessous ⁵⁵
	Nombre de pays participant à des projets de coopération Sud-Sud	31 pays en développement ont bénéficié de la coopération avec l'OMPI et l'OAPI dans le cadre de différents programmes de renforcement des capacités.	Voir ci-dessous ⁵⁶
	Pourcentage de stagiaires satisfaits des connaissances et des compétences nouvellement acquises	100% des 13 participants qui ont pris part à l'Université d'été du Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI).	Argentine, Chili, Égypte, Indonésie, Jordanie, Liban, Malaisie, Mexique, Mongolie, Philippines
		100% des 10 participants à l' <i>Advanced InterGI Europe</i> , organisé en partenariat avec le Centre de recherche agronomique pour le développement international (CIRAD) et le Réseau – Échanges – Développement Durable (REDD).	Bangladesh, Brésil, Cambodge, Cameroun, Mexique, Pérou, République de Corée, Thaïlande, Viet Nam
		90% des 9 participants qui ont pris part au Séminaire régional sur les indications géographiques pour les pays arabes : Promotion des IG agricoles et artisanales dans les pays arabes.	Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Jordanie, Maroc, Oman
		92% des participants à l'atelier sous-régional WIPO-OAPI-UEMOA-INPIMCIPME ¹ sur la gestion des litiges en matière de propriété intellectuelle à l'intention des magistrats des pays de l'espace OAPI (y compris les pays de l'UEMOA) et d'autres pays africains francophones.	Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo
	Renforcement des connaissances et des compétences des formateurs des instituts de formation judiciaire de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) dans le domaine de la propriété intellectuelle	39 magistrats de 13 États membres de l'OAPI et de 3 pays africains francophones ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences lors d'un atelier sur la gestion des litiges en matière de propriété intellectuelle à l'intention des magistrats dans le cadre du programme de formation des formateurs, qui s'adressait aux formateurs des instituts nationaux de formation judiciaire. L'atelier a permis de renforcer les liens professionnels et d'encourager des échanges fructueux entre les magistrats de l'espace OAPI et d'autres pays africains francophones (-).	Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo

⁵⁴ Afrique du Sud (1), Arabie saoudite (30), Argentine (1), Bangladesh (1), Bahreïn (2), Brésil (202), Belgique (1), Bénin (3), Burkina Faso (25), Botswana (1), Cambodge (1), Cameroun (7), Chili (1), Colombie (1), Congo (1), Côte d'Ivoire (165), Cuba (1), Égypte (3), Émirats Arabes Unis (1), France (3), Gabon (2), Grèce (1), Guinée (2), Inde (2), Indonésie (1), Jordanie (3), Kenya (1), Kirghizistan (1), Liban (1), Madagascar (1), Malawi (1), Malaisie (2), Mali (2), Maroc (5), Mexique (4), Mongolie (2), Niger (1), Oman (1), Ouganda (1), Pérou (1), Philippines (2), République centrafricaine (3), République de Corée (1), République de Moldavie (2), Rwanda (1), Sénégal (1), Sri-Lanka (1), Suisse (1), Thaïlande (1), Tchad (1), Togo (5), Tunisie (1), Viet Nam (1)

⁵⁵ 30 participants de 22 pays : Afrique du Sud (1), Belgique (1), Bénin (1), Botswana (1), Brésil (1), Burkina Faso (3), Cameroun (2), Cuba (1), Grèce (1), Inde (2), Kenya (1), Kirghizistan (1), Madagascar (1), Malaisie (1), Malawi (1), Maroc (3), Ouganda (1), République de Moldavie (2), Rwanda (1), Sri Lanka (1), Togo (2), Tunisie (1).

⁵⁶ Argentine, Bangladesh, Brésil, Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Guinée, Indonésie, Jordanie, Liban, Mali, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Niger, Pérou, Philippines, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Viet Nam.

France (Lisbonne)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
3.2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI		
	Amélioration de l'efficacité opérationnelle et de la qualité des opérations dans le cadre du système de Lisbonne	Contribution à l'efficacité du traitement, de l'enregistrement, de la notification et de la publication de 207 enregistrements internationaux dans les délais impartis.	Membres de l'Union de Lisbonne

Japon (droit d'auteur)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour améliorer ou faire progresser l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur	5 pays ont pris des mesures pour faire progresser et renforcer l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur.	Bangladesh, Kiribati, Pakistan, Philippines, Viet Nam

Japon (mondial)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
1.1	Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout		
	Participation à la campagne de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle	Le matériel de la campagne de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2023, tel que le clip vidéo de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle et les publicités numériques, a été diffusé en 8 langues (les 6 langues officielles de l'ONU, le japonais et le portugais). Le contenu en ligne a été consulté par des utilisateurs de 209 pays/territoires.	Tous les pays
2.3	Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle		
	Communication de plus amples informations sur les mesures d'application des droits de propriété intellectuelle, notamment les mesures de lutte contre le piratage dans l'environnement numérique, qui sont mises à la disposition des États membres pour faciliter le dialogue politique et l'élaboration des politiques en matière d'application du droit d'auteur	Une étude intitulée <i>Consumer Attitudes and Behavior in Relation to Counterfeit Goods – Survey Results from six ASEAN Countries</i> ⁵⁷ sur l'état d'application des droits de propriété intellectuelle sur les plateformes de commerce électronique a été menée en 2023 pour examiner les méthodes utilisées par les marchés en ligne pour lutter contre le commerce des contrefaçons à travers : i) un examen des politiques et pratiques publiées par 50 marchés et 16 fournisseurs de technologie; ii) un test de conformité sur les marchés et les fournisseurs de technologie; et iii) des entretiens avec les parties prenantes du secteur. Les résultats des enquêtes ont été présentés lors de la 16e session du Comité consultatif sur l'application des droits.	Tous les pays
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI		
	Degré de satisfaction des participants des activités de formation et de renforcement	100% des participants ont formulé des commentaires positifs sur la pertinence des activités de renforcement des capacités et de promotion de l'OMPI :	

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
	des capacités sur le droit des brevets et les questions connexes	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier régional à l'intention des fonctionnaires des offices de propriété intellectuelle chargés du système de Madrid dans certains pays d'Asie et du Pacifique - Atelier d'experts sur le système de Madrid à l'intention de l'Office de propriété intellectuelle malaisien (Intellectual Property Corporation of Malaysia, MyIPO). 	Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Inde, Indonésie, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Samoa, Thaïlande, Viet Nam Malaisie
	Amélioration de l'accès à l'information sur l'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> Les inscriptions à la première session du cours d'apprentissage à distance sur le système de La Haye ont été lancées en décembre 2023, la session inaugurale devant débiter en mars 2024. Le WIPOD – Design Talks a été lancé et le premier épisode a été publié en décembre 2023. 	Tous les pays Tous les pays
3.3	Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux		
	Participation des parties prenantes à la plateforme- WIPO Green	<ul style="list-style-type: none"> 2 nouvelles parties prenantes ont participé à la plateforme WIPO GREEN à titre de partenaires provenant du Japon. 105 technologies supplémentaires ont été téléversées et 65 besoins exprimés dans la base de données WIPO GREEN dans le cadre du projet d'accélération à l'intention des pays d'Amérique latine. En outre, 15 connexions et 19 correspondances ont été établies. 26 partenaires potentiels dans le domaine du financement de la lutte contre le changement climatique ont été trouvés grâce à l'initiative WIPO GREEN Finance. 	Tous les pays Argentine, Brésil, Chili, Pérou Tous les pays
4.1	Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> 93% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes de formation et de développement des compétences de l'OMPI : - Forum régional de l'OMPI sur la propriété intellectuelle pour les femmes dans les STIM et les entrepreneurs. - Troisième session du Dialogue arabo-asiatique sur la propriété intellectuelle entre le Japon et certains pays arabes concernant l'utilisation du système de propriété intellectuelle pour le développement socioéconomique et culturel à l'ère du numérique - Forum numérique de la jeunesse OMPI-ASEAN - Réunion des chefs des offices de propriété intellectuelle des îles du Pacifique à Fidji. - Innovation, propriété intellectuelle et valeur ajoutée pour la compétitivité des entreprises en Afrique – Conférence régionale sur la propriété intellectuelle pour les femmes dans l'agro-industrie (Dialogue politique en Afrique). - Projet pilote visant à aider les jeunes créateurs à tirer parti de la propriété intellectuelle. 	Argentine, Brésil, Chili, Colombie, El Salvador, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Jordanie, Koweït, Maroc, Oman, Soudan, Tunisie, États membres de la Ligue des États arabes (LEA), Office des brevets du Conseil de coopération du Golfe (GCCPO) et Centre de formation en propriété intellectuelle du Conseil de coopération du Golfe (GCC-IPTC). États membres de l'ASEAN Fidji, Îles Cook, Kiribati, Îles Marshall, Îles Salomon, Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu Tous les pays africains Brésil, Chili
4.2	Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> 84,5% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes de formation et de développement des compétences de l'OMPI : - Renforcer les CATI/bureaux de transfert de technologie (BTT) en Afrique australe par une formation en cours d'emploi dans les bureaux de transfert de technologie sud-africains. - Réunion OMPI des chefs des offices de propriété intellectuelle des pays des Caraïbes. 	Afrique du Sud, Botswana, Malawi, Namibie, Zambie, Zimbabwe Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis,

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
			Saint-Vincent-et-les -Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname, Trinité-et-Tobago
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Sensibilisation accrue des divers acteurs économiques et créateurs concernés de manière générale par les conceptions dans la région de l'Afrique de l'Ouest à l'importance des conceptions en tant que DPI essentiel pour la croissance et le développement.	L'application mobile de la CEDEAO pour les conceptions ("AfricDeezayn") a été achevée pour un lancement officiel sur Google Play en janvier 2024.	Côte d'Ivoire, Ghana
	Niveau de satisfaction des participants aux programmes de renforcement des capacités, de formation et de développement des compétences de l'OMPI	98% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes de formation et de développement des compétences de l'OMPI :	
		- Atelier national sur l'examen dans la phase nationale du PCT pour les examinateurs de brevets du DPDT Bangladesh.	Bangladesh
		- Bourses de courte durée pour une formation, des travaux pratiques ou un stage	Bangladesh, Brésil, Cambodge, Libye, Maroc, Ouzbékistan, Pakistan, Tadjikistan,
		- Séminaire sous-régional sur l'application des droits de propriété intellectuelle à Ciudad del Este, Paraguay.	Argentine, Brésil, Chili, Équateur, Paraguay, Uruguay
		- Séminaire sous-régional sur l'application de la propriété intellectuelle pour les fonctionnaires chargés de l'application de la loi du Conseil de coopération du Golfe (CCG).	Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar,
		- Événement des diplômés du MIP (Université de Yaoundé II).	Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Comores, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo
		- Événement des diplômés du MIP (Université d'Afrique).	Botswana, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Soudan, Zambie, Zimbabwe
	Pourcentage de participants ayant suivi avec succès des programmes de formation axée sur les compétences.	100% des participants ont suivi avec succès les programmes de formation et de formation axée sur les compétences de l'OMPI :	
		- Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'OMPI, l'OAPI et l'Université de Yaoundé II à Yaoundé (Cameroun), d'une part, et par l'OMPI, l'ARIPO et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe), d'autre part	Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Guinée, Kenya, Malawi, Niger, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Tchad, Togo, Zimbabwe
		- Cours d'été avancé OMPI-Afrique du Sud sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie, avec l'aide du Gouvernement japonais.	Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigéria, Ouganda, Zimbabwe
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle		
	Niveau de satisfaction des participants aux programmes de renforcement des capacités, de formation et de développement des compétences de l'OMPI	93% des participants ont formulé des commentaires positifs sur la pertinence des programmes de l'OMPI suivants :	
		- Bourses pour le programme international de rédaction de brevets (cours 2023).	Botswana, Éthiopie, Iran (République islamique d'), Kenya, Malaisie, Nigéria, Philippines, Sri Lanka
		- Symposium international sur l'énergie – pour une société durable.	Tous les pays
		- Concours vidéo.	Tous les pays
		- Semaines de la propriété intellectuelle (lignes directrices de la politique de propriété intellectuelle et activités liées aux PME).	Botswana, Ouganda, Sénégal, Zimbabwe
		- Cours régional de rédaction de brevets en Afrique.	Angola, Botswana, Burundi, Cabo Verde, Eswatini, Gambie, Ghana, Kenya, Liberia, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, République-Unie de

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
			Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Somalie
		- Atelier régional de l'OMPI pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur la négociation d'accords de collaboration en matière de développement technologique pour le secteur agro-industriel.	Brésil, Chili
		- Réunion régionale de l'OMPI pour le développement des réseaux de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) dans les pays arabes et la mise en place d'un réseau régional de CATI	Algérie, Djibouti, Égypte, Jordanie, Maroc, Mauritanie, Oman, République arabe syrienne
		- Réunion régionale de l'OMPI sur le renforcement du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'ASEAN.	Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Philippines, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Viet Nam
		- Réunion régionale OMPI-ARIPO sur le développement du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI).	Botswana, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Liberia, Malawi, Maurice, Namibie, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Zambie, Zimbabwe
		- Réunion sous-régionale OMPI-OAPI sur la création d'un réseau sous-régional de centres d'appui à la technologie et à l'innovation de l'OAPI.	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo
		- Réunion régionale OMPI-ASEAN de présentation des projets portant sur les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle et sur la valorisation de la propriété intellectuelle.	Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Viet Nam
		- Atelier sur l'accès à la technologie pour l'innovation et le développement d'un centre d'appui à la technologie et à l'innovation.	Mauritanie
		- Projets en matière de création de marques.	Kenya
	Amélioration du contenu de la base de données IP Advantage	- Huit nouvelles études de cas ont été ajoutées à la base de données IP Advantage.	Tous les pays
	Amélioration de l'accès à l'information sur l'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation	L'accès à l'information a été amélioré par les moyens suivants :	
		- Traduction du Manuel de rédaction des brevets de l'OMPI (deuxième édition) en français, espagnol et arabe.	Tous les pays francophones, hispanophones et arabophones
		- Recherche sur divers sujets relatifs à la propriété intellectuelle, notamment l'étude sur l'outil IP Diagnostic, les contributions des entreprises japonaises à l'innovation chez les jeunes, les méthodes efficaces pour promouvoir les expériences du Japon.	Tous les pays
		- Rapports sur le système des brevets concernant 1) le graphite et 2) les sables minéraux.	Sri-Lanka
		- Le manuel d'analyse des brevets.	Tous les pays
4,5	Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle		
	Nombre de documents de propriété intellectuelle numérisés, saisis, validés ou convertis en texte intégral	Numérisation de documents de propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles industriels et modèles d'utilité notamment) pour les offices de propriété intellectuelle.	Cambodge, Équateur, République démocratique populaire lao, Viet Nam, États membres de l'OAPI
		Migration en nuage de la plateforme CASE de l'OMPI.	Tous les pays utilisant le système WIPO CASE
		Produire des textes intégraux de brevets en les corrigeant par OCR et en les chargeant dans PATENTSCOPE.	Argentine
		Conversion XML du texte intégral de la collection de dossiers de brevets philippins disponibles.	Philippines
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	99% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes de formation et de développement des compétences de l'OMPI :	
		- L'atelier sur l'optimisation des sites Web et le développement d'un contenu centré sur le client, relatif à l'étude sur les formalités en matière de dessins et modèles industriels de l'ASEAN et à la quatrième réunion du groupe de travail sur les dessins et modèles industriels de l'ASEAN (IDTF).	Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Viet Nam

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
		- Atelier de renforcement des capacités nationales sur les services de dépôt en ligne à Sihanouk Ville.	Cambodge
		- Atelier régional de formation de l'OMPI sur l'IPAS 4.0 en nuage.	Pays membres de l'ARIPO
		- Échange de bonnes pratiques concernant les services opérationnels intelligents fournis par les offices de propriété intellectuelle.	Cambodge, Philippines, Viet Nam
		- Réunion des coordonnateurs du registre de la propriété intellectuelle de l'ASEAN.	Brunei, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Viet Nam
		- Formation régionale de l'OMPI à l'intention des directeurs des offices de propriété intellectuelle des États membres de l'ARIPO.	États membres de l'ARIPO

République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI		
	Renforcement de la sensibilisation au recours à des modes extrajudiciaires de règlement des litiges en matière de droit d'auteur et de contenus numériques, notamment au moyen de procédures prévues par l'OMPI	Quelque 2000 participants de 98 pays ont été sensibilisés aux services de règlement extrajudiciaire des litiges de l'OMPI grâce à des webinaires sur le règlement extrajudiciaire des litiges en matière de droit d'auteur et de contenu.	Voir ci-dessous ⁵⁸
	Nombre de téléchargements du Rapport sur l'utilisation des modes extrajudiciaires de règlement des litiges entre entreprises en matière de droit d'auteur et de contenu numérique	En 2023, le rapport sur l'utilisation des modes extrajudiciaires de règlement des litiges entre entreprises en matière de droit d'auteur et de contenu numérique a été téléchargé plus de 6000 fois (plus de 18 000 téléchargements au total depuis sa publication en septembre 2021).	Tous les pays
	Accès accru aux outils en ligne pour faciliter le dépôt et l'administration des dossiers de règlement extrajudiciaire des litiges en matière de droits d'auteur et de contenu	Après le lancement de la passerelle en ligne destinée à faciliter le dépôt de dossiers de médiation dans le cadre du système de promotion de la médiation OMPI-MCST en 2022, l'année 2023 a vu la mise à niveau du module de réunions en ligne, ainsi que l'élaboration et le lancement de formulaires de dépôt en ligne destinés à rationaliser davantage la coadministration des demandes de médiation déposées auprès de la Direction nationale du droit d'auteur de la Colombie (DNDA), le Registre de la propriété intellectuelle du Guatemala (RPI), l'Institut national du droit d'auteur du Mexique (INDAUTOR), la Direction nationale de la propriété intellectuelle (DINAPI) du Paraguay et l'Office de la propriété intellectuelle de la Trinité-et-Tobago (TTIPO). En 2023, 360 demandes de médiation supplémentaires (+10% par rapport à 2022) et 580 audiences en ligne supplémentaires (+7% par rapport à 2022) ont été menées par le biais de ces modules en ligne.	Tous les pays

⁵⁸ Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Andorre, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Cabo Verde, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Eswatini, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Kenya, Kirghizstan, Koweït, Liban, Lesotho, Liberia, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malawi, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Slovaquie, Somalie, Sri Lanka, Suisse, Türkiye, Ukraine, Venezuela, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe

République de Corée (Renforcer le respect des droits d'auteur et des droits voisins)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
2,3	Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle		
	Communication de plus amples informations sur les mesures d'application des droits de propriété intellectuelle, notamment les mesures de lutte contre le piratage dans l'environnement numérique, qui sont mises à la disposition des États membres pour faciliter le dialogue politique et l'élaboration des politiques en matière d'application du droit d'auteur	<p>Deux études ont été achevées en 2023 (et présentées lors de la 16e session de l'ACE début 2024) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une étude sur les aspects techniques, juridiques et judiciaires de la retransmission illégale d'émissions en direct par le biais de la diffusion en continu sur Internet. L'étude a examiné la protection juridique des émissions en direct et leur commercialisation et a analysé les modèles courants de retransmission illégale par le biais de la diffusion en continu sur l'Internet, les approches législatives adoptées par les États membres de l'OMPI pour traiter cette question et l'efficacité des recours civils et pénaux. - Une étude sur le comportement de consommation des œuvres piratées s'est penchée le comportement de consommation des œuvres piratées en Indonésie et en Thaïlande, en identifiant les catégories de produits piratés les plus populaires, les modes de consommation et les facteurs de motivation. Elle a comparé la qualité perçue entre les copies pirates et les copies originales, révélant les attitudes des consommateurs et les raisons qui les poussent à accéder aux œuvres piratées ou au contraire à les éviter. La recherche a permis de mieux comprendre les attitudes, les motivations et les moyens de dissuasion, avec des implications pour la prévention du piratage. 	Tous les pays
	Sensibilisation accrue aux questions d'actualité qui se posent dans le cadre de l'application des droits de propriété intellectuelle et de l'instauration d'une culture du respect de la propriété intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> - La réunion régionale de haut niveau sur l'application du droit d'auteur dans l'environnement numérique s'est tenue à Séoul (République de Corée) les 26 et 27 avril 2023. Quelque 46 participants ont discuté des questions contemporaines liées à l'application des droits d'auteur en ligne, afin de permettre aux pays participants d'élaborer des politiques nationales efficaces. - Une Mini-série de l'OMPI intitulée "Eye on Copyright Enforcement", a été lancée, comprenant des conversations avec des artistes, des avocats et des experts de l'industrie créative, explorant l'importance du respect et de l'application des droits d'auteur. Quatre épisodes ont été publiés dans le cadre de la mini-série de podcasts : i) Breakfast at Todd's; ii) The Megaupload Saga; iii) The Fight Against Online Copyright Crime; et iv) Battling Illegal Live Streaming of Sports Events. - La série de webinaires "Respect for IP" a permis à 875 participants d'accroître leur sensibilisation : i) au rôle du système des noms de domaine dans l'application des droits d'auteur; ii) aux questions de violation des droits d'auteur dans le métavers; iii) au piratage en ligne et à la cybercriminalité; iv) à la publicité en ligne et au piratage; et v) à l'IA et à la musique (clonage de voix et violation des droits d'auteur). 	<p>Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Philippines, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Viet Nam</p> <p>Tous les pays</p> <p>Tous les pays</p>
	Meilleur accès aux outils et aux informations permettant de sensibiliser le public, et en particulier les jeunes, à l'importance du respect du droit d'auteur	<p>Des outils et des informations destinés à sensibiliser le public à l'importance du respect du droit d'auteur ont été mis à la disposition des États membres de l'OMPI pour être utilisés dans le cadre de campagnes nationales de sensibilisation de l'opinion, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans sa deuxième phase, qui débutera en juillet 2023, le projet des clubs IP s'étendra à 296 élèves et 44 enseignants de 19 écoles au Malawi et au Zimbabwe. - Un jeu en ligne intitulé "IP Challenge", destiné aux enfants de 11 ans et plus, a été mis en ligne. Le jeu teste les connaissances des joueurs en matière de propriété intellectuelle tout en aidant les personnages à protéger et à commercialiser leurs œuvres et leurs inventions. Il est actuellement disponible en anglais, en portugais et en espagnol. - Le premier projet de journalisme citoyen et de propriété intellectuelle en Asie s'est tenu aux Philippines et a permis à des étudiants âgés de 14 à 17 ans d'acquérir des connaissances en matière de propriété intellectuelle ainsi que des compétences en journalisme et en vidéo. 	<p>Malawi, Zimbabwe</p> <p>Tous les pays</p> <p>Philippines</p>

Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
	- Un soutien a été apporté à l'Office national des droits d'auteur de la République dominicaine, ce qui lui a permis de lancer une campagne de sensibilisation très médiatisée mettant en scène des étudiants âgés de 15 à 16 ans et un auteur-compositeur-interprète bien connu.	République dominicaine

République de Corée (droit d'auteur)

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	
Nombre de pays ayant pris des mesures pour améliorer ou faire progresser l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur	Cinq pays ont pris des mesures pour faire progresser et renforcer l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur.	Bhoutan, Pakistan, Philippines, Samoa, Sri Lanka
Nombre de livres accessibles produits par des partenaires locaux au Kirghizstan, aux Philippines, au Sénégal et à la Trinité-et-Tobago.	Grâce au financement et à l'assistance technique fournis par ABC, les ONG partenaires de quatre pays ont produit 648 copies de format accessible de matériel éducatif en anglais, français, russe et tagalog/filipino pour les élèves du primaire, du secondaire et de l'université en EPUB3, DAISY Text, DAISY Audio, Braille Ready Files (BRF), braille gaufré et gros caractères d'imprimerie : Kirghizstan (144), Philippines (154), Sénégal (120) et Trinité-et-Tobago (230).	Kirghizstan, Philippines, Sénégal, Trinité-et-Tobago

République de Corée (propriété industrielle)

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	
Participants utilisant de nouvelles connaissances et compétences dans différents domaines de la propriété intellectuelle	Amélioration des connaissances et des compétences des fonctionnaires, des professionnels, des chercheurs et des étudiants dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l'intelligence artificielle. 63 participants – 33 femmes et 30 hommes – de 37 pays ont suivi l'intégralité de la formation.	Voir ci-dessous ⁵⁹
Nombre de pays ayant pris des mesures pour renforcer la compétitivité des entreprises grâce aux marques et aux dessins et modèles	Un nouveau pays a pris des mesures et 3 pays ont pris des mesures supplémentaires pour renforcer la concurrence entre les entreprises grâce aux marques et aux dessins et modèles (18 pays au total ⁶⁰).	Bangladesh, Indonésie, Niue, Viet Nam
Meilleure information sur les avantages de la protection des secrets d'affaires dans l'écosystème de la propriété intellectuelle	Achèvement du guide sur les secrets d'affaires pour : i) aider les décideurs politiques à élaborer des stratégies nationales et des cadres juridiques qui intègrent pleinement la protection des secrets d'affaires; et ii) sensibiliser le secteur privé aux avantages de la protection des secrets d'affaires pour la réussite commerciale. Le guide sera publié au deuxième trimestre de 2024.	Tous les pays

⁵⁹ Afrique du Sud, Algérie, Bangladesh, Bulgarie, Chine, Colombie, Égypte, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Kenya, Lesotho, Malaisie, Mexique, Myanmar, Nigéria, Oman, Pakistan, Paraguay, Philippines, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Sri Lanka, Suisse, Türkiye, Turkménistan, Ouganda, Ukraine, Venezuela, Zimbabwe

⁶⁰ Rectificatif : À la fin de l'année 2022, il y avait 17 pays cumulés, et non 15 comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022.

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle		
	Sensibilisation accrue des étudiants et des universitaires à l'importance des technologies appropriées et à la résolution de problèmes à l'aide d'informations sur les brevets	Dans le cadre du concours sur les technologies appropriées, trois innovateurs de la Trinité-et-Tobago ont été récompensés pour leurs propositions sur les thèmes suivants : i) Solutions systémiques en matière de logement; ii) Calibreur de grains miniature portatif; et iii) Capteurs de chaleur et évaporateurs d'eau pour lutter contre les inondations.	Trinité-et-Tobago
	Meilleure compréhension par les étudiants et les universitaires de l'importance des technologies appropriées et de la résolution des problèmes à l'aide de l'information sur les brevets	Plus de 70 participants ont amélioré leur compréhension de l'importance des technologies appropriées et de la résolution de problèmes à l'aide d'informations sur les brevets.	Trinité-et-Tobago
	Nombre de technologies mises au point par des institutions publiques, et commercialisées	En vue de la commercialisation, un prototype d'un nouveau film d'emballage alimentaire en polyéthylène basse densité (PEBD) contenant des cendres d'écorce de riz (RHA) pour prolonger la durée de conservation des fruits et légumes, développé par l'université de Khon Kaen en Thaïlande, ainsi qu'une analyse du systèmes des brevets et des conseils sur la future stratégie en matière de brevets ont été fournis à l'université bénéficiaire.	Thaïlande

République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Participants utilisant de nouvelles connaissances et compétences dans différents domaines de la propriété intellectuelle	Amélioration des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle des étudiants de haut niveau, des diplômés et des jeunes professionnels des pays en développement, des PMA et des pays en transition, en mettant l'accent sur les points suivants : i) compréhension des questions de propriété intellectuelle; ii) outils d'apprentissage pour la gestion de la propriété intellectuelle; et iii) connaissance du rôle et des fonctions de l'OMPI (63 participants (32 femmes, 31 hommes) de 23 pays ont suivi avec succès un programme de formation à court terme).	Afrique du Sud (1), Allemagne (1), Azerbaïdjan (1), Botswana (1), Brésil (1), Chine (2), Égypte (2), Ghana (2), Inde (17), Indonésie (3), Iran (République islamique d') (11), Myanmar (1), Nigéria (3), Ouganda (2), Pakistan (2), Philippines (2), République de Corée (1), Roumanie (1), Turquie (4), Ukraine (1), Viet Nam (2), Zambie (1), Zimbabwe (1)
		Amélioration des connaissances et des compétences des étudiants et des professionnels dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l'élaboration de politiques (15 participants – 7 femmes et 8 hommes – issus de 10 pays ont suivi avec succès le programme de niveau master).	Bangladesh (1), Cambodge (1), Gambie (1), Ghana (1), Inde (3), Kiribati (2), Malawi (1), Nigéria (2), Philippines (1), République de Corée (2)
		Amélioration des connaissances et des compétences pratiques des examinateurs de dessins et modèles des pays en développement, des PMA et des pays en transition (13 examinateurs de dessins et modèles (6 femmes, 7 hommes) de 12 pays ont suivi la formation).	Bangladesh (1), Cuba (1), Indonésie (1), Kazakhstan (2), Kenya (1), Malawi (1), Ouganda (1), Pakistan (1), Philippines (2), République-Unie de Tanzanie (1), Tadjikistan (1)
		Amélioration des connaissances et des compétences des examinateurs de brevets des pays en développement, des PMA et des pays en transition (16 examinateurs de brevets (9 femmes, 7 hommes) de 9 pays ont suivi la phase 2 de la formation en ligne).	Bangladesh (3), Égypte (2), Indonésie (3), Kazakhstan (2), Kenya (1), Pakistan (1), Sri Lanka (1), Tadjikistan (2), Tunisie (1)
		Amélioration de la compréhension par les hauts fonctionnaires de l'importance et du rôle de la propriété intellectuelle et de la politique axée sur la propriété intellectuelle pour le développement industriel et la croissance économique dans les pays en développement d'Asie (12 participants (5 femmes, 7 hommes) de 8 pays asiatiques ont suivi la formation de l'atelier sur site).	Azerbaïdjan (2), Bangladesh (1), Iran (République islamique d') (1), Myanmar (1), Népal (1), Philippines (2), Thaïlande (2), Viet Nam (2)
		Amélioration des connaissances et des capacités des décideurs politiques et des enseignants en matière d'éducation à la propriété intellectuelle, à l'invention et à l'innovation dans les écoles primaires et secondaires (15 participants, dont des	Cambodge (4), Égypte (3), Indonésie (3), Malaisie (2), Viet Nam (3)

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
		<p>fonctionnaires, des enseignants et des directeurs d'école (11 femmes, 4 hommes) de 5 pays bénéficiaires sélectionnés).</p> <p>Renforcement des capacités de propriété intellectuelle des femmes scientifiques, universitaires et chefs d'entreprise, et autonomisation d'éminentes femmes scientifiques de pays en développement, de PMA et de pays en transition (19 femmes scientifiques et chefs d'entreprise, dont des lauréates de L'Oréal-UNESCO).</p> <p>Amélioration de la compréhension de la propriété intellectuelle, de l'évaluation et du financement, y compris des connaissances pratiques complètes sur la manière d'utiliser la propriété intellectuelle dans le financement, pour les professionnels et les fonctionnaires des secteurs de la propriété intellectuelle et de la finance (123 participants (60 femmes, 63 hommes) de 41 pays ont suivi la formation).</p> <p>Amélioration des connaissances et des compétences des professionnels des secteurs public et privé issus de pays en développement, de PMA et de pays en transition en matière de gestion des actifs de propriété intellectuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 923 participants issus de 111 pays ont suivi le volet en ligne de la formation. - 430 participants ont suivi avec succès la formation IP Panorama. - 38 participants (21 femmes, 17 hommes) issus de 24 pays en développement, de PMA et de pays en transition, ont participé à la formation en présentiel, y compris à une séance de négociation fictive et à des exercices de groupe, et ont reçu des certificats internationaux avancés pour avoir terminé avec succès la phase finale de formation intensive. 	<p>Barbade (1), Brésil (1), Chili (1), Colombie (1), Cuba (1), Émirats arabes unis (2), France (1), Ghana (2), Jordanie (2), Kenya (1), Liban (2), Lituanie (1), République de Corée (2), Viet Nam (1)</p> <p>Voir ci-dessous⁶¹</p> <p>Afrique du Sud (2), Bulgarie (1), Colombie (1), Croatie (1), Égypte (1), Inde (9), Indonésie (1), Italie (1), Jordanie (2), Kenya (1), Liban (1), Maurice (1), Mexique (1), Nigéria (1), Ouganda (1), Philippines (1), République arabe syrienne (1), République de Corée (2), République-Unie de Tanzanie (1), Singapour (1), Slovénie (1), Sri Lanka (1), Trinité-et-Tobago (2), Viet Nam (3)</p>
	Participants satisfaits des programmes de formation	Sur les 157 personnes ayant répondu aux enquêtes d'évaluation menées dans le cadre de six des programmes de formation susmentionnés ⁶² , 94% se sont déclarées globalement satisfaites.	

⁶¹ Afrique du Sud (1), Algérie (1), Allemagne (2), Bangladesh (1), Cameroun (1), Chine (1), Colombie (1), Égypte (10), Éthiopie (2), Fédération de Russie (1), Ghana (1), Inde (34), Indonésie (1), Iran (République islamique d') (6), Jamaïque (2), Kenya (2), Koweït (1), Madagascar (1), Malawi (1), Malaisie (2), Maurice (1), Maroc (1), Mexique (1), Myanmar (1), Nigéria (13), Pakistan (1), Paraguay (1), Philippines (3), République de Corée (6), République-Unie de Tanzanie (2), Singapour (2), Slovaquie (2), Slovénie (2), Sri Lanka (3), Suisse (1), Trinité-et-Tobago (1), Turkménistan (1), Ukraine (1), États-Unis d'Amérique (1), Viet Nam (5), Zimbabwe (2).

⁶² Formation au développement professionnel en : i) examen des brevets; ii) examen des dessins et modèles; iii) cours d'été de l'OMPI; iv) Cours de perfectionnement international sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle (AICC) pour la réussite des entreprises; v) atelier sur le développement industriel durable, inclusif et fondé sur la propriété intellectuelle, et (vi) cours de leadership pour le renforcement des capacités des enseignants et des décideurs politiques en matière d'invention, d'innovation et d'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école

Espagne (Propriété industrielle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	<p>22 professionnels de la propriété intellectuelle de 15 pays d'Amérique latine ont participé à la cinquième édition de l'atelier régional OMPI/OEPM/AECID de formation des formateurs en matière de propriété industrielle : Rédaction de demandes de brevet organisée conjointement avec l'Office espagnol des brevets et des marques (OEPM) et l'Agence espagnole pour la coopération internationale et le développement (AECID).</p> <p>100% des 22 répondants ont indiqué que le contenu de la formation et la manière dont elle a été dispensée répondaient pleinement à leurs attentes</p> <p>12 professionnels de la propriété intellectuelle (10 femmes et 2 hommes) de 12 pays d'Amérique latine ont participé à la formation avancée OMPI/OEPM sur les marques.</p> <p>100% des 8 répondants ont indiqué que la formation était adéquate</p>	Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay
	Pourcentage des participants aux ateliers de l'OMPI qui estiment que les compétences acquises sont pertinentes pour leurs institutions	100% des 22 participants à la cinquième édition de l'atelier régional OMPI/OEPM/AECID ont indiqué que leurs connaissances en matière de rédaction s'étaient améliorées et que les compétences acquises étaient très utiles pour leurs institutions.	Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay
	Pourcentage des participants aux ateliers de l'OMPI qui jugent la formation utile	100% des 8 personnes interrogées ont indiqué que le cours de formation avancée OMPI/OEPM sur les marques était utile.	Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay

Uruguay

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2023	Pays bénéficiaires
4.5	Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle		
	Amélioration de la gestion et du traitement des dossiers et des demandes de propriété industrielle dans le but de garantir la protection des droits de propriété industrielle de leurs propriétaires	En 2023, la deuxième phase du projet de modernisation des systèmes de l'Office de la propriété intellectuelle de la Direction nationale de la propriété industrielle (DNPI) a été lancée et a permis d'apporter plusieurs améliorations importantes, notamment : i) le développement du nouveau système de dépôt et de notification en ligne des droits de propriété intellectuelle; et ii) l'intégration avec APIA Documentum (le système de gestion électronique des documents de l'État uruguayen). La nouvelle fonctionnalité sera opérationnelle en 2024.	Uruguay

ANNEXE XI Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement en 2023

La présente annexe rend compte de tous les projets relevant du Plan-cadre d'équipement (PCE) financés au moyen des réserves de l'OMPI conformément à l'approbation des États membres.

Le rapport contient des rapports sur l'état d'avancement des projets qui étaient en cours d'exécution en 2023 et des rapports d'achèvement des projets menés à terme en 2023.

Les rapports sur l'état d'avancement des projets fournissent aux États membres une vue d'ensemble des progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets au cours de la période allant de janvier à décembre 2023. Les rapports de clôture présentent une vue succincte de l'exécution globale du projet et des avantages qui en découlent.

PCE 9	Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phase I – Rapport d'achèvement de projet
PCE 10	Plateforme informatique du système de Madrid – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 11	Plateforme intégrée pour les services de conférence – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 18	Gestion dynamique des incidents – Rapport sur l'état d'achèvement du projet
PCE 21	Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase II – Rapport sur l'état d'achèvement du projet
PCE 22	Projet d'externalisation du système de La Haye – Rapport sur l'état d'achèvement du projet
PCE 24	Remplacement de la solution CMS pour la gestion des contenus sur le Web – Rapport sur l'état d'achèvement du projet
PCE 25	Système de gestion de la trésorerie (TMS) – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 31	Système de gestion des performances de l'Organisation (EPM) 2e génération fondée sur le Cloud – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 33	Renforcement de la sécurité, cryptage des données et gestion des utilisateurs – Phase II – Gestion des identités et des accès – Rapport sur l'état d'achèvement du projet
PCE 34	Mise à niveau des systèmes de conférence – Rapport sur l'état d'achèvement du projet
PCE 35	Authentification moderne forte – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 36	Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase III – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 37	Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes – Phase II – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 38	Gestion des services d'entreprise – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 39	Transformation AIMS 2.0 – Phase I – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 40	Gestion des données et gouvernance – Rapport sur l'état d'avancement du projet
PCE 41	Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phase hybride – Rapport sur l'état d'avancement du projet

Projets relevant du Plan-cadre d'équipement au 31 décembre 2023

(en milliers de francs suisses)

	budgets par projet	Dépenses ¹			Solde restant	Utilisation du budget
		Dépenses jusqu'à fin 2021	Dépenses 2022-2023	Total des dépenses		
Projets relatifs aux TIC						
Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase II ²	6 960	6 050	837	6 886	74	99%
Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase III	7 531	-	4 722	4 722	2 809	63%
Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phase I ²⁻³	8 800	6 598	1 677	8 275	525	94%
Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phase hybride	9 945	-	1 370	1 370	8 575	14%
Plateforme informatique du système de Madrid	6 000	833	2 933	3 766	2 234	63%
Projet d'externalisation du système de La Haye ⁴	3 001	1 574	1 406	2 981	20	99%
Remplacement de la solution CMS pour la gestion des contenus sur le Web ⁵	911	436	396	832	79	91%
Transition vers le nuage – Phase III ⁶	2 750	-	1 464	1 464	1 286	53%
Plateforme intégrée pour les services de conférence	930	314	269	583	347	63%
Système de gestion de la trésorerie (TMS)	250	87	24	112	138	45%
Système de gestion des performances (EPM) 2e génération en nuage	825	-	668	668	157	81%
Transformation AIMS 2.0 – Phase I	2 900	-	488	488	2 412	17%
Modernisation des systèmes de conférence ²	2 594	-	2 504	2 504	90	97%
Gestion des services de l'Organisation (ESM)	1 500	-	220	220	1 280	15%
Gestion et gouvernance des données	1 000	-	-	-	1 000	-
Sous-total	55 896	15 892	18 978	34 871	21 025	62%
Projets relatifs à la sûreté et à la sécurité						
Amélioration de la sécurité, chiffrement des données et gestion des accès des utilisateurs – Phase II : Gouvernance des identités et des accès (IAG) ²	407	-	361	361	46	89%
Gestion dynamique des incidents (GDI) ²	400	198	119	317	83	79%
Authentification moderne forte	897	-	105	105	792	12%
Sous-total	1 704	198	585	782	922	46%
TOTAL	57 600	16 090	19 563	35 653	21 947	62%

¹ Les dépenses concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² Ces projets ont été clôturés et les soldes restants seront reversés aux excédents cumulés.

³ Y compris un budget supplémentaire de 800 000 francs suisses (document WO/PBC/27/9).

⁴ Ce modèle sera terminé au premier trimestre 2024. Tout solde budgétaire restant sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

⁵ Ces projets ont été clôturés et les soldes restants ont été reversés aux excédents cumulés.

⁶ Intitulé complet du projet : "Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes"

PCE 9 PLATEFORME RÉSILIENTE ET SÉCURISÉE DU PCT PHASE I

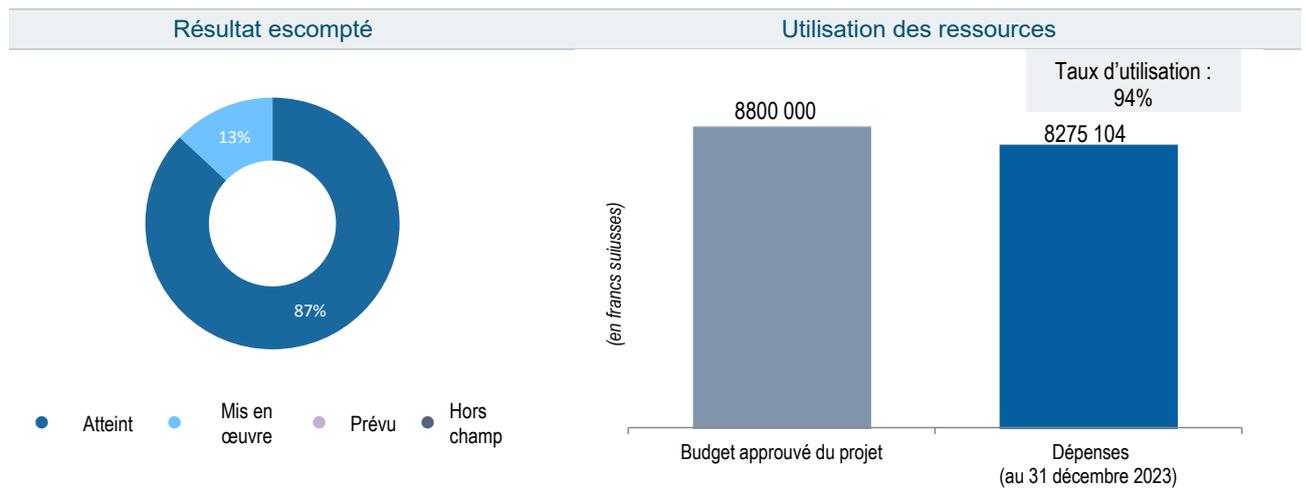
Résultats escomptés : 3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI.

Rapport de clôture du projet

Justification et objectifs⁶³



Aperçu du projet



Principales réalisations du projet

- 96 des 118 systèmes PCT couverts par le projet ont été modernisés. Les autres systèmes seront modernisés dans le cadre du projet PCE 41.
- L'infrastructure de bureau virtuel (Virtual Desktop Infrastructure, VDI) avec capacité de travail à distance a été livrée, permettant au personnel du PCT d'accéder en toute sécurité aux ressources et aux services du PCT sans interruption et avec une productivité totale, conformément aux approches et aux contrôles convenus avec la Division de la sécurité et de l'assurance informatique (SIAD).
- Des systèmes automatisés de gestion du cycle de vie des applications (pipelines) ont été mis en œuvre pour les applications existantes afin d'améliorer l'agilité de la fourniture d'applications. Ces pipelines comprenaient l'intégration avec les mécanismes de tests de sécurité automatisés (tests statiques et dynamiques de la sécurité des applications – SAST et DAST).
- L'infrastructure hybride en nuage ePCT et les plans d'urgence ePCT ont été achevés, y compris la définition complète des architectures de sécurité et des cadres de contrôle pertinents.
- Un modèle opérationnel standard et une gestion améliorée de la demande ont été livrés.
- La structure de gestion des changements a été mise en place, garantissant une approche centralisée et coordonnée des changements liés aux technologies de l'information.

Réalisation globale par rapport au plan

- En 2019, des études sur la pertinence d'une stratégie de cloud public au lieu du nuage privé initial pour PCT ont été entreprises, ce qui a abouti à la décision de l'entreprise d'adopter une stratégie de cloud public.
- Lors de la session 2020 du PBC, les États membres ont demandé des précisions sur la sécurité de l'hébergement des données confidentielles du PCT dans un environnement de cloud public, et il a été décidé de

⁶³ La justification et les objectifs initiaux figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#) (document WO/PBC/27/9). La justification et les objectifs pour la phase de transition figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023](#) (document WO/PBC/33/11). Pour les mises à jour, revoir les Rapports sur l'état d'avancement du PCE précédents.

suspendre tout déploiement de données hautement sensibles du PCT dans un environnement de nuage. Dans l'attente de la décision concernant les données hautement sensibles du PCT, il a été décidé, lors de la session 2021 du PBC, de procéder à la mise en œuvre d'une phase de transition axée sur la modernisation des technologies de l'information.

- L'approche hybride pour le programme RSP a été approuvée par le PBC et les assemblées de l'OMPI en 2022. L'approche hybride consiste à maintenir les informations hautement confidentielles du PCT sous le strict contrôle de l'OMPI, à l'aide de l'infrastructure locale sécurisée dédiée, tout en tirant parti du nuage public pour le système de traitement du PCT.
- Par conséquent, le programme a été prolongé jusqu'en 2025 dans le cadre du PCE 41, avec un budget de 9 945 000 francs suisses pour la période 2023-25.

Enseignements tirés

- En raison de l'augmentation du délai de recrutement des experts en la matière par rapport aux niveaux antérieurs au COVID, il convient de prévoir suffisamment de temps pour les activités de recrutement dans le calendrier du projet afin de garantir des délais réalistes pour la mise en œuvre du projet.
- Lorsque des experts externes en la matière ne sont pas disponibles, il est conseillé d'intégrer des experts d'autres divisions de l'OMPI dans les équipes de projet, dans la mesure du possible, afin d'assurer l'achèvement des tâches et la livraison des produits dans les délais impartis. Dans le cas d'équipes importantes et de recrutements fréquents, il est essentiel d'organiser des réunions régulières pour maintenir de bons canaux de communication et de partage des connaissances sur les différents projets, afin de maintenir un niveau élevé d'engagement des parties prenantes.
- Toutes les parties prenantes concernées doivent être identifiées et impliquées dès le début du projet afin de s'assurer que toutes les préoccupations sont prises en compte avant la mise en œuvre des activités.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus d'ici la fin 2023⁶⁴

Réduction des risques de divulgation malveillante ou accidentelle de données sensibles (65% correspondant à un coût évité de 1,8 million de francs suisses par an).

Réduction des risques de cyberattaques sur le réseau informatique du PCT (46% correspondant à un coût évité de 1,3 million de francs suisses par an).

Réduction du délai d'interruption des systèmes essentiels du PCT (10% correspondant à un coût évité de 0,1 million de francs suisses par an).

Amélioration de l'expérience client (50% correspondant à un coût évité de 1,6 million de francs suisses par an).

Augmentation de la flexibilité administrative (45% correspondant à un coût évité de 0,4 million de francs suisses par an).

Avantages de la phase de transition

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Amélioration des niveaux de service des systèmes critiques du PCT et réduction de leur temps d'interruption	Disponibilité des systèmes PCT ⁶⁵	99,5%	99,8%	99,7% ⁶⁶
Réduction de la probabilité de divulgation ou de modification malveillante ou involontaire d'informations non publiées relatives aux demandes, aux enregistrements et aux brevets, réduction de la probabilité de cyberattaques et réduction de l'impact résultant d'une cyberattaque réussie.	Surface d'exposition aux cybermenaces ⁶⁷	74,5%	53,5%	59,3% ⁶⁸

⁶⁴ La réalisation des avantages se poursuivra dans le cadre du PCE 41.

⁶⁵ Indicateur composé de la disponibilité des principaux services internes et externes du PCT pour l'année 2020.

⁶⁶ Données sur les performances à la fin 2022, autres résultats obtenus dans le cadre du PCE 41

⁶⁷ % d'applications potentiellement vulnérables à une cyberattaque. Indicateur composé du nombre de logiciels non encore modernisés, donc considérés comme vulnérables, et du nombre total de serveurs utilisés pour assurer le fonctionnement des services du PCT.

⁶⁸ Données sur les performances à la fin 2023, autres résultats obtenus dans le cadre du PCE 41.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
La connaissance des technologies en nuage a augmenté en 2020-2021, cependant la pause dans le déploiement dans le Cloud peut entraîner la perte de ressources essentielles.	Le risque s'est matérialisé avec le départ de l'architecte technique principal du RSP en 2022. Lorsque les activités liées au nuage ont repris, le risque a été écarté.	Pour atténuer ce risque, la diffusion des connaissances parmi les ressources techniques a été assurée et la formation des ressources internes de l'OMPI aux connaissances liées à l'informatique dématérialisée a permis de réduire l'impact à un niveau acceptable.	→

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023 (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Offrir une conception organisationnelle PCT alignée sur l'architecture RSP choisie	164 475	164 475	164 475	100%	100%
Lancer la transformation organisationnelle du PCT en fonction de la mise en œuvre de la conception choisie	860 199	534 135	534 135	100%	100%
Fournir une analyse sur la pertinence des solutions sécurisées basées sur l'environnement en nuage (Infrastructure as a Service, Platform as a Service, Software as a Service) pour la plateforme résiliente et sécurisée	285 671	285 671	285 671	100%	100%
Effectuer l'évaluation et l'examen de l'architecture d'application logicielle	134 659	83 913	83 913	100%	100%
Suivant le cadre du MSP, finaliser l'étape Définir un programme	62 065	62 065	62 065	100%	100%
Conclure les activités d'appel d'offres nécessaires à l'approvisionnement de la plateforme résiliente et sécurisée sur la base des résultats de l'appel à manifestations d'intérêt et de la comparaison entre les approches "classique" et "en nuage"	220 426	162 463	162 463	100%	100%
Fournir une conception technique PCT alignée sur l'architecture RSP sélectionnée	98 359	98 359	98 359	100%	100%
Lancer la transformation des logiciels des applications PCT en fonction de la mise en œuvre de la conception choisie ⁶⁹	1 009 562	2 587 281	2 587 281	100%	100%
Mettre en œuvre la solution d'infrastructure de postes de travail virtuels d'entreprise pour le PCT	486 500	603 644	603 644	100%	100%
Suivant le cadre du MSP, gérer et exécuter la première tranche du Programme RSP	147 000	164 531	164 531	100%	100%
Créer un environnement d'hébergement en nuage hybride	300 000	525 317	525 317	100%	76%
Fournir une architecture en nuage hybride de conception de bas niveau RSP ⁷⁰	500 000	791 827	791 827	100%	95%
Migrer les systèmes informatiques du PCT vers l'infrastructure en nuage hybride du PCT ⁷¹	3 731 084	142 539	142 539	100%	13%
Processus de gestion des services PCT matures et amélioration de la gestion du programme RSP	-	392 005	392 005	100%	100%
Suivant le cadre du MSP, gérer et exécuter la deuxième tranche du programme RSP	-	120 000	110 578	92%	100%
Livraison de la conception RSP pour l'architecture modernisée ⁷²	-	157 000	136 360	87%	50%

⁶⁹ Le budget a été déplacé pour entreprendre la "transformation et la modernisation du logiciel des applications PCT" (pour refléter la phase de modernisation). Le reste des travaux prévus dans le cadre de cette prestation a été transféré ainsi que le budget.

⁷⁰ Suite à la décision de suspendre la migration des informations hautement confidentielles vers le Cloud, cette prestation a été redéfinie en conception de la modernisation de l'infrastructure existante.

⁷¹ Ibid.

⁷² L'élaboration des produits livrables a été interrompue en raison de l'adoption de l'approche du nuage hybride pour le programme RSP. Se concentrer sur la planification de la réalisation de la justification affinée.

Prestation	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Transfert des systèmes informatiques du PCT dans l'infrastructure modernisée ⁷³	-	503 775	366 365	73%	50%
Transformer et moderniser les logiciels des applications PCT	-	1 421 000	1 063 576	75%	82%
Total	8 000 000	8 800 000	8 275 104	94%	87%

Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 524 896,18 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4																				

Calendrier initial du projet

Calendrier effectif du projet

Actions de suivi du projet

Les activités en cours et les bénéfices attendus seront réalisés dans le cadre du PCE 41 (suite du PCE 9).

⁷³ Ibid.

PCE 10 PLATEFORME INFORMATIQUE DU SYSTÈME DE MADRID

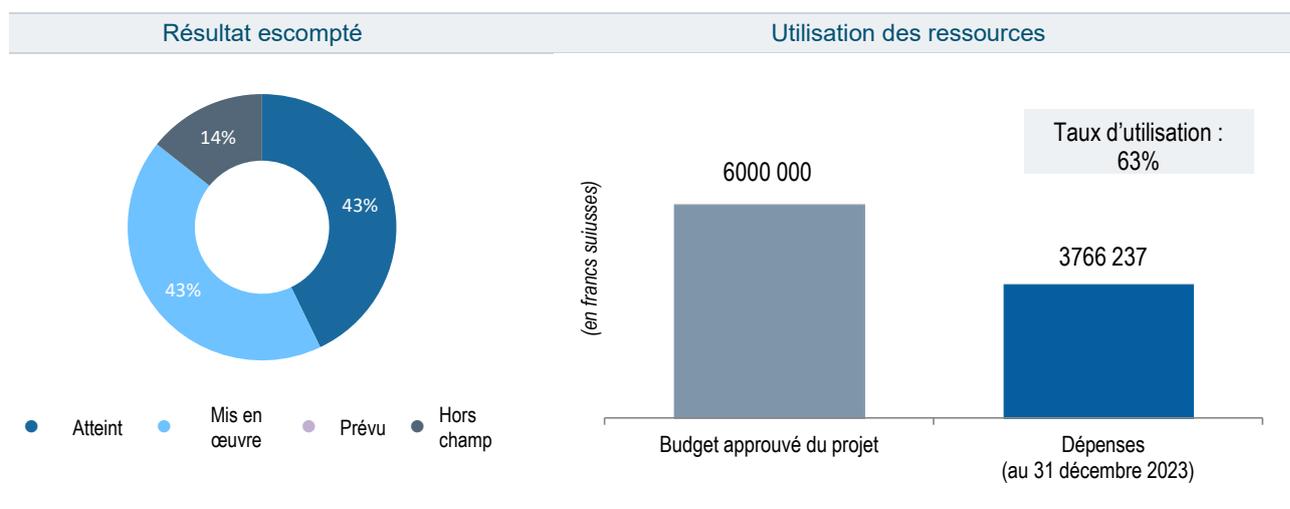
Résultats escomptés 3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

Rapport d'avancement du projet

Justification et objectifs⁷⁴



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2023

En 2023, les progrès suivants ont été accomplis :

- Le formulaire en ligne "Annulation d'un enregistrement international" (MM8) a été lancé.
- L'utilisation des formulaires en ligne ne cessant de croître, une fonctionnalité d'audit plus complète et plus fiable a été mise en place afin d'identifier les problèmes de manière proactive et d'éviter les retards de service.
- Le prototype du portail eMadrid a été finalisé et testé auprès de plus de 350 clients du système de Madrid. Les activités de développement ont commencé au troisième trimestre 2023. eMadrid sera un portail en ligne qui offre aux utilisateurs externes un espace sécurisé et centralisé pour effectuer toutes les actions nécessaires au dépôt et à la gestion des demandes et enregistrements internationaux.
- Après la publication de la solution minimale viable pour le traitement des marques audiovisuelles au premier trimestre 2023, la version 1 du système MOSS (Madrid Object Storage System) a été finalisée à la fin de l'année 2023. La validation et les essais devraient se poursuivre jusqu'en 2024. MOSS est le remplacement d'IMAPS (système de stockage central pour les documents et les images relatifs aux marques) par un mécanisme de stockage et de recherche de documents plus conforme aux normes de l'OMPI et aux besoins actuels du registre de Madrid.
- Les travaux de développement des API des offices du système de Madrid ont commencé au troisième trimestre 2023. La création d'un ensemble structuré d'API pour les transactions du système de Madrid remplacera à terme le processus actuel de transfert de fichiers (FTP batch upload) et donnera aux offices de propriété intellectuelle la possibilité d'échanger et de soumettre des données (notifications de décision) par voie électronique via les API. Ces API visent à réduire les erreurs et le temps de traitement et à améliorer la qualité de l'échange de données.

⁷⁴ La justification et les objectifs initiaux figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#) (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, revoir les Rapports sur l'état d'avancement du PCE précédents.

- Tout au long de l'année 2023, des évaluations et des examens internes approfondis ont été menés pour affiner la feuille de route générale du projet. Cette feuille de route permettra d'entamer la phase suivante du projet, qui se concentrera sur la refonte de l'architecture du système central.
- La division Sécurité et assurance de l'information (SIAD) a été largement consultée tout au long du cycle de vie des améliorations et des processus de planification décrits ci-dessus afin de garantir la sécurité et la protection de la vie privée dès la conception. L'intégration des processus de développement dans les pipelines CI/CD a permis de tester et de valider en continu les exigences de sécurité. Cela s'est étendu aux tests préliminaires et figurera dans la feuille de route d'amélioration continue.

Concrétisation des avantages

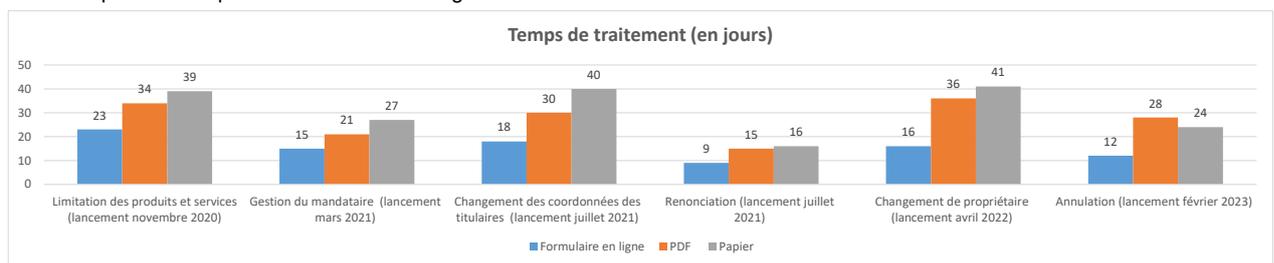
Avantages obtenus d'ici la fin 2023

EXPÉRIENCE CLIENT AMÉLIORÉE

- Au cours des années précédentes, des efforts considérables ont été déployés pour fournir aux clients le plus grand nombre possible de formulaires en ligne pour les transactions disponibles. En se concentrant sur les transactions les plus importantes, le système de Madrid propose désormais des formulaires en ligne pour 96% du volume des transactions reçues concernant la gestion des enregistrements internationaux. Afin de se concentrer sur les programmes de travail qui apporteront des avantages plus importants, les formulaires en ligne ne seront pas créés à court terme pour les transactions restantes à faible volume (4% du volume des transactions reçues).
- En 2023, le taux d'adoption des formulaires en ligne est passé à plus de 70%.
- La prochaine amélioration majeure de l'expérience client prendra la forme du lancement prochain du portail eMadrid. Les clients pourront gérer efficacement leur portefeuille d'enregistrements de manière intuitive et en libre-service, tout en ayant accès à tous les services du système de Madrid via un point d'entrée en ligne unique, y compris les formulaires en ligne.

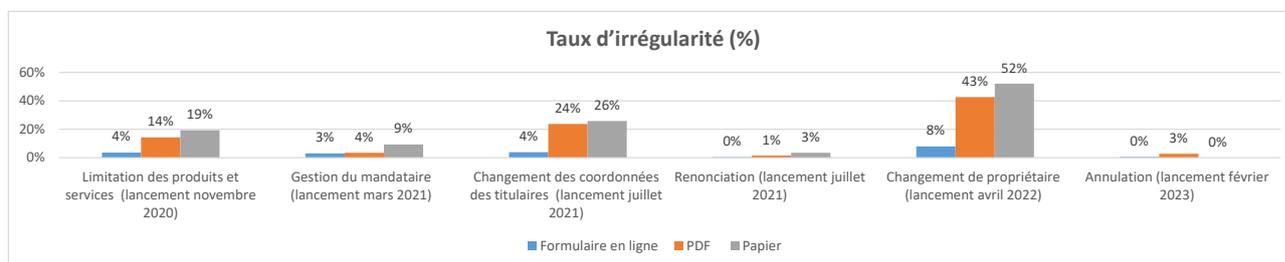
RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DU BUREAU INTERNATIONAL

- Les transactions reçues par le biais de formulaires en ligne évitent l'étape de saisie des données et entraînent une diminution du temps d'attente par rapport aux transactions reçues par PDF ou sur papier. Le tableau suivant illustre les résultats des temps d'attente pour les formulaires en ligne à la fin de l'année 2023 :



QUALITÉ DES RÉSULTATS DU BUREAU INTERNATIONAL AMÉLIORÉE

- Les données reçues à partir des formulaires en ligne sont de meilleure qualité grâce à des validations améliorées, ce qui entraîne une réduction des irrégularités par rapport aux transactions reçues par PDF ou sur papier. Ce qui suit illustre les taux d'irrégularité des formulaires en ligne à la fin de l'année 2023 :



- Depuis le lancement du nouveau système de notification, les capacités d'audit et d'établissement de rapports sont renforcées par rapport aux procédures antérieures et on observe une réduction des erreurs dans les notifications.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Des difficultés à obtenir ou à conserver les ressources techniques pourraient avoir des incidences sur le calendrier du projet.	Le risque s'est concrétisé.	La collaboration avec d'autres unités administratives pour partager les ressources techniques compétentes a permis d'atténuer quelque peu le risque. La difficulté de trouver et d'obtenir des ressources supplémentaires en matière de développement technique possédant les compétences requises a persisté et a entraîné le retard de certains programmes de travail.	→
En créant une forte dépendance à l'égard d'un groupe restreint de personnes ayant la connaissance du nouveau système, on risque de créer des points de défaillance uniques au cas où ces personnes quitteraient l'organisation.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Pour s'assurer que les savoirs ne sont pas concentrés ou perdus, le personnel affecté au projet a été tenu de veiller à ce que tout développement en cours et à venir soit bien conçu, documenté et conforme aux normes et stratégies de l'Organisation. En rationalisant et en remaniant les solutions d'une manière cohérente et transparente, la crédibilité et la flexibilité des solutions mises en œuvre peuvent être obtenues sans trop dépendre de la disponibilité de certaines personnes.	→
Toute modification devant être apportée au système MIRIS pour répondre à la modification des exigences (p. ex., modifications du cadre juridique du système de Madrid) entraînera l'indisponibilité ou la disponibilité limitée des ressources en personnel du système de Madrid pour travailler sur des programmes de travail parallèles	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.	Une étroite collaboration au sein du registre de Madrid a permis d'atténuer ce risque et de faire en sorte que le projet ne soit pas affecté de manière significative.	→
Le projet repose sur la mise en place de solutions communes à l'échelle de l'OMPI (p. ex. pour les dessins et modèles et la gestion de portefeuilles, les objets UX/UI communs). La collaboration nécessaire peut entraîner des retards.	Ce risque continue d'être surveillé de près.	Pour parvenir à des solutions communes à l'échelle de l'OMPI, il est essentiel d'instaurer une culture de collaboration entre les secteurs. L'identification d'un groupe restreint de coordonnateurs principaux représentant diverses unités/secteurs d'activité s'est révélée efficace pour prendre des décisions sur des solutions communes à l'échelle de l'OMPI. Une planification efficace du projet permet d'atténuer ce risque et de s'assurer que le projet n'est pas affecté de manière significative.	→
Les changements organisationnels et politiques, les perturbations technologiques ou les opportunités non découvertes interfèrent avec le calendrier, les coûts et/ou la portée du projet.	Le risque continue d'être surveillé de près.	La collaboration avec d'autres unités opérationnelles par la création de ou des groupes de travail nécessaires pour assurer l'alignement et des canaux de communication efficaces a permis d'atténuer efficacement le risque.	→
Manque de ressources suffisamment qualifiées pour contrôler, soutenir, exploiter et améliorer en permanence les solutions et les systèmes mis en œuvre une fois que les programmes de travail sont livrés.	Le risque continue d'être surveillé de près.	La planification du passage progressif du projet aux opérations a commencé avec les parties prenantes internes concernées.	→

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023 (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Analyse et planification	482 220	482 220	484 074	100%	100%
Formulaires en ligne du système de Madrid (étape 1)	365 932	365 932	325 587	89%	100%
Formulaires en ligne du système de Madrid (étape 2)	337 556	337 556	311 043	92%	100% (formulaires à grand volume)
Formulaires en ligne du système de Madrid (fonctionnalités d'audit)		303 441	202 791	67%	65% (fonctionnalités d'audit)
Transfert de la réception des données et du système de notification	-	-	-	-	100%
Gestion des identités et des portefeuilles	142 000	90 375	44 288	49%	100%
Paiement par carte de crédit	-	-	-	-	100%
eMadrid (étape 1 – conception)	568 440	934 940	758 489	81%	95%
eMadrid (étape 2 – développement et mise en œuvre)	-	812 646	649 852	80%	30%
Madrid Object Storage System (MOSS) (anciennement Document Management system (DMS))	660 256	874 867	819 551	94%	90%
Gestionnaire de processus opérationnels – Analyse et configuration initiale	129 840	129 840	53 980	42%	75
Infrastructure de base en nuage	249 507	61 096	55 172	90%	76
API avec les offices du système de Madrid (*)	-	268 338	61 410	23%	45%
Nouveau document/système d'ingestion de données	-	53 338	-	-	10%
Autres réalisations définies dans la feuille de route détaillée du projet ⁷⁷	3 064 249	1 285 411	-	-	
Total	6 000 000	6 000 000	3 766 237	63%	75%

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4																								

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

La phase initiale du projet s'est principalement intéressée à l'amélioration de l'expérience client. La deuxième phase à venir sera axée sur le remplacement de l'architecture du système central de la plateforme informatique du système de Madrid. Une proposition sera présentée aux États membres lors de la session de juin 2024 du PBC.

⁷⁵ Ce programme de travail a été absorbé dans un futur programme de travail du projet, qui devrait débuter en 2024.

⁷⁶ Le programme de travail est clôturé car les activités seront achevées dans le cadre d'autres programmes de travail, le cas échéant.

⁷⁷ Au fur et à mesure de l'avancement du projet, de nouveaux programmes de travail (produits à livrer) seront établis et ajoutés à ce tableau.

PCE 11 PLATEFORME INTÉGRÉE POUR LES SERVICES DE CONFÉRENCE

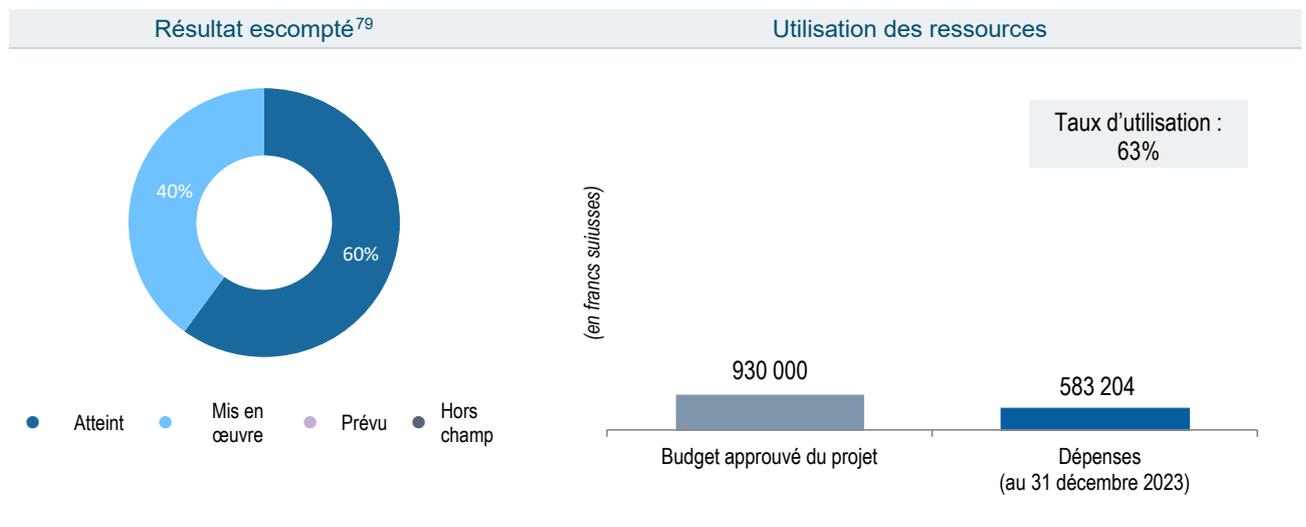
Rapport d'avancement du projet

Résultats escomptés : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Justification et objectifs⁷⁸



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2023

En 2023, le projet était à mi-chemin de la mise en œuvre d'une plateforme intégrée, basée sur Microsoft Dynamics 365, pour remplacer les anciens outils de conférence autonomes de l'OMPI. Cette partie du projet a été divisée en deux phases :

- La phase I, comprenant l'architecture et la mise en place du nuage, les intégrations avec les systèmes internes et le remplacement de l'outil de gestion des réunions et des documents du MDCS, a progressé en 2023;
- Phase II, comprenant le remplacement des outils d'enregistrement sur le Web et de réservation de salles, l'automatisation des flux de documents et l'analyse (non commencée).

Compte tenu des changements majeurs intervenus dans le paysage stratégique, commercial et technologique au cours de la première partie du projet, il a été décidé de procéder à une évaluation préalable afin d'examiner les options et les recommandations avant de poursuivre le projet. Les résultats de l'évaluation sont résumés ci-dessous :

- La vision et les exigences sur lesquelles le projet ICSP a été fondé remontent à 2018 et se concentrent principalement sur les besoins opérationnels de l'équipe des services de conférence internes. L'OMPI a clairement la possibilité de prendre du recul et de piloter la conception et la mise en œuvre de la future plateforme intégrée pour les services de conférence sur la base d'une vision commerciale bien articulée, en tenant compte des contributions d'un éventail beaucoup plus large de parties prenantes et d'utilisateurs.
- Il existe une opportunité évidente de renforcer l'appropriation par les entreprises de la future plateforme intégrée pour les services de conférence. Pour réussir, il est indispensable de disposer d'un chef d'entreprise

⁷⁸ La justification et les objectifs initiaux figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#) (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, revoir les Rapports sur l'état d'avancement du PCE précédents.

⁷⁹ Non compris prestations intersectorielles (p. ex., gestion du projet) ni contingences, non affecté ou changements budgétaires.

de haut niveau qui connaisse les besoins futurs de l'OMPI en matière de gestion des conférences et qui ait le pouvoir de décider et de diriger la mise en œuvre conformément à la vision.

- L'OMPI a une occasion importante d'analyser le marché des solutions technologiques pour les événements/conférences afin de trouver des solutions plus récentes, avec la pleine participation des principaux utilisateurs, afin de garantir une plus grande appropriation et une plus grande confiance de la part des utilisateurs dans sa future solution de plateforme intégrée pour les services de conférence.

La plateforme intégrée de services de conférence est un outil essentiel pour faciliter le travail des États membres lors des réunions des comités de l'OMPI et d'autres réunions. Par conséquent, et compte tenu des conclusions de l'évaluation, il a été décidé que l'option la plus prudente serait d'interrompre le projet et de reprendre avec une analyse de rentabilité entièrement actualisée, comprenant une nouvelle vision de l'entreprise basée sur l'engagement des principales parties prenantes, un ensemble mis à jour de besoins et d'exigences commerciaux, et un examen plus complet des solutions, des tendances et des meilleures pratiques qui peuvent être disponibles sur le marché de la gestion d'événements, qui a maintenant atteint une maturité considérable. Ce travail était en cours à la fin de 2023.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus d'ici la fin 2023

Aucun avantage n'a été obtenu en 2023. Un nouvel ensemble d'avantages attendus sera défini, reflétant l'orientation commerciale renforcée, lors de la réorientation du projet en 2024.

Risques et mesures d'atténuation⁸⁰

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Les anciens outils de conférence autonomes, basés sur des technologies qui ne sont plus supportées, pourraient tomber en panne irrémédiablement, ce qui augmenterait la pression pour que le projet entre dans la phase de production.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté durant l'année.	Des sauvegardes régulières et une assistance technique permanente ont permis de garantir que les données ne seraient pas perdues et qu'il n'y aurait pas d'impact négatif sur les utilisateurs finaux.	→
Le départ d'acteurs économiques clés peut laisser des lacunes critiques pour garantir que le projet reste à l'épreuve du temps, qu'il soit axé sur l'entreprise et qu'il apporte les avantages escomptés à l'utilisateur final.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation visant à réengager les principales parties prenantes a permis de décider de réévaluer l'orientation du projet. Toutefois, le projet a dû être temporairement suspendu.	↘

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4																				

Calendrier initial du projet

Le calendrier et le budget du projet seront revus dans le cadre de la phase de réorientation du projet en 2024.

⁸⁰ Pour les projets PCE en dessous du seuil de 1 million de francs suisses, seuls sont présentés les risques qui se sont concrétisés et ont eu une forte incidence sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2023.

PCE 18 GESTION DYNAMIQUE DES INCIDENTS (GDI)

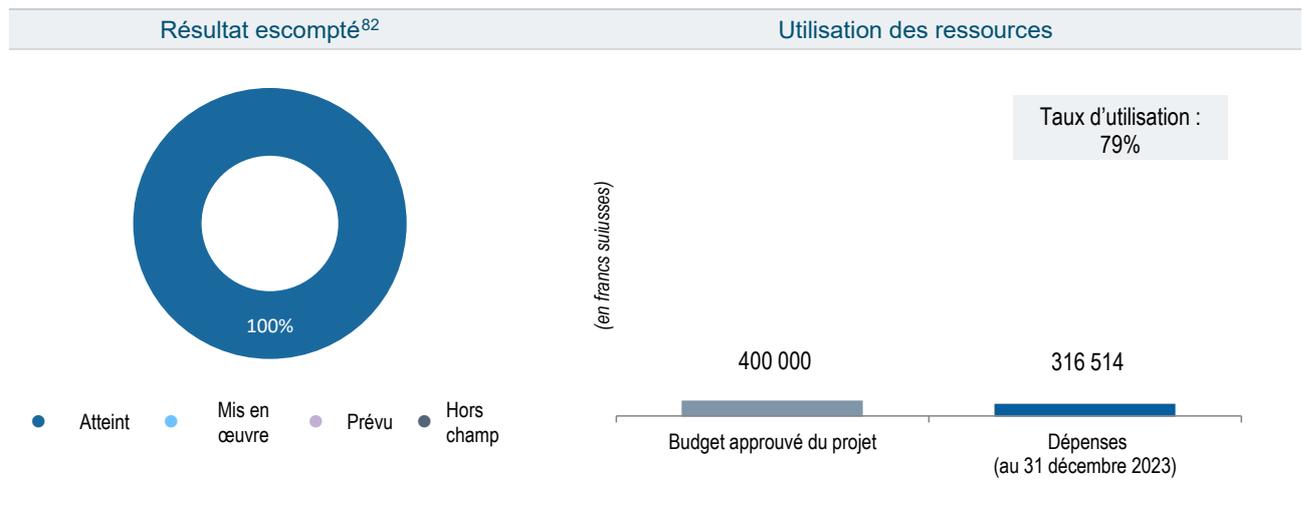
Résultats escomptés 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport de clôture du projet

Justification et objectifs⁸¹



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations du projet

- Des améliorations matérielles ont été apportées aux entrées des bâtiments AB, NB et PCT, y compris des améliorations des portes coupe-feu du centre d'accès.
- Une plateforme d'urgence Unified Management System entièrement intégrée a été installée, permettant le contrôle automatique de divers éléments de sécurité à partir du Security Operations Center (SOC) central.
- Le campus du siège a fait l'objet d'une évaluation afin de déterminer les meilleurs emplacements (hors bureaux) pour un abri en cas d'incident dynamique. Les emplacements ont été convenus et intégrés dans les plans d'intervention.
- Les gardes ont été formés à l'usage de la force, à l'autodéfense, à la réponse armée, à la gestion des plateformes- d'urgence et aux procédures de fermeture d'urgence des bâtiments.
- Un plan complet de communication, de sensibilisation et de formation a été élaboré à l'intention de tous les employés du siège, des visiteurs et des entreprises tierces afin de les préparer à un incident dynamique.

L'équipe de sécurité du siège de l'OMPI peut désormais intégrer un tireur actif ou tout autre incident terroriste dynamique similaire, en créant des zones de sécurité pour tous dans les locaux du siège.

Réalisation globale par rapport au plan

L'achèvement du projet a été retardé de trois ans et demi par rapport au plan initial, principalement en raison d'une perturbation imprévue des ressources et de la disponibilité des entreprises pendant la pandémie de COVID-19.

⁸¹ La justification et les objectifs initiaux figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027](#) (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, revoir les rapports d'avancement précédents.

⁸² Ne comprend pas le résultat transversal attendu : Gestion du projet.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Niveau de référence	Objectif visé	Données relatives à l'exécution
Niveau de risque réduit pour les tireurs actifs et les incidents connexes	Alignement sur les mesures d'atténuation recommandées par les Nations Unies en matière de gestion des risques de sécurité (SRM) pour ce type d'incident. Alignement sur la faible propension au risque de l'Organisation en matière de sécurité du personnel	100% en 2022	100%	100%
Réduction de l'impact sur l'Organisation, des pertes de vie et des délais de rétablissement après l'incident	Alignement sur les mesures d'atténuation recommandées par le MRS de l'ONU pour ce type d'incident. Alignement sur la faible propension au risque de l'Organisation en ce qui concerne la sécurité du personnel.	90% en 2022	100%	100%
Amélioration des niveaux de sensibilisation et de préparation dans l'ensemble de l'Organisation (pour inclure tout le personnel)	Le personnel est formé avant de participer à un exercice de mise à l'abri.	0% en 2022	100%	10% en 2023 [à achever en 2024]
Réduction des risques organisationnels liés au terrorisme, comme indiqué dans la carte des risques de l'OMPI	Alignement sur la faible propension au risque de l'Organisation en matière de sécurité du personnel	100% en 2022	100%	100%

Risques et mesures d'atténuation⁸³

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Retards dans le calendrier du projet par suite de contraintes organisationnelles pour éviter des perturbations sur le chantier, notamment en ce qui concerne le calendrier des réunions de l'OMPI.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation visant à intégrer les réunions de l'OMPI dans le calendrier a été couronné de succès, mais des retards ont été enregistrés en raison de problèmes persistants au niveau de la chaîne d'approvisionnement résultant de la pandémie de COVID-19.	↓

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023 (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Évaluation et analyse comparative	17 100	17 100	100%	100%
Concept d'opérations	7 422	7 422	100%	100%
Œuvres matérielles	79 073	161 994	205%	100%
Intégration système	264 000	129 998	49%	100%
Tests de systèmes	-	-	-	100%
Tests de procédure	15 000	-	-	100%
Appui au projet	17 405	-	-	s.o.
Total	400 000	316 514	79%	100%

Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 83 485,93 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

⁸³ Pour les projets PCE en dessous du seuil de 1 million de francs suisses, seuls sont présentés les risques qui se sont concrétisés et ont eu une forte incidence sur la mise en œuvre.

Calendrier du projet

2018				2019				2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4																				

Calendrier initial du projet

Calendrier effectif du projet

Actions de suivi du projet

La communication, la sensibilisation, la formation et les tests (Shelter in Place (SiP) et exercices similaires) seront achevés en 2024 et feront l'objet d'une remise à niveau régulière.

Coûts opérationnels récurrents prévus

Les coûts de maintenance annuels récurrents font partie du coût de maintenance du système de supervision, fixé à 8000 francs suisses, couvrant une gamme complète de technologies.

PCE 21 PORTAIL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'OMPI – PHASE II

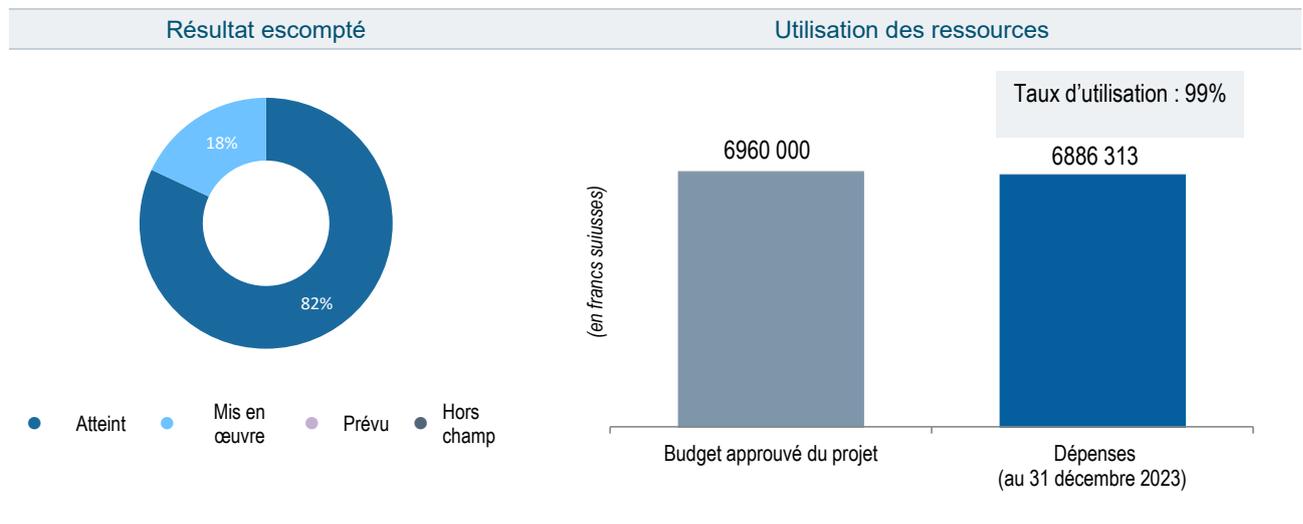
Résultats escomptés 3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

Rapport de clôture du projet

Justification et objectifs⁸⁴



Aperçu du projet



Principales réalisations du projet

Au cours du projet, le produit du portail de l'OMPI a été développé avec une couverture accrue des principaux composants, y compris l'interface utilisateur standard et le composant de navigation commun (barre de navigation) avec un menu actualisé des services auxquels les utilisateurs peuvent accéder par l'intermédiaire de la plateforme. Un groupe de travail a été créé pour gérer le processus d'alignement des applications intégrées sur l'interface utilisateur standard afin d'assurer la cohérence de l'application de la conception.

Le système de messagerie intégré a été mis à jour avec des capacités améliorées et sa couverture a été élargie pour intégrer six sources de messages supplémentaires. Un prototype technique pour une application mobile liée aux messages a été livré.

Une nouvelle approche de l'aide aux utilisateurs novices a été adoptée avec la mise en place de pages de renvoi d'application promouvant les avantages des services et informant les utilisateurs de leurs capacités.

Les fonctionnalités du tableau de bord pour les utilisateurs connectés ont été étendues avec l'ajout de cinq nouveaux widgets, d'une fonctionnalité de codage couleur et d'un moteur de widgets amélioré, ce qui a permis d'améliorer la convivialité et l'expérience des utilisateurs. Vers la fin de la phase II, le tableau de bord, la page de renvoi, la boîte de réception des messages et les comptes de l'OMPI ont été entièrement alignés sur la nouvelle présentation universelle, offrant une nouvelle interface moderne aux utilisateurs, ce qui rend le portail de la propriété intellectuelle entièrement conforme à la nouvelle norme organisationnelle pour une expérience cohérente dans l'ensemble de l'écosystème en ligne de l'OMPI.

De nouvelles pages d'appui ont été élaborées et des principes de normalisation pour les documents d'appui ont été adoptés, le passage à l'utilisation du système de gestion du contenu de l'OMPI pour les documents d'appui ayant été

⁸⁴ La justification et les objectifs initiaux figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#) (document WO/PBC/30/11). Pour les mises à jour, revoir les Rapports sur l'état d'avancement du PCE précédents.

introduit pour améliorer l'efficacité de la mise à jour du contenu. La messagerie instantanée a été lancée comme un nouveau canal de communication pour l'assistance client.

Des mises à jour ont été apportées au système de compte de l'OMPI, notamment des améliorations de l'interface utilisateur et de la communication par courrier électronique, avec la prise en charge de systèmes commerciaux supplémentaires pour passer à l'authentification forte et la mise à jour de la fonction "Connections", précédemment connue sous le nom de eHandshake, qui facilite le partage des actifs de propriété intellectuelle au sein des systèmes commerciaux.

Un produit minimal viable (MVP) a été mis au point pour la recherche universelle de l'OMPI, permettant aux utilisateurs d'effectuer des recherches sur le site Web de l'OMPI et dans les bases de données mondiales de l'OMPI à partir d'un point central et de naviguer directement jusqu'au résultat souhaité. Cela a permis de réduire considérablement le nombre de recherches qui n'aboutissent à aucun résultat. Ce nouveau produit sera déployé en 2024 dans le cadre de la phase III du programme de portail IP.

Deux versions d'une infrastructure d'entrepôt de données orientée entreprise dans le nuage, l'IP Analytics Platform, ont été déployées, incorporant des ensembles de données relatives aux clients, avec la capacité de collecter, de stocker et d'analyser des données structurées et non structurées et comprenant un lac de données et quatre pipelines de données indépendants traitant jusqu'à 5 millions de lignes par jour.

mise en place d'un gestionnaire d'analyse Web de 39 applications de propriété intellectuelle intégrées dans le portail et sur le site Web de l'OMPI, permettant d'établir des tableaux de bord interactifs pour mesurer l'analytique Web standard, la satisfaction des utilisateurs concernant les temps de chargement ainsi que le chevauchement de l'utilisation des services, et offrant la possibilité d'élaborer des études sur le comportement des utilisateurs. Dans l'ensemble, 11 types d'utilisation entièrement mis en place, présentant les avantages de la science des données afin de sensibiliser le public et encourager l'utilisation des systèmes de propriété intellectuelle. Cela démontre la capacité d'utiliser les outils et les méthodes de la science des données afin d'identifier de nouveaux utilisateurs potentiels des services de l'OMPI.

Une solution d'analyse Web permettant de cartographier le parcours du client a été entièrement mise en œuvre, permettant aux utilisateurs internes de l'OMPI d'avoir accès à un outil d'exploration et de visualisation des données en libre-service connecté aux données clients issues de l'analyse sur le Web. Quelque 17 domaines d'activité ont été intégrés au système d'analyse de la propriété intellectuelle et sont devenus des utilisateurs réguliers des rapports et des tableaux de bord.

L'apprentissage automatique a été mis à profit pour effectuer une analyse des sentiments sur les tickets d'assistance du service client afin d'améliorer la connaissance des problèmes rencontrés par les clients de l'OMPI et de permettre un meilleur ciblage des efforts d'assistance.

Démarrage du transfert des savoirs aux équipes opérationnelles, permettant l'extraction de valeur opérationnelle de l'analytique Web.

Extension du pipeline du logiciel commun de développement et de déploiement pour mis en place lors de la phase I a été élargi pour intégrer des applications opérationnelles supplémentaires, en insérant de nouvelles technologies relatives à la collaboration en matière de codes et au contrôle de sécurité des applications, ainsi que la capacité à gérer le déploiement vers l'infrastructure de nuage. Cette capacité a été entièrement transférée aux opérations à la fin de la phase.

Fourniture d'une bibliothèque centrale de composants pour l'interface utilisateur commune, sur la base d'une technologie Web avancée, ainsi que d'une plateforme de documentation à guichet unique pour la mise en place de l'interface, permettant l'application et le maintien de normes cohérentes dans l'ensemble des applications opérationnelles.

Une démonstration de faisabilité technique basée sur une plateforme de gestion des API à source ouverte a été réalisée, ainsi qu'une documentation sur les exigences en matière de gestion des API et des rapports techniques, afin de préparer la mise en œuvre complète de l'initiative de gestion des API au cours de la phase III.

Le SIAD a été consulté pour identifier les modèles architecturaux et les contrôles de sécurité spécifiques qui devraient être mis en œuvre pour chacune des mises à jour fonctionnelles, et l'alignement sur ces exigences de contrôle a été confirmé dans le cadre du processus de certification et d'accréditation de la SSI du SIAD avant la publication. Le processus de contrôle et d'évaluation implique également des tests et des examens rigoureux et complets de la sécurité technique, à la fois pendant les phases de développement et avant la mise en production finale.

Réalisation globale par rapport au plan

La phase II du programme de portail IP s'est appuyée sur les bases établies lors de la phase I, en mettant en avant davantage d'activités de transformation numérique, une plus grande automatisation des processus de développement de logiciels, la nécessité de mieux comprendre les divers types de clients et l'introduction de nouvelles capacités de prise en main autonome par les clients. L'harmonisation au sein de l'Organisation en termes d'activités axées sur le client et de convergence technique a été au centre de toutes les activités coordonnées au cours de la phase II.

Les projets ont été menés à bien conformément à la portée prévue, à l'exception de certains produits API dans le cadre de l'initiative de normalisation technique. Les activités prévues en matière de gestion de l'API ont été partiellement

achevées et les activités restantes ont été transférées à la phase III du portail IP de l'OMPI, ce qui a permis de consacrer l'investissement nécessaire à ces activités très complexes et sensibles.

La clôture du projet a été reportée de décembre 2021 à décembre 2023. Les activités liées à la phase III ont débuté au premier trimestre 2022, et les phases II et III ont donc été mises en œuvre en parallèle, avec une meilleure utilisation des ressources contractuelles clés dans les différents volets du projet.

Enseignements tirés

Il convient d'éviter une dépendance excessive à l'égard d'un ou de quelques membres du personnel essentiels et de prévoir des moyens proactifs de gérer les absences de longue durée de collègues clés, afin de maintenir la mise en œuvre du projet sur la bonne voie.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Point de départ de la phase II	Objectif pour la phase II	Délai d'exécution de la phase II
Une expérience client cohérente et uniforme à travers tous les systèmes informatiques externes de l'OMPI	Alignement sur les normes minimales du portail de propriété intellectuelle selon la matrice correspondante (présentation harmonisée, navigation uniforme, ePay v2 et comptes de l'OMPI)	52% (décembre 2019)	Hausse de 15%	77%
Facilité d'utilisation accrue et meilleure expérience client pour les utilisateurs des systèmes TIC de l'OMPI orientés vers l'extérieur	Indice de satisfaction des clients	73% (novembre 2018)	Hausse de 5%	80%
Facilité de paiement pour les clients qui utilisent des installations modernes de traitement des transactions financières et qui permettent la disponibilité d'informations consolidées sur les paiements	Nombre d'utilisateurs utilisant les widgets de paiement	317 (T3 2020)	500	1 630
	Nombre de systèmes TIC intégrés à ePay	3 (février 2020)	10	7
Perception positive des services de l'OMPI et reconnaissance de la marque accrues	Indice de satisfaction des clients	71% (novembre 2018)	Hausse de 5%	80%
Satisfaction accrue des clients à l'égard des services fournis par l'OMPI	Indice de satisfaction des clients	71% (novembre 2018)	Hausse de 5%	80%
Contribution accrue à l'innovation et à la créativité au profit de tous en rendant les services de l'OMPI plus accessibles aux PME et aux entreprises individuelles, en particulier dans les pays en développement	Nombre journalier moyen d'utilisateurs d'un service ³ (par trimestre)	37 315/jour en moyenne, dans les pays en développement ⁴ (pour tous les services) (T4 2020) ⁵	Hausse de 5%	18 092*
Augmentation du nombre de visiteurs et d'utilisateurs des services intégrés au portail de propriété intellectuelle de l'OMPI	Nombre journalier moyen d'utilisateurs et de visiteurs par service	68 046/jour en moyenne (pour tous les services) (T4 2020) ⁵	Hausse de 5%	77 309*
Augmentation de l'efficacité organisationnelle grâce à la mise en œuvre d'un cadre de gestion des programmes.	Évaluation selon la méthode MSP	90,8% (décembre 2019)	95%	95,4%
Augmentation de la rentabilité et de la productivité des équipes de développement informatique grâce à des synergies entre les secteurs d'activité et les plateformes informatiques	Pourcentage d'alignement sur la matrice relative au portail de propriété intellectuelle	57% (avril 2020)	Hausse de 5%	77%
Renforcement de la viabilité du portail de propriété intellectuelle et des systèmes informatiques de l'OMPI par une meilleure évolutivité et résilience des solutions informatiques adoptées	Pourcentage d'alignement sur la matrice relative au portail de propriété intellectuelle	57% (avril 2020)	Hausse de 5%	77%

*La diminution du trafic depuis le dernier rapport peut être attribuée à l'amélioration du pare-feu et des capacités de détection des robots

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque ayant une incidence significative sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023 (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Extension des fonctionnalités du tableau de bord du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, communication accrue entre le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI et les applications métier intégrées, avec une assistance personnalisée supplémentaire, une meilleure couverture des fonctions communes orientées portefeuille et la facilitation de l'amélioration des fonctions mobiles	1 308 000	956 139	1 099 748	115%	100%
Migration d'applications métier supplémentaires vers la plateforme, y compris la mise en œuvre de l'interface utilisateur commune, du système de navigation uniformisé et du module commun de traitement des paiements	1 206 000	1 581 694	1 654 772	105%	100%
Renforcement de la normalisation des services horizontaux, y compris l'intégration d'un appui clients standard; mise en place de fonctions communes relatives aux groupes d'utilisateurs dans le système de gestion des comptes; et examen de la possibilité d'introduire des outils et processus harmonisés de création de contenus pour les textes du portail	540 000	874 560	1 028 737	118%	100%
Mise en place à l'échelle de l'Organisation d'une plateforme d'analyse et d'une solution d'entrepôt de données permettant d'ajouter de la valeur aux services existants grâce à l'application stratégique de la science des données, tout en investissant davantage dans la protection de la confidentialité et de la sécurité pour les clients	1 412 000	1 596 728	1 533 465	96%	100%
Mise en place d'un portail de développement pour les parties prenantes telles que les offices de propriété intellectuelle, les déposants et les vendeurs de logiciels tiers afin d'améliorer l'expérience des développeurs, et adoption d'une interaction moderne avec le portail fondée sur les API	192 000	335 162	188 736	56%	50%
Conception et mise en place d'un environnement initial de gestion des API en arrière-plan afin de renforcer et d'harmoniser la cybersécurité entre les applications et l'externalisation des logiciels et des données	768 000	-	-	-	5%
Développement continu du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, prestation de services d'administration de programmes de qualité, production et mise en œuvre de plans et stratégies conformes à la méthodologie MSP, et appui et gestion de la plateforme	1 294 000	1 182 363	991 584	84%	100%
Amélioration de la convergence en ce qui concerne le traitement des données et les solutions informatiques, mise en œuvre d'une politique en matière de développement de logiciels et extension de la solution en pipeline pour le développement de logiciels	240 000	318 910	389 271	122%	100%
Total	6 960 000	6 845 556	6 886 313	101%	82%

Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 73 687,08 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4												

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Actions de suivi du projet

Le portail de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les produits associés, notamment le tableau de bord des widgets, la boîte de réception centralisée des messages, les comptes de l'OMPI, les capacités d'analyse et d'entreposage des données, continueront d'être gérés en tant que projet tout au long de la phase III en cours.

Coûts opérationnels récurrents prévus

Les coûts opérationnels récurrents pour la capacité d'intégration continue et de livraison continue s'élèvent à 500 000 francs suisses par exercice biennal.

PCE 22 PROJET D'EXTERNALISATION DU SYSTÈME DE LA HAYE

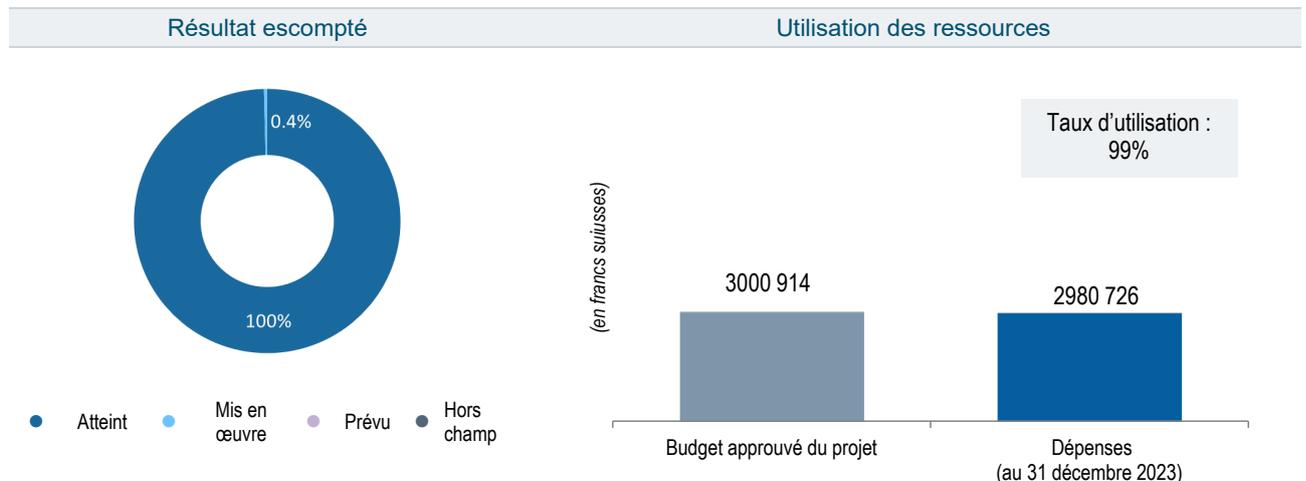
Résultats escomptés 3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

Rapport de clôture du projet

Justification et objectifs⁸⁵



Aperçu du projet



Principales réalisations du projet

Le projet d'externalisation de La Haye (HEP) visait à moderniser et à rationaliser les fonctions commerciales liées au registre de La Haye. Les résultats escomptés ci-après ont été mis en place :

- Nouvelles fonctionnalités du front-office du système de communication électronique de La Haye (eHague), principalement pour les utilisateurs connectés :
 - introduction d'un nouvel environnement de travail centralisé permettant un traitement en temps réel et des demandes de précisions;
 - permettre aux utilisateurs d'accéder aux informations concernant les frais, les détails de paiement et les documents connexes;
 - permettre aux représentants et aux titulaires de présenter des demandes de désignation, de révocation ou de changement de représentant;
 - permettre aux détenteurs et aux représentants de modifier les coordonnées des détenteurs (techniquement livrée mais non déployée en production);
 - mise en place des premières étapes permettant le partage des actifs de propriété intellectuelle entre les utilisateurs au sein du système de communication électronique de La Haye (c'est-à-dire les fonctionnalités de gestion de portefeuille);
 - mise en place d'une nouvelle page d'accueil pour promouvoir les capacités et les avantages du système de communication électronique de La Haye pour les utilisateurs;
 - alignement sur la présentation harmonisée du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, puis sur la présentation harmonisée de l'OMPI pour les interfaces destinées aux utilisateurs;

⁸⁵ La justification et les objectifs figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2020-29](#) (document WO/PBC/30/11).

- intégration des fonctionnalités de Renouvellement et Bulletin suite à la migration des applications correspondantes;
- déploiement d'une authentification forte de l'utilisateur (multi-facteurs) pour une sécurité accrue;
- intégration avec les messages d'alerte du portail de l'OMPI pour une meilleure diffusion des messages des utilisateurs.
- Nouvelle API Machine-to-Machine pour faciliter l'intégration technique avec les offices.
- Mécanismes de reprise des opérations pour le système de communication électronique de La Haye et les services Web.
- Amélioration de l'automatisation grâce à la mise en œuvre d'un ensemble de types de demandes de service manquantes.
- Nouvelle capacité de notification électronique qui couvre l'ensemble des notifications officielles de La Haye.
- Automatisation du flux de données de bout en bout pour les irrégularités d'application.
- Améliorations ciblées du processus d'examen afin d'accroître la productivité des examinateurs.
- Téléchargement sécurisé de documents pour les clients externes et les bureaux.
- Automatisation du processus de bout en bout pour la gestion électronique des délivrances et des refus.
- Automatisation et amélioration des rapports aux offices.
- Optimisation des processus de distribution des exemplaires confidentiels, entraînant une baisse des erreurs et une meilleure adhésion aux calendriers de distribution.

Le SIAD a été consulté pour identifier les modèles architecturaux et les contrôles de sécurité spécifiques qui devraient être mis en œuvre pour chacune des mises à jour fonctionnelles, et l'alignement sur ces exigences de contrôle a été confirmé dans le cadre du processus de certification et d'accréditation de la SSI du SIAD avant la publication. Le processus de contrôle et d'évaluation implique également des tests et des examens rigoureux et complets de la sécurité technique, à la fois pendant les phases de développement et avant la mise en production finale.

Réalisation globale par rapport au plan

Tous les éléments livrables du projet ont été achevés en décembre 2023, la clôture officielle du projet étant prévue pour janvier 2024. Le projet a été retardé par rapport au calendrier initial. Dans un premier temps, le calendrier a été modifié en raison du confinement dans le cadre du COVID-19, puis en 2022, en raison de l'ajout de nouvelles capacités de gestion du portefeuille de La Haye visant à améliorer l'expérience des clients. Enfin, une prolongation nécessaire jusqu'en janvier 2024 assure une meilleure coordination pour la mise en production des produits finaux et une transition sans heurts vers les opérations.

Enseignements tirés

- La phase d'analyse des activités, en particulier lors de la coordination entre les secteurs et de l'engagement avec des groupes ayant des priorités différentes, peut avoir un impact significatif sur la hiérarchisation des résultats. L'identification précoce des dépendances au cours des phases d'analyse et de planification est fondamentale, car elle facilite une communication claire et un accord sur les charges de travail inter-organisationnelles.
- L'examen du code par les pairs est indispensable pour garantir la qualité des produits livrés dans le cadre d'un projet. L'application d'un processus obligatoire d'examen par les pairs est essentielle pour maintenir des normes de qualité.
- Dans des environnements agiles, l'adoption d'une livraison itérative continue est essentielle pour atténuer les risques liés aux livraisons importantes et maximiser les possibilités de retour d'information de la part des utilisateurs. Pour ce faire, il est essentiel de diviser la livraison du produit en tâches distinctes qui peuvent être exécutées et validées individuellement.
- L'adoption d'une approche de planification et de livraison basée sur le produit favorise une validation et un retour d'information continus de la part des entreprises, améliorant ainsi l'adaptabilité à l'évolution des besoins. Le fait d'affiner en collaboration la ventilation des produits en éléments gérables contribue à l'efficacité de l'exécution.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus d'ici la fin 2023

Amélioration de la productivité et de l'efficacité pour les utilisateurs extérieurs et intérieurs :

- élimination des téléchargements manuels de renouvellement;
- réduction des examens manuels de renouvellement des opérations de La Haye;
- amélioration de la gestion des documents soumis par le biais du téléchargement de documents de La Haye;

-
- centralisation des capacités de renvoi et d'expédition des notifications électroniques;
 - Élimination des processus hors plateforme correspondant aux étapes manuelles des opérations de La Haye;
 - établissement d'un canal de communication de poste à poste avec les offices, prêt à être fabriqué;
 - efficacité accrue de l'accès au traitement des documents du système du Bureau international;
 - réduction du volume de travail dû à l'automatisation du traitement des décisions déposées sous forme électronique;
 - élimination des solutions préexistantes de radiation d'un mandataire;
 - élimination de la saisie manuelle des données et de l'examen manuel par le Bureau international des changements de coordonnées d'un mandataire;
 - rationalisation des échanges de données entre les éléments de la plateforme du système de La Haye avec la migration vers la version standard ST.96;
 - Déploiement rationalisé et plus efficace des demandes d'inscription au Bulletin;
 - Amélioration de la résilience du système d'appui administratif par la validation des procédures de reprise des opérations;
 - Réduction des coûts liés à la publication des bulletins grâce à l'automatisation de la procédure opérationnelle;
 - Remises de copies de courtoisie et confidentielles rentables grâce à l'automatisation de la procédure opérationnelle;
 - Gestion rentable des irrégularités grâce à l'automatisation de la procédure opérationnelle;
 - Amélioration des performances et de la fiabilité de la plateforme pour le traitement des documents et des images;
 - Amélioration de la productivité des utilisateurs internes grâce à des améliorations ciblées du traitement administratif;
 - Amélioration de l'efficacité opérationnelle et réduction des problèmes liés à la clientèle grâce à des améliorations ciblées;
 - Amélioration de la résilience du système d'appui administratif par la validation des procédures de reprise des opérations; et
 - Amélioration de l'automatisation grâce à un ensemble de types de demandes de service manquants.
-

Accroissement de la réactivité aux utilisateurs et aux offices :

- Rationalisation de la communication grâce à l'envoi électronique des notifications de changement au lieu de l'envoi papier;
 - réduction du délai de traitement des décisions déposées sous forme électronique;
 - Importation instantanée dans les services d'appui des changements de coordonnées d'un mandataire;
 - Automatisation des mises à jour journalières des bases de données de rapport.
 - Amélioration de la convivialité de certains éléments des nouveaux libres-services pour les utilisateurs externes;
 - Amélioration de la réactivité et de la fiabilité du processus de gestion des irrégularités grâce à la transmission automatisée des notifications d'irrégularités entre le système d'appui de La Haye et le système d'archivage électronique de La Haye;
 - Amélioration de la réactivité de bout en bout pour les modifications des données relatives aux représentants et aux titulaires grâce à la mise en œuvre de leurs libres-services et à leur automatisation de bout en bout;
 - Affichage en temps réel de l'état d'avancement de la procédure d'examen dans l'environnement de travail pour le système de communication électronique de La Haye; et
 - Amélioration de l'automatisation grâce à un ensemble de types de demandes de service manquants.
-

Capacité à apporter de meilleurs services par une approche axée sur l'utilisateur :

- Une communication rationalisée grâce à l'envoi électronique de toutes les notifications officielles de La Haye;
 - Amélioration de l'intégration au portail de propriété intellectuelle des demandes selon le système de La Haye;
 - Nouvel environnement de travail centralisé pour le système de communication électronique de La Haye, avec un traitement en temps réel et des précisions relatives à la demande;
 - Nouveaux libres-services pour le changement de nom et d'adresse du représentant, la désignation du représentant et la révocation du représentant;
 - Amélioration de l'outil de travail eHague avec les nouveaux libres-services;
 - Amélioration des détails de l'environnement de travail pour le système de communication électronique de La Haye avec des documents de demande de service, des détails sur les frais et des informations sur le paiement;
 - Amélioration de l'expérience des utilisateurs grâce à l'exposition des demandes de dépôt électronique et de leur accusé de réception dans l'environnement de travail pour le système de communication électronique de La Haye; et
 - Amélioration des fonctionnalités du système de communication électronique de La Haye avec l'ajout de capacités de base en matière de gestion de portefeuille.
-

Meilleure qualité des soumissions de demandes :

- amélioration de la qualité grâce à des données d'enregistrement à jour résultant de l'intégration de eRenewal et du système du Bureau international;
 - meilleure qualité des soumissions indirectes de demandes de machine à machine; et
 - Réduction des changements irréguliers de coordonnées d'un mandataire, avec la validation automatique des règles opérationnelles.
-

Amélioration de la sécurité relative aux échanges de données entre le Bureau international et les utilisateurs :

- optimisation du processus de distribution d'exemplaires confidentiels (réduction des erreurs et meilleure adhésion au calendrier de distribution);
 - Méthode sécurisée pour la création et la transmission des clés d'accès aux services Web; et
 - Mécanisme de signature sécurisée pour les demandes de changements; et
 - Amélioration de la fiabilité du service clientèle grâce à l'extension du protocole de reprise des opérations au système de communication électronique de La Haye et aux services Web de La Haye.
-

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Les ressources externes quittent l'organisation en cours de projet, ce qui peut entraîner des retards de mise en œuvre et une qualité insuffisante.	Le risque ne s'est pas concrétisé.	Le plan d'atténuation, qui consistait à utiliser des mandats standard, à engager des consultants auprès de plusieurs fournisseurs et à assurer une bonne gestion des relations avec les multiples fournisseurs de cadres, s'est avéré efficace.	→

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023⁸⁶ (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Migration vers le nuage des quatre applications utilisateurs du système de La Haye (eFiling, eLoop, eRenewal et Hague Customer Database); mise en œuvre d'un système de suivi centralisé et dématérialisé; appui technique à l'évolution du cadre juridique; et amélioration de la gestion des droits d'accès.	232 822	196 805	196 077	100%	100%
Améliorations de l'échange de données entre les offices et le Bureau international	784 298	451 965	451 965	100%	100%
Extensions et renforcement des services fournis aux utilisateurs du système de La Haye, tels que l'extension des services en ligne existants en ce qui concerne les langues disponibles, possibilité pour les titulaires de droits de présenter des demandes de modification concernant des dessins et modèles industriels enregistrés auprès de l'OMPI et prise en charge des communications instantanées entre les examinateurs de l'OMPI et les utilisateurs du système, y compris des notifications via le portail de propriété intellectuelle de l'OMPI.	1 100 597	1 408 391	1 396 782	99%	99%
Regroupement des anciennes informations du Service d'enregistrement sur la nouvelle plateforme et amélioration de leur granularité, conformément à la norme ST.96.	511 598	404 700	404 700	100%	100%
Amélioration du système du Bureau international sur la plateforme de La Haye, en particulier pour renforcer les services aux utilisateurs et la productivité grâce à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle.	371 598	538 581	531 202	99%	99%
Total	3 000 914	3 000 442	2 980 726	99%	99%

Le solde budgétaire restant, estimé à 547 francs suisses (suite aux dépenses prévues pour 2024), sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4																

Calendrier initial du projet

Calendrier effectif du projet

Coûts opérationnels récurrents prévus

Les coûts d'hébergement en nuage des systèmes informatiques de La Haye sont estimés à environ 120 000 francs suisses par an.

⁸⁶ Des dépenses supplémentaires d'un montant de 19 640 francs suisses sont prévues en janvier 2024, couvrant des services de sous-traitance qui faciliteront une transition en douceur vers les opérations.

PCE 24 REMPLACEMENT DE LA SOLUTION DE DÉPÔT EN LIGNE (CMS) SUR LE WEB

Résultats escomptés 1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie

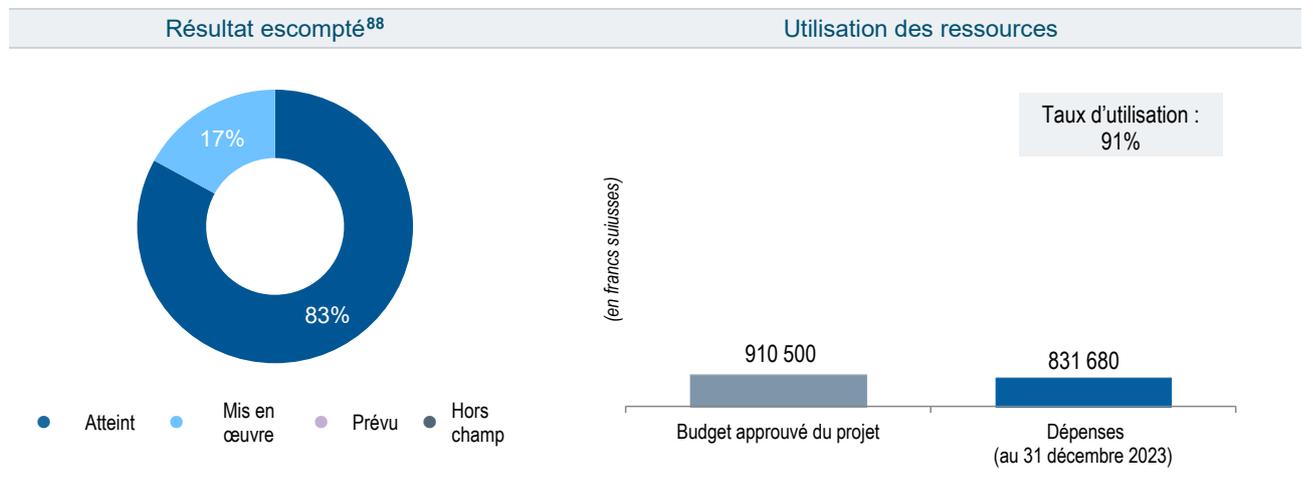
Rapport de clôture du projet

pour tous et partout

Justification et objectifs⁸⁷



Aperçu du projet



Principales réalisations du projet

Les principales réalisations du projet sont les suivantes :

- Liferay a été choisi comme plateforme pour remplacer l'Open Content Management System (OCMS);
- La plateforme Liferay a été installée, configurée, mise en œuvre et déployée sur le nuage AWS;
- Le nettoyage du contenu Web a été achevé en vue de la migration du contenu vers Liferay, en coordination avec les propriétaires du contenu dans l'ensemble de l'Organisation; et
- La migration pilote du site ABC a été achevée et la migration des pages Web a commencé.

La nouvelle conception universelle du Web et la navigation (ULF), résultant de l'initiative expérience utilisateur/interface utilisateur (UX/UI), ont été approuvées pour être mises en œuvre dans la plateforme Liferay.

Au cours du processus de mise en œuvre du produit, Liferay a fait l'objet d'évaluations détaillées des risques de sécurité et de tests visant à garantir la sécurité de la plateforme- sous-jacente, et a été déployé conformément à l'architecture de sécurité fournie. Cela a permis d'atténuer le risque de compromission et de dégradation des designs Web sources.

Réalisation globale par rapport au plan

Les difficultés techniques liées à la configuration et au déploiement de la plateforme ont entraîné des retards dans le calendrier du projet. Les objectifs initiaux ont été partiellement atteints conformément à la portée du projet. En

⁸⁷ La justification et les objectifs figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#) (document WO/PBC/30/11). Pour les mises à jour, revoir les Rapports sur l'état d'avancement du PCE précédents.

⁸⁸ Ne comprend pas le résultat transversal attendu : Gestion du projet.

particulier, certaines caractéristiques de la nouvelle présentation et de la migration du contenu n'ont pas été achevées comme prévu.

Concrétisation des avantages

Concrétisation des avantages	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Réduction des risques liés au système actuel (une plateforme- de site Web qui n'est pas largement utilisée)	100% de risque	10% de risque	À partir de septembre 2023, le risque a été réduit de 85%
Réduction du temps consacré à la création et à la maintenance des pages Web	Une heure et demie pour la création et la publication d'une nouvelle sur le Web	Une heure et demie pour la création et la publication d'une nouvelle sur le Web (20%)	Deux ans (après la mise en place du nouveau système, la migration de l'ensemble du contenu et la formation des éditeurs de sites Web à l'utilisation du nouveau système)
Réduction du temps consacré à la mise en œuvre des versions linguistiques	1 heure	Une demie-heure (50%)	2 ans (après la mise en place du nouveau système et la migration de tous les contenus)
Augmentation de la réutilisation du contenu Web grâce au partage des mêmes éléments dans des pages distinctes	0% (le CMS actuel ne dispose pas de cette fonction de partage d'éléments)	100% (toutes les informations dupliquées seront affichées dans les différentes pages à partir d'un seul élément – la duplication manuelle du contenu est ainsi complètement supprimée)	Deux ans (après la mise en place du nouveau système, la migration de l'ensemble du contenu et la formation des éditeurs de sites Web à l'utilisation du nouveau système)
Amélioration de l'efficacité par la décentralisation de la publication sur le Web grâce à une interface conviviale pour les éditeurs de sites Web.	Éditeurs Web actuels en interne < 10 Il est temps de publier une nouvelle : 3 jours (en raison d'un goulot d'étranglement au niveau des communications Web)	Plus de 20 éditeurs Web en interne (100%) Il est temps de publier une nouvelle : 1 jour	Deux ans (après la mise en place du nouveau système, la migration de l'ensemble du contenu et la formation des éditeurs de sites Web à l'utilisation du nouveau système)
Réduction du risque d'indisponibilité du site Web grâce à l'intégration d'un réseau de diffusion de contenu (CDN)	10 minutes de temps d'arrêt, une fois par mois	0 minute de temps d'arrêt	En septembre 2023, le risque aura été réduit de 80%, soit 2 minutes d'indisponibilité par mois.
Amélioration de l'optimisation du site Web pour les moteurs de recherche (SEO)	19% de taux de sortie de la page de résultats de recherche	15% de taux de sortie de la page de résultats de recherche	1 an (après la mise en place du nouveau système et la migration de tous les contenus)
Modernisation des pages Web "statiques" conformément à la nouvelle présentation universelle de l'OMPI et en offrant des fonctionnalités Web modernes	0%	100%	La charte graphique universelle a été mise en œuvre sur toutes les pages Web. Les fonctionnalités modernes du Web ont été adoptées pour les pages Web au fur et à mesure de la migration de leur contenu.
Augmentation du trafic global sur le site Web et du temps passé par page grâce à l'amélioration de l'expérience client	Nombre de pages consultations uniques : 70 460 059 (2019) Séances 27 308 909 (2019) Durée de session : 5 min 18 s (2019)	Augmentation de 10% du nombre de consultations uniques Augmentation de 5% du nombre de sessions Augmentation de 15% du temps par session	Nombre de pages consultations uniques : 112 518 593 (2022) Séances 63 669 997 (2022) Durée de la session 3 :41 (2022) Le nombre de consultations et de sessions a augmenté plus que prévu (probablement en raison de l'amélioration du contenu suite au nettoyage effectué en préparation de la migration). Toutefois, le temps par session a diminué, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les utilisateurs trouvent plus rapidement le contenu dont ils ont besoin.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Si l'on tient compte de toutes les exigences commerciales et techniques du CMS, la solution la mieux adaptée peut présenter des problèmes de compatibilité avec certaines applications Web hébergées par le CMS actuel, ou des complexités de compatibilité inattendues avec l'infrastructure de l'OMPI.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation consistant à réaliser une validation du concept dans le cadre du processus de sélection a été partiellement couronné de succès, mais il n'a pas permis d'atténuer totalement le risque. Cela a entraîné des retards dans le déploiement en production de la solution CMS.	↘

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023 (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Configuration, migration du contenu, formation et documentation pour la nouvelle solution de gestion du contenu sur le Web	400 000	479 762	120%	50%
Livraison et mise en service de la nouvelle interface et structure Web	140 000	292 908	209%	100%
Frais de licence, d'entretien et d'appui pour le nouveau système de gestion du contenu sur le Web	130 500	59 010	45%	100%
Gestion du projet*	240 000	-	-	s.o.
Total	910 500	831 680	91%	79%

* Les dépenses liées à la gestion du projet ont été affectées à chaque prestation

Le solde budgétaire restant de 78 819,69 francs suisses a été reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4												

Calendrier initial du projet

Calendrier effectif du projet

Actions de suivi du projet

Les avantages apportés par le projet seront contrôlés par la section des communications sur le Web.

Coûts opérationnels récurrents prévus

Les coûts annuels récurrents de licence, de maintenance et d'exploitation comprennent 53 000 francs suisses pour les licences et 12 000 francs suisses pour l'assistance spécialisée.

PCE 25 SYSTÈME DE GESTION DE LA TRÉSORERIE (TMS)

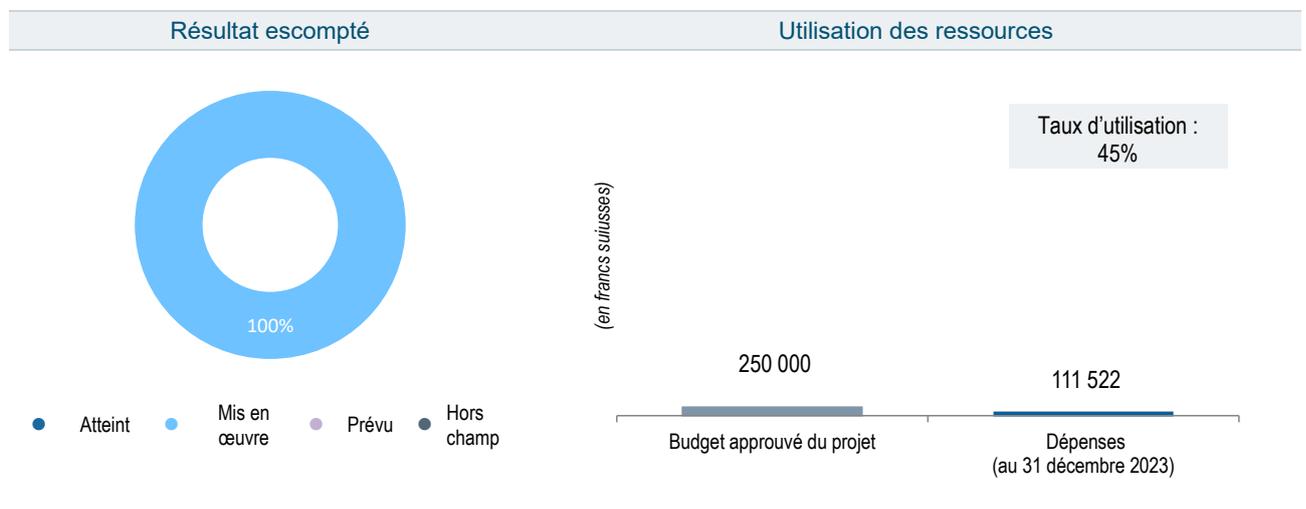
Résultats escomptés 5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces

Rapport d'avancement du projet

Justification et objectifs⁸⁹



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2023

En 2023, les progrès suivants ont été accomplis :

- Le module bancaire a été amélioré pour inclure le traitement des fichiers de paiement de masse à l'aide du système de gestion de la trésorerie, améliorant ainsi la visibilité, la transparence et le contrôle de la gestion de la trésorerie de l'OMPI;
- Des capacités tirant parti de l'IA et de l'apprentissage automatique ont été mises en œuvre pour améliorer la détection des fraudes par le biais de la fonctionnalité de vérification des paiements "Payment Verification";
- Les progrès se poursuivent en ce qui concerne le service de transfert de taxes de l'office récepteur (RO) du PCT; et
- Les travaux de conception du service de transfert de taxes du Bureau international (IB) du PCT ont commencé plus tôt que prévu.

La SIAD a été largement impliquée dans la définition et la validation des contrôles de sécurité mis en œuvre dans le TMS, notamment en assurant la séparation des tâches au sein des différents processus et en garantissant des communications sécurisées entre le TMS et les environnements de paiement/trésorerie externes.

⁸⁹ La justification et les objectifs initiaux figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029](#) (document WO/PBC/30/11). Pour les mises à jour, revoir les Rapports sur l'état d'avancement du PCE précédents.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus d'ici la fin 2023

Amélioration de l'efficacité du traitement des paiements pour les transactions de trésorerie

Meilleure gestion du risque de contrepartie lié au risque opérationnel

Sécurité accrue et risque d'erreur ou de fraude au paiement réduit grâce à des contrôles de sécurité renforcés intégrés dans le système de gestion de la trésorerie.

Meilleure gestion des risques opérationnels lors de la planification des crises grâce à l'amélioration de la connectivité bancaire dans le TRMS

Meilleure visibilité de la trésorerie et de la précision des prévisions de trésorerie se traduisant par une meilleure gestion des liquidités

Meilleur déploiement des liquidités destinées aux investissements se traduisant par une augmentation des revenus d'intérêts

Visibilité accrue et amélioration de la gestion des expositions aux risques de change.

Visibilité accrue et amélioration de la gestion de l'exposition au risque de crédit de la contrepartie

Risques et mesures d'atténuation⁹⁰

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2023.

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4																				

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

⁹⁰ Pour les projets PCE en dessous du seuil de 1 million de francs suisses, seuls sont présentés les risques qui se sont concrétisés et ont eu une forte incidence sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2023.

PCE 31 GESTION DE LA PERFORMANCE DE L'ORGANISATION (EPM) EN NUAGE, DEUXIÈME GÉNÉRATION

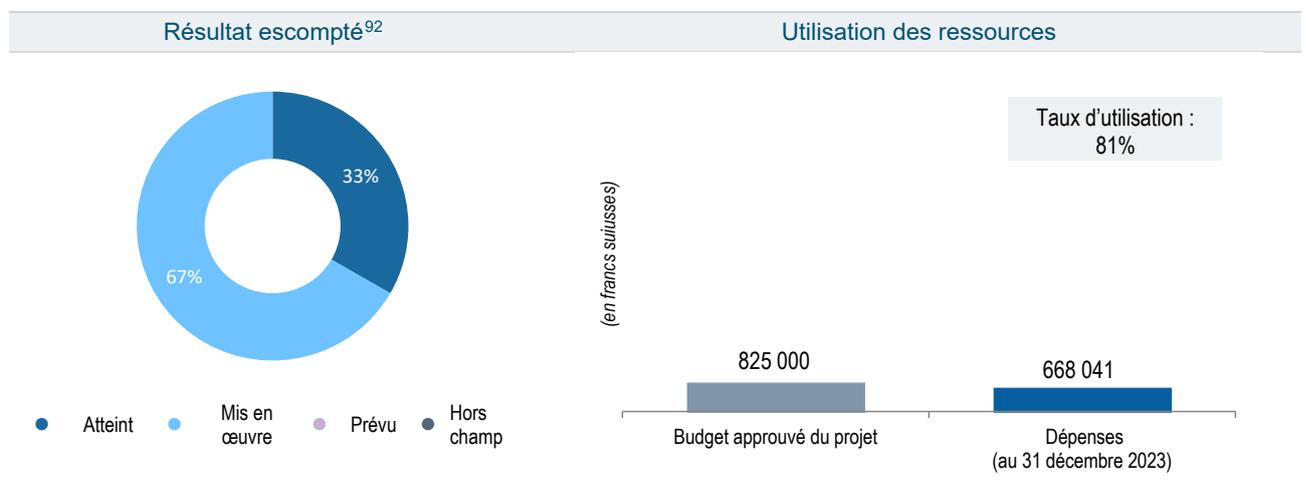
Résultats escomptés 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport d'avancement du projet

Justification et objectifs⁹¹



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2023

En 2023, les progrès suivants ont été accomplis :

- Une nouvelle application de planification annuelle a été mise en service en novembre 2023 et a été utilisée pour les processus de planification annuelle de 2024 pour le budget ordinaire, les fonds fiduciaires et les PCE;
- Une interface intuitive centrée sur l'utilisateur a été développée en collaboration avec plus de 25 collègues de tous les secteurs;
- Le projet s'est engagé très tôt avec la SIAD pour s'assurer que les exigences de sécurité et l'architecture étaient prises en compte dès le départ, ce qui a permis de mettre au point une solution à l'épreuve du temps du point de vue de la sécurité de l'information et de la protection de la vie privée; et
- La formation et l'assistance aux utilisateurs ont été assurées à l'aide de vidéos innovantes étape par étape, de guides intégrés au système et de sessions individuelles à la demande.

⁹¹ La justification et les objectifs figurent dans [Projets supplémentaires relevant du PCE](#) (document WO/PBC/31/12).

⁹² Ne comprend pas le résultat transversal attendu de la gestion de projet ni les coûts d'abonnement.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus d'ici la fin 2023

Amélioration de l'expérience utilisateur pour les applications de planification biennale et annuelle du travail avec une interface facile et intuitive, y compris des capacités améliorées de libre-service.

"Un service de planification à guichet unique" et des outils de simulation des coûts intégrés.

Amélioration de la capacité de libre-service pour la division centrale de la performance des programmes et du budget, réduisant le besoin d'assistance technique (>50% de réduction du temps consacré à certaines tâches opérationnelles clés telles que : le temps de préparation pour le lancement des processus de planification biennale et annuelle du travail et le traitement des journaux budgétaires).

Amélioration de la maturité de la gestion axée sur les résultats pour les projets du PCE.

Amélioration de la performance des applications de planification biennale et annuelle.

Réactivité et souplesse accrues pour répondre aux nouveaux besoins opérationnels.

Pérennité du respect de la sécurité des informations et de la compatibilité avec les navigateurs;

Risques et mesures d'atténuation⁹³

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
La qualité de la configuration par le fournisseur peut avoir une incidence sur la capacité de fournir l'application de planification annuelle du travail.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation prévoyant une collaboration intensive avec le fournisseur et la mise en place de mesures rigoureuses de contrôle de la qualité a grandement facilité le déploiement du produit minimal viable (MVP). Le MVP a été livré à temps pour le lancement du plan de travail annuel 2024, mais certaines fonctionnalités supplémentaires ont été reportées à une date ultérieure.	↓

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet																			
Calendrier actuel du projet																			

Le calendrier du projet a été prolongé jusqu'à la fin 2024 pour permettre la configuration de fonctionnalités front-end et back-end supplémentaires.

⁹³ Pour les projets PCE en dessous du seuil de 1 million de francs suisses, seuls sont présentés les risques qui se sont concrétisés et ont eu une forte incidence sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2022.

PCE 33 AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ, CHIFFREMENT DES DONNÉES ET GESTION DES ACCÈS DES UTILISATEURS – PHASE II : GOUVERNANCE DES IDENTITÉS ET DES ACCÈS (IAG)

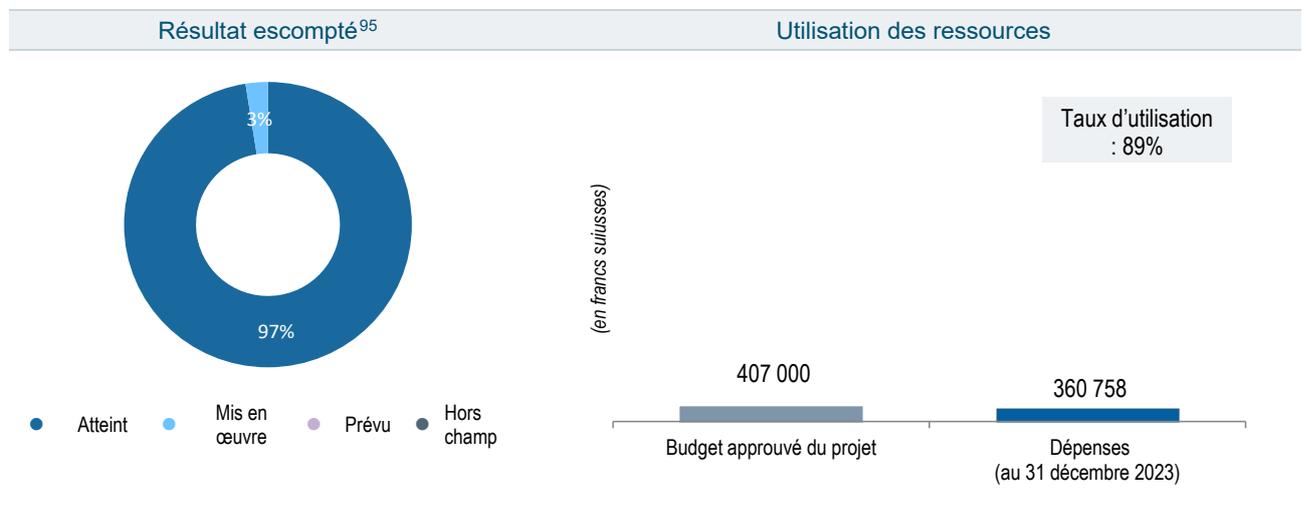
Résultats escomptés 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport de clôture du projet

Justification et objectifs⁹⁴



Aperçu du projet



Principales réalisations du projet

S'appuyant sur les fondements de la phase I et sur les enseignements tirés, la phase II du projet a progressivement étendu l'utilisation de la solution de gouvernance de l'identité et de l'accès à d'autres systèmes et applications de l'OMPI, garantissant ainsi aux utilisateurs un accès fondé sur le besoin d'en connaître et réduisant la complexité de la gestion des droits d'accès et l'exposition aux risques liés aux accès non autorisés.

Ce qui suit offre un aperçu des principales réalisations :

- Le processus de "réembauche" (RH) a été déployé et a permis d'augmenter les droits de naissance dans le cadre du processus "Joiner, Mover and Leaver" (JML);
- SailPoint a été intégré aux outils et processus de planification des ressources de l'OMPI, notamment aux trois modules PeopleSoft (finances, ressources humaines et achats);
- Le module intégré de gestion de l'accès aux fichiers (FAM) de SailPoint a été déployé et un plan complet de communication et de formation des utilisateurs a été élaboré et mis à disposition. Le nettoyage et la certification des droits d'accès ont été effectués pour 93% des annuaires actifs;
- Le contrôle de la séparation des tâches (SoD), qui garantit que les rôles et responsabilités conflictuels sont séparés, a été configuré dans SailPoint pour déclencher des alertes en temps réel en cas de violation;
- Sailpoint a été intégré au système de gestion des informations et des événements de sécurité (SIEM), ce qui a permis à SIEM de recevoir les journaux de SailPoint; et
- Un portail SailPoint Self Service Portal (SSSP) convivial permettant aux utilisateurs/gestionnaires de demander et de certifier l'accès aux partages de fichiers du réseau a été déployé.

⁹⁴ La justification et les objectifs figurent dans [Projets supplémentaires relevant du PCE](#) (document WO/PBC/31/12).

⁹⁵ Ne comprend pas les résultats transversaux de la gestion de projet ni les coûts de licence et de maintenance.

Réalisation globale par rapport au plan

Le projet a été mené à bien, à l'exception de l'activation de droits PeopleSoft supplémentaires, les accès étant contrôlés au sein de PeopleSoft.

Le projet a subi plusieurs retards en raison de la complexité liée à la qualité des données provenant des anciens groupes Active Directory et de la configuration granulaire des rôles dans PeopleSoft.

Enseignements tirés

- Afin d'éviter les retards de mise en œuvre : i) une analyse approfondie des dépendances et du temps nécessaire pour recruter des ressources doit être prise en compte dans la planification du projet, et ii) avant de finaliser le calendrier du projet, une analyse approfondie des sources de données existantes et de leur qualité, dont le projet dépend, doit être effectuée.
- Évitez le canal Teams pour les projets à l'échelle de l'organisation, car il crée trop de bruit étant donné que des personnes y publient toutes sortes d'informations inutiles destinées à l'ensemble du public.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Niveau de référence	Objectif visé	Données relatives à l'exécution
Expérience utilisateur améliorée grâce à la visibilité, à l'intelligence et à la capacité de libre-service permettant de comprendre et de gérer des droits d'accès complexes dans les systèmes et les applications de l'OMPI; possibilité d'établir des rapports indiquant quel utilisateur a accès à quels documents, systèmes et applications dans le champ d'application.	Il n'existe pas de capacité de précision automatisée	Visibilité sur qui a accès à quels documents sur les partages de fichiers et dans les applications/systèmes concernés grâce à des rapports en libre-service	Visibilité initiale de l'accès à FAM au troisième trimestre 2022. Mise en place d'une capacité de réalisation de rapports.
L'amélioration de la fiabilité des contrôles internes grâce à la mise en œuvre de la séparation des tâches et son exécution automatisée.	Il n'existe pas de capacité de précision automatisée	Rapports périodiques sur la situation des stocks, accompagnés de recommandations appropriées en vue d'une restauration	Alertes de violation de la séparation des tâches en temps réel et visualisation dans le tableau de bord SailPoint
Amélioration de la sécurité en réduisant le risque d'accès non autorisé ou de divulgation des actifs d'information de l'OMPI conformément à la politique d'accès aux actifs d'information de l'OMPI grâce à l'intégration avec le SIEM, ce qui permet au centre opérationnel de sécurité des informations (ISOC) d'avoir une vue centralisée et de déclencher des alarmes en cas d'accès non conforme aux fichiers et aux systèmes, ainsi que d'établir des tickets et des rapports à l'intention des propriétaires des fichiers et des systèmes pour qu'ils prennent des mesures correctives	Il n'existe pas de capacité de précision automatisée	Intégration initiale du SEIM et corrélation ultérieure permettent d'alerter les propriétaires en cas d'accès non autorisé et de mettre en place un plan de restauration.	Intégration initiale au quatrième trimestre 2022.
Gain d'efficacité pour l'organisation en passant à un modèle automatisé et en libre-service.	Le centre d'assistance traite manuellement les demandes d'accès divers – tels que les partages de fichiers, les applications.	Le flux de travail automatisé du processus Joiner, Mover, Leaver ajoute automatiquement les droits de naissance, et les utilisateurs peuvent demander l'accès via le SailPoint Self Service Portal (SSSP), qui doit être approuvé par le gestionnaire, également dans le SSP	Réalisation immédiate des avantages étant donné que le SSSP est en production et constitue la méthode par défaut pour demander l'accès aux partages de fichiers.

Risques et mesures d'atténuation⁹⁶

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Les problèmes de qualité des données dans Active Directory pourraient avoir un impact sur l'intégrité des données dans SailPoint.	Le risque s'est concrétisé	Un exercice de nettoyage des données à grande échelle visant à garantir l'intégrité des données dans SailPoint a permis d'atténuer le risque, mais comme cela a pris un temps considérable, il y a eu des retards supplémentaires dans le projet.	↘

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023 (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Assistance et maintenance pour les licences de 2500 utilisateurs d'"IdentityIQ File Access Manager" de Sailpoint ⁹⁷	80 000	-	-	s.o.
Conception de la solution IAG	30 500	30 160	99%	100%
Intégration de la solution IAG à d'autres systèmes et applications opérationnels cibles	161 000	160 933	100%	90%
Configuration et déploiement des fonctions de séparation des tâches, d'audit et d'établissement de rapports	27 000	26 950	100%	100%
Formation et gestion du changement opérationnel	8 500	8 298	98%	100%
Gestion du projet	100 000	134 417	134%	s.o.
Total	407 000	360 758	89%	98%

Le projet sera officiellement clôturé en 2024. Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 46 241,70 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet

2020				2021				2022				2023			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet															
Calendrier effectif du projet															

Coûts opérationnels récurrents prévus

Les coûts opérationnels récurrents annuels s'élèvent à :

- Identity IQ (plateforme de gouvernance de base, gestionnaire de cycle de vie, gestionnaire de conformité, gestionnaire de mots de passe, Oracle ERP), File Access Manager (stockage de fichiers sur site), support SailPoint : 59 026 francs suisses
- Assistance technique : 264 890 francs suisses

⁹⁶ Pour les projets PCE en dessous du seuil de 1 million de francs suisses, seuls sont présentés les risques qui se sont concrétisés et ont eu une forte incidence sur la mise en œuvre du projet.

⁹⁷ Comme la technologie Sailpoint a été mise en place en phase I, les coûts relatifs aux licences et aux évaluations postérieures (s'élevant à 80 000 francs suisses) seront couverts par le budget ordinaire.

PCE 34 MODERNISATION DES SYSTÈMES DE CONFÉRENCE

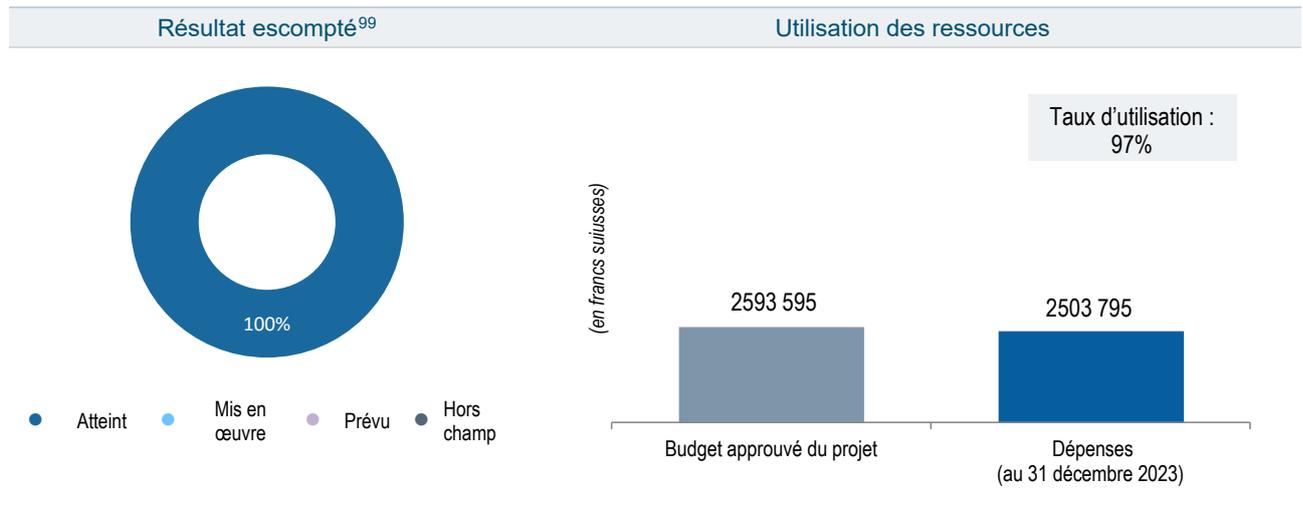
Résultats escomptés 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport de clôture du projet

Justification et objectifs⁹⁸



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations du projet

Tous les objectifs du projet ont été atteints et la prestation de services de conférence aux parties prenantes internes et externes a été améliorée :

- Remplacement d'équipements critiques obsolètes (Televic);
- Permettre la participation à distance avec interprétation dans toutes les salles dans le cadre du projet;
- une plus grande flexibilité dans la configuration des salles; et
- installation d'un système audionumérique.

Réalisation globale par rapport au plan

- La rénovation de la salle de contrôle de la principale salle de conférence de l'OMPI s'est avérée beaucoup plus complexe que prévu et a donc été retirée du champ d'application. L'ancienne salle de presse (aujourd'hui Conf 0.2) a également été retirée du projet car son utilisation a été reconsidérée par les utilisateurs au cours de la mise en œuvre du projet.
- L'achèvement du projet a été retardé de six mois en raison de l'allongement du délai de livraison de l'équipement par les fabricants et de la disponibilité de la salle de conférence principale pour effectuer cette rénovation majeure.

Enseignements tirés

- L'implication des utilisateurs principaux dans la définition des tests d'acceptation est essentielle pour garantir la plus grande satisfaction du client.
- La disponibilité des salles est une contrainte forte pour ce type de projet et doit être dûment prise en compte lors de l'estimation du calendrier de réalisation du projet.

⁹⁸ La justification et les objectifs figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2022-2029](#) (document WO/PBC/33/11).

⁹⁹ Ne comprend pas le résultat transversal attendu : Gestion du projet.

- Une planification réaliste des tâches et l'intégration des imprévus dans le plan du projet sont nécessaires pour respecter le calendrier.
- La tenue d'une documentation détaillée communiquée à toutes les équipes permet à l'équipe de projet de réagir en temps utile lorsque des événements imprévus se produisent.
- Une gestion efficace des demandes de changement permet aux équipes commerciales, techniques et de test de collaborer efficacement afin d'obtenir rapidement les produits livrables nécessaires en temps voulu.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Facilitation de la participation des délégués aux réunions de l'OMPI, y compris dans les installations supplémentaires autres que la salle de conférence de l'OMPI	Les installations de conférence de l'OMPI restent adaptées aux besoins	Absence de pannes majeures (à ce jour)	Aucune panne subie (à l'avenir)	Aucune panne n'a été enregistrée en 2023
	Les installations de conférence de l'OMPI sont flexibles et utilisées efficacement	Possibilité de connecter la salle de conférence et les salles A, B et NB 0.107	Possibilité de connecter toutes les salles de réunion et de conférence couvertes par le projet, ce qui permet des agencements et des types de réunion différents	Les salles rouge et bleue de l'AB et les salles de conférence A et B peuvent désormais être connectées
Promotion accrue du multilinguisme dans le cadre des réunions de l'OMPI	Possibilité de participer à des séances hybrides avec interprétation dans toutes les salles de réunion	Seulement possible dans la salle de conférence et la salle rouge	Participation possible depuis toutes les salles de réunion et de conférence couvertes par le projet	Les salles rouge et bleue de l'AB et les salles de conférence A et B peuvent accueillir des réunions à interprétation hybride

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
La dépendance à l'égard d'un fournisseur externe clé pourrait se traduire par une réponse lente ou une qualité médiocre.	Le risque s'est concrétisé.	Compte tenu des retards de livraison dus aux problèmes de la chaîne d'approvisionnement mondiale, le plan d'atténuation a permis de donner la priorité aux salles de réunion pour lesquelles l'équipement était disponible et de fournir des solutions temporaires en cas de retard dans la fourniture de l'équipement, ce qui a permis au plus grand nombre de salles d'être opérationnelles pendant cette période. Ces retards ont eu un impact négatif sur le calendrier de mise en œuvre du projet.	➔

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023 (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Acquisition de matériel et d'accessoires	2 065 965	2 219 740	107%	100%
Installation et intégration du système de conférence	407 630	220 095	54%	100%
Gestion du projet	120 000	63 960	53%	100%
Total	2 593 595	2 503 795	97%	100%

Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 89 800 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Calendrier du projet

2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Calendrier initial du projet

Calendrier effectif du projet

Actions de suivi du projet

Les actions suivantes devront être suivies par l'équipe de l'unité de soutien audio et vidéo (AVSU) dans le cadre des activités opérationnelles :

- Passer à la version 6.6 de CoCon au premier trimestre 2024 pour supprimer la solution de contournement actuelle et permettre de restaurer les huit synoptiques pour la salle de conférence de l'OMPI.
- Établir l'étendue des travaux et faire développer un script utilisant l'API Televic CoCon pour importer facilement des plans de salle.

Coûts opérationnels récurrents prévus

Le total des coûts annuels récurrents de maintenance s'élève à 129 068 francs suisses pour les équipements nouvellement installés et les équipements "anciens", c'est-à-dire les équipements installés avant le projet et dont le fonctionnement est essentiel à la fourniture du service complet, dont :

- 84 540 francs suisses pour les équipements nouvellement installés
- 44 528 francs suisses pour l'ancien équipement

PCE 35 AUTHENTIFICATION MODERNE FORTE

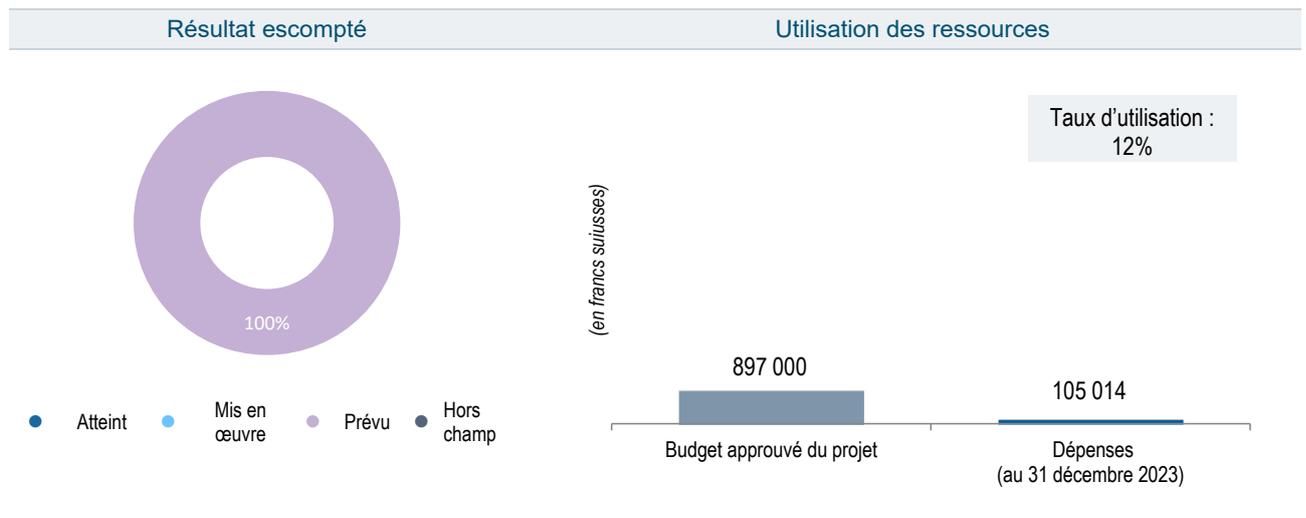
Résultats escomptés 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport d'avancement du projet

Justification et objectifs¹⁰⁰



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2023

En 2023, les progrès suivants ont été accomplis :

- L'identification et la documentation des scénarios d'authentification des utilisateurs existants ont été achevées;
- Des exigences commerciales, techniques et de sécurité détaillées ont été définies pour atteindre les objectifs du projet;
- Une analyse de faisabilité indépendante a été réalisée, en utilisant les meilleures pratiques du secteur, afin d'identifier les solutions informatiques potentielles; et
- Des consultations ont été lancées d'ici la fin de l'année 2023 afin d'évaluer la manière dont les solutions potentielles répondent aux besoins de l'OMPI et aux exigences en matière de sécurité par le biais de démonstrations de faisabilité.

Concrétisation des avantages

Aucun avantage ne s'est concrétisé en 2023.

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Expérience utilisateur améliorée	% de satisfaction des utilisateurs	s.o.	>50% d'utilisateurs satisfaits	-
Réduction de l'exposition aux risques informatiques	Évaluation des risques	Risque résiduel avant la mise en œuvre évalué comme moyen à élevé.	Risque résiduel ramené à faible après la mise en œuvre	-

¹⁰⁰ La justification et les objectifs figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2022-2029](#) (document WO/PBC/33/11).

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Réduction du nombre de tickets d'assistance TICD liés à l'authentification	Nombre moyen de tickets de Service Desk liés à l'authentification par mois	124 tickets en moyenne par mois	<50% de tickets en moyenne par mois, après la mise en œuvre	-
Contrôles des accès aux sources d'information renforcé	Force des contrôles d'accès	Contrôles d'accès non spécifiques ¹⁰¹ pour toutes les applications	Application d'identification et accès au niveau des données pour les applications internes	-

Risques et mesures d'atténuation¹⁰²

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
L'indisponibilité d'experts externes peut entraîner des retards dans le projet.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'atténuation consistant à revoir les modalités d'engagement avec les partenaires extérieurs a été partiellement couronné de succès, mais a entraîné un retard dans la mise en œuvre du projet.	↓

Calendrier

2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4												

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Le projet a connu des retards importants dans l'obtention des conseils des sociétés de conseil indépendantes qui ont soutenu l'analyse de faisabilité. En outre, les fournisseurs des solutions informatiques potentielles recommandées dans l'analyse de faisabilité n'ont pas été en mesure de s'engager en temps utile avec l'OMPI.

¹⁰¹ Modalités d'accès généralistes fondées sur des règles simples telles que "l'utilisateur X a accès à l'application Y".

¹⁰² Pour les projets PCE en dessous du seuil de 1 million de francs suisses, seuls sont présentés les risques qui se sont concrétisés et ont eu une forte incidence sur la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2023.

PCE 36 PORTAIL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'OMPI – PHASE III

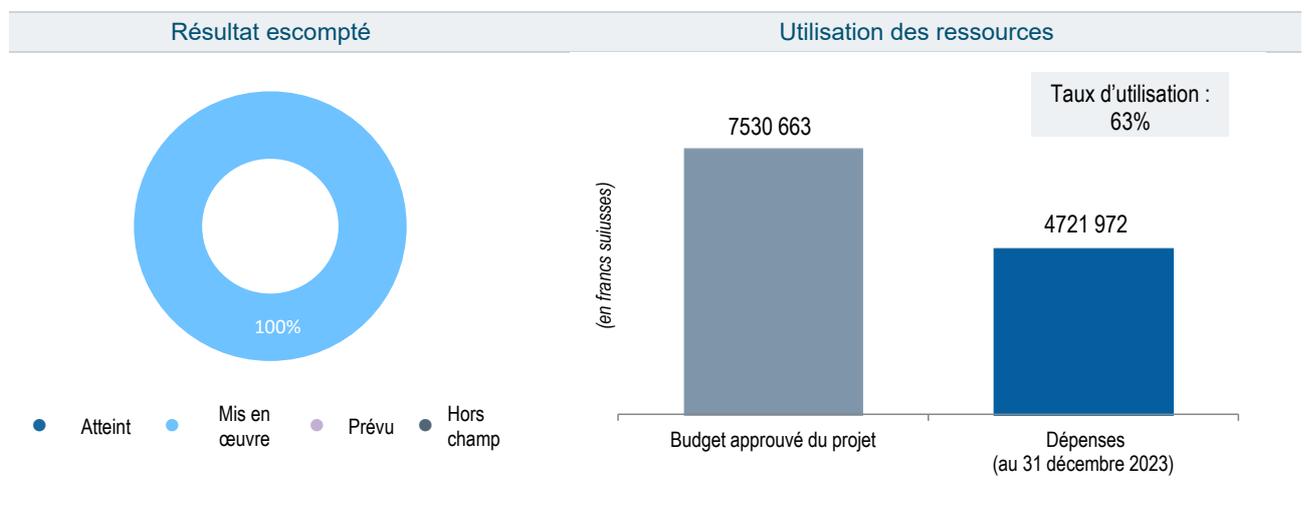
Résultats escomptés 3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

Rapport d'avancement du projet

Justification et objectifs¹⁰³



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2023

En 2023, les progrès suivants ont été accomplis :

- La couverture du principal composant de navigation partagé de l'OMPI (Navbar) a été élargie pour inclure le site Web de l'OMPI, l'Académie de l'OMPI et d'autres applications de l'OMPI. Cette extension garantit une expérience homogène dans l'écosystème en ligne de l'OMPI et uniformise la navigation dans l'ensemble de l'Organisation. Le composant a fait l'objet d'une mise à jour de sa conception et a été amélioré avec une navigation en fil d'Ariane et une nouvelle fonction permettant aux utilisateurs de mettre en signet leurs services favoris de l'OMPI lorsqu'ils sont connectés. Une assistance technique a été fournie aux équipes chargées de l'intégration de plus de 65 applications.
- La normalisation universelle de l'OMPI, une nouvelle norme d'interface utilisateur, a été lancée à la suite d'une vaste collaboration intersectorielle. Cet effort a permis de rationaliser la mise en œuvre de toutes les applications du portail IP et du nouveau composant de navigation, améliorant ainsi l'expérience utilisateur et la cohésion des services. En outre, l'OMPI a également élargi les bibliothèques de composants d'interface utilisateur réutilisables afin d'accueillir de nouvelles versions alignées sur la nouvelle présentation universelle. Il s'agit notamment d'un nouveau type de technologie de composants conçu pour améliorer la réutilisation des applications Web. Les équipes chargées des applications ont bénéficié d'une aide à la migration, ce qui a permis à 30% des applications du portail IP d'adopter la nouvelle présentation universelle.
- La conformité de l'accessibilité du portail IP a été améliorée.
- Les capacités d'apprentissage automatique ont été exploitées pour harmoniser les noms des candidats provenant de sept sources de données, et le projet a créé les bases méthodologiques nécessaires à la réalisation d'une base de données clients unifiée.

¹⁰³ La justification et les objectifs figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2022-2029](#) (document WO/PBC/33/11).

- La plateforme de données d'entreprise a été améliorée par la normalisation des environnements d'ingénierie des données, la garantie du respect de la confidentialité des données et l'exploration de solutions de catalogage des données.
- Un pipeline d'apprentissage automatique a été développé pour extraire les ressentis clients en vue d'une reconnaissance des formes et d'une analyse des tendances, ce qui permet aux équipes d'assistance à la clientèle d'utiliser les données dans le cadre de leurs activités.
- Le projet de gestion de la relation client (CRM) a été lancé avec l'aval de la direction à la suite d'un engagement et d'une consultation intersectoriels approfondis. Plusieurs ateliers très engagés ont été organisés avec des équipes interfonctionnelles pour identifier les caractéristiques spécifiques et les exigences fonctionnelles du produit CRM, afin de s'assurer que la solution choisie sera adaptée à l'objectif visé. Le choix de la solution est prévu pour 2024.
- 37 applications ont bénéficié d'une aide pour intégrer les services natifs de l'informatique en nuage afin de pouvoir migrer avec succès vers l'informatique en nuage.
- Un passeport technique a été créé et mis en service, consolidant les données de plus de 100 applications commerciales. Ce nouveau service permet aux parties prenantes techniques et commerciales d'accéder facilement aux informations critiques, ce qui simplifie les activités d'intégration et de livraison continues et améliore l'efficacité des équipes chargées des applications.
- Un produit minimal viable (MVP) du service administratif du portail de propriété intellectuelle a été développé, ce qui facilite la prise en charge des changements apportés à l'application.
- Les premiers travaux de validation du concept ont commencé pour l'environnement de gestion sécurisé de l'API de l'entreprise. Un travail approfondi de définition des politiques, des processus et des outils de gestion des API a été réalisé avec un large engagement intersectoriel, soutenant l'introduction d'une capacité de gestion centralisée des API.
- La SIAD a été consultée pour identifier les modèles architecturaux et les contrôles de sécurité spécifiques qui devraient être mis en œuvre pour chacune des mises à jour fonctionnelles, et l'alignement sur ces exigences de contrôle a été confirmé dans le cadre du processus de certification et d'accréditation de la SSI de la SIAD avant la publication.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Expérience client cohérente et uniforme à travers tous les systèmes informatiques externes de l'OMPI	Alignement sur les normes minimales du Portail de propriété intellectuelle selon la matrice correspondante (présentation harmonisée, navigation uniforme, ePay v2 et comptes de l'OMPI)	69% en mai 2021	100% pour les systèmes TIC applicables	77%
Facilité d'utilisation accrue et expérience client améliorée pour les utilisateurs des systèmes informatiques externes de l'OMPI.	Indice de satisfaction des clients	82% en février 2021	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	80%
	Indice de facilité d'utilisation	80% en février 2021	85%	84%
Facilité de paiement pour les clients qui utilisent des installations modernes de traitement des transactions financières et qui permettent la disponibilité d'informations consolidées sur les paiements	Nombre d'utilisateurs utilisant les widgets de paiement	603 utilisateurs en moyenne au T2 2021	5 000 utilisateurs	1 630
	Indice de satisfaction des clients pour les services fournis par le biais du système ePay2	87% en février 2021	90%	89%
Perception positive des services de l'OMPI et reconnaissance de la marque accrues	Indice de satisfaction des clients	58% en février 2021	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	80%
Amélioration de la qualité des données relatives à la clientèle et de la gestion de la relation client	Nombre de systèmes TIC utilisant des données clients communes	0 en juin 2021	à déterminer dans le cadre du projet relatif à la gestion de la relation client en phase III	à déterminer dans le cadre du projet relatif à la gestion de la relation client en phase III
Satisfaction accrue des clients à l'égard des services fournis par l'OMPI	Indice de satisfaction des clients	84% en février 2021	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	80%

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Contribution accrue à l'innovation et à la créativité au profit de tous en rendant les services de l'OMPI plus accessibles aux PME et aux entreprises individuelles, en particulier dans les pays en développement	Nombre journalier moyen de visiteurs et d'utilisateurs d'un service provenant de pays en développement	59 000/jour en moyenne au T2 2021**	Hausse de 20%***	18 092****
	Nombre journalier moyen de nouveaux utilisateurs* d'un service provenant de pays en développement et accédant à ce service via le Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI	23/jour en moyenne au T2 2021**	Augmentation de 100%	428
Augmentation du nombre de visiteurs et d'utilisateurs des services intégrés au portail de propriété intellectuelle de l'OMPI	Nombre journalier moyen de visiteurs et d'utilisateurs par service	81 000/jour en moyenne (pour tous les services) au T2 2021***	Hausse de 20%***	77 309****
	Nombre journalier moyen par service de nouveaux utilisateurs et visiteurs accédant au service via le Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI	68/jour en moyenne (pour tous les services) au T2 2021**	Augmentation de 100%	921

* Les utilisateurs sont ceux qui se connectent

** Une liste détaillée par service est disponible sur demande

*** Le niveau visé dépend non seulement des activités du programme relatif au Portail de propriété intellectuelle mais aussi des activités biennales des unités opérationnelles.

**** La diminution du trafic depuis le dernier rapport peut être attribuée à l'amélioration du pare-feu et des capacités de détection des robots

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2023.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023 (en francs suisses)

Prestation	Budget projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
CRM Mise en place d'une solution de gestion de la relation client (CRM) à l'échelle de l'Organisation favorisant une approche commune des données relatives aux clients et de la gestion des relations avec les clients, y compris la normalisation des moyens de communication et la centralisation de la gestion du retour d'information	1 274 380	600 126	137 192	23%	20%
Mise en place de capacités communes de gestion de portefeuille dans l'ensemble des services de l'OMPI à l'intention des clients de l'Organisation					
Développement de l'application relative aux comptes OMPI aux fins de la normalisation de la saisie des données, de l'harmonisation entre les services et de l'amélioration de l'expérience client					
☒ Intégration renforcée des services de l'OMPI au sein du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI et développement continu du Portail et de ses fonctionnalités connexes, en vue de leur transfert aux opérations	2 451 940	2 713 797	1 601 414	59%	45%
Élaboration du cahier des charges de l'application mobile de l'OMPI et participation à sa mise au point					
Utilisation du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI aux fins de la commercialisation des données de propriété intellectuelle					
Alignement des capacités de la plateforme d'analyse des données de propriété intellectuelle sur la politique émergente de l'Organisation en matière de gouvernance et de gestion des données.	1 556 139	2 198 131	1 633 859	74%	75%

Prestation	Budget du projet	du Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Automatisation renforcée des flux de données ainsi que de la couverture et de l'utilisation des séries de données internes afin d'optimiser la manière dont l'OMPI traite les mégadonnées, parallèlement à la consolidation et au perfectionnement de la plateforme relative aux données					
Développement et intégration de l'application stratégique de la science des données pour favoriser la mise en œuvre effective de la stratégie commerciale liée à l'expérience client et le transfert des capacités d'analyse aux opérations					
Mise en œuvre des capacités de gestion des API dans l'ensemble de l'Organisation de manière à améliorer l'expérience des développeurs et adoption d'une interaction moderne avec le Portail fondée sur les API					
Technologie Normalisation					
Convergence accrue des capacités de traitement des données et des solutions informatiques afin d'obtenir des gains d'efficacité au niveau logistique et transfert des produits techniques aux unités de gestion opérationnelle	1 497 960	1 512 573	1 021 694	68%	70%
Conception et mise en place d'un environnement initial de gestion des API en arrière-plan afin de renforcer et d'harmoniser la cybersécurité entre les applications et l'externalisation des logiciels et des données					
PM Livraison d'une administration des programmes de haute qualité, production et gestion de stratégies/plans selon la méthodologie MSP.	750 244	369 777	327 813	89%	60%
Total	7 530 663	7 394 404	4 721 972	64%	54%

Calendrier du projet

2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4												

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

Le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2025 afin de garantir la livraison complète des capacités prévues.

PCE 37 CRÉATION D'UNE FONCTION PERMETTANT À L'OMPI D'AVOIR RECOURS À DES PRESTATAIRES DE SERVICES EN NUAGE SUR LE LONG TERME ET MIGRATION DES APPLICATIONS EXISTANTES – PHASE III

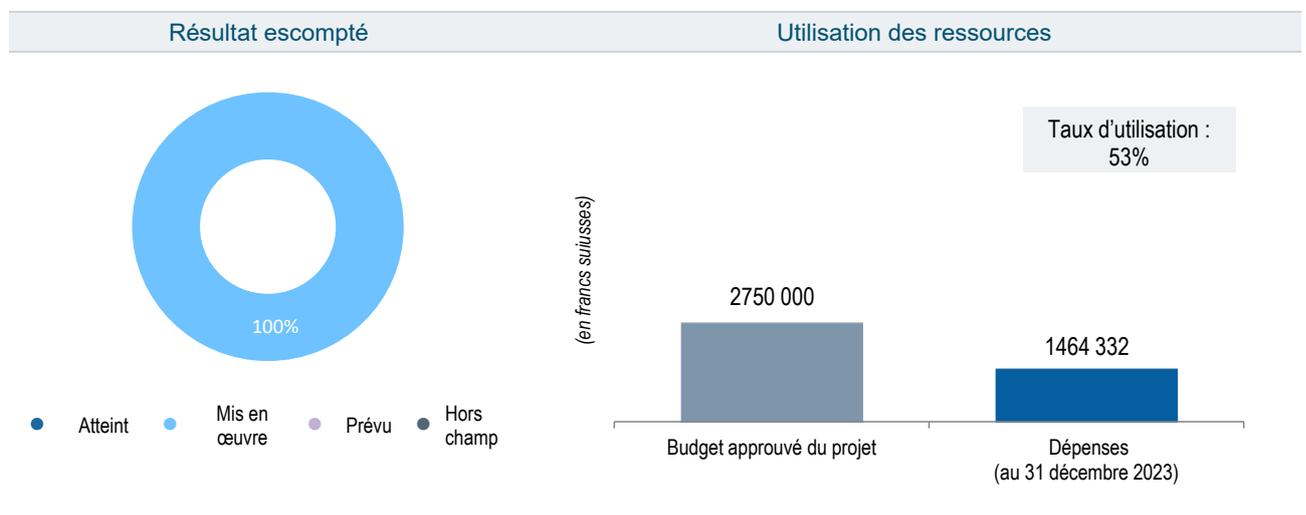
Résultats escomptés 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport d'avancement du projet

Justification et objectifs¹⁰⁴



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2023

En 2023, les progrès suivants ont été accomplis :

- Le Centre de compétence en matière d'informatique en nuage (CCOC) a été mis en place et comprend les compétences suivantes : Architecture cloud, architecture DevOps et spécialité FinOps. Une usine de migration dans le nuage (CMF) a été mise en place, permettant des migrations à grande échelle de l'entreprise vers le nuage de manière automatisée;
- 74 serveurs sur site et leurs applications ont été analysés et ont migré vers AWS, par le biais d'exécutions répétées de vagues de migration, en s'appuyant sur Runbook et CMF;
- Le soutien à la migration (replatforming) des applications de l'OMPI vers le nuage s'est poursuivi, avec le déploiement de neuf nouvelles applications. La suite Atlassian (Confluence interne et externe, JIRA) a également migré vers le nuage;
- L'exercice annuel de haute disponibilité (HA) et de reprise des opérations (DR), pour les applications critiques dans le nuage, a été réalisé à l'aide d'un processus accéléré avec un simulateur d'injection de fautes et des tests automatisés. Les rapports annuels de l'HA et de la DR ont été achevés;
- Une solution AWS Workspace non persistante a été configurée, testée et confirmée comme une solution DR viable pour le fonctionnement sécurisé du PCT eDossier. Cette solution a été conçue et revue en collaboration avec la SIAD afin de garantir la sécurité permanente des données hautement confidentielles concernées. La solution de poste de travail AWS a également fait l'objet de tests de sécurité supplémentaires dans le cadre d'un test de pénétration SIAD;

¹⁰⁴ La justification et les objectifs figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2022-2029](#) (document WO/PBC/33/11).

- 11 sessions et ateliers "Cloud Office Hours", visant à partager les connaissances et à créer une communauté de pratique de l'OMPI dans le domaine de l'informatique en nuage, ont été organisés avec 316 participants internes;
- Le planificateur ECS a été activé pour les comptes d'acceptation AWS, ce qui a permis de réaliser des économies de 70%
- Le processus de sélection des fournisseurs de services gérés se poursuit.

Dès le début, la SIAD a été étroitement impliquée dans ce projet afin de s'assurer que les exigences de sécurité pertinentes ont été prises en compte et testées.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Assistance efficace au niveau de l'Organisation pour les systèmes hébergés dans le nuage	Amélioration des services fournis aux parties prenantes externes ¹⁰⁵	Score APDEX > 0,6 pour 78% des applications transférées dans le nuage (fin 2020)	Score APDEX ≥ 0,6 pour 80% des applications transférées dans le nuage	81% des applications cloud mesurées avaient un score APDEX ≥ 0,6 en décembre 2023.
	Continuité de fonctionnement garantie	Aucun objectif de délai de reprise n'est expressément défini explicitement défini dans les mesures actuelles de continuité des activités	100% des charges de travail en nuage (exercice annuel de haute disponibilité et de reprise après sinistre pour les charges de travail en nuage)	85% des applications cloud critiques étaient hautement disponibles (HA) Reprise des opérations (DR) réussie pour 77,77% des applications critiques en nuage ¹⁰⁶
Accroître la flexibilité et la réactivité grâce à un support éprouvé pour le développement et l'exploitation (DevOps) des systèmes informatiques	% d'applications déployées de manière automatisée	72,9% en décembre 2021	80% d'applications avec des capacités de déploiement automatique	89,71%
Gestion efficace des dépenses liées à l'hébergement en nuage	Coût de l'hébergement des applications	Coût de l'hébergement de l'application au CIC, y compris les services d'experts	>30% de réduction des coûts pour les applications transférées	La réduction varie de 11% à 90%, avec une moyenne de 60%. L'économie la plus importante résulte de la mise en place de la solution de reprise des opérations pour l'infrastructure de bureau virtuel sécurisée dans AWS plutôt que de l'achat de matériel dédié. Cette dernière aurait coûté 450 000 dollars/an avec un engagement minimum de 5 ans, tandis que la solution en nuage est estimée à 45 000 dollars/an, sans engagement minimum.
	Contrôle et optimisation en temps utile des coûts d'hébergement	Rapports mensuels sur les coûts des services du CIC (>1 mois de décalage)	Suivi et contrôle en "temps réel" des dépenses liées à l'hébergement en nuage.	Des tableaux de bord sont disponibles pour un suivi quotidien des coûts de l'informatique en nuage. La surveillance et le contrôle en temps réel ne sont pas encore totalement disponibles.

* Calcul effectué pour toutes les applications pour lesquelles une comparaison est possible, c'est-à-dire en excluant les nouvelles applications pour lesquelles une estimation du coût sur site correspondant n'est pas disponible.

¹⁰⁵ Mesuré par le score APDEX (Application Performance Index) qui est une norme ouverte pour mesurer le temps de réponse des applications logicielles. Il est fondé sur le rapport entre les temps de réponse satisfaisants et les temps de réponse non satisfaisants.

¹⁰⁶ L'exercice de récupération des données pour les autres applications critiques en nuage sera effectué en 2024.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
La rareté de l'expertise requise sur le marché pourrait entraîner des retards de recrutement et avoir des conséquences négatives sur la rétention des consultants à court terme et sur le calendrier de mise en œuvre du projet.	Le risque s'est concrétisé.	La stratégie d'atténuation consistant à utiliser une combinaison de modalités contractuelles a été partiellement efficace pour l'intégration et la fidélisation des membres de l'équipe. Néanmoins, le manque d'expertise en matière d'informatique en nuage a affecté la réalisation des étapes du projet, notamment la mise en place du CCOC.	↓

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023 (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Établissement d'un Centre de compétences interne en matière d'informatique en nuage	870 000	423 882	49%	100%
Établissement d'un "contrat de services administrés" avec des accords de niveau de service prédéfinis.	730 000	-	-	60%
Transfert des services partagés dans le nuage (par exemple Tableau, Atlassian, Cherwell, CMDB, stockage)	530 000	551 350	104%	80%
Soutenir la migration des applications commerciales suivantes de l'OMPI : Madrid, ERP, bases de données mondiales, plateformes d'offices de propriété intellectuelle	620 000	489 100	79%	74%
Total	2 750 000	1 464 332	53%	79%

Calendrier du projet

2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet															
Calendrier actuel du projet															

Deux produits livrables du projet ont connu des retards :

- la mise en place d'un Centre de compétences en matière d'informatique en nuage (CCOC)
- l'acquisition d'un fournisseur de services gérés (MSP)

Ces retards s'expliquent par la rareté de l'expertise en matière d'informatique en nuage requise sur le marché pour le CCOC.

PCE 38 GESTION DES SERVICES DE L'ORGANISATION (ESM)

Résultats escomptés : 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

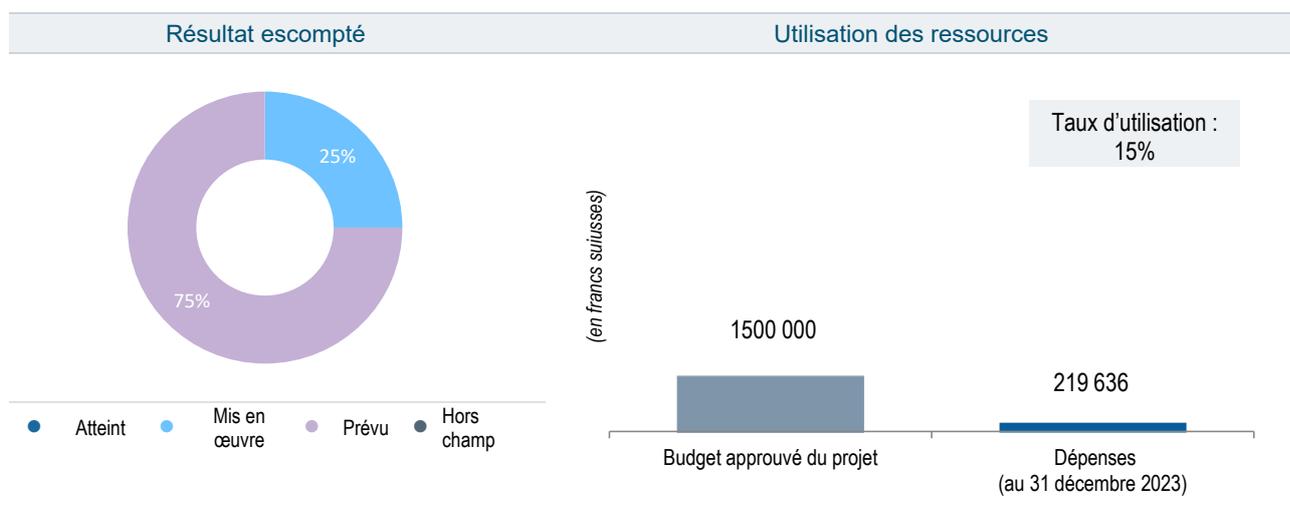
Rapport d'avancement du projet

Justification et objectifs¹⁰⁷



La portée du projet a été élargie pour inclure les RH, car le département n'utilise actuellement aucun outil de gestion des services de l'entreprise.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2023

En 2023, les progrès suivants ont été accomplis :

- Les exigences de chaque domaine d'activité ont été évaluées et définies; et
- Le processus de sélection du fournisseur de la plateforme a débuté au quatrième trimestre 2023.

Concrétisation des avantages

Aucun avantage ne s'est concrétisé en 2023.

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Expérience cohérente et uniforme dans toutes les unités opérationnelles qui mettent en œuvre la solution de gestion intégrée des services	% de satisfaction dans les unités opérationnelles	n.d.	≥ 85% des unités opérationnelles satisfaites ou très satisfaites	-
Facilité d'utilisation et amélioration de l'expérience client pour les utilisateurs internes des services fournis par l'intermédiaire de la solution de gestion intégrée des services	% de satisfaction des utilisateurs	98,9% satisfaits des services du Bureau des services d'infocommunication	96% de personnes satisfaites ou très satisfaites des services fournis par la solution de gestion intégrée des services d'entreprise après un an de mise en œuvre	-

¹⁰⁷ La justification et les objectifs figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2022-2029](#) (document WO/PBC/33/11).

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Réduction du nombre de points de contact permettant aux utilisateurs d'accéder aux services	Nombre de points de contact	Un ou plusieurs points de contact pour chacune des six unités commerciales concernées	Max. 3 points de contact, tous sur la même plateforme	-
Accès simplifié aux services intersectoriels (c'est-à-dire, les services impliquant plusieurs unités opérationnelles, par exemple un nouveau recrutement nécessitant un espace de bureau, un badge, du matériel informatique et des identifiants)	Nombre de services intersectoriels accessibles au moyen d'une demande unique	Aucune	Au moins deux services intersectoriels accessibles moyennant une seule demande après un an de mise en œuvre	-

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2023.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023 (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Évaluation et définition des besoins de chaque unité opérationnelle	275 000	219 636	80%	100%
Conception et mise en œuvre de la plateforme de gestion intégrée des services : Service d'engagement des clients (catalogue de services intégré, fonctions en libre-service, service desk)	825 000	-	-	-
Conception et mise en œuvre de la plateforme de gestion intégrée des services : Processus relatifs aux actifs et à la configuration des services (amélioration des contrôles sur la prestation des services)	200 000	-	-	-
Conception et mise en œuvre de la plateforme de gestion intégrée des services : Processus de gestion des niveaux de service (suivi et rapports sur la prestation de services)	200 000	-	-	-
Total	1 500 000	219 636	15%	15%

Calendrier du projet

2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet								Calendrier actuel du projet							

Après avoir évalué et défini les besoins de chaque secteur d'activité, le calendrier prévu pour l'achèvement du projet a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2025.

PCE 39 TRANSFORMATION AIMS 2.0 – PHASE I

Résultats escomptés 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

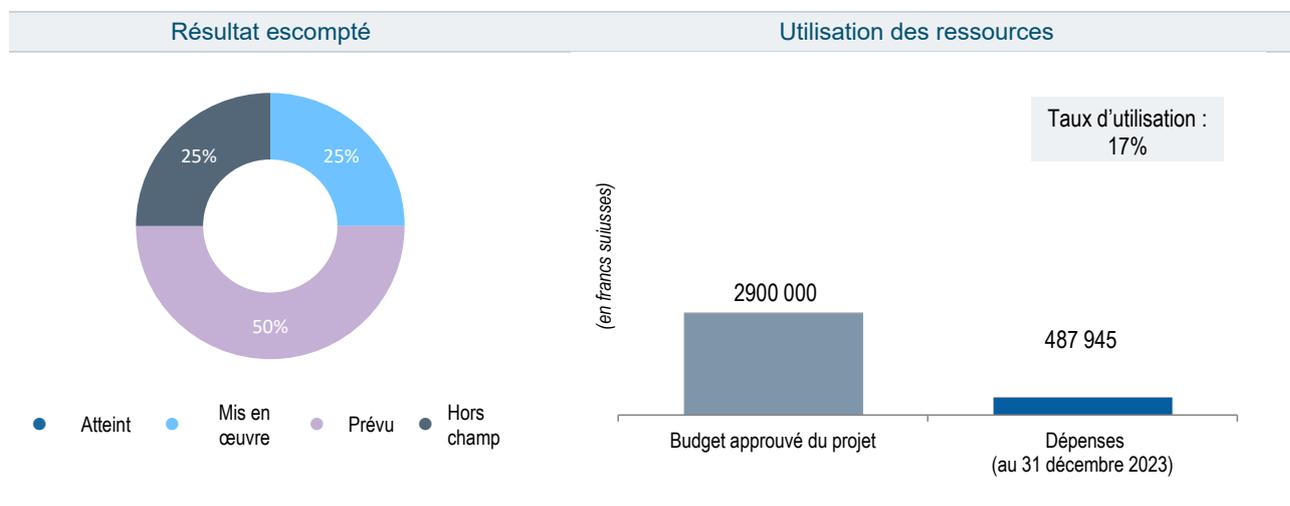
Rapport d'avancement du projet

Justification et objectifs¹⁰⁸



Dans le cadre de l'adoption de la solution ERP de nouvelle génération, une analyse complète des besoins de l'entreprise a été réalisée en 2023 afin de déterminer la solution privilégiée pour l'OMPI et d'établir une feuille de route pour l'avenir de l'ERP. Cela constituera la base de la proposition de projet de PCE de la prochaine génération d'ERP. L'examen et la réorganisation des processus opérationnels, la finalisation de la nouvelle plateforme d'intégration ainsi que la formation et le renforcement des compétences de l'équipe de projet et des utilisateurs se poursuivront dans le cadre de la phase I.

Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2023

En 2023 les progrès suivants ont été accomplis

- Une analyse détaillée des processus opérationnels actuels a été réalisée et les exigences fonctionnelles et techniques de la future solution ERP ont été identifiées en collaboration avec un partenaire consultant;
- Une liste restreinte de fournisseurs potentiels a été établie sur la base des principales exigences de l'OMPI en matière de processus d'entreprise;
- Les enseignements tirés d'autres agences des Nations Unies qui ont adopté un système de planification des ressources de nouvelle génération ont été recueillis; et
- Des progrès ont été réalisés dans la sélection de la solution SaaS préférée.

¹⁰⁸ La justification et les objectifs initiaux figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023](#) (document WO/PBC/33/11). Pour les mises à jour, voir les rapports d'avancement du PCE précédents.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Accélérer la préparation à l'adoption de l'ERP de nouvelle génération en identifiant les exigences commerciales et techniques essentielles et les enseignements tirés du marché et des agences homologues.	Les besoins critiques des entreprises et leurs priorités sont identifiés	s.o.	95% des exigences sont identifiées et classées par ordre de priorité	95% des exigences identifiées et classées par ordre de priorité
Amélioration de l'efficacité des processus et de la satisfaction des utilisateurs	Nombre de processus rationalisés et documentés	s.o.	10	--

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
Des initiatives de transformation simultanées peuvent avoir un impact sur les activités quotidiennes des entités commerciales et sur leur capacité à fournir des ressources pour les tests/la migration. Cela pourrait compromettre le respect du calendrier de la transformation globale.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté durant l'année.	La gouvernance des projets a été revue et alignée sur la stratégie de l'organisation, ce qui a permis d'améliorer la coordination et la hiérarchisation des projets.	→
L'indisponibilité des partenaires commerciaux nécessaires pourrait compromettre la réalisation du projet.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté durant l'année.	Pilotage et gestion de projet pour obtenir une visibilité sur la gestion de la charge de travail et les dépendances en temps opportun.	→

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023 (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Fondation AIMS 2.0 : mise en place du programme (transformation et gestion du changement) et identification des solutions de nouvelle génération	1 340 000	2 406 590	487 945	20%	30%
Transfert du système PeopleSoft (PS) dans le nuage	760 000	-	-	-	-
Réorganisation des processus opérationnels	-	294 000	-	-	-
Évolution de l'appui et des solutions pour les clients payants	800 000	195 000	-	-	-
Total	2 900 000	2 895 590	487 945	17%	30%

Calendrier du projet

2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet								Calendrier actuel du projet							

PCE 40 GESTION ET GOUVERNANCE DES DONNÉES

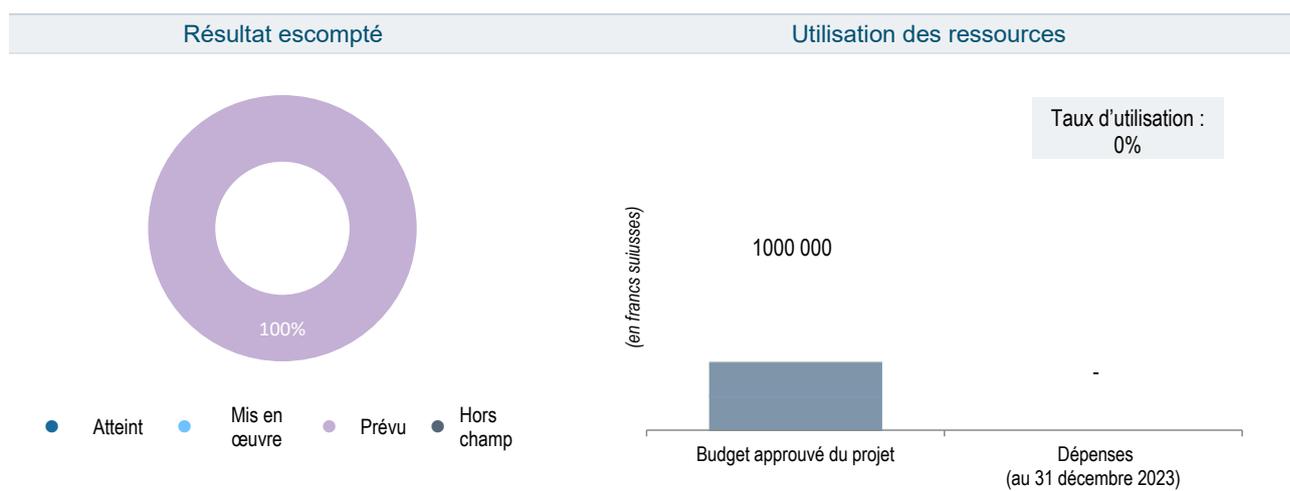
Résultats escomptés 5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Rapport d'avancement du projet

Justification et objectifs¹⁰⁹



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2023

En 2023, les progrès suivants ont été accomplis :

- L'intégration du Chief Data Officer (CDO), qui sera la force motrice du projet, a été achevée au troisième trimestre 2023. En conséquence, le lancement du projet a été retardé et il est actuellement prévu qu'il commence au troisième trimestre 2024.

Concrétisation des avantages

Aucun avantage ne s'est concrétisé en 2023.

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Amélioration de la fourniture de données et d'analyses aux clients internes.	Taux d'adoption (%) des rapports générés à partir des nouvelles sources de données centralisées de l'Organisation	s.o.	80% des utilisateurs internes utilisent les rapports	-
	Séries de données disponibles via les plateformes en libre-service	0	3 ¹¹⁰	-
Permettre l'analyse et la prise de décision basée sur les données en améliorant la gestion et la connaissance des données.	% de séries de données définies selon des normes claires (p. ex., taxonomies, définitions, usage)	0	50%	-

¹⁰⁹ La justification et les objectifs figurent dans le [Plan-cadre d'équipement pour 2022-2029](#) (document WO/PBC/33/11).
¹¹⁰ AIMS, Infosec, Économie et statistiques

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Réduire l'exposition au risque de mauvaise gestion des données grâce à des pratiques renforcées de gouvernance et de gestion des données.	% de normes relatives aux données appliquées et contrôlées (p. ex., taxonomies, définitions, usage)	0	50%	-
	Augmentation en % du nombre de domaines d'activité utilisant l'architecture et la gestion de données normalisées	1	200%	-

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque ne s'est concrétisé au cours de l'année 2023, le projet n'ayant pas encore été lancé.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023 (en francs suisses)

	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Gestion et gouvernance des données	1 000 000	-	-	-

Calendrier du projet

2022				2023				2024				2025				2026			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Calendrier initial du projet								Calendrier actuel du projet											

PCE 41 PLATEFORME RÉSILIENTE ET SÉCURISÉE DU PCT PHASE HYBRIDE

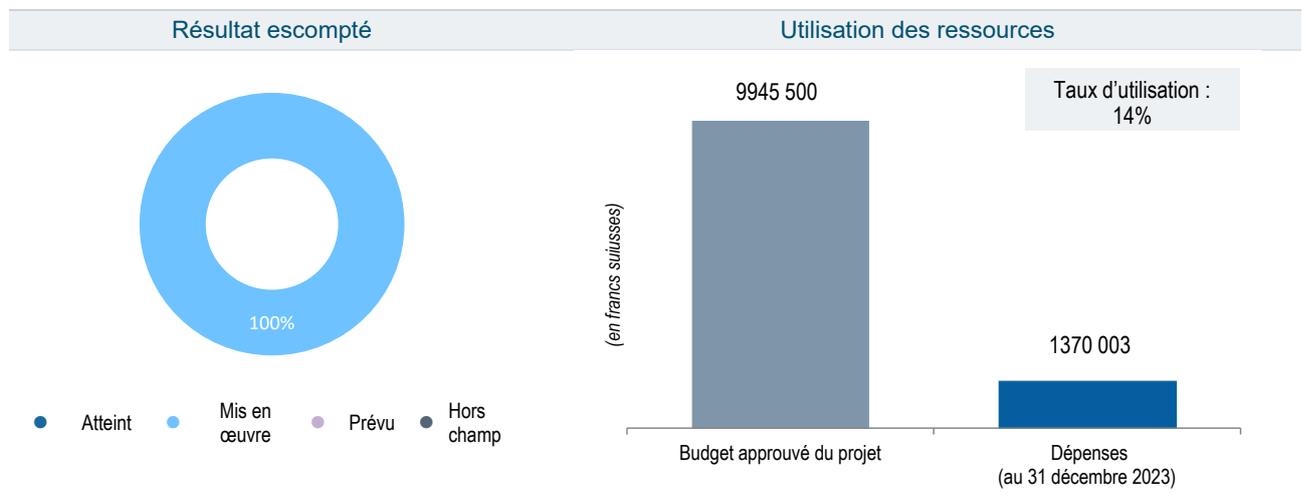
Résultats escomptés 3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI.

Rapport d'avancement du projet

Justification et objectifs¹¹¹



Aperçu de l'état d'avancement du projet



Principales réalisations en 2023

En 2023, les progrès suivants ont été accomplis :

- Les contrôles fondamentaux de la sécurité des informations ont été mis en œuvre dans une infrastructure hybride, y compris le cryptage de bout en bout des données, en tirant parti des capacités "Bring Your Own Key" (BYOK) avec la clé de cryptage propre à l'OMPI pour assurer une protection totale contre les accès non autorisés.
- ePCT Frontend (interface Web), ePCT contingency (mécanisme de résilience/reprise des opérations) et la solution de reprise des opérations pour l'environnement VDI ont été déployés dans l'infrastructure hybride.
- Les mécanismes de déploiement des applications hybrides ont été améliorés pour renforcer la résilience, ce qui permet de revenir rapidement aux versions précédentes si nécessaire.
- Dans le cadre d'un audit de l'OMPI sur la gestion de l'informatique en nuage, la conception architecturale actuelle de la RSP du PCT a été évaluée afin de s'assurer de l'adéquation des mesures de sécurité architecturales mises en œuvre pour protéger les données du PCT, en mettant l'accent sur la sécurité du réseau, la gestion de l'accès et la surveillance de la sécurité/la gestion des incidents. L'audit a conclu qu'aucun problème n'a été détecté dans l'architecture de sécurité prévue pour l'environnement hybride qui hébergera la RSP du PCT

¹¹¹ La justification et les objectifs de la phase hybride figurent dans la [Proposition de plan directeur d'investissement supplémentaire pour la phase hybride de la plateforme résiliente et sécurisée \(RSP\) du PCT](#) (document WO/PBC/34/11).

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Principaux indicateurs d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Amélioration des niveaux de service des systèmes critiques du PCT et réduction de leur temps d'interruption	Disponibilité des systèmes du PCT (interne et externe)	99,5%	99,8%	99,8%
Réduction de la probabilité de divulgation ou de modification malveillante ou involontaire d'informations non publiées relatives aux demandes, aux enregistrements et aux brevets, réduction de la probabilité de cyberattaques et réduction de l'impact résultant d'une cyberattaque réussie.	Surface d'exposition aux cybermenaces	59,5% ¹¹²	40%	53,9%
	Évaluation des risques relatifs à la sécurité du PCT	Moyenne	Faibles	Moyenne
Réduction du temps d'interruption des systèmes critiques du PCT	Reprise des activités en cas d'incident majeur	1 jour	1 heure	1 jour
Réduction du temps d'interruption des systèmes critiques du PCT	Objectif de point de reprise pour les données du PCT	30 min.	10 min.	30 min.

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2023.

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources au 31 décembre 2023 (en francs suisses)

Prestation	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Transformation logicielle : modernisation, sécurisation et rationalisation des applications de traitement du PCT	2 211 000	394 672	18%	22%
Transformation logicielle : migration des applications modernisées vers l'infrastructure hybride	804 000	269 189	33%	18%
Infrastructure du PCT : modernisation de l'infrastructure de gestion des documents	1 200 000	68 640	6%	17%
Infrastructure du PCT : mise en place d'une infrastructure en nuage hybride du PCT	3 200 000	525 825	16%	37%
Sécurité : mise en œuvre des mesures visant à sécuriser le modèle hybride ¹¹³	2 080 000	-	-	44%
RSP : Gestion de programme	450 000	111 677	25%	30%
Total	9 945 000	1 370 003	14%	28%

Calendrier du projet

2022				2023				2024				2025			
T1	T2	T3	T4												

Calendrier initial du projet

Calendrier actuel du projet

¹¹² La valeur de référence indiquée dans le document WO/PBC/34/11 était basée sur des projections pour la fin de l'année 2022. La valeur est révisée pour refléter les mesures réelles à la fin de 2022.

¹¹³ En 2023, la RSP s'est concentrée sur la mise en œuvre des contrôles organisationnels de base pour l'infrastructure hybride (MVP). Les coûts se produiront à partir de 2024 avec la mise en œuvre de dispositifs de sécurité renforcés pour la RSP.

ANNEXE XII Détail des ressources associées au résultat escompté 3.1 pour la promotion des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle

Résultat escompté 3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI <i>(en milliers de francs suisses)</i>	Budget approuvé 2022-2023	Budget final 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023
Brevets et technologie	3 067	3 607	3 647
Marques et dessins et modèles			
Madrid	10 161	10 290	9 934
La Haye	2 438	2 133	2 030
Lisbonne	724	646	627
Développement régional et national			
PCT	2 020	1 812	1 654
Madrid	1 975	1 946	1 590
La Haye	1 676	1 488	1 280
Lisbonne	126	215	233
TOTAL	22 188	22 135	20 995

ANNEXE XIII Dépenses de développement par résultat escompté en 2022-2023

Résultat escompté <i>(en milliers de francs suisses)</i>	Secteur								TOTAL
	PT	BD	CCI	RND	IP	GCP	IE	AFMS	
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	-	-	-	2 580	-	-	-	-	2 580
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	745	426	1 846	-	405	835	-	-	4 257
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 867	12	3 607	-	-	3 108	-	31	8 625
2.3 Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle	-	-	-	-	-	1 958	-	-	1 958
2.4 Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	-	-	-	824	-	76	-	-	900
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	-	3 406	179	5 231	2 486	-	979	-	12 280
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	-	3 289	301	-	-	-	-	-	3 590
3.3 Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	-	-	-	834	-	2 328	2 067	-	5 229
4.1 Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	3 009	260	1 439	12 416	-	-	1 712	-	18 836
4.2 Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	2 112	1 118	2 924	8 546	-	713	1 596	-	17 009
4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	1 435	1 495	1 251	24 629	-	997	557	-	30 363
4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	-	38	9 193	6 232	-	2 470	11 568	-	29 502
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	-	-	-	297	10 550	-	-	-	10 847
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	9 167	10 046	20 739	61 589	13 441	12 485	18 479	31	145 976

V. APPENDICE

APPENDICE A Méthodologie

Le Rapport sur la performance de l'OMPI est le principal outil qui permet de rendre compte aux États membres de la performance de l'Organisation et il fait partie intégrante du cadre de gestion axée sur les résultats mis en œuvre par l'OMPI. Il constitue également un moyen de référence important, car il permet de tirer des enseignements des résultats précédents et d'en tenir dûment compte dans la mise en œuvre future des activités de l'OMPI. Le Rapport sur la performance de l'OMPI est une auto-évaluation effectuée par chaque secteur sur la base du cadre de résultats approuvé par les États membres dans le programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2022-2023. Pour renforcer la validité des informations contenues dans ce rapport, la Division de la supervision interne (DSI) procède à une validation des données relatives à l'exécution sur une base biennale. La validation du Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice biennal 2022-2023 se trouve dans le document WO/PBC/37/8.

Le Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice biennal 2022-2023 est le premier rapport sur la performance au terme de l'exercice biennal au titre du PSMT pour 2022-2026. Il dresse un bilan des progrès accomplis pour atteindre les résultats escomptés sur la base des indicateurs d'exécution et des ressources approuvées dans le programme de travail et budget 2022-2023. Lorsqu'un indicateur d'exécution peut être mesuré au regard de plusieurs cibles, la notation pour chaque cible est indiquée, ce qui donne lieu à plusieurs notations¹¹⁴. Les critères d'évaluation ci-après ont été utilisés pour le Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice biennal 2022-2023 :

Légende (par point) de l'échelle d'évaluation de l'indicateur d'exécution :

- pleinement atteint ● s'applique lorsque la cible visée par l'indicateur d'exécution est atteinte à 100%;
- partiellement atteint ● s'applique lorsque la cible visée par l'indicateur d'exécution est atteinte à un niveau compris entre 60 et 99%;
- pas atteint ▲ s'applique lorsque la cible visée par l'indicateur d'exécution est atteinte à moins de 60%;
- non évaluable¹¹⁵ ● s'applique lorsque l'évaluation de l'exécution n'est pas faisable car les données relatives à la cible n'ont pas été correctement définies, ou lorsque le niveau de référence n'est pas disponible ou encore lorsque les données relatives à l'exécution sont insuffisantes pour déterminer l'évaluation de l'indicateur d'exécution.
- Abandonné ◆ s'applique lorsque l'indicateur d'exécution n'est plus utilisé pour mesurer l'exécution du programme du secteur.

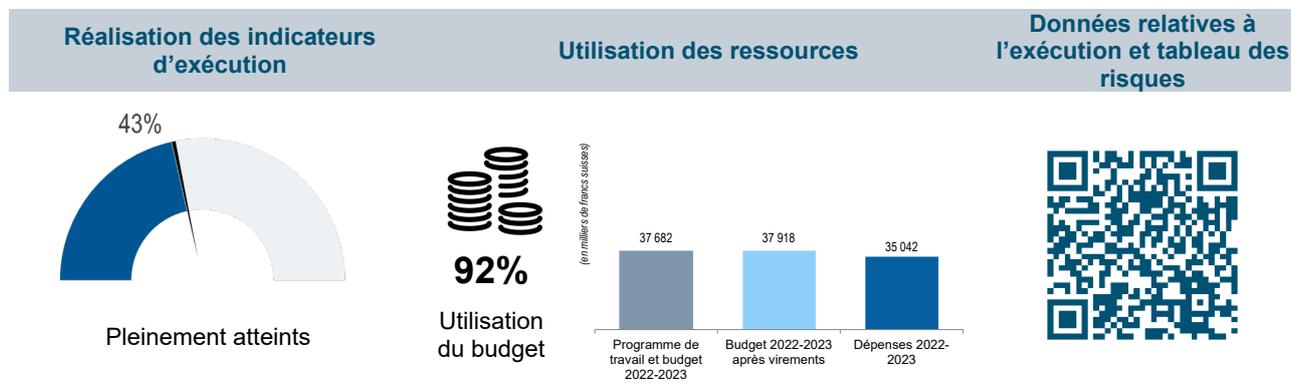
Les évaluations de l'exécution pour les différents secteurs du Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice biennal 2022-2023 comprennent les éléments suivants.

¹¹⁴ Dans la présentation des données relatives à la performance par pilier stratégique, les évaluations des indicateurs d'exécution qui sont partagées entre plusieurs secteurs ont été agrégées.

¹¹⁵ Conformément aux demandes formulées par les États membres, les secteurs ont eu la possibilité : i) de définir des objectifs qui n'avaient pas été définis dans le programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2022-2023, à savoir des objectifs "à déterminer", durant l'exercice de mise à jour des niveaux de référence, en se basant sur les chiffres de fin 2021. Les objectifs qui n'avaient pas été définis au cours de cette procédure restaient indéfinis, et les données d'exécution étaient par conséquent notées comme "non évaluables"; et ii) d'actualiser les objectifs dans les cas où l'objectif avait déjà été atteint à la fin de 2021.

Section I : Tableau de bord du secteur

Cette section donne une vue globale, sous forme de tableau, de l'exécution du secteur ainsi que de l'utilisation des ressources durant la première année de l'exercice biennal. La présente section contient un code QR et un lien permettant d'accéder aux tableaux de données relatives à l'exécution et aux risques.



Données relatives à l'exécution (accessibles via le code QR)

- Le tableau des données relatives à l'exécution récapitule les résultats escomptés auxquels le secteur contribue ainsi que les indicateurs d'exécution mesurant cette contribution tels qu'ils ont été approuvés par les États membres dans le programme de travail et budget 2022-2023.
- Par rapport au programme de travail et budget 2022-2023, les niveaux de référence ont été mis à jour, selon que de besoin, pour rendre compte de la situation à fin 2021, et les objectifs ont pu être actualisés si nécessaire, comme expliqué dans la note ci-dessus.

Un exemple du tableau des données relatives à l'exécution est fourni ci-dessous.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
 <p>Indicateur d'exécution tel que publié dans le programme de travail et budget 2022-2023</p>	<p>Niveaux de référence définis ou mis à jour, le cas échéant, rendant compte de la situation à fin 2021</p>	<p>Objectifs définis/mis à jour</p>	<p>Données relatives à l'exécution pour 2022-2023 pour chaque indicateur¹¹⁶</p>	<p>Évaluation de l'exécution moyennant l'échelle d'évaluation de l'indicateur d'exécution (ÉIE) décrite ci-dessus</p>
<p>4.3 Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres</p> <p>Degré de satisfaction des participants des activités de formation et de renforcement des capacités sur le droit des brevets et les questions connexes</p>	<p>93% (2020-2021)</p>	<p>≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.</p>	<p>96% sur la base de 721 réponses</p>	<p>●</p>

¹¹⁶ En règle générale, lorsque les données relatives à l'exécution sont mesurées sur la base du taux de variation (augmentation ou diminution), sauf indication contraire, ce taux est mesuré par rapport à l'année précédente, c'est-à-dire par rapport à 2021 pour l'année 2022.

Tableau des risques (accessibles via le code QR)

On trouvera ci-après un exemple de tableau de risques.

Risque	Évolution du risque	Efficacité des mesures d'atténuation	Incidence sur la performance
<p> Risque publié dans le programme de travail et budget 2022-2023</p> <p>Le fait que les cadres juridiques ou techniques soient limités peut restreindre la capacité des États membres et des parties prenantes à tirer parti des échanges régionaux et internationaux d'œuvres protégées par le droit d'auteur dans un environnement technologique et numérique en constante évolution, donnant lieu à l'impossibilité de répondre aux objectifs de base. [ER 4.2]</p>	<p>Indique si le risque s'est concrétisé et l'évolution de l'exposition au risque</p> <p>Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'année.</p>	<p>Examine si les mesures d'atténuation envisagées dans le programme de travail et budget 2022-2023 ou ajoutées au cours de l'année ont été adéquates</p> <p>Le plan d'atténuation consistant à soutenir les efforts des États membres et des parties prenantes pour qu'ils créent et continuent à développer leurs écosystèmes juridiques et techniques s'est avéré efficace et a été mis en œuvre dans l'ensemble du Secteur du droit d'auteur et des industries de la création.</p>	<p>Examine l'impact du ou des risques et des mesures d'atténuation sur la performance du secteur (voir la légende ci-dessous)</p> <p>→</p>
↗	↘	→	
Effet positif sur la performance	Effet négatif sur la performance	Effet nul ou négligeable sur la performance	

Section II : Utilisation des ressources

La présente section donne des informations sur le programme de travail et budget 2022-2023, le budget 2022-2023 après virements, les dépenses et l'utilisation du budget en 2022-2023.

Les rapports concernant cette section comportent deux tableaux :

- La partie Budget et dépenses (par résultat) donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.

 Résultat escompté (en milliers de francs suisses)	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023
2.1 Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	7 411	7 479	7 144
2.2 L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 467	1 467	1 422
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	10 148	9 554	8 428
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	6 089	6 968	6 516
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	12 568	12 450	11 531
Total	37 682	37 918	35 042

- La partie Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.

 Objet de dépense (en milliers de francs suisses)	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022-2023	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	26 496	24 542	23 521	96%
Autres ressources	11 186	13 376	11 521	86%
Total	37 682	37 918	35 042	92%

